Pierre-Noël Giraud



Du bon usage de l'économie



Pierre-Noël Giraud

L'homme inutile

Du bon usage de l'économie



© ODILE JACOB, OCTOBRE 2015 15, RUE SOUFFLOT, 75005 PARIS

www.odilejacob.fr

ISBN: 978-2-7381-6518-3

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 et 3 a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou réproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

Pour Ysé.

Introduction

« C'est proprement ne valoir rien que de n'être utile à personne. »

René DESCARTES, Discours de la méthode.

Nombreux sont aujourd'hui les hommes superflus, inexploitables, exclus, rejetés dans des trappes, en un mot *inutiles* aux autres et à eux-mêmes, et donc sans valeur, comme le dit Descartes. D'inutiles à « en trop », il n'y a qu'un pas, qui conduit à leur destruction. Les évolutions économiques des quarante dernières années sont largement responsables de cet état de fait. En quoi ? Comment y remédier ? C'est l'objet de cet essai.

Quoique triomphante, peut-être pour cette raison même, l'économie n'a pas bonne réputation. Je veux montrer qu'un « bon usage » de l'économie est possible et essentiel au débat politique. Je commencerai par ouvrir la « boîte noire » de cette discipline. Quel est donc ce savoir ? D'où vient-il ? Quelle est sa méthode ? Son rapport à la réalité ? Dans quelle mesure peut-il prétendre dire qu'il faut faire ceci ou cela ? En exhibant la méthode, les hypothèses et les outils, je souhaite donner au lecteur le moyen de critiquer les analyses économiques qui lui sont proposées, y compris, cela va de soi, celles de cet ouvrage.

La démarche où intervient l'économie se déploie en quatre temps, qui répondent aux questions suivantes : Où allons-nous ? Que voulons-nous ? Comment atteindre nos objectifs ? Quelles sont les conditions politiques pour y parvenir ? Le premier temps construit et valide des modèles d'analyse économique, qui permettent de se représenter ce qui va se passer sans inflexion notable des politiques économiques. Le deuxième temps est politique, il est décisif : il s'agit de définir un objectif collectif. Avec le troisième temps, l'économiste reprend la main : c'est celui de l'élaboration des politiques économiques qui permettent d'atteindre les objectifs politiquement fixés. Le quatrième temps, de nouveau politique, consiste à s'interroger sur les conditions de mise en œuvre des politiques économiques souhaitables.

Dans *L'Inégalité du monde* ¹, j'avais étudié la dynamique des inégalités et les moyens de les réduire. La thèse peut se résumer ainsi : la globalisation des firmes favorise l'émergence et accélère le rattrapage des « pays à bas salaires et à capacités technologiques », réduisant ainsi les inégalités entre pays ; toutefois, dans le même temps elle accroît partout les inégalités internes de revenus, ce qui, dans les pays riches, lamine les classes moyennes, piliers de la démocratie parlementaire. À l'époque je fus, parmi les économistes, l'un des seuls à faire cette analyse. Nous sommes quelque vingt ans plus tard, et ma prévision s'est avérée, du moins dans ses résultats, qu'une volumineuse littérature a depuis très minutieusement quantifiés. L'explication que je donnais des raisons de la croissance universelle des inégalités internes, quant à elle, reste évidemment toujours controversable et controversée, bien qu'elle gagne du terrain.

Or, tandis que le débat reste ouvert sur les causes des inégalités, les gouvernements sont aujourd'hui curieusement unanimes : il faut d'urgence réduire les inégalités, tant internationales qu'internes, sans oublier les inégalités avec les générations à venir, ajoute-t-on désormais. Les organisations internationales emboîtent naturellement le pas. En 2014, deux rapports, du FMI et de l'OCDE², soulignent que les inégalités croissantes de revenus doivent être réduites car elles finissent par entraver la sacro-sainte « croissance ».

On ne saurait rêver plus large consensus de façade. Prenons-en acte et tournons-nous vers les trente ans qui viennent, dont on commence à être conscient qu'ils vont être cruciaux pour le sort de l'humanité d'ici à la fin du siècle. Ensuite l'humanité, dotée de techniques aujourd'hui insoupçonnables, entrera dans la seconde grande révolution anthropologique de son histoire, après celle de la sédentarisation des groupes de chasseurs-cueilleurs il y a environ six mille ans : la décroissance démographique. Tout va changer alors. En attendant cette révolution, nous avons à régler avant tout de sérieuses questions d'inégalités économiques entre contemporains. Si tous les gouvernements, de la Chine aux États-Unis en passant par le Brésil et l'Europe, admettent désormais qu'il faut les réduire, on ne peut que s'en réjouir.

Le débat reste cependant pour le moins confus sur celles qu'il faudrait réduire en priorité et sur la manière de s'y prendre. Intervenant dans ce débat, ce livre désigne les inégalités prioritaires, analyse leur avenir si l'on ne fait rien et préconise des moyens de les réduire. Il entend montrer comment notre rapport à la nature, la globalisation des firmes et l'instabilité financière, non seulement creusent les inégalités de revenus, ce dont aujourd'hui tout le monde ou presque convient, mais engendrent un nombre croissant d'« hommes inutiles ». Les hommes inutiles ne sont pas même « surexploités », ils sont simplement inemployés, ou très mal. Sur les marchés du travail, leur force de travail – on dit aujourd'hui leur « capital humain » – ne vaut rien ou pas assez pour qu'ils puissent en vivre décemment. Ils survivent donc de formes variées d'assistance, plus ou moins publiques, plus ou moins volontaires. Comme le disait si bien Joan Robinson dès 1962 : « La misère d'être exploité par les capitalistes n'est rien comparée à la misère de ne pas être exploité du tout ³. » Les « damnés de la terre » étaient aux xix^e et xx^e siècles les colonisés et les surexploités ; au xxr^e, ce sont les hommes inutiles.

L'inutilité est une forme particulièrement grave et résistante d'inégalité parce qu'elle enferme dans des trappes d'où il est très difficile de sortir. Quand on « tombe » dans l'inutilité, on a une très grande probabilité d'y rester et de gâcher ainsi sa vie. Qui sont les hommes inutiles ? Les chômeurs de longue durée dans les pays dits riches, mais aussi les *working poors* et tous ceux qui enchaînent des « petits boulots » précaires qui ne permettent pas de vivre sans assistance publique ou privée. Soit plus de la moitié des jeunes dans de nombreux pays. Les paysans sans terre, ou qui ont si peu de terre que, pour survivre, ils l'épuisent. Les habitants des *slums* mal connectés aux centres des villes, sans services publics de base et soumis aux inondations et aux ouragans, qui ne trouvent pas à survivre dans le secteur informel, ceux pour qui la ville ne fonctionne pas comme ville pourvoyeuse d'opportunités et qui vivent donc de solidarité familiale ou clanique.

Ajoutons que les globalisations, des firmes et financières, provoquent l'errance des conflits économiques sur le partage des revenus entre travail et capital. Ces conflits sont de moins en moins directs, en raison de la mobilité des emplois « nomades » que les firmes globales localisent où bon leur semble. Ils sont de plus en plus dispersés par la finance de marché et l'endettement public et privé et se règlent dans les récessions qui suivent les krachs. L'errance des conflits économiques est dangereuse, car elle pave la voie à d'autres conflits, identitaires, religieux, ethniques, qui renforcent les verrous des trappes d'inutilité et qui, organisés désormais par des partis politiques, menacent la paix civile. Il faut donc juger les politiques économiques d'abord et avant tout à leur capacité d'ouvrir ces trappes et de les vider de leurs hommes inutiles.

Le premier chapitre de ce livre ouvre et démonte la « boîte noire » de l'économie. Il définit ce qu'en est le « bon usage ». Nous progressons ensuite en parcourant les quatre temps de la démarche économique et politique évoquée ci-dessus. Trois chapitres analytiques et prospectifs présentent une modélisation des dynamiques inégalitaires, en portant une attention particulière à l'apparition d'hommes inutiles. Ces dynamiques sont à l'œuvre dans trois strates, superposées et en interaction, de la réalité économique. La strate profonde est la démographie et le rapport des hommes à la nature (chapitre II : « L'adieu à Malthus »). Puis les dynamiques de création et de localisation d'emplois engendrés par la globalisation des firmes (chapitre III : « Globalisations et inégalités »). Enfin, les effets de l'instabilité de la finance globale de marché sur les hommes inutiles et l'errance des conflits économiques (chapitre IV : « L'instabilité de la finance »). Les modèles et théories conduisent à des projections, qui conjecturent ce qui a de bonnes chances de se produire si les politiques ne changent pas.

Le chapitre V, « L'homme inutile », constitue la charnière du livre. J'y propose une définition économique de l'*inutilité* et développe les raisons du choix de l'objectif. Il précise pourquoi l'inutilité est une forme d'inégalité particulièrement grave et politiquement dangereuse et justifie sa priorité dans un programme qui se veut « minimum », afin de recueillir, *a priori*, une vaste approbation collective.

Vient alors, avec le chapitre VI : « Préconisations », le troisième temps de la démarche, qui décrit les politiques permettant d'atteindre l'objectif proposé : ouvrir et vider les trappes d'inutilité.

On mesurera alors le contraste entre une ambition pourtant très limitée et les difficultés pour la satisfaire.

Le dernier chapitre : « Une ouverture vers la politique », pose la question des conditions de mise en œuvre des préconisations, dans une situation de crise des États et d'errance des conflits économiques qui ouvrent à des identifications ethnico-religieuses régressives et grosses de guerres civiles. Je sors alors en partie de mes domaines de recherche en économie, mais pas totalement de mon expérience. Je tente une analyse de la « crise des États » et des formes nouvelles de la politique.

L'« homme inutile » est une réalité encore très largement invisible pour l'économie et pour la politique. Cependant, au prix de quelques efforts, changements de modèles et adaptations conceptuelles, il n'est pas hors de portée d'expliquer pourquoi les hommes réduits à l'inutilité sont si nombreux aujourd'hui, de préciser les raisons d'en faire une priorité et de bâtir à grands traits un programme économique qui pourrait éradiquer l'inutilité et de réfléchir aux conditions politiques de sa mise en œuvre. C'est l'ambition de ce livre.

CHAPITRE I

Du bon usage de l'économie

Parce qu'on le leur demande, les économistes donnent désormais leur avis sur tout, des cours de la Bourse au sens de la vie. Dans les universités et les centres de recherche, ils sont de plus en plus nombreux. Il n'est désormais plus une entreprise, une banque ou une institution de quelque envergure qui n'ait son *chief economist* avec, à sa disposition, une cohorte d'économistes, de statisticiens, de mathématiciens et d'informaticiens de première force et d'énormes bases de données.

L'économie : autoréalisatrice, moquée, faillie, honnie

La carrière des économistes qui donnent leur avis sur tout a commencé par des publications « scientifiques » qui sont aujourd'hui entièrement ésotériques. Auparavant, les textes économiques — des fondateurs de l'économie politique à Keynes, Hayek ou Schumpeter — étaient les mêmes pour tous : les pairs, le public cultivé et les hommes politiques. Ce n'est plus le cas. Les articles publiés dans les revues académiques, dont dépendent les carrières et les réputations qui permettent ensuite de s'exprimer aussi bien dans les plus prestigieux que les plus populaires des médias, ne sont compréhensibles et contestables que par des économistes chevronnés. Certes, la raison en est l'usage désormais obligatoire de modèles mathématiques et de leur validation économétrique, mais pas seulement. En effet, même les mathématiciens en tant que tels ne peuvent vraiment appréhender les modèles économiques car, s'ils survolent aisément les mathématiques utilisées, en vérité rarement de niveau supérieur au master, ils sont loin de pénétrer la plupart des codes des économistes. L'économie n'en est pas encore parvenue à un point de diversification tel qu'un économiste ne puisse saisir dans ses grandes lignes les thèses de n'importe quel article, mais seul un petit nombre est capable d'en évaluer la nouveauté dans son champ.

L'économiste universitaire est donc de plus en plus spécialisé et n'écrit en réalité que pour quelques-uns de ses pairs, comme le font les mathématiciens. C'est ainsi qu'il gagne les galons grâce auxquels, un jour, on finit par lui demander son avis sur tout. Beaucoup cèdent à la demande, entamant ainsi une seconde carrière de grand bretteur de combats d'opinion. Pour la plupart, c'est au prix d'un grand écart avec les résultats de leurs écrits scientifiques. Le lien entre la production scientifique et les discours publics est donc obscur pour la plupart des auditeurs de ces derniers : il faut être économiste pour le décrypter. Certes, les articles de physique sont tout aussi ésotériques et, de surcroît, les mathématiques y sont nettement plus difficiles, mais les débats entre physiciens ne débordent que rarement sur la place publique — on ne leur demande pas de juger de tout. Enfin et surtout, en physique, les théories ne modifient pas les lois de la nature. Ce n'est pas le cas de l'économie : les idées économiques modifient, et profondément, la réalité économique.

Α

En économie, la pensée de la réalité influence la réalité. Certains sociologues appellent cela la « performativité¹ ». Les économistes parlent d'anticipations « autovalidantes » ou « autoréalisatrices ». Quand les gourous de Wall Street disent que « ça va monter », les cours montent, en effet. Si les économistes affirment que les marchés sont « transparents » et presque parfaits, cela agit non seulement sur les politiques de réglementation des marchés, mais sur les acteurs des marchés eux-mêmes. Les débats économiques et les idées dominantes qui en résultent sont loin d'être sans conséquence, alors que le débat sur, par exemple, les cinq premières minutes de l'Univers influence peu notre vie terrestre.

M

On prête à Churchill la boutade suivante : « Si vous mettez deux économistes dans une pièce, vous aurez deux avis différents. À moins que l'un d'eux soit Lord John Keynes, auquel cas vous aurez *trois* avis différents. » Et Elizabeth II, en 2008, reprocha publiquement aux économistes de n'avoir pas prévu la crise. La reine manie certes brillamment l'humour britannique, mais ce qu'elle dit est inexact. D'abord, précisément parce que leurs avis divergent, il se trouve toujours au moins un économiste pour avoir prédit juste. C'est même devenu une profession : il existe désormais des Cassandre qui prennent systématiquement le contre-pied de l'opinion dominante. Elles ont en effet toujours quelques chances d'avoir raison, ne serait-ce qu'à cause d'un *black swan*². Elles peuvent même faire fortune en vendant des options sur leurs hypothèses alarmantes à des investisseurs déboussolés.

Quant au Premier ministre de Sa Majesté le roi George V, Winston Churchill, ne pouvait-il vraiment pas distinguer lui-même, parmi les réponses divergentes, laquelle était la bonne, ou plutôt celle qui convenait à sa politique ? Nous y reviendrons. Quoi qu'il en soit, ces persiflages disent vrai en ceci qu'on attend effectivement des économistes, comme des médecins, des « diagnostics » puis des « préconisations » et qu'ils sont jugés sur la justesse de ceux-ci.

F

L'Horreur économique, *L'Illusion économique*, *La Trahison des économistes*, *L'Imposture économique*, « The superiority of economists ³ »… Depuis une vingtaine d'années, livres et articles de ce genre se multiplient. Certains démontrent les contradictions internes et l'irréalisme du modèle économique dit dominant : faillite de l'économie comme prétendue science. D'autres dénoncent la confusion délibérément entretenue par les économistes entre leurs travaux « scientifiques » — c'est-à-

dire leurs modèles, dont on sait bien l'usage toujours prudent qu'il convient d'en faire — et leurs « croyances » et convictions politiques : honneur perdu des économistes. D'autres enfin, de Viviane Forrester à Michel Houellebecq⁴, expriment et mettent en scène une haine des économistes, désignés non seulement comme des idéologues, mais aussi, puisque leurs discours sont autovalidants, comme les acteurs ultimes, les grands manipulateurs, les fauteurs véritables de l'écœurante extension infinie du règne de la marchandise, les croisés du capitalisme libéral qui nous conduit à une perte totale du sens de la vie, à des inégalités croissantes, à des guerres civiles et, pour couronner le tout, à la destruction de la planète.

Pourtant, et précisément parce que s'étend le règne de la marchandise, que les États s'affaiblissent et que des guerres civiles s'allument, nous avons plus que jamais besoin d'un « bon usage » de l'économie pour comprendre l'économie.

Quel est donc, demandera-t-on, ce « bon usage » de l'économie, celui dont nous avons besoin pour faire, dans des sociétés capitalistes, des choix politiques informés ? Pour une entrée en matière, je commencerai par dire ce qu'est l'objet véritable de l'économie aujourd'hui. Selon moi ce n'est pas la « croissance », ce sont les inégalités. Puis, je survolerai la pensée économique afin de mettre en évidence l'unité de sa méthode. Je disséquerai ensuite cette méthode et son « bon usage », avant de polémiquer contre quelques opinions fausses sur la nature et les fonctions de l'économie. La « boîte noire » ainsi ouverte, le lecteur attentif aura les moyens de juger lui-même des analyses économiques proposées dans les chapitres suivants.

L'objet de l'économie : les inégalités

De quoi doit s'occuper l'économie ? Dans une lettre à Thomas Malthus de 1820, David Ricardo écrit : « L'économie politique est selon vous une enquête sur la nature et les causes de la richesse. J'estime au contraire qu'elle doit être définie comme une enquête au sujet de la répartition du produit de l'industrie entre les classes qui concourent à sa formation. On ne peut rapporter à aucune loi la quantité de richesses produites, mais on peut en imaginer une assez satisfaisante à leur répartition. De jour en jour, je suis plus convaincu que la première étude est vaine et décevante et que la seconde constitue l'objet propre de la science. »

Suivant en cela Ricardo, je considère que l'objet central de l'économie est l'inégalité des revenus et plus généralement d'accès aux biens de ce monde, et non pas la croissance dont la mesure est par ailleurs difficile et à juste titre controversée.

Considérons en effet les débats actuels sur la globalisation, l'environnement, la croissance et la décroissance, la transition écologique, l'endettement public et privé, la stabilité du système financier, la critique du PIB. Au cœur de tous ces débats on trouve toujours une question d'inégalités.

Par exemple, quand on s'inquiète d'une croissance insuffisante dans les pays riches, c'est qu'on a des problèmes de chômage, sinon on ne s'en soucierait pas. Les débats sur les moyens de réduire le chômage se résument ainsi : Faut-il soutenir la consommation ou l'investissement ? Publics ou privés ? Faut-il pratiquer une politique « de l'offre » ou « de la demande », ou quelques subtiles articulations temporelles des deux mêlant adroitement « efficacité et équité » ? Il s'agit de débats sur la répartition, donc sur l'évolution de certaines inégalités. Dans les pays émergents, on cherche la croissance « à tout prix », mais c'est d'abord parce que les gens ne voient pas pourquoi on y vivrait moins bien que dans les pays les plus riches. Le rattrapage des niveaux de vie, la réduction d'une inégalité internationale, est un objectif collectif légitime, la question des inégalités internes lui est provisoirement subordonnée. Dans les pays riches, comme émergents, les questions de croissance sont donc toujours des questions d'inégalités.

De même, si on parle d'environnement, de « transition écologique » et de « croissance verte », on

se demande : dans quel état devons-nous laisser la planète aux générations suivantes ? — une question d'inégalités entre elles et nous. En ces domaines, on se heurte tout autant et plus immédiatement à des problèmes d'inégalités au sein même des générations actuelles. Les pays pauvres disent aux pays riches : vous ne pouvez, au nom de la lutte contre le changement climatique, nous priver des avantages que vous avez déjà acquis, en puisant abondamment et seuls dans les ressources limitées communes. Se pose bien sûr également, à l'intérieur de chaque pays, la question de savoir qui va financer la « transition écologique », comment elle pèsera de manière différenciée sur les revenus de chacun. Car, après tout, la « croissance verte » consiste à produire plus de biens publics : la protection ou la régénération de la nature, et donc — qu'on le dise ou pas n'y change rien — à produire et consommer moins des biens de consommation actuels. Est-il légitime qu'on demande aujourd'hui aux plus pauvres de fournir une partie des efforts par la baisse de leur consommation ? N'est-ce pas à ceux qui consomment le plus d'assumer l'essentiel des réductions ?

Quant à l'endettement public jugé excessif, en quoi le serait-il, sinon, entendons-nous dire, en ce qu'il ferait peser une trop lourde charge de remboursement sur les générations futures ? En réalité, le vrai « problème » d'inégalité n'est pas intergénérationnel, il porte sur le paiement des intérêts. La dette publique est « excessive » lorsque le prélèvement de ses intérêts sur les recettes fiscales est jugé politiquement « excessif » : c'est une inégalité intragénérationnelle entre les détenteurs de la dette et les contribuables qui leur servent des intérêts. Quoi qu'il en soit, quelle que soit la façon de l'envisager, c'est un problème d'inégalité.

De même, si la finance a très mauvaise réputation depuis la crise de 2008, c'est en raison des inégalités de revenus et de patrimoine qu'elle engendre et amplifie. Elles sont jugées d'autant plus scandaleuses que l'industrie de la finance, si elle se gorge de profits et paie ses traders et dirigeants de façon exorbitante, est aussi fort habile à socialiser ses pertes.

Les critiques du PIB sont, pour l'essentiel, que cet indicateur ne mesure ni la consommation-destruction du capital naturel, ni les inégalités. Il n'est ainsi qu'une très grossière approximation du « bien-être », puisque celui d'un individu ne peut être indépendant ni du bien-être de ceux avec qui il fait société, ni de son rapport à la nature. La croissance du PIB n'est donc jamais souhaitable en soi, puisqu'elle peut bien dissimuler une sévère décroissance du « bien-être », par consommation excessive de capital naturel et inégalités croissantes.

En bref, au-delà des apparences et des mots employés, tous les débats économiques actuels portent en réalité sur des questions d'inégalité. Je considère, pour ma part, que la question de la croissance est entièrement subordonnée à celle des inégalités économiques. Je le soutiens pour trois raisons.

Premièrement, l'inégalité est le moteur subjectif fondamental des comportements : on lutte pour la réduire contre ceux qui veulent l'accroître. Le comportement « accumulateur de monnaie », dont les psychanalystes ne manquent pas de souligner qu'il exprime une pulsion anale, ne se conçoit pas d'un homme isolé : il ne sert à rien d'être riche s'il n'y a pas de pauvres. Réciproquement, au-delà du niveau de survie, on ne se sent pauvre et on ne lutte pour améliorer son sort que parce qu'il y a des

riches qu'on considère comme injustement riches. Vouloir faire croître ses revenus ne peut être un moteur des comportements individuels que s'il exprime un désir soit de réduction des inégalités — les pays émergents veulent rattraper les pays riches, un individu ne voit pas pourquoi il vivrait moins bien que ses voisins qui ne sont ni plus compétents, intelligents, travailleurs, courageux, etc. que lui —, soit un désir d'augmenter des inégalités, d'être supérieur aux autres — les traders, en vive compétition entre eux, qui veulent se prouver qu'ils sont les meilleurs. Tout désir de croissance désigne un désir et une volonté d'agir sur des inégalités, pour les réduire ou les augmenter. La jeunesse révoltée de Mai 68 le disait très bien : « On ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance. »

En second lieu, les inégalités sont le déterminant principal de l'indicateur ultime mais insaisissable de la « qualité » du système économique : le « bien-être » des individus. Comme le bon sens l'indique et comme de nombreuses études sociologiques le confirment, au-delà du niveau de survie, le sentiment de bien-être dépend principalement des inégalités. Cela est d'abord vrai sur le plan individuel. Dans les enquêtes, le « bien-être déclaré » d'un individu dépend d'abord de la place qu'il perçoit être la sienne dans la hiérarchie sociale, en particulier dans celle des revenus. Il dépend donc aussi d'un jugement sur l'ampleur constatée des inégalités, comparée à ce que la norme personnelle de chacun désigne comme un degré d'inégalité à ses yeux justifié. Sur le plan collectif, ces normes individuelles s'agrègent, par des phénomènes de mimétisme comme il va de soi en société. Et l'on peut constater ainsi que chaque société tolère un certain degré d'inégalités sociales, au-delà duquel elle entre en situation de conflits allant jusqu'aux affrontements violents. Ce niveau d'inégalités « socialement acceptables » varie selon les cultures : il est sans doute plus bas en France et en Chine qu'en Inde et aux États-Unis, pour des raisons différentes. Si bien qu'une politique agissant sur les inégalités peut a priori être perçue comme bonne dans une culture et pas dans une autre.

Troisièmement, les inégalités sont assez facilement mesurables. En revanche, la mesure de la croissance du bien-être se heurte à des difficultés largement connues. En témoignent les critiques du PIB évoquées ci-dessus, mais aussi la grande difficulté à mesurer sur la longue période la croissance du bien-être simplement matériel. Certes, on sait bien que depuis la révolution industrielle, presque tous les aspects de la vie matérielle ont été bouleversés : facilités de déplacement et de communication, confort de l'habitation, qualité de la nourriture. Mais qu'en est-il du bien-être ? Et du bien-être de qui parle-t-on ? Comment comparer la vie du paysan pauvre français du xviii siècle avec celle d'un ouvrier africain sans papiers, qui habite dans une chambre de six d'un foyer insalubre et fait la plonge dans un restaurant de la région parisienne ? Selon Angus Maddison, les revenus moyens en France étaient de 100 euros en 1700 et de 2 500 euros en 2012 – un rapport de 1 à 25⁵. En faisant l'hypothèse que les bas salaires sont dans le même rapport que les revenus moyens, c'est-à-dire que le degré d'inégalités est resté le même, le sans-papiers d'aujourd'hui gagnerait donc 25 fois plus que le paysan pauvre du xviii siècle... Qui soutiendra sérieusement qu'il « vit 25 fois mieux » ? C'est assez dire que ces mesures de croissance sur la longue période ne mesurent pas grand-chose de l'évolution du bien-être et ne disent rien aux consciences.

Certes, des analyses quantifiées du « progrès matériel » sur la longue période seraient fort intéressantes. Mais puisque l'humanité reste soumise au règne de la nécessité, qui est aussi le règne de l'économie, il faudrait chercher un indicateur du côté du « temps libre pour la culture », le temps libre pour ce qui, dans l'activité de l'homme tout au long de sa vie, s'abstrait du règne de la nécessité et du monde de la marchandise. Un moteur incontestable de l'amélioration du bien-être matériel serait alors l'allongement de l'espérance de vie. Mais cela ne nous dirait rien de ce qu'est devenue cette vie plus longue. Si pour beaucoup elle restait une « chienne de vie », où serait l'immense avantage de son allongement ? L'indicateur devrait donc combiner la durée de vie et le partage de cette vie entre travail contraint et temps libre pour la culture et le pur loisir. En construisant cet indicateur, on parviendrait sans doute à des résultats surprenants. Il montrerait par exemple un progrès bien plus rapide en Afrique qu'en Chine et *a fortiori* en Russie depuis trente ans, car l'espérance de vie y a progressé beaucoup plus vite qu'ailleurs, en partant d'un niveau plus bas (en revanche, elle a diminué en Russie). Chez le cadre supérieur occidental, il montrerait sans doute une très forte régression - malgré une forte augmentation des revenus monétaires et des inégalités avec les « prolétaires » -, car pour lui la frontière entre vie professionnelle et privée a disparu, la première envahissant la seconde et annulant presque le temps libre pour la culture et le loisir.

En conclusion, la notion de croissance de la richesse matérielle, même si on tente de la traduire en chiffres aujourd'hui largement conventionnels et critiqués, est beaucoup moins présente aux consciences que la coupe transversale qui mesure les inégalités d'accès aux biens de ce monde. D'autant que, grâce aux moyens actuels de communication de masse, nous vivons tous désormais sous le regard, certes très déformé par les médias et les réseaux sociaux, de tous les autres. Nous sommes donc entrés dans une période, qui se terminera au tournant du siècle avec la décroissance démographique, où la question économique essentielle sera celle de l'inégalité sous toutes ses formes.

Voici pour ce qui est de l'économie aujourd'hui. Mais quelle est sa méthode ? Et que signifie faire un « bon usage » de l'économie ?

Naissance et développement de l'économie

Pour en comprendre la méthode, examinons tout d'abord d'où vient ce savoir qui se nomme économie et en quoi il a prétendu consister jusqu'ici, à travers une diversité apparente des discours et des écoles. Parcourons, à très grandes enjambées, l'histoire de la pensée économique.

P

Admettons ce que nous disent certains anthropologues des petites sociétés humaines de chasseurs-cueilleurs que j'ai évoquées : elles étaient organisées de manière à rendre impossible l'apparition d'un surplus dont le partage aurait engendré des conflits. L'usage du surplus, quand malgré tout il apparaît, est réglé par de minutieuses pratiques politiques tel le potlatch⁶. En conséquence : aucun progrès matériel au sens où nous l'entendons. En revanche, ces chasseurs-cueilleurs avaient des loisirs, puisque selon les mêmes anthropologues, il leur suffisait, s'ils bénéficiaient d'un bon environnement naturel, de travailler trois heures par jour pour entretenir une vie « satisfaisante ». Que faisaient-ils donc du reste de leur temps ? Ils le consacraient aux réjouissances, à la culture et peut-être à l'amour.

Cet « âge d'or » du *sapiens* se termine pour de multiples raisons dont la principale est sans doute l'augmentation de la population, peut-être aussi un changement climatique. En tout cas, c'est un premier choc : la nature « sauvage » ne suffit plus à nourrir le nombre des hommes. Ou peut-être en avaient-ils assez de vagabonder et avaient-ils trouvé, un peu par hasard, des moyens élémentaires de domestiquer des bêtes et de planter des graines. Ce choc engendre la sédentarisation — l'homme commence à cultiver la terre et à élever des animaux — puis l'urbanisation et avec elle — les seigneurs et les prêtres remplaçant les chamans — la division sociale du travail, l'apparition des États, un très lent progrès technique. Tout cela cependant sous la pression permanente de l'avarice de « notre mère la Terre ». C'est la première grande révolution anthropologique.

Avec la division sociale du travail qu'accentue l'urbanisation, le surplus n'est plus collectivement contrôlable à la source. Commence à se déployer la sphère de la marchandise et de la monnaie. La répartition du surplus engendre de violents conflits. On sait qu'initialement le surplus est essentiellement réparti par la violence des armes, sanctionnée par une référence à une déité. Le partage engendre d'immenses inégalités, mais le surplus permet aussi de grands travaux publics (telle l'irrigation), la consolidation des institutions politiques, un progrès technique qui autorise la poursuite de l'augmentation de la population.

Δ

Aussitôt se développent, dans les interstices de ces sociétés, des relations marchandes fondées sur la propriété individuelle de certains biens, et avec elle les monnaies. Le personnage du négociant-banquier apparaît. Longtemps cependant, les interactions marchandes restent subordonnées aux règles aristocratiques de droit divin, sauf précisément dans le commerce international qui y échappe et dont les marchands font, avec le financement des princes, leur champ de développement privilégié.

La révolution anglaise consacre l'hégémonie des bourgeois et des circuits marchands sur les circuits aristocratiques. La Révolution française confirme cette hégémonie, mais déclare aussi que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Tout dépend de ce qu'on entend par « droits à la naissance ». Une conception minimale inclut un droit égal à l'usage de la nature ; une conception plus exigeante, le droit à une répartition « équitable », voire égale du surplus. Or, au milieu du XVIII^e siècle, l'inégalité des droits à la richesse matérielle est immense, les quatre cinquièmes environ de la population vivant au niveau de survie, le reste se partageant très inégalement le surplus.

\mathbf{L}

C'est alors qu'un nouveau discours sur la société, l'économie politique, entreprend de fonder une « science de la création et de la répartition des richesses entre les hommes ». Elle enquête, avec Adam Smith (1723-1790), sur « la nature et les causes de la richesse des nations », elle explore les moteurs de la production et de son efficacité grandissante grâce à la division du travail, elle démontre les bienfaits de l'extension des échanges marchands, plus généralement des contrats privés sur la violence, des intérêts sur les passions 7. Elle analyse la répartition de la richesse entre les trois « classes sociales » que constituent les propriétaires terriens, les entrepreneurs capitalistes et les ouvriers de l'industrie au sens large (y compris les ouvriers agricoles). David Ricardo (1772-1823) affirme, nous l'avons vu, que seule la répartition de la richesse est susceptible de modélisation et de lois, contre Thomas Malthus (1766-1834), qui prétend que la croissance l'est aussi. Or le modèle de Malthus, dont nous parlerons au chapitre II, montre que la richesse a une limite, l'avarice de la Terre,

à laquelle se heurte inévitablement la croissance démographique humaine.

Après Adam Smith, Jean-Baptiste Say (1767-1832) et John Stuart Mill (1806-1873) théorisent le libéralisme, gage à leurs yeux d'efficacité, même si, bien loin de la caricature qu'on en fait souvent, ils reconnaissent l'existence bénéfique de biens publics et le rôle régulateur de l'État. Karl Marx (1818-1883) conteste la théorie de la répartition des premiers classiques. Il dévoile les mécanismes de l'« exploitation », l'extraction de la « plus-value », à l'origine du surplus. Il en tire des « lois tendancielles » du capitalisme et réintroduit ainsi la dynamique dans l'analyse économique, en cela bien plus proche de Malthus que de Ricardo. La conjecture de Marx n'est pas que la révolution industrielle sera stoppée par la raréfaction des ressources qu'elle pille, elle est que le capitalisme va s'effondrer sous l'effet de la poussée prolétaire en révolte contre les inégalités qu'il engendre. Ces conjectures ne sont pas incompatibles.

L'INDIVIDU MAXIMISATEUR ET LA MATHÉMATISATION DE L'ÉCONOMIE

En réaction aux classiques, dont Marx a couronné l'« économie politique » sous la forme de sa « critique », les néoclassiques de la seconde partie du XIX siècle changent d'abord radicalement de cadre analytique. Production et répartition sont analysées comme résultant de rapports, non pas entre classes sociales, mais entre « acteurs » économiques individuels, rationnels et maximisateurs de leur bien-être : les producteurs et les consommateurs, chaque individu concret étant les deux à la fois. Dans ce cadre, ils mathématisent les interactions de marché entre ces acteurs : entre quelques acteurs, au niveau dit microéconomique (Augustin Cournot, 1801-1867) et entre tous les acteurs par des marchés généralisés (Léon Walras, 1834-1910 ; Louis Bachelier, 1870-1946, en finance).

Ces premiers modèles mathématisés de l'analyse économique établissent la supériorité de la concurrence « pure et parfaite », en ce qu'elle conduit à un optimum dit de Pareto (Vilfredo Pareto, 1848-1923). Une situation est « optimale » au sens de Pareto si tout réarrangement de l'usage des ressources disponibles ne peut conduire à l'amélioration du bien-être de quelques-uns qu'au détriment de celui d'autres.

En adoptant ce critère, les néoclassiques évacuent de fait la question de la répartition, puisqu'il existe autant de répartitions optimales au sens de Pareto que de façons dont les facteurs de production (la propriété du capital, le degré d'éducation) ont été initialement répartis. Avec les néoclassiques, la répartition devient extérieure à l'analyse économique, laquelle ne prétend plus qu'être une science de la production optimale quand les ressources sont rares et les besoins insatiables.

Cela nous conduit à la métaphore, encore très active dans l'opinion, du « partage du gâteau ». Il faut d'abord augmenter la taille du gâteau, grâce à des marchés aussi proches que possible de la perfection. C'est le rôle des économistes de nous dire comment faire. Puis, si la répartition qui résulte du libre jeu des marchés est jugée politiquement insatisfaisante, on peut opérer des transferts de revenus des riches vers les pauvres. Cependant plutôt que d'agir par des transferts de revenus, il vaut

mieux agir en amont, au niveau de la « dotation » de chacun en facteurs de production, par exemple en modifiant les dotations initiales de compétences par la formation. En somme, il faut laisser faire la concurrence et les marchés, mais donner à chacun par l'éducation les mêmes opportunités et capacités de départ. Telle est l'essence des préconisations tirées des modèles néoclassiques. Naturellement, ces préconisations supposent un critère d'optimalité. C'est, nous l'avons dit, celui de Pareto. Or on peut le contester, le compléter ou en proposer d'autres, comme l'ont fait John Rawls et Amartya Sen ⁸. Retenons simplement ici qu'une théorie économique ne peut être prescriptive qu'en fonction d'un objectif qu'il faut préciser et qui reste toujours politiquement contestable.

L

Mais l'hypothèse de concurrence parfaite est manifestement trop fruste. Elle ne permet, au mieux, que de « calculer » une situation d'équilibre, simple point d'attraction que les trajectoires dans l'économie réelle n'ont jamais le temps d'atteindre. C'est la trajectoire, la dynamique en situation de marchés imparfaits qui importe et non l'hypothétique point d'attraction. Dès le XIX^e siècle les microéconomistes, dont Augustin Cournot, avaient étudié l'imperfection de marché qu'est le monopole et montré que, si on le laissait libre d'agir, il éloignait l'économie d'un optimum de Pareto. Il faut donc le réglementer, en pratique l'obliger à vendre au même prix que s'il était en concurrence.

Au xx^e siècle, certains économistes commencent à élargir le champ des imperfections de marché aux « externalités ». Alfred Marshall (1842-1924) l'étend aux « externalités positives » qui engendrent des économies d'agglomération : une start-up dans les technologies numériques va plutôt s'installer dans la Silicon Valley qu'ailleurs, car elle y bénéficie gratuitement (c'est cette gratuité qui constitue l'externalité « positive ») de la circulation intense de connaissances qui caractérise cette agglomération locale (ou cluster) très dense en compétences dans son domaine. Arthur Pigou (1877-1959) analyse les « externalités négatives » que sont les pollutions et les moyens pour l'État de les corriger. Puis Ronald Coase (1910-2013) explique que les marchés n'assurent en réalité jamais la totalité de la coordination des acteurs dans les capitalismes. Les marchés, imparfaits, coordonnent entre elles des entreprises. Or, au sein des entreprises, les décisions sont coordonnées de manière hiérarchique, planifiée. Plans et marchés, tels sont donc les deux modes de coordination économique. Coase ouvre ainsi la voie aux théories des « coûts de transaction », qui comparent l'efficacité des différents modes de coordination, plans et marchés, ainsi qu'aux théories des « incitations », qui disent comment rendre efficaces les contrats internes et externes à l'entreprise, quand ils remplacent les marchés⁹. Coase montre aussi que, lorsque l'information est parfaite et que le coût de son partage et de la discussion entre acteurs est nul (c'est-à-dire quand les « coûts de transaction » sont nuls), alors il n'existe aucune imperfection de marché et on peut se passer totalement d'institutions régulatrices. Les gens trouvent eux-mêmes, en négociant entre eux, un équilibre satisfaisant pour tous.

A contrario, s'il est besoin d'un État, c'est parce que l'information est très imparfaite. Coase fonde le rôle nécessaire des institutions sur une imperfection informationnelle irréductible, mais changeante avec la technique et qui se dédouble en deux imperfections. Premièrement, l'incomplétude de l'information : on ne sait pas tout ce qu'on aurait besoin de savoir pour prendre des décisions optimales, en particulier l'avenir n'est jamais totalement probabilisable. Deuxièmement, l'asymétrie de l'information : certains en savent plus que d'autres ou le savent avant les autres. Puisque l'information est incomplète, les acteurs prennent leurs décisions sur la base de ce qu'ils anticipent de l'avenir. Ces anticipations étant fréquemment autovalidantes, il est rationnel qu'elles soient aussi mimétiques, Keynes le soulignera. Là gît, on le verra, une irréductible source d'instabilité des dynamiques économiques.

Le thème de l'importance de l'information dans les mécanismes économiques est également l'une des idées les plus intéressantes de l'école autrichienne, qui se développe avant la Seconde Guerre mondiale. Friedrich Hayek (1899-1992), dans la grande controverse des années 1930 sur les mérites respectifs du plan et du marché, explique que les marchés sont supérieurs car ils réussissent à coordonner les acteurs économiques avec bien moins d'informations que n'en exige la planification. Les marchés se contentent de « produire » une information, les prix, nécessaire et suffisante à la coordination marchande, alors que la planification doit gérer un très lourd système d'information et de commande par les quantités.

Autour de la Seconde Guerre mondiale, Joseph Schumpeter (1883-1950) fait entrer dans le champ de l'analyse économique l'innovation technique et organisationnelle et la « destruction créatrice » qu'elle engendre. Contre le dogme néoclassique de la concurrence, il conteste la nocivité supposée des très grandes entreprises en oligopole. Il y voit au contraire une puissante source d'innovation.

L'apport de John Maynard Keynes (1883-1946) est double. Premièrement, il met en évidence le caractère généralisé des imperfections de marché. Celles-ci ne sont pas seulement locales, comme les monopoles ou la pollution des rivières, elles affectent tous les marchés, des biens, du travail, des titres. C'est ce qui fonde la légitimité de la politique budgétaire et monétaire de réglage conjoncturel, mais aussi de la réglementation financière. Deuxièmement, il met l'accent sur l'importance des anticipations que forment les acteurs et sur leur caractère mimétique, source fondamentale d'instabilité financière et économique.

Avec ces pionniers, nous tenons l'essentiel des idées économiques utiles à une réflexion sur les problèmes actuels. Le gigantesque effort de la pensée économique dans l'après-guerre peut en effet se résumer brièvement : approfondir, diversifier amplement et mathématiser les idées des pionniers. Non que des modèles mathématiques n'aient pas déjà été développés, de Cournot aux précurseurs des modèles macroéconomiques et de croissance, en passant par Walras, Marshall, Bachelier (sa thèse, *Théorie de la spéculation*, soutenue en 1900, est une thèse de mathématiques dirigée par Henri Poincaré). Mais l'après-guerre s'inaugure dans les années 1960 par une vaste « synthèse »

mathématisée du néoclassicisme et du keynésianisme avec Paul Samuelson, puis par une théorie de l'« équilibre général » avec Kenneth Arrow et Gérard Debreu, qui donne un traitement formel rigoureux au problème de Walras : l'existence et l'optimalité d'un équilibre avec marchés parfaits. Sous des hypothèses qui sont bien précisées, et d'ailleurs totalement irréalistes, un système de marchés en concurrence parfaite et complets (à savoir des marchés donnant des prix pour les échanges actuels mais aussi futurs) conduit à un optimum social au sens de Pareto : compte tenu des dotations initiales des facteurs de production, aucune action ne peut améliorer les revenus d'un acteur sans diminuer ceux d'un autre. Pour certains critiques, la théorie de l'équilibre général constituerait toujours le fondement, le modèle matriciel de toute l'économie contemporaine. C'est faux. Critiquer le modèle de l'équilibre général pour ses hypothèses irréalistes, c'est « tirer sur un corbillard » : cette branche de l'économie est morte depuis longtemps. Pour autant, il est vrai que ses hypothèses de comportement et de fonctionnement des marchés sont reprises par l'essentiel de la microéconomie d'après-guerre.

Sur ce socle, on assiste (les grandes universités américaines jouant ici le rôle principal) à une explosion de modèles qui explorent largement les marchés et les institutions imparfaites. Keynes est formalisé (pas encore cependant pour ce qui concerne ses thèses en finance). Les économistes analysent, à grand renfort de théorie des jeux et de contrôle optimal, une immense variété de situations d'imperfections de marché : les monopoles et la politique de concurrence, les biens publics et la politique des brevets, les externalités de pollution et la politique de l'environnement. L'analyse économique pénètre la finance, en reprenant le modèle de Bachelier oublié depuis des décennies. Se développe également, suivant Schumpeter, une économie de l'innovation, par essence dynamique. Dans tous ces développements, au centre de l'analyse des comportements et des mécanismes de coordination : la question de l'information, de son incomplétude et de son asymétrie.

L'apport de la seconde moitié du siècle dernier est aussi, à travers des débats souvent houleux, une clarification du cadre général et de la méthode de l'analyse économique, assortie – en ce domaine le débat reste très ouvert – d'un énoncé de ses limites et de ses conditions de validité.

La méthode de l'économie

Ce voyage dans l'histoire de la pensée illustre d'abord la grande diversité des questions abordées, ainsi que des hypothèses retenues par les économistes. Il existe cependant une unité profonde des discours économiques, qui tient moins à leur objet qu'à leur méthode. Une bonne compréhension de cette méthode est indispensable à qui veut saisir à la fois la puissance et les limites des théories, développer une capacité critique à leur égard et donc faire « un bon usage » de l'économie.

LE CADRE ANALYTIQUE COMMUN DE L'ÉCONOMIE

Il est composé d'un triptyque : acteurs rationnels, modes de coordination entre acteurs, institutions régulatrices.

Les acteurs rationnels sont soit individuels, soit collectifs : entreprises, groupes divers, par exemple les « classes sociales » chez les classiques, les « ménages » dans la macroéconomie, le « producteur ou le consommateur représentatif » dans un modèle d'équilibre général contemporain, les institutions. Les acteurs sont dotés d'un objectif et prennent des décisions qui, selon l'information dont ils disposent, devraient leur permettre d'atteindre cet objectif avec la probabilité maximale. C'est en ce sens qu'on les dit rationnels. On doit les considérer comme de purs automates. Leur objectif est stable, et donc, si l'on connaît leur environnement et les moyens dont ils disposent, on sait ce qu'ils vont faire. Bref, l'*Homo economicus*, individuel ou collectif, est un pur robot, il est prévisible et ne change pas de comportement si la connaissance qu'il a de son environnement ne change pas.

Les modes de coordination entre acteurs sont de deux types, depuis Coase : les marchés et les hiérarchies. Quant aux institutions, celles que nous considérons sont les institutions étatiques ou issues d'un accord entre un certain nombre d'acteurs économiques. Les ordres des médecins et des notaires, par exemple, font partie des institutions qui ont un rôle économique. C'est également le cas des mafias. Les institutions ont pour rôle, en fonction d'un objectif collectif à préciser, d'encadrer et

d'influencer les autres acteurs, par exemple pour pallier les imperfections des modes de coordination.

S'agissant des objectifs de l'État, si la naïveté fut longtemps de mise chez les économistes, elle n'est pas obligatoire. La gamme des comportements de l'État peut aller de l'hypothèse d'un État « bienveillant », cherchant honnêtement à atteindre un objectif collectif démocratiquement défini, à un État dont l'objectif principal est d'enrichir la famille du président et ses clients (cas encore fréquent) en profitant d'énormes imperfections de marché.

Tel est le cadre analytique commun dans lequel sont construits les modèles économiques, qu'ils soient écrits en langue naturelle ou mathématisés.

L

Un modèle est toujours construit pour analyser une question donnée, laquelle concerne un petit nombre d'acteurs, tout un pays ou le monde entier. Il n'existe pas de modèle économique général. Remarquons qu'il n'existe pas non plus de modèle unique dans les sciences de la matière (il y en a deux, la mécanique quantique et la relativité générale), davantage encore dans les sciences du vivant, pour ne rien dire des sciences sociales, de la psychologie, de l'histoire, des sciences politiques et même, en abusant du concept de modèle, des mathématiques et de la philosophie. La multiplicité des modèles n'est en rien propre à l'économie. Un modèle mathématiquement formalisé : 1) choisit les variables qui décrivent l'état du monde et des acteurs ; 2) formule les équations qui spécifient les comportements et les modes de coordination entre acteurs et les interventions éventuelles des institutions ; 3) résout le système d'équations, décrivant soit une situation d'équilibre si le modèle est statique, soit l'évolution dans le temps des variables d'état si le modèle est dynamique.

Un modèle tel que défini ci-dessus : ensemble de variables liées par des équations, n'explique rien. Il interdit. Tous les équilibres ou évolutions ne sont en effet pas possibles, compte tenu des comportements dont sont dotés les acteurs et de leurs modes de coordination. Mais de nombreux équilibres ou trajectoires restent possibles. Ils dépendent des valeurs qu'on va donner aux « paramètres » du modèle, qui sont des constantes. Il faut distinguer deux types de paramètres. Ceux qui décrivent l'environnement dans lequel évoluent les acteurs du modèle, que l'on peut en général observer et mesurer, et ceux qui caractérisent les comportements d'acteurs et les mécanismes de coordination, qui sont rarement directement observables. Ces derniers seront donc soit posés *a priori*, soit estimés économétriquement par la confrontation du modèle dans son ensemble à des bases de données censées décrire la « réalité ».

Un premier usage des modèles consiste à « jouer avec » afin d'explorer les possibles, en ayant seulement grossièrement fixé les paramètres d'environnement et en faisant varier les paramètres de comportement. C'est une utilisation heuristique des modèles : elle permet d'approfondir la compréhension des dynamiques et d'explorer des évolutions inattendues. C'est sans doute la phase de la recherche la plus agréable : on conçoit des théories saugrenues, qui seraient vraies si...

Ensuite, il faut prendre parti et élaborer, sur la base du modèle, une théorie « réaliste ». Une théorie précise les paramètres du modèle et donc réduit l'espace des possibles que décrit le modèle à un seul ou un petit nombre d'équilibres ou de trajectoires qui prétendent expliquer la réalité.

La validation d'un modèle : l'épreuve de la réalité

L'économie est confrontée à la question du rapport de ses modèles, et des théories qu'on en tire, à la réalité. Si elle est de nature dynamique, une théorie doit d'abord montrer qu'elle reproduit « correctement » le passé. Si elle est statique et décrit un équilibre, elle doit être capable de le faire dans de nombreux cas qui diffèrent par leurs paramètres : pays, entreprises, époques, etc. C'est la phase de calibration du modèle. On donne aux paramètres observables les valeurs constatées, et on estime, par des techniques économétriques, les valeurs des autres paramètres qui permettent au modèle de « reproduire au plus près » le passé ou de « refléter au mieux » des situations différentes.

Cependant, l'économie n'a pas la possibilité d'expérimenter, de recourir à des manipulations, comme la science physique. Dans une « manip » de physique, l'environnement des phénomènes que l'on veut analyser est maîtrisé et reproductible autant qu'on le souhaite. On peut donc faire varier, dans des expériences, les paramètres de l'environnement et mesurer le rôle de chacun sur les résultats. En sciences sociales et donc en économie, l'environnement est une donnée historique non reproductible. L'économie cherche donc à obtenir le même résultat que la multiplication des expériences en physique par des techniques économétriques de comparaison d'« expériences historiques » jugées similaires ou proches, et depuis peu sous forme de véritables tests sur des populations sélectionnées, comme dans les protocoles de certification des médicaments ¹⁰.

Nous n'entrerons pas ici dans une discussion épistémologique détaillée sur ce que la confrontation des modèles économiques aux bases de données disponibles — qui tiennent lieu de réalité — permet de dire de leur validité. Disons simplement que cette validité reste toujours controversée. En effet, un modèle économique ne parvient jamais à reproduire parfaitement la réalité passée, ou la diversité de la réalité dans des environnements différents. Ce qu'il décrit s'en approche, plus ou moins. Mais puisqu'on ne peut faire de manips, on ne sait jamais si l'écart entre le modèle et la réalité est dû à des hypothèses endogènes du modèle, qu'il faudrait donc rejeter (par exemple : les acteurs n'ont pas la rationalité, ou les marchés n'ont pas l'efficacité, qu'on leur a prêtée), ou si l'écart n'est dû qu'à une description insuffisamment précise de l'environnement, des paramètres exogènes qui le définissent. On ne peut donc pas ainsi éliminer à coup sûr, sans ambiguïté, une hypothèse endogène « erronée » : l'écart modèle-réalité est peut-être dû à une cause exogène non identifiée.

En conséquence, si deux économistes font des hypothèses différentes, par exemple d'efficacité des marchés, la confrontation avec la réalité des modèles construits à partir de ces hypothèses ne permet pas toujours d'en éliminer une, contrairement à ce que peut faire une expérience en physique ou même (c'est cependant moins assuré) en biologie. Par exemple, en France, l'Ademe (Agence de

l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a construit un scénario à long terme de « croissance verte » avec des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Comment évaluer ses effets sur l'emploi à dix ans ? Un modèle d'équilibre général calculable, qui fait l'hypothèse que les marchés du travail sont parfaits et qu'il n'y a pas de « chômage volontaire » (toutes celles et ceux qui veulent travailler trouvent du travail), montrera qu'à long terme l'effet sur l'emploi est nul. Les emplois de la croissance verte remplacent d'autres emplois, les investissements qu'elle exige se substituent aux autres, avec une possible variation des taux d'intérêt. En revanche, un modèle avec imperfections des marchés du travail montrera, quant à lui, que si on la finance par création monétaire et non par appel à l'épargne, une « croissance verte » peut créer des emplois. Il va naturellement sans dire qu'il s'agit de deux modèles calibrés sur le passé qui le reproduisent « assez bien », même si le premier, moins détaillé, le fait en général plus grossièrement. Les tests de la confrontation au passé ne permettent pas de trancher entre les deux thèses, fondées sur des appréciations différentes des imperfections de marché.

L,

Une fois « calibré », un modèle peut être utilisé en prospective. Il permet de simuler les dynamiques à venir des variables ou bien ce à quoi il faut s'attendre dans des environnements différents de ceux avec lesquels on a calibré le modèle. Un modèle dynamique fournit des projections, c'est-à-dire les trajectoires à venir des variables du modèle (population, PIB, inégalités de revenus ou de patrimoine, chômage, dette publique, dégradations de la nature, taux d'intérêt, cours de tel ou tel titre financier). Pour faire une projection, on fixe l'évolution prévisible des paramètres exogènes d'environnement, on laisse inchangés les paramètres endogènes de comportement, qui constituent la théorie et ont été calibrés sur le passé, et on calcule ainsi l'évolution des variables « si les paramètres qui déterminent les comportements, y compris les politiques des États, ne changent pas ». On peut calculer autant de « variantes de la projection centrale » qu'on le souhaite, en faisant varier certains paramètres.

Bons et mauvais usages de l'économie

L

La démarche qui va d'une « question » économique initiale à la mise en œuvre d'une « solution » se déploie en quatre temps. Le premier et le troisième relèvent de l'économie, le deuxième et le quatrième de la politique.

- 1. Analyse et prospective. Le premier temps est purement analytique : reformulation de la question initiale, construction d'un cadre analytique pour la traiter, construction du modèle et validation d'une théorie. On peut alors formuler des conjectures sur ce qui va se passer, « toutes choses égales par ailleurs », en particulier si les politiques des États restent inchangées ou évoluent, mais dans le prolongement des tendances passées.
- 2. *Choix de l'objectif collectif*. Si les projections des économistes ne *nous* conviennent pas, il faut décider quelle direction différente *nous* souhaitons prendre. Ce choix collectif relève d'un processus politique, fondé sur un système de valeur, lequel consiste toujours en une norme de jugement sur ce qu'est une société « juste ».
- 3. *Préconisation des politiques*. Que faire si nous voulons que les trajectoires économiques s'orientent dans une direction différente ? Les économistes instruisent le débat en étudiant avec leurs modèles des variantes de politiques économiques, afin de préconiser celles permettant d'atteindre les objectifs, sans oublier de préciser leurs effets « collatéraux ».
- 4. *Mise en œuvre des politiques*. Le dernier temps relève de nouveau de la politique. Il consiste à se demander si les préconisations de politique économique sont simplement politiquement possibles à mettre en œuvre.

Dans le temps 1, d'analyse et de projection, les économistes construisent et utilisent des modèles différents, car fondés sur des hypothèses différentes concernant les comportements d'acteurs et l'efficacité des marchés et des institutions. Des hypothèses parfois très différentes peuvent coexister en raison de la difficulté à les valider par confrontation à la réalité, puisqu'il n'y a pas d'expérimentation en économie, au sens des sciences de la nature. Que les économistes fassent des hypothèses différentes parce que difficilement vérifiables, hypothèses que l'on peut donc qualifier de « croyances », est ainsi la première cause de désaccord entre eux.

Par ailleurs et de façon inexcusable, beaucoup ne séparent pas l'analyse prospective (temps 1) des préconisations (temps 3) et laissent ainsi implicites les choix politiques (temps 2) qui orientent ces dernières.

Pour ce qui est de l'analyse (temps 1), les divergences entre économistes sont cependant souvent moins fortes que dans les débats politiques sur le « que faire ? ». Par exemple, sur la réalité d'un effet de serre anthropique, l'objectif climatique qu'il faut se donner et les moyens de l'atteindre (temps 1, 2 et 3), il existe une quasi-unanimité des économistes et des savants du climat. La vraie question est alors politique : puisque les individus « supposés savoir » disent ce qu'il faut faire pour atteindre les objectifs que le peuple souverain s'est donnés, pourquoi ne le fait-on pas (temps 4) ?

Répondons donc à Churchill, qui, rappelons-le, s'étonnait d'obtenir autant de réponses différentes qu'il y avait d'économistes interrogés, voire plus si Keynes était parmi eux. Pour tirer parti des avis divergents des économistes, Churchill aurait dû s'y prendre en deux temps. Percer d'abord à jour les objectifs politiques implicites de chacun, puis les interroger sur les hypothèses (croyances) qui fondent leurs préconisations. Ainsi, en fonction de ses propres objectifs et croyances de Premier ministre, Churchill aurait pu choisir la politique à adopter. Mais pour cela, il lui fallait être un peu économiste, au minimum comprendre comment ce savoir fonctionne et avoir bien identifié ses propres croyances, avoir donc une vision économiquement construite de la situation. En lui proposant deux réponses, Lord John Keynes, loin de faire preuve du snobisme de Bloomsbury, le mettait en réalité sur la voie d'un bon usage de l'économie : élucider d'abord les préférences politiques et les hypothèses fondamentales de chacun. On comprend alors que le même économiste, en modifiant les unes ou les autres, puisse proposer deux solutions.

En d'autres termes, quand un économiste dit : voici la « bonne » politique, la « bonne » tactique, la « bonne » stratégie, il faut toujours se et lui demander : « Quelle est la norme et quels sont les effets sur chacun ? », ou plus simplement : « Bonne pour qui ? » La réponse est facile, mais rarement explicite, quand la prescription s'adresse à une entreprise (sous réserve cependant de l'avoir définie : qu'est-ce que l'« entreprise » ? Ses actionnaires ? Ses dirigeants ? Ses « parties prenantes » ? Les trois ? Comment alors pondérer les intérêts ?).

C'est quand l'économiste prescrit au prince qu'il faut être particulièrement vigilant et exigeant : « C'est bon, dites-vous, mais que veut dire "bon" et pour qui exactement ? »

Quant à la « bonne » économie, c'est celle qui formule des préconisations après avoir été parfaitement claire sur le critère de jugement, c'est-à-dire l'objectif collectif, et sur les hypothèses

fondamentales de son modèle.

Tels sont selon moi le cadre analytique, la démarche et le « bon usage » de l'économie. Avant d'en proposer un exemple, faisons quelques remarques encore sur des questions controversées, y compris au sein même de la profession.

Vraies questions et faux débats

U

Il n'existe qu'une seule économie, et non pas une économie « classique », une « marxiste », une « néoclassique », une « keynésienne », etc. Ces « écoles » ont toutes adopté le cadre analytique d'ensemble que nous avons décrit. Elles diffèrent certes largement par leurs choix de questions pertinentes, de modèles et de spécifications de modèles. Cependant l'unité de la méthode n'est pas remise en cause par cette diversité. Rappelons quelques exemples de la variété des questions : la croissance et la répartition de la production entre trois grandes classes chez les classiques, Marx compris ; les interactions entre individus indépendants et maximisateurs dans la théorie néoclassique ; les dynamiques de court terme des revenus de grandes masses d'individus dans la macroéconomie keynésienne. Ces questions sont traitées par des modèles qui restent dans le cadre commun : acteurs rationnels – mécanismes de coordination – institutions. Ils diffèrent par les choix concernant les acteurs, leurs objectifs et comportements, la qualité des mécanismes de coordination (les libéraux se caractérisent en ceci qu'ils « croient » que les marchés sont presque toujours très supérieurs aux plans), les objectifs et moyens d'action de l'État. Une seule économie donc, avec des choix différents de questions, de modèles et de paramètres endogènes des modèles. Le savoir économique élaboré depuis les classiques (et leurs quelques précurseurs mercantilistes et physiocrates, dont nous n'avons pas parlé) est donc un vaste ensemble de modèles dont nous avons indiqué les traits communs. Ces modèles sont tous partiels, différents ; ils ne traitent jamais exactement la même question ; ils sont plus ou moins simples, plus ou moins « validés ». Si bien qu'il est loisible de considérer l'économie comme une grande « boîte à outils », en premier lieu pour l'économiste lui-même, qui puise dans cette diversité pour élaborer de nouveaux modèles.

Il est parfaitement vain de critiquer l'économie au nom du caractère « simpliste » tant de l'*Homo economicus* que de la description des marchés ou des institutions. Ce sont certes des caricatures mais elles sont nécessaires : ce genre de simplifications fonde la possibilité même de l'économie, comme de tout savoir. La question pertinente est : sur la base de tels modèles, ultrasimplifiés comme tout modèle — ceux de la physique ne le sont-ils pas ? —, parvient-on à dire quelque chose de non trivial et de « vrai » sur la répartition des richesses dans les sociétés capitalistes ? Parvient-on à des conjectures vérifiables et vérifiées ?

Il serait cependant hautement souhaitable que les économistes expérimentent d'autres modèles d'*Homo economicus* que leur modèle préféré aujourd'hui : le maximisateur de surplus, bien informé et calculant très vite. À partir de discussions approfondies avec des psychanalystes par exemple, pourrait émerger un modèle d'*Homo freudo-economicus* (doté d'un ça, d'un moi et d'un surmoi), dont le « comportement économique » serait en rapport direct avec son « économie libidinale ». Il serait sans doute plus difficile à mathématiser, mais pourrait être d'abord formulé et expérimenté en langue naturelle ¹¹. N'oublions jamais que dans la construction d'un modèle, il faut passer le « rasoir d'Occam » : plus c'est simple, mieux c'est.

«T

L'économie est un savoir qui ne porte que sur un aspect, certes important, des comportements et des rapports dans les sociétés où règnent la propriété privée, les marchandises et les monnaies. Les régularités que formalisent ses modèles, les « lois » économiques si l'on veut, ainsi que les conjectures qu'on en tire ne sont valides que « toutes choses égales par ailleurs ». Si, en raison d'évolutions ou de ruptures — qu'analyseraient l'anthropologie, la sociologie, la science politique ou la psychologie —, les comportements, le fonctionnement des coordinations et les actions des institutions changeaient, alors les dynamiques économiques changeraient aussi. La possibilité même d'un savoir nommé « économie », distinct et autonome du reste des discours sur les sociétés humaines, suppose que « les choses par ailleurs » restent « égales » et ne changent pas (idéalement), ou du moins ne changent que lentement.

Ι

Pour certains économistes, comportements et modes de coordination économiques sont anthropologiquement constants et fort peu influencés par le reste (autrement dit le fellah de la vallée du Nil sous Ramsès II et le trader de Wall Street en 2008 se comporteraient de la même façon), et les

marchés sont toujours supérieurs aux hiérarchies, sauf cas particuliers d'imperfections de marché rares, bien identifiées et universelles. Quant aux institutions, on saurait exactement ce qu'elles doivent faire, et cela n'aurait pas varié depuis les Assyriens. Dans ce cadre d'hypothèses, on croit pouvoir établir des « lois générales » de l'économie, valables en tout temps et en tout lieu ¹².

En réalité, les dynamiques qu'analyse l'économie sont profondément enchâssées dans la société. Ce qu'elle modélise est déterminé par les mouvements profonds d'une société et ne résulte pas d'une « nature humaine » éternelle. Heureusement, ces mouvements sont lents et peuvent sur certaines périodes justifier l'hypothèse d'un enchâssement stable ou du moins prévisible, ce qui autorise l'économie. L'hypothèse « toutes choses égales par ailleurs » n'est cependant admissible que pour certaines périodes et spécifique à certains lieux. Il n'existe donc pas de lois économiques générales, qui seraient vraies en tout temps et en tout lieu. Il n'existe que des modèles, qui rendent compte de la diversité des dynamiques, en fonction des valeurs que prennent « les choses qui restent égales par ailleurs » de l'environnement sociétal et institutionnel. J'insiste : il faut distinguer les modèles, qui fournissent un cadre d'analyse où les dynamiques sont contraintes, mais potentiellement multiples, des théories économiques, qui spécifient les variables exogènes et endogènes du modèle, les « choses égales par ailleurs », et en tirent des lois d'évolution qui ne sont vraies que dans certains territoires ou ensembles de territoires, et tant que la politique économique reste la même. Nous verrons au chapitre III (« Globalisations et inégalités ») qu'il n'existe pas de lois générales de l'évolution des inégalités. Il n'existe pas davantage de « loi de baisse tendancielle du taux de profit », comme le soutient Marx, car cette « loi », même tendancielle et n'excluant donc pas de fortes fluctuations autour de la tendance, est contredite par la réalité sur de très longues périodes.

U

Avec la modélisation des imperfections de marché liées à l'information, le cadre analytique de l'économie est aujourd'hui d'une telle souplesse que l'on peut modéliser n'importe quelle idée de dynamique économique, n'importe quelle chaîne de causalité. Donnez-moi votre idée, si saugrenue soit-elle en apparence, par exemple : le meilleur moyen de sauver la planète est de laisser les riches s'enrichir encore plus vite, ou : c'est d'ouvrir totalement les frontières aux migrations, ou encore : l'intérêt de la France est de sortir de l'euro, de laisser plonger sa monnaie et de devenir protectionniste. En truffant un modèle de suffisamment d'imperfections de marché et d'institutions malveillantes, je peux en construire un qui possède, parmi ses trajectoires possibles, votre idée initiale. Mais ce modèle économique, comme tous les autres, ne démontre strictement rien par luimême et certainement pas la validité de votre idée. Il ne donne que les conséquences logiques des hypothèses, supposées stables (toutes choses égales...), une fois que les paramètres ont été spécifiés, en l'occurrence l'intensité des imperfections de marché. Je souligne encore une fois cette différence entre un modèle, qui ne fait qu'interdire, et une théorie qu'on en tire, qui, elle, affirme.

Les mathématiques sont désormais indispensables à l'économie, mais elles ne dispensent pas d'exprimer les idées économiques en langue naturelle. En économie, la mathématisation n'a pas la même fonction qu'en physique. Les mathématiques sont indissociables de la physique moderne, et l'on peut dire, avec Jean-Marc Lévy-Leblond, que la physique ne fait théorie que de ce qui, dans le monde de la matière, est mathématisable. En physique, les mathématiques permettent ainsi des découvertes – l'exemple récent le plus célèbre est le boson de Higgs : issu d'une équation, on le traque et on le trouve plus de quarante ans après. Ce n'est pas le cas en économie.

Les mathématiques interviennent en économie de trois façons : 1) elles sont une forme d'écriture des théories ; 2) elles permettent de construire de gros modèles informatiques de simulation, destinés à fournir des prévisions et à informer les décisions des institutions ; 3) elles permettent, grâce aux techniques de l'économétrie, de confronter les modèles à la « réalité », c'est-à-dire à des bases de données elles-mêmes construites sur la base des modèles théoriques.

Les mathématiques permettent d'abord d'écrire les modèles et les théories sous une forme, certes réductrice par rapport à la langue naturelle, mais transmissible sans ambiguïté et soumise à des contrôles logiques de cohérence interne. On a dit que ces modèles pouvaient être utilisés — phase la plus amusante du travail de recherche — de manière heuristique pour décrire une grande quantité d'avenirs possibles et tester les effets de modifications de certains paramètres auxquels on ne songe pas spontanément. Cette multiplication des « variantes » n'est possible que grâce à la mathématisation. Cependant « jouer » ainsi avec les modèles engendre-t-il à proprement parler, comme en physique, des « inventions » économiques ? Aux économistes de répondre : comment naissent leurs idées ? Quant à moi, je pense qu'en économie les mathématiques ne sont qu'une aide, puissante, à la formalisation d'idées qui naissent et se développent en langue naturelle et peuvent toujours s'exprimer clairement de même.

Les mathématiques permettent ensuite de construire de grands modèles informatiques de simulation. Ce sont des « maquettes » d'un aspect de la réalité économique beaucoup plus détaillées, complexes mais aussi réalistes que les modèles théoriques. Il existe une grande diversité de tels grands modèles de simulation, allant des modèles macroéconomiques keynésiens ou classiques de simulation des effets à court et à long terme des politiques monétaires et budgétaires, aux modèles d'interaction économie-climat à très long terme. En passant par de nombreux modèles sectoriels et même spatiaux, tels que les modèles urbains dits LUTI (*Land Use Transportation Interaction*) d'interaction entre les infrastructures de transports et les politiques d'urbanisme. Dans ces grands modèles informatiques sont intégrés de multiples sous-modèles théoriques du premier type, qui y définissent les algorithmes de la simulation.

Cependant, je le répète, contrairement à la physique, dont on ne peut rien dire ou presque sans les mathématiques, toute analyse économique peut toujours s'exprimer, y compris dans ses nuances et détails, en langue naturelle, simplement augmentée de quelques schémas logiques, équations élémentaires du niveau du baccalauréat, courbes et tableaux de chiffres — ce que nous ferons ici même.

Aujourd'hui, des trois usages des mathématiques en économie, le premier : la modélisation théorique pure, et le dernier : l'économétrie qui se déchaîne avec le déferlement des « mégadonnées », sont beaucoup plus estimés par l'Académie que les gros modèles de simulation. Ces derniers sont en effet accusés d'être des « boîtes noires » truffées d'hypothèses ad hoc, à qui l'on peut faire dire n'importe quoi. On rétorquera qu'on peut aussi faire dire n'importe quoi à un modèle théorique. De plus, les calculs d'un modèle de simulation sont aisément traçables : on peut remonter des effets aux causes et exécuter de nombreuses variantes qui illustrent les relations des causes aux effets. On peut ainsi traiter les résultats d'un grand nombre de simulations par des tests statistiques pour repérer des régularités, ce qui est l'esprit même de la simulation. Enfin, les récuser ainsi, c'est mal comprendre l'usage de ces modèles, qui est double. Premièrement, ils organisent le débat entre experts. Ainsi des modèles macroéconomiques déjà évoqués qui tentent d'évaluer les effets sur l'emploi d'une croissance plus « verte », ou encore les modèles économie-climat, dont les résultats sont résumés régulièrement par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Deuxièmement, ils fournissent des « chiffres » réputés plus réalistes que les ordres de grandeur fournis par un simple calibrage grossier des modèles théoriques. Or les institutions ont besoin de chiffres pour évaluer et décider 13. Ces modèles, malgré leurs limites et le discrédit académique que ces dernières engendrent, pèsent en vérité certainement bien plus dans le débat public et les décisions politiques que les modèles théoriques et les analyses économétriques qui se perdent dans les impasses de la poule et de l'œuf, autrement dit de la causalité.

Or les économistes passent aujourd'hui énormément de temps à élaborer des modèles théoriques sophistiqués, mais très peu réalistes, ou à tenter de « faire parler » des masses de données dont le « bruit » même habilement filtré reste incompréhensible. Ils le font au détriment de l'usage de modèles de simulation et surtout de l'expression des thèses économiques et de leur transmission en langue naturelle au grand public et même aux « élites ». Keynes l'affirmait déjà, et les choses n'ont fait que s'aggraver depuis : « Trop de récentes "économies mathématiques" ne sont que pures spéculations ; aussi imprécises que leurs hypothèses initiales, elles permettent aux auteurs d'oublier dans le dédale des symboles vains et prétentieux les complexités et les interdépendances du monde réel ¹⁴. » Keynes, lui-même très bon mathématicien, critique ici moins l'usage des mathématiques en tant que telles que l'irréalisme et l'ésotérisme des modèles. Toutefois, la prudence ne conseilleraitelle pas de garder à l'esprit ce conseil de Keynes ?

\boldsymbol{C}

L'expérience au sens de la physique n'existant pas en économie, deux théories construites sur des modèles dont les hypothèses diffèrent peuvent coexister durablement sans que l'épreuve de la réalité permette d'en éliminer une. Il existe cependant un critère d'évaluation de la qualité des modèles économiques : un « bon » modèle est celui qui, s'appuyant sur l'analyse des dynamiques passées qu'il

parvient à expliquer de manière « convaincante » — ce n'est pas le plus difficile, et plusieurs y parviennent avec une approximation satisfaisante —, est capable de prévoir avec précision les dynamiques futures (si les actions des États ne sont pas réorientées). Par conséquent, le seul critère de jugement pratique d'une théorie économique est sa capacité prédictive. Or elle n'est vérifiable qu'*a posteriori*. La théorie était « juste » parce qu'elle a produit des prévisions avérées. Le critère est du même type en météorologie et en médecine, deux savoirs dont l'économie est épistémologiquement très proche. Il est donc vain d'exiger de l'économie les critères de scientificité de la physique. Chaque savoir produit ses propres critères.

Ι

Les difficultés épistémologiques qui résultent du « toutes choses égales par ailleurs » sont communes à tous les savoirs sur la société. La tendance naturelle est alors d'« internaliser », d'inclure dans le champ de sa modélisation les phénomènes qui viennent d'ailleurs et qu'il fallait supposer stables. Leur dynamique devient ainsi « endogène » et non plus « exogène » à l'économie dont le champ s'étend. Cette tendance pousse l'économie à l'« impérialisme » en sciences sociales et humaines ¹⁵. Ces dernières années, on a pu parler de « colonisation » des sciences politiques, avec l'extension des analyses économiques : de la démocratie, des choix électoraux, des décisions de toutes sortes de l'État. Désormais, une large part des sciences politiques se déploie sous le paradigme de la « théorie de l'action rationnelle » (*Rational Action Theory*). Forte influence, également, de la méthode économique en psychologie, avec l'« économie cognitive et comportementale », qui procède par observation des comportements dans des protocoles expérimentaux reproduisant les situations économiques. Mais aussi en sociologie, avec les *freakonomics* ¹⁶. L'économie prétend ainsi devenir la « science générale du comportement rationnel humain ¹⁷ ».

\mathbf{D}

Les principales difficultés théoriques de l'analyse économique me semblent être aujourd'hui les suivantes. Comment modéliser les anticipations des acteurs en information imparfaite et leur caractère en partie autovalidant ? Une question essentielle en finance, mais en réalité très générale. Comment tenir compte du caractère performatif du discours économique sur la réalité ? Ce sont des questions dont la formalisation est fort difficile.

Ma conviction est que l'on pourrait obtenir plus de réalisme dans les modèles théoriques en changeant de mathématiques : par exemple, en privilégiant des modèles, toujours simples et donc théoriques, mais de simulation plutôt que d'optimisation. Modèles basés sur des comportements plus complexes des agents et de leurs interactions, que l'on appelle *agent based models* et qui se

rapprochent des modèles de simulation des sciences de l'ingénieur, en dynamique des fluides ou comportement des matériaux. Ainsi, une combinaison des expériences d'économie cognitive, qui permettent de décrire des comportements de prise de risque plus complexes, avec un modèle de simulation *agent based* pourrait produire une meilleure compréhension des marchés financiers et des krachs.

Conclusions

Après avoir donné au lecteur les moyens de juger par lui-même d'un « bon usage » de l'économie, j'illustrerai dans ce livre l'ensemble des quatre temps de la démarche décrite ci-dessus. Dans les trois chapitres suivants, qui concernent le temps 1, analytique et prospectif, l'ordre des questions traitées n'est pas quelconque, on l'a dit en commençant. On enchaîne : 1) les mouvements profonds de la démographie humaine confrontée à la nature, 2) la répartition des emplois par la dynamique de globalisation des firmes et 3) l'instabilité de la finance globale. Je propose des modélisations de ces questions, j'en tire des théories et je me livre à des projections. Dans les trois cas, je prévois que la poursuite des tendances actuelles, sans changements de politique, conduira certes à un accroissement des inégalités de revenus – une thèse que, s'agissant de la globalisation des firmes, j'ai soutenue dès 1996 et qui est désormais partagée par beaucoup – mais surtout à une croissance du nombre des hommes inutiles, menacés d'être bientôt perçus comme des hommes « en trop ».

CHAPITRE II

L'adieu à Malthus

En économie, partir de la démographie est indispensable, c'est la grande leçon d'Alfred Sauvy. Si, comme je le soutiens, il existe aujourd'hui un nombre croissant d'hommes superflus, sans activité, inutiles, n'est-ce pas avant tout parce que nous sommes, compte tenu de nos techniques, trop nombreux pour les ressources de la planète ? Claude Lévi-Strauss le pensait à la fin de sa vie¹. C'est ce sur quoi nous alerte Jared Diamond : notre civilisation serait menacée d'« effondrement » par la surexploitation de la nature, comme en auraient été victimes les habitants de l'île de Pâques².

Le triangle population-nature-technique est le cadre analytique du modèle et des thèses de Thomas Malthus, publiés en 1798³. Je commencerai donc par les rappeler. S'agissant du monde actuel, nous verrons que la question de la « transition démographique » est cruciale. Elle est en cours : la population mondiale va culminer au tournant du siècle autour de 10 milliards d'hommes, pour ensuite décroître. Depuis Malthus, notre horizon était une croissance démographique et économique exponentielle sur une planète finie. Cet horizon basculera avant la fin du siècle vers celui d'une décroissance démographique, avec des capacités techniques décuplées et aujourd'hui inimaginables : l'humanité connaîtra alors la seconde grande révolution anthropologique évoquée en introduction.

Toutefois, auparavant, si les politiques ne changent pas, le nombre d'hommes « en trop » devrait exploser. Nous allons voir pourquoi. L'exploitation « soutenable » de la nature est donc moins un enjeu d'« équité intergénérationnelle » qu'un enjeu interne aux générations actuelles. Et, compte tenu de l'inertie des dynamiques naturelles, techniques et économiques en cause, ce que sera la situation à la fin du siècle se jouera pour l'essentiel dans les trente prochaines années.

« Notre mère, la Terre »

Le travail et la terre, et non le travail seul, sont la source de toutes les valeurs d'usage, disait Marx 4 en substance dans un texte polémique de 1875 : la *Critique du programme de Gotha* 5. Tout ce que l'homme produit pour sa subsistance et l'amélioration de ses conditions de vie vient en effet de son travail collectif appliqué à la nature, qui lui fournit nourriture, énergie, matériaux et une vaste gamme de « services environnementaux », en particulier des services de recyclage de ses déchets. Cette thèse manifeste que Marx est bien un économiste « classique » : pour les fondateurs de l'économie politique, Smith, Ricardo et Malthus, avec le capital et le travail, la terre est l'un des trois « facteurs de production ». Elle se caractérise par des « rendements décroissants ». À leurs yeux, malgré les possibilités du progrès technique qu'ils n'ignoraient pas totalement, la production agricole ne peut augmenter que par la mise en culture de nouvelles terres de moins en moins fertiles, sur lesquelles les coûts de production augmentent. Malthus poussa au bout ce raisonnement : la terre pose une limite infranchissable à l'augmentation du nombre des hommes. La régulation démographique de l'humanité s'opère en conséquence par les famines et les épidémies, qu'elles favorisent.

Les deux derniers siècles n'ont pas donné raison à Malthus sur ce point. Cependant, l'idée que notre exploitation de la nature a désormais franchi des limites dangereuses pour l'avenir de nos enfants et des générations suivantes convainc désormais un nombre croissant d'individus. L'implacable prédiction malthusienne plane à nouveau sur le monde. Pour beaucoup, une grande « transition écologique » s'impose, un bouleversement de nos modes de consommation et de production entraînant une profonde transformation politique, sociale, culturelle.

Voyons comment, sous la forme d'une libre interprétation du modèle initial de Malthus, on peut analyser cette question puis spécifier les paramètres du modèle pour l'époque actuelle et formuler quelques thèses et conjectures. Puisqu'il s'agit de notre premier modèle, l'exposé sera très didactique afin d'illustrer pas à pas la démarche de l'économie décrite dans le premier chapitre : formulation de la question, définition d'un cadre analytique, construction d'un modèle, spécification du modèle et formulation de thèses, prévisions. Le lecteur qui goûte peu la formalisation, bien qu'elle soit ici



Le modèle de Malthus

L

Si nous nous soucions des générations futures, est-il vrai que nous ayons déjà franchi les limites que nous impose le capital naturel ? Remarquons que la norme de jugement est donnée dans la question : se soucier ou pas des générations futures. Le temps 2 de la démarche, politique (se donner un objectif collectif), est donc supposé acquis : nous savons ce que nous voulons. Nous pourrions en conséquence enchaîner le temps 1 (la construction du modèle, sa spécification et les prévisions qu'on en déduit) avec le temps 3 de préconisation de « solutions ». Mais il nous faudra auparavant avoir quelque peu précisé l'objectif. Que veut dire en effet « se soucier des générations futures » ? Est-ce bien là l'enjeu principal ? N'est-ce pas déjà une question essentielle pour les générations actuelles ?

L

Nous ne considérerons que deux « acteurs » : la population humaine, prise dans son ensemble, et la nature. La nature n'est certes pas un acteur conscient, mais elle est soumise à des lois qui en rendent les manifestations prévisibles. Tout comme l'acteur « population », qui dans le modèle est autant un automate que la nature, à ceci près que la population peut agir sur elle-même et par conséquent changer de comportement collectif si besoin.

Ces deux acteurs entrant en interaction pour produire des biens et des services destinés à satisfaire les besoins et les désirs de consommation de la population, il s'agit bien d'un modèle économique, dont le cadre analytique est très simple, les « institutions » étant simplement incluses dans l'acteur « population » dont elles constituent le « capital social ».

Pour construire un modèle dans ce cadre analytique, il faut préciser les variables, en distinguant les variables de stock et de flux, qui caractérisent les acteurs, leurs comportements et leurs interactions (figure 2.1). Je nommerai désormais la nature : « capital naturel », sans entrer ici dans une discussion sur la pertinence de ce concept⁶. Il est constitué de stocks de « ressources » dont le travail tire des flux utiles à l'homme. On distingue, en raison de leurs dynamiques propres qui diffèrent, deux types de ressources naturelles : « épuisables » et « renouvelables ». Les ressources épuisables sont constituées des gisements de substances minérales et de carbone fossile. Les gisements sont des amas présentant des concentrations exceptionnelles des substances utiles qui existent de façon très dispersée dans toute la croûte terrestre. Ils sont le produit d'une activité géologique permanente. À l'échelle des temps géologiques, les gisements sont donc renouvelables. Ils ne le sont évidemment pas à l'échelle humaine. Les ressources naturelles renouvelables sont constituées d'écosystèmes vivants ou de cycles d'énergie et de matière sur lesquels l'activité humaine prélève des flux de substances utiles ou d'énergie. Ces écosystèmes fournissent aussi des services de recyclage ; il s'agit des sols, des forêts, des marécages, des eaux douces et des océans, de l'atmosphère. La caractéristique fondamentale des ressources renouvelables est qu'elles ont la capacité de se régénérer à échelle de temps humaine. Le flux de production d'un élément donné du capital naturel est fonction du stock de ressources concerné ainsi que du stock de capital humain, technique et social grâce auquel on l'exploite.

Le capital humain est constitué de la population et de ce qu'elle sait faire (ses connaissances); le capital technique, lui, est constitué des machines et des infrastructures, de tout ce que l'homme a produit dans le passé pour amplifier la capacité productive de son travail actuel; le capital social est constitué d'un ensemble d'institutions et de règles, plus ou moins favorables à la coordination et à la coopération entre les hommes. Pour simplifier, je désignerai par « capital humain » l'ensemble des capacités productives d'origine humaine — par opposition à naturelle —, sachant qu'il comprend donc aussi du travail accumulé sous forme de savoirs, machines et institutions. Le stock de capital humain produit un flux de « travail » qui, appliqué au capital naturel, engendre un flux de « production de biens et de services ».

Les deux formes de capital naturel réagissent différemment à l'application du travail humain. S'agissant des stocks de ressources épuisables, par définition ils s'épuisent quand on les exploite. La signification exacte de l'épuisement n'est cependant pas, on y reviendra, la pure et simple disparition d'un stock fini. L'épuisement d'un stock de ressources signifie que pour continuer de produire les mêmes flux de biens et services, on est contraint de se tourner vers d'autres stocks de ressources, épuisables ou renouvelables, plus coûteux à exploiter, c'est-à-dire demandant plus de travail pour obtenir le même flux de production⁷. La productivité de l'exploitation des ressources épuisables décroît au fur et à mesure qu'on les exploite.

Quant aux ressources renouvelables, elles connaissent aussi des rendements décroissants. C'est l'hypothèse centrale de la thèse de Malthus. En effet, pour nourrir une population donnée, on met d'abord en culture les terres les plus fertiles. S'il faut augmenter la production pour nourrir une

population croissante, on exploite des terres moins fertiles et, par conséquent, le rendement moyen du capital « terre » diminue. Les ressources renouvelables ont une autre caractéristique productive essentielle, non explicitement prise en compte dans les modèles classiques : elles présentent des taux de prélèvement, ou d'absorption et de traitement des rejets polluants, « maximum soutenables ». Leur flux productif optimum est en effet limité par leur dynamique naturelle de régénération. Si on dépasse les prélèvements ou les rejets polluants maximum soutenables, le stock de ressources lui-même est entamé et peut disparaître dans une dynamique non linéaire ⁸. La destruction des sols en est l'un des exemples les plus dramatiques. Il faut des milliers d'années pour que se constitue, à partir des roches, un sol fertile, un écosystème si complexe qu'il nous est encore largement inconnu. Il suffit pourtant de quelques années de surexploitation ou de pollution pour le détruire.

La partie de notre modèle concernant la production peut donc être résumée de la manière suivante. Deux stocks : le capital naturel, au sein duquel on peut distinguer l'épuisable et le renouvelable ; le capital humain, engendrant un flux de travail qui, appliqué au capital naturel, engendre un flux de biens et services, la « production ». La productivité du capital naturel épuisable décroît au fur et à mesure de l'exploitation ; de même celle du capital naturel renouvelable, au fur et à mesure qu'on met en exploitation des écosystèmes moins naturellement productifs. Enfin, les flux de commodités et de services de recyclage issus du capital naturel renouvelable sont limités par des taux de prélèvement et d'absorption de déchets maximum soutenables, et si ces seuils sont dépassés le stock de capital peut s'effondrer.

La consommation d'une population donnée peut, quant à elle, s'écrire comme le produit de son nombre et de sa consommation moyenne par tête : consommation = consommation par tête × population.

Aux variations de stocks de produits et aux pertes près, la population ne peut consommer que ce qu'elle a produit. On a donc une inéquation, que l'on peut si l'on veut appeler l'« inéquation de Malthus » :

$consommation \leq production$

La consommation est au mieux égale à la production.

À droite de l'inéquation, la production est décrite par un modèle d'articulation capital humain – capital naturel, autrement dit homme-nature, et à gauche la consommation est décrite par un modèle écodémographique. La caractérisation de la dynamique de ces deux modèles et de leur articulation est résumée dans la figure 2.1.

Commençons par le premier sous-modèle, à droite : capital humain — capital naturel. Quelle est tout d'abord la dynamique du stock de capital humain ? Rappelons qu'on rassemble ici sous ce nom le capital humain *stricto sensu* (une population dotée de connaissances), le capital technique accumulé (les machines) et le capital social. Le capital humain augmente d'abord au rythme *g* de la croissance démographique. Mais aussi en raison du progrès technique qui s'inscrit dans des machines et résulte d'un « investissement », d'un détournement d'une partie des flux produits de la consommation immédiate vers la recherche scientifique et la construction de machines. (Nous n'entrerons pas ici

dans un sous-modèle de choix d'investissement collectif.) Nous considérerons un progrès technique « exogène » et engendrant une augmentation supplémentaire, au taux t, du stock de capital humain. C'est la dimension « qualitative » de la croissance du capital humain : grâce au progrès technique, le travail produit par le capital humain est de plus en plus efficace dans sa combinaison avec le capital naturel. Le stock de capital humain croît donc au taux (g + t) et produit un flux de « travail » proportionnel au stock, qui croît donc lui aussi au taux (g + t).

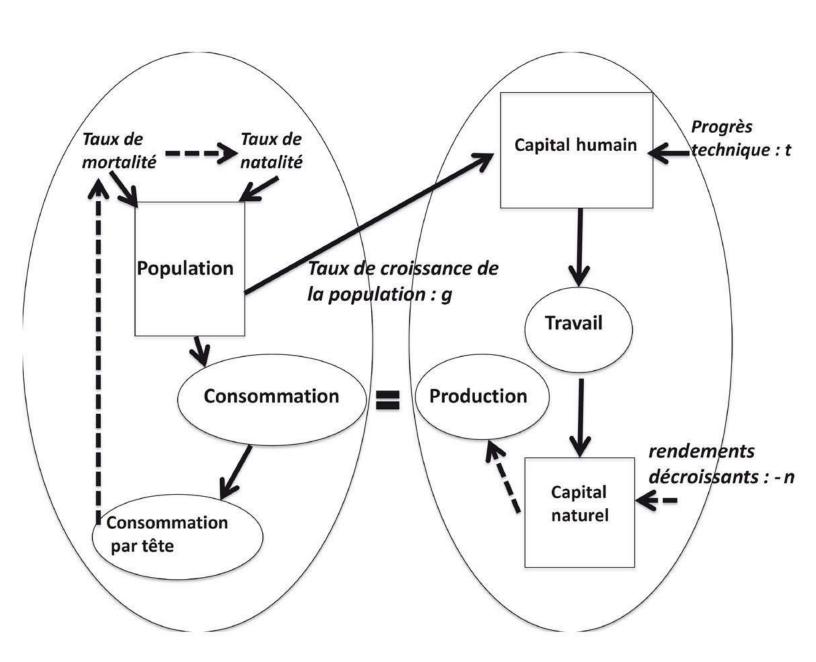


Figure 2.1. Le modèle de Malthus.

En carré, les variables de stock : population, capital naturel et humain ; en ellipse, les variables de flux : consommation et consommation par tête, travail et production ; en italique, les paramètres exogènes : le taux de progrès technique t et le taux de rendement décroissant du capital naturel -n, et les paramètres endogènes : les taux de mortalité et de natalité et le taux de croissance de la population g. Les relations entre les variables sont indiquées par des flèches. Les relations non linéaires, celles où les effets ne sont pas simplement proportionnels aux causes, avec des phénomènes de seuil ou des effets de retard, sont en ligne pointillée - elles sont essentielles dans la dynamique du modèle.

Tournons-nous vers le capital naturel. Nous avons posé que le capital naturel épuisable comme le renouvelable connaissent des rendements décroissants. Cela veut dire que la production de biens et services qui résulte de l'application du flux de travail au capital naturel croît certes avec celui-ci, mais pas aussi rapidement. Ainsi, si le flux de travail issu du capital humain croît au taux (g + t), la production qui en résulte ne croît qu'au taux : (g + t - n). Cela est vrai tant que le capital naturel renouvelable est exploité en deçà du prélèvement maximum soutenable. Si on dépasse ce seuil, le stock lui-même est réduit. Cela peut s'exprimer par une valeur n qui augmente brusquement quand on passe le seuil, engendrant une baisse de la production malgré l'augmentation du flux de travail.

De l'autre côté de l'équation, à gauche, nous avons le sous-modèle articulant l'économie (la consommation par tête) à la démographie (la population). La population croît ou décroît au taux g en fonction de la différence entre le taux de natalité τn (nombre de naissances dans l'année pour 1 000 individus), qui dépend directement du taux de fertilité des femmes (nombre d'enfants moyen par femme), et le taux de mortalité τm (nombre de décès dans l'année pour 1 000 individus), largement déterminé, depuis la nuit des temps et encore à l'époque de Malthus, par la mortalité infantile.

La consommation par tête est la variable d'ajustement : elle est égale, nécessairement, à la production disponible divisée par la population. Tant que la combinaison capital humain — capital naturel autorise la production à croître plus vite que la population, la consommation par tête croît. Il faut donc spécifier l'effet en retour de la croissance de la consommation par tête sur les taux de natalité et de mortalité et donc sur le taux de croissance g de la population. Tout d'abord, si la consommation par tête descend en dessous d'un certain seuil, le seuil de survie, que j'appellerai C_0 , la famine et les épidémies qui l'accompagnent provoquent une rapide réduction de la population : g devient négatif par forte augmentation de tm, le taux de mortalité.

L'effet inverse de l'augmentation durable de la consommation par tête sur la croissance de la population est plus complexe et sera précisé ci-dessous en temps utile par un modèle de « transition démographique », lequel deviendra donc un sous-modèle de notre modèle écodémographique. Décrivons-en ici l'essentiel. Rappelons d'abord que dans toutes les sociétés du passé, et encore il y a quelques décennies dans les pays les plus pauvres, le taux moyen de fertilité des femmes tournait autour de sept enfants. Très schématiquement, le modèle de transition démographique pose que, quand le taux de mortalité τm s'abaisse durablement, sous l'effet d'une augmentation continue de la consommation par tête qui engendre une alimentation et une santé meilleures, alors le taux de natalité τm finit par baisser aussi, mais avec retard. Une forte baisse initiale du taux de mortalité modifie, en trois ou quatre générations, le taux moyen de fertilité des femmes et le fait évoluer du taux immémorial de sept enfants vers deux, le taux qui assure le simple renouvellement des générations, et parfois même en dessous, ce qui engendre une baisse de la population. En bref, sous l'effet d'une augmentation continue et régulière de la consommation par tête, la population, après une phase d'« explosion démographique », se stabilise, voire décroît.

Tel est donc notre modèle. Remarquons bien, en référence au chapitre précédent, qu'à ce stade, ce modèle ne prouve rien. Toutes les dynamiques n'y sont certes pas possibles, sinon le modèle ne

servirait à rien. En effet, j'ai spécifié des comportements et des interactions qui contraignent les dynamiques possibles. Par exemple, il n'y a pas d'augmentation « naturelle » de la productivité du capital naturel : toute augmentation de la production de biens et de services ne peut venir que d'une croissance du capital humain (au sens large que nous avons retenu) ; on ne peut avoir en même temps une réduction continue de la consommation par tête et une augmentation continue de la population ; si la consommation par tête augmente régulièrement pendant des décennies, on a d'abord une augmentation du rythme de croissance démographique pour les premières générations qui s'élèvent au-dessus de la consommation par tête de subsistance C_0 , puis la croissance démographique ralentit et finit par s'annuler (c'est le sous-modèle de « transition démographique »).

Mais, dans ce cadre général, de nombreuses dynamiques différentes restent possibles, qui dépendent des paramètres du modèle, ceux précisément qu'il s'agit de calibrer pour le spécifier et lui faire produire des conjectures. Au premier rang, bien sûr, le rythme d'augmentation du capital humain sous l'effet du progrès technique t, mais aussi l'intensité n de la baisse de productivité du capital naturel ainsi que l'ampleur et le caractère irréversible ou pas de ses effondrements, enfin l'intensité des effets de la croissance de la consommation par tête sur τm , ainsi que des effets retardés de la baisse de τm sur τn et donc sur la croissance démographique. Ces paramètres sont tous exogènes dans ce modèle.

Voyons comment Malthus lui-même l'a utilisé, quelles hypothèses il a fait sur les paramètres et quelles thèses et conjectures il en a tiré.

La thèse et les conjectures de Malthus

La thèse de Malthus porte sur la dynamique de la combinaison capital humain — capital naturel. Selon lui, l'accumulation de capital humain fait croître la production issue du capital naturel selon une progression simplement arithmétique : elle s'accroît de +y, une certaine quantité fixe, par an. Tandis qu'une population croît selon une progression géométrique : +x % par an, dès que la consommation moyenne dépasse un niveau de survie C_0 . Or toute variable en progression géométrique, quel que soit son taux x (positif), finit par dépasser toute variable en progression arithmétique, quel que soit son accroissement annuel y. Telle est la thèse de Malthus dans sa formulation originale. Dans la formulation moderne du modèle que nous avons proposée, on dira que la thèse de Malthus est : sur longue période, n > t. C'est-à-dire : le progrès technique peut certes augmenter la production issue du capital naturel temporairement, mais en moyenne sur longue période, « l'avarice de notre mère la Terre » mesurée par n l'emporte sur l'ingéniosité des hommes mesurée par t.

En conséquence, la population est soumise au cycle suivant. Une innovation technique dans l'agriculture (par exemple la généralisation du collier de trait ou de l'assolement triennal), mais aussi bien un effondrement de la population par épidémie⁹, augmente d'abord la production et donc la consommation par tête. Cela engendre une phase de croissance exponentielle de la population humaine, en raison d'une consommation par tête supérieure au niveau de survie C_0 . Mais inévitablement, au bout d'un certain temps, en raison du rendement décroissant du capital naturel (qui de plus peut être localement entamé, ce qui n'est cependant pas pris en compte par Malthus), la production, donc la consommation par tête diminue, puis elle passe en dessous du seuil de la consommation de survie C_0 et la population connaît une réduction brutale par la famine et les épidémies. En bref, la population humaine fait en vérité aussi partie du capital naturel, et donc, comme les bancs de morues au large de Terre-Neuve, elle connaît des évolutions non linéaires.

L'histoire longue depuis le néolithique corrobore le modèle et la thèse de Malthus. Un capital technique augmentant très lentement au cours des âges n'a permis qu'une progression de la population mondiale de 5 millions au début de la sédentarisation et de l'histoire à 300 millions au I^{er} siècle de

notre ère et à 800 millions au milieu du XVIII^e siècle. Progression ponctuée par de grandes régressions locales : songeons aux pestes du Moyen Âge européen, au choléra et à ses ravages, à la destruction par épidémies des Amérindiens, aux grandes famines en Asie, à la mortalité infantile due au paludisme. Lors de cette lente progression, globalement 80 % de la population est au niveau de survie : la grande masse des paysans et les pauvres du petit peuple urbain. Et le surplus est très inégalement réparti au sein des autres 20 % : aristocratie, commerçants et bourgeois, artisans du luxe.

Ce que n'avait pas prévu Malthus

Cependant, quelque chose va advenir, que Malthus n'avait pas envisagé : pendant deux siècles, *t* va augmenter au point de devenir très largement supérieur à *n* ; le progrès technique l'emporte durablement sur la parcimonie de la nature. À partir de la fin du XVIII^e siècle, trois vagues de révolutions industrielles accélèrent brutalement le rythme de croissance du capital technique et donc la production du capital naturel. Toutes reposent sur des innovations techniques radicales dans l'énergie et les transports, appuyées sur des innovations dans la chimie et les sciences des matériaux. Toutes s'accompagnent de profondes transformations dans l'organisation productive, sociale et politique. Les résultats sur l'accumulation de capital technique, humain (en particulier la croissance démographique) et social vont bien au-delà de ce que Malthus et Ricardo pouvaient imaginer, alors que sous leurs yeux avait pourtant déjà commencé depuis plusieurs décennies en Angleterre la première des révolutions industrielles. Marx, de quarante-six ans seulement le cadet de Ricardo, a bien vu l'immense potentiel de progrès de la technique, mais il l'estimait inévitablement bridé par les rapports de production capitalistes. Voici quelques illustrations des effets des révolutions industrielles sur la production.

L

Au Moyen Âge en Europe, les moines de l'abbaye de Cluny avaient calculé qu'un grain de blé semé donnait en moyenne, en Bresse, quatre grains récoltés, donc trois disponibles pour la consommation (il faut en garder un pour replanter). Aujourd'hui, les rendements sont de plus de 50 grains ¹⁰. Telle est l'évolution du rendement du sol sous l'effet du progrès technique dans la sélection des plantes, la fertilisation et la lutte phytosanitaire. Quant au rendement du travail humain dans l'agriculture, il a été multiplié par la mécanisation. Un homme, s'il travaille « à la main » avec des outils traditionnels et sans mécanisation, peut cultiver au plus un hectare. Certains fermiers

américains ou brésiliens très mécanisés cultivent des centaines d'hectares. Conséquence de ces deux mouvements : pour nourrir les hommes, la part de la population vouée au travail agricole est passée de 80 % à moins de 3 % dans les agricultures les plus modernes ¹¹.

L,

Le cycliste Lance Armstrong, au sommet de sa forme, développait dans la montée d'un col des Alpes durant le Tour de France une puissance de 0,5 kilowatt, soit les deux tiers de la puissance moyenne conventionnelle d'un cheval de trait (0,75 kW). Sur la même route des Alpes, une moto de 500 cm³ développe 25 fois plus de puissance, une voiture de 3 litres de cylindrée 90 fois plus. Un seul réacteur nucléaire de type EPR développe une puissance électrique (donc à peu de chose près mécanique) de 1 600 mégawatts, soit 3,2 millions de fois supérieure à celle d'Armstrong. Il produit donc autant d'électricité par heure que 3,2 millions de cyclistes de la classe d'Armstrong pédalant de concert pour entraîner des dynamos, avec cette différence qu'il ne se fatigue pas et qu'il n'a pas besoin de manger tous les jours : il suffit de l'alimenter tous les 50 mois avec des pastilles d'uranium enrichi, l'uranium naturel nécessaire représentant au plus 10 % du coût de l'électricité produite. Avec au 1^{er} janvier 2014 un parc de production électrique de 123 gigawatts, dont 63 de nucléaire, la France dispose de l'équivalent d'une troupe de 246 millions d'esclaves cyclistes mécaniques de la classe d'Armstrong, particulièrement sobres et ne posant aucun problème moral de dopage, soit 4 par Français, rien que pour produire son électricité...

L

Marco Polo et ses parents quittent Venise en 1271 : il leur faudra trois ans pour atteindre la Chine de Kubilay Khan par la route de la soie. Il est vrai qu'ils ont pris leur temps. Néanmoins, douze heures suffisent aujourd'hui. À la veille de la Révolution française, huit jours étaient nécessaires pour aller de Paris à Marseille, contre trois heures aujourd'hui.

L

Dans l'Antiquité, pour suspendre un bloc de marbre d'une tonne, il fallait une corde en lin d'au moins 1 cm² de section, aujourd'hui un fil d'acier de section entre 100 à 1 000 fois plus petite (le genre de fils d'acier qui renforce les pneus) y suffit. Au XVIII^e siècle, quand on invente la machine à vapeur, la pression maximale dans les pistons d'acier est de quelques bars (un bar équivalant à la pression atmosphérique moyenne). Aujourd'hui, on peut confiner dans des cartouches de l'hydrogène

à 700 bars, ce qui confère à la cartouche ainsi remplie le même contenu énergétique qu'un bidon d'essence. En chimie : alors que les alchimistes du Moyen Âge ne disposaient que de quelques éléments et combinaisons chimiques, on sait désormais extraire de la nature tout le tableau de Mendeleïev et en combiner les éléments en des millions de molécules de synthèse.

Les évolutions techniques spectaculaires dans l'agriculture, l'énergie et les transports ont reposé sur des améliorations continues, « incrémentales », dit-on en économie, avec périodiquement des « grappes » d'innovations radicales qui changèrent le paradigme technico-économique.

\mathbf{L}

Ces deux siècles de révolution industrielle ont aussi illustré les extraordinaires possibilités de substitutions qu'offre le capital naturel. Les besoins finaux que satisfait la production sont en vérité en petit nombre : se nourrir, se reproduire, se vêtir, se loger, se déplacer, se soigner, s'instruire, se distraire, se protéger de ses ennemis et, s'il y a lieu, les attaquer et les détruire. Ces besoins ont été satisfaits à partir d'éléments de capital naturel très variés au cours de l'histoire. Prenons l'exemple, dont on a vu l'importance, de l'énergie. La satisfaction des besoins finaux demande de l'énergie sous quatre formes : énergie mécanique, chaleur (à différentes températures), lumière et, depuis la fin du XIX^e siècle, électricité dite spécifique, en ce sens que l'électricité y est utilisée pour ses propriétés électroniques et électromagnétiques et non pour produire les autres formes d'énergie : mécanique, chaleur et lumière. Au cours des âges, ces formes d'énergie utile ont été produites de bien des manières par des formes d'énergies « primaires » d'origine naturelle. La nourriture absorbée est transformée en énergie mécanique par les animaux et les hommes, ainsi qu'en chaleur et en lumière : avant l'usage du pétrole lampant, la graisse de baleine procurait l'huile brûlée dans les lampes, et les Esquimaux se chauffaient à la graisse de phoque ¹². Le vent et les eaux courantes procuraient de l'énergie mécanique, le bois de la chaleur et de la lumière. Grâce à l'invention des machines thermiques, la chaleur des combustibles, le bois puis le carbone fossile (charbon, gaz et pétrole), se transforme aussi en énergie mécanique. Enfin, l'électricité peut être produite par toutes les autres formes et peut les produire toutes, ce qui en fait l'invention la plus décisive des deux derniers siècles.

Jusqu'à présent, chaque fois qu'une énergie primaire a menacé de manquer en raison de l'augmentation de la population et des consommations individuelles, une autre s'y est substituée. De fait, anticipant sur la partie prospective, on peut affirmer qu'il en sera ainsi tant que brillera le soleil. En effet, on estime qu'une surface du Sahara grande comme deux fois la Suisse reçoit une quantité d'énergie solaire qui, transformée en électricité avec les rendements actuels des cellules photovoltaïques, est égale à la consommation énergétique totale (pas seulement d'électricité) du monde actuel ¹³. Ainsi, en cas d'épuisement de toutes les autres formes d'énergie primaire, l'humanité possède déjà les techniques qui permettraient de s'en passer. Mais manquerons-nous vraiment d'énergie fossile ? Nous y reviendrons.

Le modèle de Malthus est-il périmé?

L'énorme augmentation de la production de la nature sous l'effet de la technique depuis deux siècles a permis une croissance exponentielle de la population à des rythmes et sur une durée jusqu'alors inconnus. Les grandes famines ont disparu. Comme l'a montré Amartya Sen 14, celles qui surviennent depuis le xxe siècle sont la conséquence d'une mauvaise répartition de la nourriture existante et non d'un manque de nourriture. Ce sont des « famines politiques ». La population mondiale a crû de 1 à 7 milliards et surtout l'amélioration de l'alimentation, puis la révolution pasteurienne réduisent considérablement la mortalité infantile et augmentent ainsi fortement l'espérance de vie moyenne à la naissance. Elle est passée de 25 ans – chiffre qui varie peu de l'Antiquité au xviii siècle et qui résulte pour l'essentiel d'une importante mortalité infantile et des épidémies – à 68 ans aujourd'hui en moyenne mondiale (81 ans en France). La question de savoir si nous vivons mieux qu'au xviii siècle est, nous l'avons dit, discutable et d'importance pratique nulle pour notre propos. En revanche, il est clair que nous consommons en volume énormément plus de biens et de services issus du capital naturel, quoique cette consommation soit très inégalement répartie 15.

Malthus s'est donc trompé sur t, sur la dynamique du capital technique, humain et social. Il n'a pas anticipé que ce capital pouvait connaître, lui aussi, une dynamique d'accumulation « endogène » autorisant une croissance exponentielle de la population. Du moins pendant un temps, car deux siècles représentent fort peu au regard de l'échelle de temps que nous considérons ici. Cependant, le modèle de Malthus n'est nullement remis en cause. Bien au contraire, ce modèle est très robuste puisqu'il est capable de reproduire les grands traits de l'évolution historique dans deux séquences très différentes : avant et après la première révolution industrielle, et de proposer une explication plausible et quantitativement vérifiable des causes de ces différences. Avant la révolution industrielle : t < n, après : t > n. Une nouvelle illustration de ce qu'il n'y a pas, en économie, de « lois universelles ».

Beaucoup, nous le soulignions en ouverture de ce chapitre, jugent aujourd'hui impossible que se poursuive la croissance démographique et économique en cours sans dégrader fortement la capacité productive et provoquer des pertes irréversibles du capital naturel, ce qui serait gravement dommageable pour les générations actuelles et à venir. Les inquiétudes « malthusiennes » contemporaines ont des précédents dans le siècle dernier. En 1951, le rapport Paley alerte le gouvernement américain sur l'épuisement prochain des ressources minérales non énergétiques. En 1972, le rapport du Club de Rome *Halte à la croissance* ? s'alarme également devant l'épuisement des réserves d'énergie fossile et de matériaux et élargit l'analyse à l'eau et à certaines autres ressources renouvelables. Ce rapport introduit aussi le thème des rejets dans l'environnement et leur caractère localement destructeur. Ses conclusions affirment l'urgence d'arrêter la croissance économique et démographique devant le risque de catastrophes.

Dans les deux cas, c'est l'anticipation de la croissance économique, donc de la croissance de la consommation par tête, qui motive l'inquiétude. Elle surgit au début des années 1950, quand les besoins de la reconstruction paraissent immenses, puis à la fin des Trente Glorieuses, qui, au moins en Europe et au Japon, connurent une croissance exceptionnelle. Aujourd'hui, l'angoisse resurgit en raison des taux de croissance de la consommation de ressources par les pays émergents. Par ailleurs, dans le rapport Paley comme dans celui du Club de Rome c'est l'amont, c'est-à-dire la raréfaction des ressources à bas coût de production, qui apparaît comme la contrainte malthusienne essentielle, même si l'aval, la capacité à traiter les déchets, est déjà présent dans le dernier de ces deux rapports. Peu à peu, ces dernières années, les thèmes des pollutions et de la réduction de la biodiversité ont cependant pris de l'importance.

Notre avenir démographique et technique

Examinons la dynamique actuelle et surtout prévisible des deux termes de l'équation de Malthus, pour formuler des conjectures sur notre avenir. Et d'abord celui de gauche, le modèle écodémographique. Pour comprendre sa dynamique, maintenant que le temps des famines et des épidémies désastreuses s'est éloigné, il faut revenir au lien entre la consommation par tête et l'évolution de la population. C'est en effet un lien crucial, engendrant un phénomène qui va tout bouleverser pour l'homme contemporain et que nous avons déjà brièvement décrit : l'achèvement de la transition démographique et avec elle, enfin, « l'adieu à Malthus ».

L

Quel est l'effet d'une augmentation continue de la consommation par tête ? Elle abaisse le taux de mortalité, d'abord et surtout de mortalité infantile. Dans un premier temps, le taux de croissance de la population s'accélère, puisque le taux de natalité, commandé par le taux de fécondité des femmes, n'a aucune raison d'évoluer immédiatement. Puis il apparaît qu'avec sept enfants par femme, si la mortalité infantile a fortement baissé, il survivra nettement plus de deux enfants au moment où les parents, devenus vieux, auront besoin d'être pris en charge. Et ces enfants plus nombreux, il aura fallu les soutenir économiquement et les éduquer pendant leur enfance.

Le taux de fertilité des femmes s'adapte à ce comportement fondamental des couples d'humains : on fait le nombre d'enfants qu'il faut pour assurer sa descendance (ah, ce désir d'immortalité!) et plus prosaïquement pour ne pas mourir de misère, seul et abandonné, si l'on parvient par chance à un âge avancé. En toute rigueur, s'il est assuré qu'il vous survivra, un seul enfant suffirait. Mais comme nos sociétés encore patriarcales préfèrent les mâles, ou tout simplement parce qu'un fils et une fille ce n'est pas pareil, deux enfants, une fille et un garçon, autrement dit le « choix du roi », sont préférables. Ceux qui pour différentes raisons, confessionnelles ou autres, veulent une grande famille

en feront jusqu'à trois ou quatre. Seules en auront davantage les femmes asservies des communautés fermées qui cherchent à écraser leurs ennemis sous leur nombre. Enfin, certaines femmes ne veulent pas d'enfants, elles n'ont pas envie de se « reproduire » : soit parce que le monde va trop mal, soit par absence d'un modèle familial harmonieux dans leur enfance, soit parce que c'est trop de temps retiré à soi et au reste du monde. C'est ainsi que, dans les sociétés où l'espérance de vie à la naissance assure pratiquement les parents d'avoir, s'ils en font un ou deux, un enfant qui survivra et s'occupera d'eux en leurs vieux jours, le taux de fertilité s'est abaissé en dessous de celui qui permet la simple reproduction du nombre des hommes, à savoir deux.

Entre le moment où le taux de mortalité commence à s'abaisser et celui où le taux de natalité s'abaisse à son tour, se produit une phase d'« explosion démographique » (phase 1 du schéma ¹⁶ page suivante, figure 2.2). Puis le taux de natalité décroît et le taux de croissance de la population diminue (phase 2). Si le taux de fertilité se stabilise autour de 2, la population se stabilise ; s'il passe en dessous de 2, la population décroît. Ce modèle de « transition démographique », fondé sur des ressorts psycho-économiques de « comportement » plausibles, est empiriquement vérifié depuis le xix^e siècle pour toutes les populations, avec des variations dans la durée du processus, mais sans exception. Ainsi, la transition démographique commence au xix^e siècle en Grande-Bretagne et en Suède et y dure entre cent et cent cinquante ans. En Corée, elle ne dure que cinquante ans. Les pays du monde les derniers engagés, qui se trouvent pour la plupart en Afrique sahélienne et centrale, sont cependant tous bien entrés dans la phase 2 : les taux de natalité décroissent fortement et la croissance démographique ralentit.

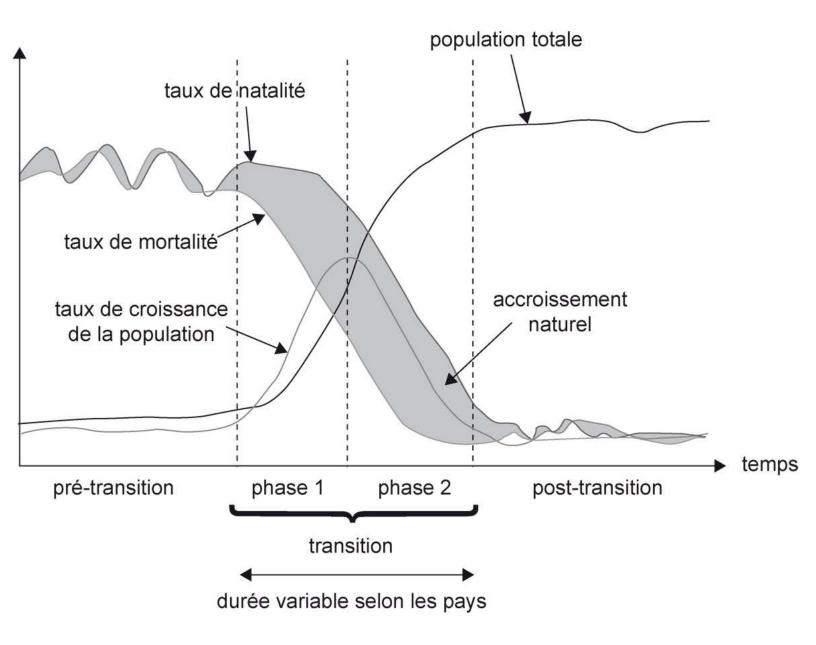


Figure 2.2. Le modèle de la transition démographique.

La stabilité de ce phénomène confère aux prévisions démographiques une fiabilité parmi les plus élevées en sciences humaines. Que nous disent ces projections ¹⁷ ?

Ľ

La population mondiale va continuer à augmenter jusqu'aux dernières décennies du siècle, puis stagner, puis diminuer à partir du siècle prochain. Rappelons qu'un taux de fertilité de 1,5 enfant par femme (il est aujourd'hui de 1,4 chez les femmes allemandes) entraîne une réduction de 25 % de la population à chaque génération. Si l'âge moyen des parents à la naissance des enfants est d'environ 25 ans, cela conduit à une division par trois de la population mondiale en un seul siècle. Prenons de

plus un cas très simplifié quant à la durée de vie active. Supposons : un taux de fertilité de 1,5, une espérance de vie de 100 ans, la retraite à 75 ans et les générations de 25 ans, alors un adulte actif entre 25 et 50 ans a en moyenne 1,5 enfant et 1,5 ascendant soit 3 personnes à charge. Entre 50 et 75 ans, il a encore 1,5 ascendant à charge.

Dans la seconde moitié du xxi^e siècle, avant que la population mondiale commence à décroître, on aura assisté à un grand rééquilibrage des masses humaines sur la planète. En particulier, l'Afrique va combler son retard historique, et devenir le géant démographique du siècle, avec presque 2,5 milliards d'habitants en 2050, bien plus que l'Inde et que la Chine, dont la population va vite diminuer.

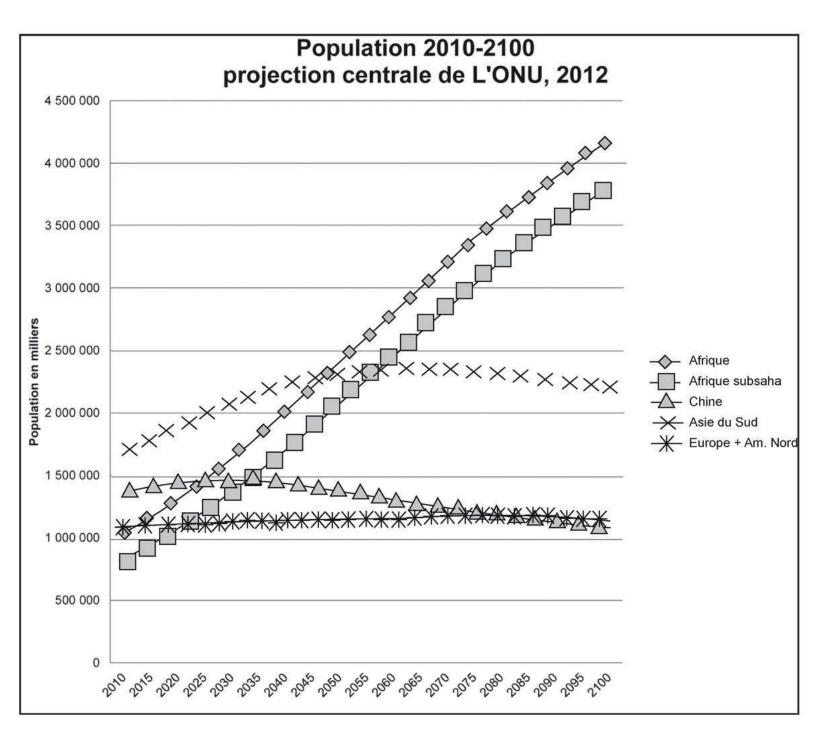


Figure 2.3. Population mondiale 2010-2100.

Le fait majeur du xxI^e siècle sera donc le rattrapage démographique de l'Afrique. En 1500, l'Afrique entière représentait 17 % de la population mondiale. Entre 1500 et 1900, la population africaine a stagné, tandis que la population mondiale était multipliée par 3,5 et celle de l'Europe et de l'Asie par 5. L'Afrique en 1900 ne représente plus que 7 % de la population mondiale. L'exportation d'esclaves – estimée à 17 millions entre le vIII^e et le xx^e siècle par les Arabes et à 12 millions entre le xv^e et le xIX^e siècle par les Européens – a certes tragiquement contribué à cette stagnation, mais n'en est pas la seule cause. En 2010, l'Afrique subsaharienne comptait 850 millions d'habitants dont 300 millions d'urbains. Selon les projections médianes de l'ONU, elle comptera en 2050 2 milliards

d'habitants dont 1 milliard d'urbains : plus que l'Inde (1,7 milliard) et que la Chine (1,3 milliard). Autrement dit, sur une augmentation de la population mondiale de 2,4 milliards d'ici à 2050, près de la moitié, 1,1 milliard, aura lieu en Afrique subsaharienne. L'Afrique dans son ensemble, avec 2,4 milliards d'habitants en 2050 (plus que l'ensemble de l'Asie du Sud avec 2,3 milliards), n'aura alors fait que rattraper la part relative de la population mondiale qui était la sienne en 1500, et sa densité moyenne, autour de 80 habitants par kilomètre carré, sera redevenue équivalente à la moyenne mondiale.

L,

La perspective de la décroissance de la population humaine constitue une révolution anthropologique équivalente à la sédentarisation et au début de la croissance démographique. Elle signera la fin du malthusianisme. Le rapport entre l'humanité et la nature se présentera dans des termes totalement nouveaux. Mais d'ici là, nous avons quelques décennies de transition très difficile. L'extinction de la contrainte malthusienne par la décroissance du nombre des hommes sera en effet précédée de son exacerbation.

Entrons maintenant plus en détail dans le membre de droite de l'inéquation de Malthus, le modèle capital humain — capital naturel. Quels sont les éléments du capital naturel aujourd'hui consommés ? Lesquels sont en voie d'épuisement ou dégradés et quelles en sont les conséquences sur la production future du couple capital humain — capital naturel ? Que peut-on attendre de l'évolution du capital technique dans ces décennies de transition ? Commençons par ce dernier.

L

Contrairement à la prospective démographique, la prospective technologique ne peut prétendre à rien au-delà d'un horizon de trente ans. Il faut en effet environ trente ans pour qu'une grappe d'innovations déploie complètement ses effets économiques. Par ailleurs, il est impossible de prévoir les innovations elles-mêmes, bien que l'on puisse anticiper dans quel domaine elles se produiront et sur quoi elles porteront, puisqu'elles ne font jamais que contribuer à l'un des rêves de l'humanité : vivre mieux et plus longtemps, neutraliser ses ennemis, rejoindre ses amis et jouir d'eux. En matière de prospective technologique, on ne peut que tenter de prévoir quelles pourraient être les conséquences, dans les trente ans à venir, des innovations déjà faites, même récemment. Au-delà : mystère.

Or une chose est certaine : le nombre de chercheurs n'a jamais été aussi grand, et ce nombre va encore fortement augmenter, du fait de l'impressionnant développement de la recherche dans les pays émergents. Le nombre d'innovations dans les trente ans à venir va donc être sans précédent et ce qui se dessine est proprement prodigieux. Deux choses au moins sont claires : 1) on est très loin d'être au bout des évolutions engendrées par la mise en communication généralisée des microprocesseurs, et surtout par leur connexion directe aux cellules vivantes, qui a commencé ; 2) on est entré dans le domaine de la transformation du vivant à une échelle inconnue jusqu'ici. Or les découvertes déjà faites et à venir dans ces domaines ont un potentiel de conséquences sur le couple capital naturel – capital technique, humain et social certainement beaucoup plus important que celles qui ne portaient que sur les matériaux et la maîtrise de l'énergie.

Pour en prendre la mesure, je donnerai deux exemples d'innovation-fiction. La première est plaisante. Si l'on développait par génie génétique une bactérie capable de produire à grande vitesse de l'hydrogène à partir d'eau et de biomasse grâce à l'énergie solaire ¹⁸ et si l'on trouvait les matériaux nous permettant de stocker et de transporter aisément l'hydrogène dans des capsules où la densité d'énergie stockée serait égale ou supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui dans les carburants liquides ¹⁹, nous passerions aisément à un système énergétique à 100 % renouvelable et sans autre pollution : la « société de l'hydrogène » annoncée par Jeremy Rifkin ²⁰, qui reste encore une utopie. La seconde innovation, elle, fait froid dans le dos, c'est le cas de le dire puisqu'il s'agit de modifier le climat, mais dans le sens contraire de ce que nous faisons en déversant dans l'atmosphère des gaz à effet de serre. Si l'on trouvait dans dix ans le moyen de rafraîchir l'atmosphère grâce à un aérosol inoffensif et qu'on le déployait à grande échelle pendant trente ans, on imagine aisément le ricanement des « climatosceptiques ».

Quittons l'innovation-fiction (le premier exemple n'en est cependant plus vraiment) et ne raisonnons plus qu'à capital technique prévisible, autrement dit un capital technique certainement en dessous de ce qu'il sera réellement au-delà de trente ans, soit au-delà de 2050, et *a fortiori* à la fin du siècle. Cependant, soulignons de nouveau que, l'essentiel se jouant dans les trente ans à venir, ce sont les innovations actuellement disponibles, même très récentes, et leur vitesse de diffusion qui importent.

Les consommations prévisibles de capital naturel

Dans ces conditions, examinons quelles consommations de capital naturel fera l'humanité dans les trente prochaines années et au-delà, si elle poursuit sa route telle qu'aujourd'hui. Quelles raretés va-t-elle rencontrer ? Il faut partir des besoins essentiels — l'eau, la nourriture, l'habitat, les vêtements, les moyens de déplacement — ainsi que des moyens de les satisfaire, dont l'énergie. Puis analyser quelles consommations de capital naturel seront, avec les techniques prévisibles, nécessaires à la vie de 10 milliards d'humains.

A

Aujourd'hui, 80 % de l'eau est employée dans l'irrigation, un domaine où d'immenses progrès peuvent être faits pour l'économiser et la recycler. L'eau utilisée dans les processus industriels et pour les besoins humains, qui constitue les 20 % restants, est également recyclable. La disponibilité de l'eau ne posera donc que des problèmes locaux, là où la ressource, même correctement utilisée et recyclée, est insuffisante au regard de la pression démographique locale. Des conflits peuvent alors surgir autour de l'appropriation de cette ressource. Mais l'eau ne constitue en aucune manière un problème global, susceptible d'imposer une contrainte malthusienne majeure à l'humanité.

P

Selon les dernières prévisions de la FAO²¹, l'augmentation de la population à 9 ou 10 milliards d'hommes et l'amélioration de la qualité de l'alimentation exigent un doublement de la production agricole d'ici à 2050. Contrairement à ce que l'on pense généralement, il existe encore d'importantes réserves de terres non cultivées mais cultivables, particulièrement en Afrique subsaharienne, encore

peu densément peuplée, tandis que les terres agricoles sont réduites par l'urbanisation, l'érosion et la désertification dans d'autres zones. D'autre part, il existe un fort potentiel d'accroissement des rendements à l'hectare, ici encore surtout en Afrique. Selon la plupart des agronomes, le doublement de la production agricole mondiale en 2050 est donc possible avec les ressources en terre et les techniques existantes.

Mais il faudra déployer ce que Michel Griffon appelle « une révolution doublement verte ²² », c'est-à-dire le développement de techniques d'« agriculture raisonnée » aujourd'hui connues et expérimentées avec succès, qui permettent l'augmentation du rendement à l'hectare tout en préservant l'environnement et avant tout les sols et leur fertilité. Il s'agit des associations agriculture-élevage et agriculture-foresterie, des cultures sans labour, privilégiant les cycles biologiques du sol, de la lutte intégrée et biologique contre les pestes et les prédateurs, du recyclage des pailles, des fumiers, des excréments humains, de la réduction des pertes de nourriture, des recyclage, traitement et valorisation des déchets. Pour ce faire, il faut avant tout en créer les conditions : routes, stockages, assurances et crédits pour que ces techniques se diffusent, et il faut une gestion rigoureuse du foncier. Retenons que les agronomes nous disent que l'on peut nourrir correctement 10 milliards d'hommes, et confirment ainsi aujourd'hui ce qu'ils nous disaient déjà il y a quarante ans ²³.

A

Ici encore la réponse est non. S'agissant des ressources minérales, dans le pire des cas, une augmentation des prix permettra de découvrir et de mettre en production des réserves suffisantes pour satisfaire une population de 9 à 10 milliards de personnes dont le niveau de vie aurait significativement augmenté.

On avait découvert, par l'exploration minière, une trentaine d'années de consommation annuelle de réserves de cuivre en 1950 (au moment du rapport Paley). En 1972 (rapport du Club de Rome), on disposait encore de trente ans de réserves de cuivre, alors que la consommation annuelle était trois fois supérieure à celle de 1950. En 2015, on a toujours près de quarante ans de réserves, alors que la consommation mondiale a été multipliée par huit depuis 1950. La raison en est très simple : les compagnies minières privées n'ont pas intérêt à continuer de dépenser des milliards en exploration minière ou pétrolière quand elles détiennent déjà un portefeuille de trente ans de réserves ²⁴.

Pour certains minerais, les nouvelles réserves seront plus coûteuses à découvrir et à exploiter, en conséquence le prix du minerai augmentera. C'est ainsi que se manifestera leur « épuisement ». À cela s'ajoutent les vastes possibilités de substitution et, pour certains minerais, de recyclage (pas pour le carbone fossile, que l'on brûle). Si bien que si le prix des ressources primaires augmente, le recyclage augmente, et si le prix augmente au-delà de celui d'un substitut, on passe au substitut.

Les « petits métaux », lithium (pour les batteries), indium, tantale (présent dans les smartphones), terres rares, etc., dont les énergies solaires, éoliennes et les technologies de

l'information font une consommation croissante, ne « s'épuiseront » pas plus, pour les mêmes raisons. Le prix de certains augmentera puis se stabilisera, on cherchera et on trouvera des substituts si l'augmentation des prix le justifie.

Quant au phosphore, réellement non substituable car indispensable à la structure même des organismes vivants (il entre dans la composition de l'ARN), il est heureusement recyclable et les agricultures d'avant l'ère industrielle le recyclaient très largement. Cependant, pour nourrir 10 milliards de personnes, on voit mal comment ne pas avoir recours à la ressource de phosphore qu'est le phosphate rocheux, une ressource épuisable, dont on consomme actuellement de l'ordre de 150 millions de tonnes par an. Heureusement, les réserves déjà connues, en particulier au Maroc, peuvent satisfaire un doublement de la production puis sa stabilisation pendant plus de deux siècles. Que seront la population et l'agriculture dans deux siècles ? Il serait sot de chercher à l'anticiper et de toute façon, si les hommes d'alors ne recyclent pas très largement le phosphore, comme le faisaient les hommes d'antan, il restera encore du phosphate rocheux.

\mathbf{E}

Le système énergétique mondial repose encore à 80 % sur du carbone fossile. Y en aura-t-il suffisamment ? Partons de la connaissance que nous avons en 2015 des réserves de carbone fossile susceptibles de produire des carburants. On suppose une demande, en particulier de transport, croissante, par exemple de 2 % par an jusqu'à la stabilisation de la population mondiale à la fin de ce siècle autour de 10 milliards d'individus.

Les chiffres suivants ont été publiés par l'Agence internationale de l'énergie (AIE²⁵). Rappelons d'abord que tout le pétrole extrait et consommé depuis l'origine représente 1 200 milliards de barils. Pour donner un ordre de grandeur, précisons qu'au rythme actuel de la consommation mondiale 1 000 milliards de barils seraient consommés en trente ans. L'AIE distingue plusieurs catégories de réserves. Le pétrole conventionnel : 1 000 milliards de barils de réserves au Proche-Orient et en Afrique du Nord, dont le coût d'extraction ne dépasse pas 25 dollars par baril, et 1 000 milliards de barils ailleurs, à un coût situé entre 10 et 70 dollars le baril. Les pétroles conventionnels « chers » dont le coût va de 40 à 100 dollars le baril : mer profonde et très profonde, Arctique et récupération assistée (EOR), réservoirs difficiles (light tight oil, pétrole de roche mère) représentent en tout un peu moins de 1 000 milliards de barils. Les pétroles non conventionnels : pétroles lourds, comme ceux du bassin de l'Orénoque (extra heavy oil and bitumen) et les schistes bitumineux exploitables par des techniques minières (kerogen) : 2 000 milliards dans une vaste gamme de coûts, de 50 à 110 dollars le baril. Enfin, l'AIE donne une évaluation des coûts de production de carburants liquides à partir du gaz naturel (GTL, gas-to-liquids) et du charbon (CTL, coal-to-liquids) : entre 50 et 105 dollars le baril, ainsi que des volumes cumulés possibles de cette production, soit 1 000 milliards de barils. Au total, les réserves à un coût inférieur à 110 dollars le baril seraient d'environ 7 000 milliards de barils (960

milliards de tonnes), qui représentent 213 années de consommation au rythme actuel (90 millions de barils par jour) ; 83 années si la consommation mondiale augmentait de 2 % par an.

Encore faut-il remarquer que, parce que leur potentiel est encore très mal évalué, ces données sont fragiles pour les réserves des réservoirs difficiles (appelés aussi pétrole et gaz de schiste ou de roche mère), exploitées depuis quelques années par fracturation hydraulique et dont la production augmente fortement aux États-Unis. Enfin, l'évaluation des réserves de gaz et de charbon transformés en liquides (1 000 milliards de barils dans le graphique) est en réalité assez arbitraire à ce stade, car on est loin de connaître les réserves ultimes de gaz et encore moins celles de charbon.

Une chose est certaine et fait consensus chez les savants : on a d'ores et déjà découvert beaucoup plus de carbone fossile que ce que l'on peut se permettre d'en brûler, si l'on prend au sérieux les dangers du changement climatique. En effet, selon le dernier rapport du GIEC, pour avoir une probabilité de 0,66 de limiter l'augmentation de température moyenne à 2 °C à la fin du siècle, il ne faut pas dépasser, à partir de 2012, des émissions cumulées de 1 000 milliards de tonnes de CO₂, soit environ vingt-cinq ans d'émissions actuelles. D'où l'absolue nécessité de commencer très vite à les réduire. Or les réserves prouvées de carbone fossile sont de 225 milliards de tonnes de pétrole, 890 milliards de tonnes de charbon et 210 000 milliards de mètres cubes de gaz naturel (source : World Energy Council). Si tout était brûlé, l'émission totale de CO₂ serait de 4 000 milliards de tonnes, soit quatre fois trop. Et ce, sans même compter les réserves d'hydrocarbures de roche mère, encore très mal évaluées. À l'évidence, les polémiques sur le volume exact des réserves sont vaines, car les ordres de grandeur connus aujourd'hui suffisent en effet pour affirmer, comme le disait déjà Henri Prévot en 2007, dans un ouvrage destiné au grand public : nous avons « trop de pétrole », en réalité trop de carbone fossile ²⁶. La question n'est donc pas là, mais : à quel prix ce carbone fossile sera-t-il réellement disponible dans les décennies à venir ?

L'industrie du charbon est compétitive à l'échelle mondiale. L'accès aux réserves de charbon n'est pas restreint par les États dans de nombreux pays, dont les États-Unis. Il existe d'immenses gisements dont les coûts d'extraction sont proches, voire inférieurs si le progrès technique s'en mêle, aux prix de marché actuels. Le commerce de GNL (gaz naturel liquéfié) par méthaniers est mondial et tend à unifier, aux différences de coûts de transport près, les prix du gaz des trois grands marchés : Europe, Extrême-Orient, États-Unis. Le marché états-unien du gaz est très compétitif et les découvertes de gaz de roche mère assurent des décennies de production à des prix compris entre 5 et 10 dollars par MBTU²⁷. On peut donc considérer que les prix internationaux du gaz et du charbon ont atteint un plateau où ils se maintiendront pendant les prochaines décennies, avec de possibles oscillations, principalement provoquées par les goulots d'étranglement dans le transport.

Le prix du pétrole conventionnel fait l'objet d'un contrôle oligopolistique de la part des pays du golfe Persique. Il est cependant plafonné puisqu'on sait fabriquer, depuis les années 1930, des carburants identiques aux carburants pétroliers avec du gaz et du charbon (également avec de la biomasse). Aux prix actuels du charbon et du gaz, qui ne devraient pas augmenter en tendance, la production de ces carburants de substitution devient rentable dès que le prix du pétrole dépasse les 100

dollars par baril. Le prix du pétrole conventionnel avait donc atteint son plafond, situé entre 100 et 120 dollars par baril, lors de la flambée de 2008. Mais, comme on l'a constaté en 2014, l'oligopole a intérêt à le laisser fluctuer autour de ce niveau, pour décourager les investissements dans les usines de carburants de synthèse et ralentir le rapide développement des pétroles de roche mère aux États-Unis.

Où sont donc les limites?

Nous n'avons donc aucune contrainte de ressources épuisables. Nous n'avons pas non plus de contraintes globales de ressources renouvelables : utilisées avec les techniques prévisibles, celles-ci suffiraient à faire vivre très correctement 10 milliards d'hommes.

Cependant, à échelle locale, en raison du désordre dans les droits d'accès à ces ressources, y compris pour les utiliser comme poubelles, nous « épuisons » certaines ressources renouvelables : sols, forêts et poissons, par surexploitation et pollutions. En effet, le capital naturel, c'est aussi l'ensemble des écosystèmes qui absorbent et recyclent les déchets et qui admettent, non pas un taux maximum de prélèvement soutenable, mais un taux maximum de rejets qu'ils peuvent supporter sans être détruits par eux.

Il nous faut donc distinguer sur le plan empirique deux niveaux d'analyse des phénomènes de destruction de capital naturel : le local et le global, et deux modalités : la surexploitation et la pollution, qui sur le plan théorique sont en fait la même chose — « surexploitation » de la capacité productive de matière et d'énergie dans le premier cas, « surexploitation » de la capacité de recyclage dans le second. Les destructions diffèrent aussi, nous le verrons au chapitre VI (« Préconisations »), par le degré de maîtrise étatique qu'on peut avoir sur elles et les instruments pour exercer cette maîtrise.

LES DESTRUCTIONS LOCALES PAR SUREXPLOITATION

La « révolution doublement verte », même si elle parvient à nourrir 10 milliards d'humains, aura fort à faire pour éviter les destructions massives de capital naturel qu'engendrent la déforestation et la destruction des sols par des pratiques agricoles qui les épuisent. Ces pratiques sont certes le contraire de l'« agriculture raisonnée », qui respecte les sols et en améliore la fertilité naturelle. Cependant, deux types d'acteurs s'y livrent : d'une part des acteurs capitalistes qui ont obtenu un accès libre à la

ressource et qui la consomment, autrement dit la détruisent sciemment si cela maximise leurs profits, et d'autre part des paysans pauvres ou sans terre qui sont contraints de le faire pour tenter de survivre. Très généralement, la surexploitation d'une ressource renouvelable procède de ce que Garrett Hardin a appelé la « tragédie des biens communs 28 », qu'il vaudrait mieux nommer « tragédie de l'accès libre ». Elle résulte d'une faiblesse des institutions, autrement dit du capital social. Donnons-en deux exemples.

Le premier est l'effondrement des prises de morues à Terre-Neuve par pêche excessive, en raison d'absence de réglementation de l'accès. Les prises annuelles ont lentement augmenté de 150 000 à 300 000 tonnes entre 1850 et 1950. À la fin des années 1950, elles s'envolent et atteignent 800 000 tonnes au début des années 1970, puis elles s'effondrent à presque rien en dix ans à peine. C'est un exemple de la « tragédie de l'accès libre » : l'accès libre à une ressource limitée et fragile conduit à son effondrement. Le second exemple est illustré par des photos aériennes de la frontière entre Haïti et Saint-Domingue : on y constate un désert ocre du côté haïtien, des villages, bosquets et champs de l'autre. Il s'agit du même peuple et le capital naturel initial était le même. La différence, désertification d'un côté et pas de l'autre, est donc affaire d'institutions, comme dans le premier cas. Si on veut éviter ce genre de destructions de capital naturel, on sait quoi faire : réglementer l'accès à la ressource. On ne sait pas pour autant toujours très bien comment le faire.

\mathbf{L}

Des rejets dans l'atmosphère, les eaux et les sols créent des pollutions locales. Leur niveau est particulièrement inquiétant dans certains pays émergents. En Chine, l'atmosphère de très nombreuses villes est désormais nocive pour la santé, les nappes phréatiques s'épuisent par surexploitation et sont gravement polluées, la désertification progresse. Toutes les solutions techniques existent cependant pour réduire ces rejets. Par exemple, en Europe, l'atmosphère des villes s'est améliorée dans les dernières décennies, de même que la qualité des eaux. C'est une question économique : combien est-on prêt à payer, c'est-à-dire de combien d'autres biens de consommation est-on prêt à se passer, pour réduire les rejets et plus généralement pour respecter les capacités des écosystèmes locaux ? Mais si on ne traite pas ces questions et si on continue à polluer air, eaux et sols comme aujourd'hui dans beaucoup de régions du monde, les ravages sur le capital naturel seront très coûteux, voire impossibles à réparer, comme la destruction des sols fertiles et les pertes de biodiversité qui sont irréversibles. Plus généralement, les changements d'usage des sols – déforestation, désertification, disparition des zones humides, monocultures, bétonnage – réduisent drastiquement les habitats naturels et donc la biodiversité. Surexploitation et pollution des sols fertiles y contribuent, mais ces pratiques ne sont pas seules en cause.

\mathbf{L}

Les atteintes locales au capital naturel renouvelable peuvent engendrer des cercles vicieux et rejeter des hommes dans des trappes de pauvreté. J'ai proposé avec Denis Loyer le « modèle aux élastiques » pour les analyser ²⁹ (voir figure 2.4).

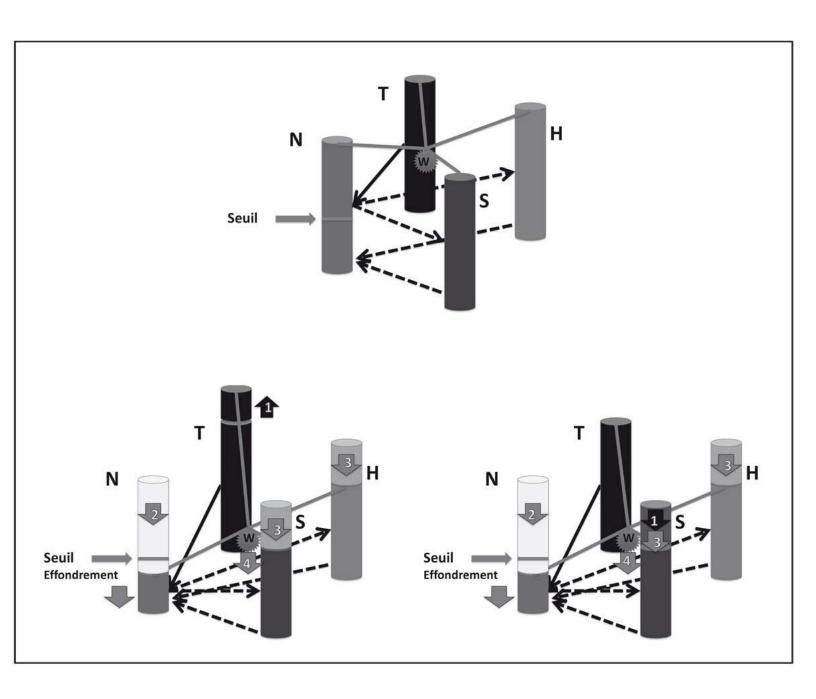


Figure 2.4. Le modèle aux élastiques.

Le bien-être d'une population (W sur le schéma) est accroché par des « élastiques » aux quatre piliers dont la hauteur mesure les quatre stocks de capitaux : naturel (N), technique (T), humain (H), social (S). Si on augmente la taille d'une seule colonne, en investissant dans un seul type de capital,

les élastiques des autres tirent vers le bas : on aura une moindre augmentation du bien-être W que si on répartissait l'investissement sur les quatre colonnes. La force des élastiques exprime donc le degré de « complémentarité » entre capitaux.

Il existe un autre lien entre capitaux. La dynamique des uns, croissance ou décroissance, influence directement celle des autres, de façon positive ou négative. On nomme cette influence une « externalité », positive ou négative. Sur le schéma, des flèches, qui vont d'un capital à un autre, représentent les externalités : des flèches pleines pour les externalités négatives, des flèches en pointillé pour les positives. Détaillons quelque peu ces externalités. La flèche pleine qui va du capital technique au naturel signifie une externalité négative : si l'on augmente le capital technique, on détruit du capital naturel. On pense naturellement à la pollution. Les flèches en pointillé qui vont du capital humain et social au capital naturel signifient une externalité positive. Une augmentation de capital humain (formation des hommes) et/ou une augmentation de capital social (mise en place d'institutions réglementant l'accès aux ressources ou les pollutions) augmente(nt) le capital naturel. Réciproquement, le capital naturel exerce une externalité positive tant sur le capital humain que sur le capital social. En effet, quand le capital naturel devient plus abondant, les relations sociales sont plus faciles et les hommes sont encouragés à accroître leurs compétences pour en tirer plus : augmentation du capital social et humain. Réciproquement, si le capital naturel diminue, en particulier s'il s'effondre, cela détruit du capital humain et social. Les paysans ou les pêcheurs pauvres ayant perdu le capital naturel qui, combiné à leur capital humain, leur permettait de vivre, en sont réduits soit à rester sur place et à vivre d'assistance, soit à aller grossir les bidonvilles. Ceux-ci sont déjà surpeuplés et plongés dans un capital naturel urbain lui-même très dégradé (pollution de l'air, des eaux, inondations, glissements de terrain, ouragans fréquents...). Le dernier arrivé, chassé par la pauvreté rurale, a de grandes chances de tomber aussitôt dans l'extrême pauvreté urbaine.

Enfin, troisième hypothèse : le capital naturel connaît une dynamique non linéaire. Il est susceptible d'un effondrement si son niveau passe en dessous d'un certain seuil.

Le modèle permet ainsi de décrire des scénarios de « trappes de pauvreté », illustrées par le schéma. Supposons (à gauche du schéma) qu'un gros investissement initial en capital technique provoque, par exemple par pollution ou détournement des ressources en eau, une grave dégradation du capital naturel qui passe en dessous du seuil dangereux où il risque de s'effondrer. Ou encore, c'est le second scénario, à droite, supposons que tout part d'une brusque dégradation du capital social. Par exemple, une institution régulatrice ancienne ne fonctionne plus, peut-être sous le poids du nombre, et une « tragédie de l'accès libre » s'amorce. Supposons que dans les deux cas la perte de capital naturel prenne la forme d'une destruction de sols agricoles. Une partie des paysans sont obligés d'émigrer vers les bidonvilles, où ils sont d'abord sans emploi et perdent une bonne partie de leur capital humain. Ceux qui restent sur les terres continuent à les surexploiter pour survivre et, de fil en aiguille, le capital social rural continue de se dégrader. En ville, l'afflux des sans-emploi ruraux dégrade aussi le capital social, à moins qu'on ne réussisse à le reconstruire sur la base de solidarités anciennes.

En bref, les destructions locales de capital naturel renouvelable, particulièrement si elles

déclenchent le franchissement de seuils d'effondrement, ouvrent et remplissent des trappes de pauvreté dans les régions rurales et, surtout, urbaines, celles où s'entassent des hommes qui ont perdu une bonne part de leur capital humain et deviennent superflus, inemployables. Ces hommes pèsent à leur tour sur le capital naturel urbain. Sur l'espace : la surface par occupant se réduit, des zones de plus en plus insalubres sont occupées, les bidonvilles sont à des kilomètres de mauvaises rues du centre actif des villes. Les détritus s'amoncellent, la pollution et l'affaissement des nappes phréatiques s'aggravent alors que les habitants des bidonvilles y puisent l'essentiel de leur eau, distribuée par bornes-fontaines avec des compléments par camion. Enfin, la pollution de l'air par les foyers rudimentaires à bois et charbon de bois affecte gravement la santé³⁰. Tout cela, avant que les réseaux d'eau et d'assainissement, d'électricité et de transport bon marché, nécessairement financés par les riches³¹ – mais pourquoi donc le feraient-ils ? –, ne parviennent aux zones d'urbanisation « sauvage ». Réjouissons-nous de ce qu'au moins les réseaux de téléphones mobiles aient été implantés bien avant.

Le modèle suggère aussi, dans leurs très grandes lignes, des préconisations de politique économique ; si l'objectif est d'éviter ces grandes destructions de capital naturel, humain et social et leurs cohortes d'hommes superflus rejetés dans des trappes d'extrême pauvreté, il faut investir de façon équilibrée dans les quatre types de capitaux. Combiner les investissements dans le capital social et humain et aussi dans cette part du capital technique qui augmente le capital naturel : routes, barrages d'irrigation, plantations forestières. Investir directement dans le capital naturel et dans le capital social et humain associé quand on s'approche du seuil d'effondrement est à coup sûr l'investissement le plus socialement utile dans cette situation.

${f L}$

Restent les pollutions auxquelles tout le monde contribue, quoique très inégalement, et dont les effets nocifs sont globaux. En premier lieu aujourd'hui, les gaz à effet de serre, dont le CO₂. Si l'on en croit les savants rassemblés dans et par le GIEC, depuis la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée à Rio en 1992, continuer à émettre du gaz carbonique autant que nous le faisons (en brûlant du carbone fossile) fait courir le risque d'un changement climatique qui pourrait créer de graves difficultés aux jeunes générations actuelles et, au-delà de la fin du siècle, aux générations futures. Parmi ces difficultés : un exceptionnel effondrement de la biodiversité, comparable à ceux, très peu nombreux, qui ont eu lieu dans l'histoire de la vie sur terre. Le changement climatique n'en est pas la seule cause mais l'amplifiera beaucoup. Liée aux gaz à effet de serre, mais aussi à d'autres polluants atmosphériques et des eaux de surface, l'acidification des océans est très inquiétante. D'une part l'océan interagit avec le climat et d'autre part l'acidification est bien plus dangereuse, pour la biodiversité et la productivité océanique, que les surpêches locales. Climat, océans et biodiversité, tels sont donc les grands enjeux globaux et intriqués.

En résumé, l'essentiel des contraintes malthusiennes auxquelles nous aurons à faire face dans le siècle en cours, c'est-à-dire dans la période de transition avant la décroissance démographique qui s'annonce à la fin du siècle, tient non pas à la disponibilité des ressources dites épuisables, mais aux rejets, tant à l'échelle locale que globale. Nous n'avons aucun véritable problème de ressources, mais des problèmes de poubelles qui débordent et souillent tout le reste de la planète. Ainsi, la distinction traditionnelle entre capital naturel « épuisable » et « renouvelable » les nomme en vérité très mal. En pratique, les ressources « épuisables » sont inépuisables. En revanche, nous « épuisons » dramatiquement les ressources « renouvelables », soit en dépassant localement les taux de prélèvement soutenables (surexploitation des ressources halieutiques, des sols et des forêts), ce qui en théorie est assez facilement maîtrisable par un contrôle local de l'accès à la ressource, soit et surtout en excédant gravement les taux soutenables de rejets polluants, localement et globalement, ce qui constitue l'enjeu principal pour le siècle en cours et le plus difficile à traiter.

La conséquence en est l'ouverture de trappes rurales et urbaines de très grande pauvreté, par manque local de capital naturel renouvelable. Le changement climatique aggrave les trappes locales et en crée de nouvelles. L'ensemble détruit massivement la biodiversité.

Des conjectures en temps d'incertitude scientifique

Que faut-il penser de ces conjectures ? Car, en vérité, les savants eux-mêmes ne parlent qu'en termes de probabilité et ne sont pas d'accord entre eux. Autrement dit, comment faire de la prospective en situation d'incertitude scientifique ? Prenons l'exemple du changement climatique. Les incertitudes sont multiples et les controverses continuent sur tous les sujets : la responsabilité de l'homme dans le phénomène de réchauffement (qui, lui, est reconnu par tous), sa rapidité et ses conséquences, l'ampleur des dégâts, leur caractère linéaire ou pas, réversible ou pas, les coûts des mesures d'atténuation (c'est-à-dire de réduction des émissions de gaz à effet de serre) et des mesures d'adaptation à ses conséquences (hausse du niveau des mers, augmentation des tempêtes, cyclones, etc.), les moyens de comparer coûts et bénéfices, les critères de la décision publique, en particulier le sens à donner au « principe de précaution ».

Pour les analyser et formuler des conjectures, on a créé le GIEC, une innovation institutionnelle importante et de grand avenir dans d'autres domaines soumis eux aussi à de fortes incertitudes scientifiques. Les gouvernements, dans le cadre de l'ONU, ont désigné un groupe initial de savants reconnus par leurs pairs. Sa mission : rassembler, analyser, résumer toutes les publications scientifiques concernant l'effet de serre, ses mécanismes, ses conséquences et les moyens de le combattre. Ce groupe s'est élargi par cooptation et en organisant des réseaux pour collecter et analyser les publications, critiquer et enrichir ses synthèses. Il n'est pas un scientifique dans le monde dont le travail concerne de près ou de loin l'effet de serre qui n'ait été invité à contribuer aux travaux du GIEC. Dans les rapports présentés tous les cinq ans, les affirmations sont assorties d'un degré de probabilité établi par consensus, et les arguments de la minorité sont présentés.

Quel autre moyen peut-on imaginer, pour préparer les dirigeants et leurs populations aux décisions, que de rassembler ainsi, selon une procédure observable par tous, le savoir de ceux qui sont censés savoir ? Que peut-on espérer « savoir » de plus, sinon qu'on ne sait jamais tout ce qu'on aurait besoin de connaître pour décider et agir sans états d'âme ? Il n'existe pas en vérité de meilleure méthode que ce type de « délibération démocratique entre experts » pour, en situation d'incertitude



Conclusions

Résumons les conclusions de notre interrogation prospective : si nous ne faisions rien sinon poursuivre sur notre ligne, en tenant compte des efforts d'ores et déjà entrepris, mais pas plus, où allons-nous ? Certes, nous parviendrons à nourrir 10 milliards d'humains. Nous n'aurons pas de problèmes d'épuisement de ressources dites à tort épuisables. Au plan local, les destructions irréversibles d'écosystèmes par la pollution et les prélèvements excessifs sont difficiles à anticiper, car elles dépendront essentiellement des capacités de tolérance des populations directement concernées. Les solutions techniques et organisationnelles existent toujours pour réduire ces pollutions à des niveaux qu'elles jugeraient acceptables.

En 2015, malgré les efforts significatifs entrepris par certains pays dans le cadre ou hors du cadre de la Convention de Kyoto, le monde ne s'est pas placé sur la trajectoire qui permettrait selon le GIEC de limiter l'augmentation de la température à 2 °C d'ici à la fin du siècle. Si cela continue, nous les dépasserons donc à coup sûr. Or nous sommes, je le répète, *on ne peut mieux* informés par le GIEC des conséquences très probables de ce dépassement : désertification, hausse du niveau des mers, fonte des glaciers et graves perturbations des régimes des grands fleuves d'Asie, intensification des événements météorologiques extrêmes, extinction d'espèces équivalente à celle entraînée par la perturbation, probablement d'origine cosmique (le choc d'un météorite expédiant dans l'atmosphère terrestre des aérosols qui l'ont brusquement refroidie), qui a provoqué l'extinction des dinosaures, à l'exception des oiseaux, il y a soixante-cinq millions d'années et ouvert ainsi la voie à l'explosion des mammifères, finalement des hommes, etc. Tout cela est répété à satiété, inutile d'y revenir ici en détail.

Si l'on en croit les savants, et nous savons qu'il faut les croire, à moins de politiques très vigoureuses engagées dès maintenant et s'intensifiant pendant trente ans, nous aurons droit à ce qu'ils nous prédisent : il fera beaucoup plus chaud sur la planète à la fin du siècle qu'aujourd'hui.

\mathbf{C}

Allons-nous, pour autant, vers la fin du monde de l'homme ? Allons-nous, de même que les dinosaures nous ont cédé la place, laisser la nôtre aux fourmis ? Non. Compte tenu de ses perspectives démographiques, l'humanité n'est nullement en danger de disparaître sous l'effet de la charge excessive qu'elle exerce aujourd'hui sur le capital naturel. Les alarmistes, tel Jared Diamond que nous citions en introduction, se plaisent à nous expliquer que cela aurait été le cas des habitants de l'île de Pâques et du Groenland. Mais à dire vrai, ces derniers n'ont certainement pas disparu, du moins pas tous. Ils sont tout simplement partis ailleurs, sauf qu'on ne sait pas exactement où ils sont allés, et combien il y eut de survivants.

\mathbf{C}

Des trappes de pauvreté sont engendrées par des tensions locales sur le capital naturel disponible. Or ces tensions locales vont être fortement aggravées par le changement climatique : désertification ou simple raréfaction locale de l'eau, effets de la hausse du niveau des mers et des ouragans et inondations plus fréquentes dans les bidonvilles des mégapoles côtières. La continuité n'engendrerait nullement la fin de l'espèce humaine, en revanche elle provoquerait une forte augmentation du nombre des hommes qui localement ne trouveront plus le minimum de capital naturel leur permettant de mettre en œuvre leur capital humain, lequel devient ainsi inutile.

Beaucoup de ces hommes « en trop » feront tout pour partir ailleurs dans l'espoir de ne plus l'être, comme l'ont fait les habitants de l'île de Pâques. En conséquence, malgré tous les obstacles, il y aura d'importantes migrations, d'abord internes à l'Afrique et à l'Asie, mais aussi, écume de la vague, vers l'Europe et l'Amérique du Nord. D'où la nécessité pour les peuples d'apprendre à se mélanger à une échelle et avec une rapidité inconnues, avec de grands risques de régressions identitaires et de guerres civiles, qui d'ailleurs contribueraient fortement à la rapidité de la transition démographique : cela a déjà lieu sous nos yeux dans certaines régions ³².

\mathbf{L}

Puis, tout cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Une humanité de 4 milliards d'individus à la fin du XXII^e siècle, ayant engrangé près de deux siècles de progrès techniques supplémentaires, vivra très bien, si elle le veut, sur une planète dont la température moyenne aura augmenté de 4 à 5 °C. Certaines zones, peut-être très vastes, seront abandonnées aux déserts, y compris aux déserts radioactifs en raison des quelques Fukushima que nous n'éviterons pas. Ce seront les cicatrices laissées par le dernier siècle malthusien de l'histoire humaine, le xxI^e. D'autres zones seront

conquises. La banquise arctique aura disparu, faisant de la route du pôle Nord la principale voie maritime entre les continents. Le problème principal sera de gérer les immenses espaces naturels, en fait largement produits et en partie dégradés par la phase précédente de l'humanité, laissés vides par l'urbanisation quasi totale de la population. La destruction des villes désertées sera sans doute l'activité principale de l'industrie du bâtiment. Si la population humaine est vouée à diminuer, il n'est pas certain que celle des loups n'explose pas ni que ne reviennent les grands troupeaux de bisons et ceux de mammouths (en Sibérie, en Patagonie) : on les aura bientôt clonés dans des utérus de femelles d'éléphants à partir des cadavres retrouvés gelés dans le permafrost, avant que celui-ci ne fonde...

Que voudra, que fera cette humanité urbaine en décroissance démographique, dominée par des adultes âgés mais actifs jusqu'à plus de 80 ans, où les femmes auront conquis une réelle égalité, où non seulement tous les individus, mais leurs corps mêmes seront connectables entre eux et avec les objets, où la totalité des connaissances numérisables sera accessible à tous, où l'intelligence artificielle ayant fait des progrès inimaginables suppléera le cerveau humain dans de nombreuses tâches et en amplifiera les capacités en se connectant directement à lui ? Difficile à imaginer bien sûr... Et pourtant, la fin du xxi^e siècle est plus proche de nous que la guerre de 1914 ou le début de l'aviation. La fin du xxii^e est plus proche de nous que la Révolution française et la machine à vapeur. Cependant il est sage de laisser cette question aux réponses de la fiction.

L

Occupons-nous plutôt des trente prochaines années! Les questions environnementales ne sont nullement des questions d'équité intergénérationnelle. Elles concernent essentiellement les générations actuelles. Et tant mieux : nous sommes tous présents et directement concernés, il « suffit » donc d'en débattre et de décider quoi faire.

CHAPITRE III

Globalisations et inégalités

Avec les globalisations, nous abordons les strates supérieures, proprement économiques, financières et monétaires des dynamiques inégalitaires. Les globalisations – numérique, des firmes et financière – favorisent l'émergence et le rattrapage de certains pays, mais au prix de fragmentations et en particulier d'une augmentation des inégalités de revenus et de patrimoine presque partout ¹. À la fin des années 1990, cette thèse était très minoritaire ; ce n'est aujourd'hui plus le cas car ses prédictions sont avérées par de nombreuses études quantitatives. Pour autant, il n'a pas été encore construit de modèles adéquats à l'analyse des effets des globalisations sur les inégalités, ni de bases de données nouvelles pour les valider. J'en ai proposé de nouveaux que je présente, dans ce chapitre pour ce qui est de la globalisation des firmes, dans le suivant pour la finance. J'en tire des pronostics sur l'évolution des inégalités et des hommes inutiles. Mais commençons par une brève rétrospective des globalisations depuis Christophe Colomb, puis caractérisons celles que nous vivons.

Les globalisations dans l'histoire

On ne peut parler d'« économie mondiale » comme on parle d'« économie française ». Les frontières étatiques ne sont pas abolies et ne le seront pas à un horizon prévisible. Les États contrôlent aux frontières les flux de marchandises, de monnaies, de titres, parfois encore le flux d'informations et par-dessus tout et toujours celui des hommes. Il vaut donc mieux parler de globalisations — au pluriel — que de mondialisation, le français nous offrant contrairement à l'anglais le choix entre les deux mots. Les globalisations se caractérisent par une augmentation rapide de certains flux entre territoires. Deux types de facteurs, de nature différente et tous deux nécessaires, sont à l'origine des vagues de globalisations : 1) des progrès techniques dans les transports des marchandises et des informations ; 2) des décisions politiques d'ouverture des frontières. Depuis les découvertes de Christophe Colomb, on peut distinguer trois vagues de globalisations.

L

La première vague de globalisations a été admirablement décrite par Fernand Braudel². Elle commence par la prise de Constantinople et la découverte de l'Amérique au milieu du xv^e siècle et s'achève avec la première révolution industrielle dans la seconde partie du xv^e siècle. Elle est fondée sur d'importants progrès dans la navigation et les armes à feu, qui permettent l'expansion maritime et guerrière européenne. Les flux de marchandises qui s'intensifient sont réduits aux métaux précieux, aux épices, aux textiles de luxe, puis aux hommes avec la traite et aux produits de leur esclavage, comme la canne à sucre, le coton. Des activités « nomades » font circuler les flux entre territoires : le grand commerce lointain et la finance associée. Elles constituent le lieu de ce que les marxistes nommeront l'« accumulation primitive » de capital. Braudel montre comment les activités nomades se concentrent dans des « villes-mondes », connectées entre elles et entourées d'un hinterland très pauvre où domine la « civilisation matérielle » – c'est-à-dire l'autoconsommation et

les échanges de proximité, l'équivalent à l'époque de ce que j'appellerai l'économie sédentaire. Le modèle braudélien d'inégalités spatiales en réseau de villes globales concentrant les activités nomades et surplombant un océan d'activités sédentaires a directement inspiré celui que je proposerai pour l'analyse des globalisations actuelles.

R

La seconde vague de globalisations est fondée sur les chemins de fer, la marine en acier et à vapeur et plus tard le télégraphe. Les flux interterritoriaux croissants sont ceux des matières premières industrielles : coton, métaux, et des produits manufacturés finis : textiles, machines. En fin de période, à la Belle Époque, les mouvements de capitaux deviennent très importants grâce au télégraphe et aux banques qui se globalisent. Ils financent des infrastructures et les gouvernements dans les pays émergents de l'époque : la Russie et les Amériques. En proportion de l'épargne interne, les mouvements de capitaux d'alors n'ont été à nouveau dépassés que récemment. À la fin du xix^e siècle également a lieu une exceptionnelle augmentation du flux des hommes : l'Europe exporte massivement ses pauvres et ses aventuriers dans ses colonies de peuplement.

Sur le plan politique, on peut dater l'ouverture de cette vague de globalisations de la décision de la Grande-Bretagne d'adopter le libre-échange en 1846, avec l'abolition des *Corn Laws*, qu'avait combattues Ricardo. La Grande-Bretagne n'est que brièvement rejointe dans cette politique d'ouverture des frontières par la France puis par l'Allemagne, jamais nettement par les États-Unis. Dès 1870, les politiques mercantilistes réapparaissent. Elles avaient été théorisées et justifiées par Friedrich List (1789-1846) en Allemagne au nom de la puissance nationale.

La rivalité politique entre la Grande-Bretagne et les puissances émergentes pour le contrôle des colonies s'intensifie. Lénine et Rosa Luxemburg parlent d'« impérialisme » à propos du capitalisme de la Belle Époque, où domine le capital financier et dont la survie pousse à l'expansion coloniale. Pour eux, l'impérialisme est le « stade suprême » du capitalisme. Lénine et Luxemburg prédisent qu'il conduira à la guerre, qui engendrera des révolutions dans les maillons faibles du système. Une prédiction vérifiée. Cependant, les capitalismes ont survécu. C'est que, dans la fin de la période, la classe ouvrière a été « légalisée », d'abord en Allemagne, sous Bismarck. Elle entre en tant que telle dans le jeu politique étatique et obtient de premières limitations du pouvoir capitaliste, initialement absolu, sur la « force de travail ». C'est l'invention de la social-démocratie, qui va « sauver » les capitalismes de la menace bolchevique après la guerre de 1914.

L

Cette expression de l'historien britannique Eric Hobsbawm désigne la période 1914-1991³. Elle

est bornée par deux événements : la Première Guerre mondiale et la chute de l'Empire soviétique. En la définissant au dernier chapitre en termes politiques et non plus étatiques, je la raccourcirais volontiers à 1917-1968 : de la révolution bolchevique à l'échec de la Commune de Shanghai, pendant la Révolution culturelle, en 1967, et au mouvement mondial de révolte de la jeunesse de 1968 — un demi-siècle donc. Le « court xx^e siècle » est une période exceptionnelle à double titre : 1) une autre forme d'État que celle des États capitalistes apparaît ; 2) les territoires se referment sur eux-mêmes, on assiste à une déglobalisation.

LA DÉGLOBALISATION

Elle est due aux deux guerres mondiales et à leurs conséquences politiques : la déconnexion économique à l'égard du reste du monde de l'Union soviétique puis de la Chine et de l'Europe de l'Est, ainsi que de l'Inde, qui se tourne vers l'URSS. Elle est due également à la crise économique de 1929, qui brise le rebond du commerce international et des mouvements de capitaux des années 1920 et engendre un retour aux protectionnismes et aux mercantilismes.

L'apparition d'un État socialiste, l'URSS, qui abolit la propriété privée des moyens de production et substitue de lourds plans aux agiles marchés, engendre dans les autres États une réaction : fascisme chez les uns, extension et surtout étatisation de la social-démocratie chez les autres. L'État se place au-dessus des classes, soit pour mener une guerre des nations et des races, soit pour prendre en charge le règlement du conflit économique dans le cadre de territoires très fermés.

La social-démocratie étatisée prouve son efficacité après la crise de la fin des années 1920. On sait que ce n'est pas le New Deal qui fit sortir les États-Unis de la Grande Dépression, ce fut la guerre. On a cependant aujourd'hui trop tendance à sous-estimer l'effet des mesures anticrise de Roosevelt et la profonde transformation de l'État qu'elles engagent. Leur théorisation par Keynes inspire les politiques économiques de l'après-guerre, qui sont incontestablement le moteur de la puissante « croissance de rattrapage » de l'Europe et du Japon durant les Trente Glorieuses et même de la course en tête technologique et organisationnelle des États-Unis.

Les accords de Bretton Woods (1944) organisent les relations monétaires et financières internationales, ceux du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le premier date de 1947) les relations commerciales. L'ordre monétaire international est centré autour du dollar, seule monnaie internationale. Les mouvements de capitaux sont contrôlés et limités. Les États conservent ainsi une liberté de politique économique et monétaire, dont les divergences se traduisent en réévaluation et dévaluation périodiques, négociées et encadrées par le FMI. Conformément au triangle d'incompatibilité de Mundell⁵, on a donc la configuration : changes fixes mais ajustables, liberté des politiques économiques et monétaires, mouvements internationaux de capitaux contrôlés et réduits. Les accords du GATT commencent d'abaisser les barrières tarifaires, et le commerce mondial se met à croître nettement plus vite que le PIB mondial. Notons cependant qu'on part de taux d'ouverture des économies très bas à la fin de la guerre.

En bref : 1) les territoires restent très fermés ; 2) les capitaux circulent peu entre eux, la finance est nationale, et l'inflation permet d'« euthanasier » en douceur les rentiers ; 3) les États ont des marges de manœuvre budgétaires et monétaires ; 4) les différences de politiques et de compétitivités des territoires sont sanctionnées par des ajustements périodiques des changes ; 5) la social-démocratie s'est étatisée, l'État capte et redistribue une part croissante du PIB et, dans certains pays, le Parti communiste est au gouvernement ; 6) c'est la guerre froide avec l'Empire soviétique ; 7) la Chine s'éveille.

FERMETURE DES ÉCONOMIES ET « CROISSANCE SOCIALE-DÉMOCRATE AUTOCENTRÉE » (CSDA)

J'ai qualifié de « croissance sociale-démocrate autocentrée » (CSDA) les dynamiques économiques à l'œuvre en Europe, aux États-Unis et au Japon entre 1945 et 1973. Elle se caractérise par l'expansion du fordisme, promu par des « champions industriels nationaux ». Le fordisme peut se résumer ainsi : « J'augmente mes ouvriers pour qu'ils puissent acheter les voitures qu'ils produisent. ». La devise des champions nationaux, c'est : « Les intérêts de General Motors sont ceux de l'Amérique et réciproquement ⁶. » Le partage de la valeur ajoutée entre salaires, profits et prélèvements étatiques devient une variable de politique économique, en fait *la* variable de commande centrale des politiques économiques. Le partage de la valeur ajoutée est équilibré quand il respecte la « contrainte de réalisation » : il faut, dans un territoire fermé, que les salaires distribués permettent d'acheter toutes les marchandises produites, afin que les profits puissent être « réalisés » et réinvestis dans la croissance.

Ce partage équilibré de la valeur ajoutée, en particulier entre salaires et profits, est obtenu dans la CSDA grâce à un certain nombre de législations et d'accords sociaux, tels que le salaire minimum, les conventions collectives, les systèmes de sécurité sociale, etc. Il engendre une série de cercles vertueux. Les salaires réels croissent au même rythme que le PIB et permettent un essor de la consommation de masse. Les profits sont assez élevés pour financer des investissements de capacité également massifs, qui engendrent de forts gains de productivité. Ces gains alimentent en retour une croissance soutenue de la valeur ajoutée, qui facilite son partage « équilibré », et ainsi de suite. Les dépenses publiques, quant à elles, satisfont une demande de consommation et d'investissement publics tendanciellement croissante, tandis que leur modulation stabilise la conjecture. Dans tous les pays riches, la fermeture de l'économie et les politiques sociales-démocrates autocentrées s'accompagnent d'une réduction des inégalités de revenus. En Europe et au Japon, elles conduisent à des croissances de rattrapage des États-Unis très vigoureuses 7.

LES GLOBALISATIONS ROMPENT LES CERCLES VERTUEUX DE LA CSDA

Dès 1945 cependant, le commerce mondial avait retrouvé une croissance plus rapide que celle du PIB et, dans les années 1970, l'ouverture grandissante des territoires commence de briser les cercles vertueux de la CSDA. En effet, si un industriel en compétition internationale augmente ses ouvriers et transfère cette hausse dans le prix de ses produits, ses ouvriers préfèrent les biens étrangers devenus moins chers et lui-même perd en compétitivité à l'exportation. Les dépenses étatiques, quant à elles, sont désormais sous contrainte de « compétitivité du territoire ». Dans tous les pays riches, une part du PIB allant de 35 à 55 % est toujours prélevée, puis redistribuée, dépensée, investie par des États, qui conservent de forts pouvoirs réglementaires. Il est donc *a priori* faux de dire que « la mondialisation prive les États de tout moyen d'action ». Mais biens publics et règlements doivent désormais améliorer l'« attrait » du territoire pour les acteurs nomades, et il faut éviter les transferts sociaux à leurs yeux désincitatifs. Sinon ils se localisent ailleurs. La tentation de la course au moins-disant fiscal et social devient donc irrésistible et engendre des spirales dont personne à la fin ne sort vainqueur – un « défaut de coordination » manifeste.

L

TROIS GLOBALISATIONS

Nous avons affaire, depuis le milieu des années 1970, à trois globalisations : une globalisation des firmes — la forme que prend aujourd'hui la globalisation « commerciale » —, une globalisation financière et une globalisation numérique. Elles ont été rendues possibles par un effondrement sans précédent des prix : 1) des transports de marchandises grâce aux conteneurs et aux immenses vraquiers ; 2) du transport d'informations codifiables grâce à Internet.

Sur le plan politique, l'ouverture commerciale est lentement mais régulièrement croissante depuis 1945. Dès le Tokyo Round du GATT ⁸ (1973-1979), l'essentiel des réductions des droits de douane a été accepté entre les pays riches. L'Uruguay Round, qui lui succéda, s'attaqua aux barrières non tarifaires. Quant à la libération des mouvements de capitaux, on peut dater son origine du milieu des années 1970. En 1972 Richard Nixon décide l'inconvertibilité du dollar en or. La décision enclenche un bouleversement du système monétaire international et ouvre une période de liberté de circulation des capitaux. Dans le triangle d'incompatibilité de Mundell, on passe à une nouvelle configuration : l'autonomie des politiques économiques est préservée, la liberté de circulation des capitaux est progressivement instituée, en revanche les taux de change fluctuent. La circulation plus libre des capitaux, combinée à des mesures négociées de protection des investissements directs étrangers (IDE), permettra une forte augmentation de ces derniers, qui sont de très puissants vecteurs de diffusion des connaissances, des techniques et des savoir-faire.

En 1973, le premier choc pétrolier provoque un immense recyclage des « pétrodollars », c'est-à-

dire des excédents de liquidités des pays exportateurs de pétrole, et une « stagflation » dans les pays importateurs. Les gouvernements de ces derniers veulent désormais pouvoir s'endetter à l'étranger et emprunter les excédents des pays exportateurs de pétrole pour relancer leur économie. Une vaste conjonction d'intérêts apparaît alors en faveur de la libéralisation et de la globalisation financière. Elle se déploie pleinement dans les années 1980, après le changement de politique monétaire américaine sous Ronald Reagan, qui privilégie la maîtrise de l'inflation et la déréglementation des banques et des marchés financiers.

LA GLOBALISATION NUMÉRIQUE

La globalisation numérique résulte du déploiement mondial d'Internet et du peu de contrôle que les États peuvent exercer sur les flux d'information numérisée. Elle agit d'abord sur les deux autres globalisations (des firmes et financière) au travers des moyens techniques qu'elle leur donne. La globalisation numérique permet aux firmes industrielles et financières de s'affranchir des distances dans la coordination des activités, la gestion d'usines et de centres de recherche dispersés sur la planète. Elle transforme ensuite l'imaginaire des gens de façon encore largement obscure. Par la production d'une profusion d'images et de textes montrant comment vivent et meurent « les autres », elle façonne les subjectivités individuelles et les opinions, en particulier la perception des inégalités. Elle bouleverse enfin les moyens de savoir et d'agir. Elle favorise ainsi, à une échelle jusqu'ici inconnue, la diffusion des savoirs pratiques et des savoirs critiques, voire soutient l'invention de nouveaux moyens d'action politique.

LA GLOBALISATION DES FIRMES

L'évolution technique, l'abaissement des droits de douane et des obstacles non tarifaires et la plus grande sécurité juridique accordée aux investissements directs étrangers ont donné naissance à des « firmes globales ». C'est la deuxième des globalisations en cours. Le transport par conteneurs et la coordination des activités par Internet leur permettent de faire « éclater » les chaînes de valeur, c'est-à-dire le processus de : recherche – conception – production des composants – assemblage – distribution des biens et services, et de localiser des segments standardisés et spécialisés dans les territoires où ils sont le plus rentables. Les firmes globales sont des « acteurs nomades » en ceci qu'elles mettent en compétition tous les territoires pour la localisation des différentes activités constituant les « segments » de chaînes de valeur éclatées.

LA GLOBALISATION FINANCIÈRE

La globalisation financière, quant à elle, consiste en l'organisation, par une « industrie financière » intégrée et globale, de la circulation des monnaies et des titres dans le monde entier, avec cependant encore quelques obstacles aux frontières des territoires qui n'ont pas totalement libéralisé leur marché des changes, comme la Chine. Les banques et les fonds globaux soumettent les firmes globales à une comparaison implacable des couples rendements-risques qu'elles offrent à leurs actionnaires. Compétition qu'elles imposent aussi aux États sur les titres de dette publique.

Des globalisations aux effets différenciés

Nous distinguerons trois types de territoire : les territoires rattrapés, émergents, stagnants. Dans beaucoup de territoires rattrapés, la « mondialisation » est assimilée aux délocalisations d'usines et de centres de décision, aux « licenciements boursiers », à la compétition généralisée et sauvage, à l'impuissance proclamée des États, ce qui nourrit des analyses et des courants critiques allant des « altermondialistes » aux populismes xénophobes.

Dans les pays émergents, l'opinion générale est « vive le capitalisme ! ». L'argent est désormais roi. Ici ou là subsistent quelques nostalgies de socialismes plus égalitaires et apparaissent quelques révoltes contre des corruptions et des inégalités insupportables. Mais l'opinion générale et les politiques gouvernementales affirment qu'il faut tout faire pour rattraper d'abord et au plus vite les pays riches. Dans ce processus, les firmes globales sont des alliées et sont fortement incitées à investir dans le territoire. La stratégie privilégiée est d'amorcer le rattrapage par une croissance industrielle tirée par les exportations, de se nourrir du « gras » des marchés des pays riches et surtout de copier et de s'approprier au plus vite leur savoir productif, puis de le dépasser.

Dans les pays stagnants, seuls les riches se globalisent, généralement après s'être approprié des rentes minières, pétrolières ou agricoles ⁹. Mais ils placent cet argent dans des paradis fiscaux ou dans les pays riches et non dans le développement de l'industrie et de l'agriculture locales. Grâce à la globalisation, ces élites nomades corrompues échappent aux contraintes de la croissance sociale-démocrate autocentrée. Stagnation, malédiction des matières premières, cercles vicieux et trappes de pauvreté, territoires entiers plongés dans la guerre civile, tel est le lot des pays stagnants qui, on le verra, font la queue devant la « porte étroite de l'émergence ». La plupart de ces territoires se trouvent aujourd'hui en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale. En Afrique cependant, tandis que les peuples commencent de se révolter contre les cliques de prédateurs qui les dirigent depuis les indépendances, des pôles d'émergence commencent d'apparaître sur les côtes, qui attirent les investissements directs des pays émergents dans le secteur industriel et tertiaire, et pas seulement dans l'extraction des matières premières. L'émergence de l'Afrique, répétons-le, est le principal enjeu

du siècle en cours.

T

Pour analyser les dynamiques de rattrapage et d'évolution des inégalités internes engendrés par la globalisation des firmes, nous disposions en 1996 de deux cadres analytiques déjà très anciens : la macroéconomie keynésienne en économie ouverte et la version moderne du théorème de Ricardo sur le commerce international et les bienfaits du libre-échange, à savoir le théorème de Heckscher, Ohlin et Samuelson (HOS), ainsi que ses nombreuses variantes, qui ne changent rien d'important aux dynamiques décrites et aux préconisations politiques qui s'en déduisent. Or ces modèles et leur cadre analytique sont inadéquats à l'analyse des globalisations actuelles. Sans entrer à nouveau dans le détail de la discussion 10, disons simplement ici que, si ces modèles admettent la circulation des marchandises et dans une certaine mesure des capitaux, ils ignorent un facteur de production aujourd'hui fondamental : la connaissance. Mise en mouvement par les firmes globales, la connaissance est désormais parfaitement mobile et d'autre part soumise, dans ses processus de création, de diffusion et d'agglomération, à d'importantes « imperfections de marché » que les modèles traditionnels ignorent.

Leur inadéquation à l'analyse de la globalisation s'est manifestée dans la polémique lancée par le célèbre article de Richard B. Freeman, en 1995, intitulé « Nos salaires sont-ils fixés à Pékin¹¹ ? ». La question en débat était donc l'effet de la globalisation et de la compétition croissante avec les pays à bas salaires sur l'accroissement de l'inégalité des revenus salariaux dans les pays riches rattrapés. On commençait en effet à percevoir et à mesurer cette inégalité, particulièrement dans les pays qui avaient le plus libéralisé leur marché du travail, à savoir les États-Unis et la Grande-Bretagne. Dans les autres pays, les mêmes causes se traduisaient semble-t-il par un chômage structurel accru¹².

La réponse de Freeman était entièrement fondée sur le théorème HOS. Sous l'effet de l'ouverture des frontières, les pays les plus riches se spécialisent dans les productions qui utilisent des emplois qualifiés, car ces emplois sont chez eux, en comparaison aux pays pauvres, relativement plus nombreux. Ce sont donc ces productions « high-tech » qui fournissent les exportations croissantes des pays riches, tandis que les importations de produits « bas de gamme » provenant des pays à bas salaires y détruisent des emplois peu qualifiés. En conséquence, l'écart de salaire entre emplois qualifiés et non qualifiés grandit. Ce phénomène bien connu a, s'il est considéré comme un « problème », une « solution » très simple : la transformation d'individus non qualifiés en qualifiés par la formation. Notons cependant que le même théorème HOS admet un développement, dû à Wolfgang Stolper, qui « démontre » aussi que, dans le même temps, les inégalités se réduisent dans le pays qui se spécialise dans le bas de gamme. Or on ne le constatait ni en Chine ni en Inde. Cela au moins aurait dû conduire nos auteurs à s'interroger sur la capacité de leur modèle à analyser correctement la globalisation actuelle, puisque l'une de ses prédictions était manifestement fausse.

Mais ils ont préféré ne retenir que la prédiction et les préconisations qui leur convenaient. Le modèle que je propose, on va le voir, montre que l'on peut avoir à la fois rattrapage et augmentation des inégalités dans tous les pays.

En 1996, l'analyse théorique de Freeman paraissait confortée par l'économétrie. Des études reposant sur les statistiques des échanges extérieurs entre les pays rattrapés et les pays dits alors à bas salaires montraient que, ce commerce étant encore peu développé, l'effet sur les destructions d'emplois de la compétition « venant de Pékin » était en vérité très limité. L'analyse économétrique estimait que le commerce avec les pays à bas salaires n'expliquait que 20 % de l'écart qui s'était creusé entre les revenus des emplois qualifiés et non qualifiés dans les pays riches. La destruction d'emplois non qualifiés et la demande croissante d'emplois qualifiés que l'on constatait dans les pays riches étaient en conséquence, selon ces analyses, pour 80 % simplement dues à un progrès technique « biaisé » en faveur du travail qualifié. Le « biais » signifie en termes simples qu'avec les technologies de l'information on a besoin de plus d'informaticiens et de moins d'ouvriers à la chaîne dans le textile, et ce même si on n'échange rien avec d'autres pays. Et voilà pourquoi les premiers gagnent plus et les seconds tombent au chômage.

D'autres études, très minoritaires à l'époque, avaient fait remarquer que l'ouverture des pays riches aux exportations à bas coûts des pays pauvres exerçait, au-delà des marchés qu'avaient déjà conquis ces exportations, une pression à la baisse des coûts salariaux dans tous les secteurs exposés à la compétition internationale — ceux que j'appellerais les secteurs à « emplois nomades » — et par conséquent que cette ouverture était indirectement la cause de ce que le progrès technique dans les pays riches tendait à remplacer au plus vite les hommes les moins qualifiés, devenus chers par rapport à ceux des pays émergents, par des machines. Bref, il était vraiment trop facile et en vérité fort peu rigoureux de « botter en touche » en expliquant les inégalités par un « progrès technique biaisé » dont on n'expliquait pas le biais en le déclarant « exogène ». Le progrès technique était en effet biaisé... par la globalisation des firmes.

Certains auteurs, cependant, ne se sont pas contentés de rappeler paresseusement la doxa issue de ce cadre classique de marchés parfaits. Ils ont examiné l'effet de certaines « imperfections de marché ». Krugman a ainsi conquis sa brillante réputation académique en étudiant les imperfections de marché dans le commerce international. Dans ses publications ésotériques, il montre que le libre-échange ne conduit pas dans tous les cas de figure aux bénéfices attendus. Il donne ainsi une forme contemporaine et mathématique aux objections de Friedrich List à David Ricardo. Cependant, dans une série d'articles traduits en français en 2000 avec le sous-titre : *Vertus et limites du libre-échange*, il affirme sans ambiguïté que « la mondialisation n'est pas coupable » (c'est le titre du livre en français ¹³).

À la même époque d'autres auteurs, dont, en France, Daniel Cohen¹⁴, s'appuient sur des imperfections de marché informationnelles pour expliquer les phénomènes d'« appariement sélectif » et les inégalités qu'elles engendrent. De quoi s'agit-il ? Grâce aux technologies de l'information, les « meilleurs » peuvent plus facilement se reconnaître entre eux, se regrouper pour travailler ensemble,

devenir encore meilleurs et ainsi creuser les écarts de revenus avec les autres.

Ces modèles de marchés imparfaits, illustrés ici par Paul Krugman et Daniel Cohen, mais développés par bien d'autres, innovaient incontestablement en ceci qu'ils mettaient en avant des imperfections fondées sur des incomplétudes et des asymétries d'information. Elles peuvent expliquer, en effet : les appariements sélectifs, l'économie de la Sierra Madre (« le gagnant rafle tout ») et même en partie les « biais » du progrès technique. Mais sur le plan de l'analyse d'ensemble des effets sur les inégalités des globalisations – et non pas d'un progrès technique biaisé tombé du ciel –, ils en restaient au cadre analytique ancien et n'en disaient par conséquent par grand-chose. Il faut reconnaître que Krugman et même Paul Samuelson ont depuis changé d'avis et l'ont courageusement publié ¹⁵.

En désaccord avec ces thèses, j'avais en 1996 proposé un cadre analytique, un modèle et une théorie différents, que j'ai développés et appelés depuis le modèle « nomades/sédentaires ». Ils m'ont permis de conjecturer que, si la globalisation facilitait incontestablement la réduction des inégalités internationales entre pays rattrapés et émergents, elle creusait aussi les inégalités internes dans les deux types de territoire et que, dans les pays riches, elle laminait les classes moyennes, piliers de la démocratie parlementaire et de l'État social-démocrate. Une prédiction depuis confirmée par des faits bien quantifiés ¹⁶.

Ce modèle analyse l'évolution, sous l'effet de la globalisation des firmes, des revenus des emplois « nomades » et des emplois « sédentaires », que nous allons définir ci-après. Il « observe » donc la dynamique des inégalités sous un angle de vue différent des analyses précédentes, qui se penchent sur l'évolution relative des revenus du travail qualifié et non qualifié, ou du travail atomisé et du travail agrégé en pôles compacts d'excellence. Il est clair que ces approches ne sont pas contradictoires, mais complémentaires. Les approches traditionnelles peuvent être combinées à l'approche nomades/sédentaires pour expliquer la circulation des qualifications entre les deux groupes et l'évolution des inégalités de revenus à l'intérieur même des deux groupes.

Par ailleurs, ce modèle n'aborde pas directement les effets de la globalisation des firmes sur les inégalités de patrimoine, donc le débat avec Thomas Piketty que nous évoquerons à propos de la globalisation financière dans le chapitre VI : « Préconisations ».

Un nouveau modèle, le modèle « nomades/sédentaires »

L

D'un point de vue économique, le monde se présente comme une mosaïque de « territoires économiques » sous souveraineté étatique. Au sein d'un territoire, les flux sont libres et les conditions de l'activité économique sont homogènes, alors qu'elles diffèrent toujours d'un territoire à l'autre. Les flux entre deux territoires ne sont jamais aussi « libres » qu'au sein d'un même territoire, ne s'agirait-il que des flux des hommes. Il n'existe donc rien, on l'a dit, que l'on puisse appeler « économie mondiale ». En revanche, il existe une « économie globale » où les « emplois nomades » du monde entier sont en compétition et autant d'« économies sédentaires » que de territoires, où les « emplois sédentaires » sont en compétition entre eux et s'articulent à « leurs » nomades dans des relations particulières que le modèle va expliciter.

Les emplois « nomades » d'un territoire sont mis en compétition par les firmes globales avec des emplois nomades situés dans au moins un autre territoire. Exemples d'emplois nomades : trader, ingénieur aéronautique, OS de l'automobile, viticulteur, employé du tourisme, employé de *call center*. Les revenus des emplois nomades proviennent de la production et de la vente de biens et de services internationalement échangeables (*tradable goods*), que nous pouvons aussi qualifier de « biens et services nomades », sur des marchés qui sont mondiaux, ou du moins couvrent plusieurs territoires.

Les détenteurs d'emplois nomades doivent, pour conserver leur emploi, être « compétitifs » par rapport aux emplois nomades d'autres territoires. Les firmes globales ont, grâce à Internet et aux conteneurs, fait éclater les chaînes de valeur. Elles mettent tous les territoires en compétition pour la localisation des emplois nomades constituant les différents segments des chaînes de valeur éclatées. Par exemple, elles choisiront de localiser la recherche-développement à proximité ou au sein des meilleures universités, d'entrer en partenariat avec ces dernières, de concevoir les produits et la campagne de publicité globale dans des *clusters* appropriés, dans des *clusters* high-tech les

composants de ce type, ailleurs les composants standard, ailleurs encore le montage final. Quant à la distribution, elle sera soit confiée à des sédentaires, des magasins « briques et mortier », soit à des chaînes logistiques globales, telles celles que gère Amazon.

Les emplois « sédentaires », quant à eux, ne sont en compétition directe qu'avec des emplois situés dans le même territoire. Exemples d'emplois sédentaires : professeur de droit constitutionnel français, ouvrier du bâtiment ou de la production et distribution d'électricité et d'eau, acteur de théâtre, enseignant du primaire, femme de ménage, boulanger, policier. Les emplois sédentaires tirent leurs revenus de la production et de la vente des biens et des services « sédentaires », qui ne circulent pas hors des territoires. Ils les vendent aux nomades situés sur leur territoire et à eux-mêmes. Par extension nous qualifierons aussi les individus de « nomades » et « sédentaires », selon l'emploi qu'ils occupent.

Pour savoir si un emploi est nomade ou sédentaire, il suffit de répondre à la question suivante : si l'individu qui occupe cet emploi perdait sa compétitivité et ainsi son emploi, celui-ci serait-il obligatoirement recréé au sein du territoire ou pourrait-il être recréé ailleurs ? Prenons l'exemple d'un boulanger qui vend un pain de très mauvaise qualité, au point de devoir fermer boutique. Sa disparition entraînera soit l'apparition d'une nouvelle boulangerie, soit la création d'un emploi supplémentaire chez l'un de ses anciens concurrents, la demande de pain restant la même localement. Il s'agit donc d'un emploi sédentaire. La fourniture d'eau et d'électricité est également le fait d'emplois sédentaires, alors qu'il s'agit de métiers industriels. Les emplois industriels de l'industrie manufacturière sont en revanche nomades, ainsi que certains emplois de services, en particulier ceux du tourisme et des services aux entreprises. La distinction entre biens et services est cependant de peu d'intérêt, car les services sont de plus en plus associés aux biens et ils ont besoin des biens pour être délivrés. La distinction pertinente pour ce qui nous intéresse est que certains « biens-services » traversent les frontières, ils sont nomades, et d'autres pas, les sédentaires. Pour préciser les ordres de grandeur, le commerce international est composé de 70 % de biens manufacturés, dont plus de la moitié est constituée des composants échangés au sein des firmes globales en réseaux, de 20 % de services et de 10 % de matières premières, part qui dépend beaucoup des prix du pétrole.

\mathbf{L}

Le modèle nomades/sédentaires est illustré par le schéma. Nous avons représenté deux territoires économiques, nommés A et B. Au sein de chaque territoire existent des emplois nomades et des emplois sédentaires. Parmi les individus présents sur le territoire, on suppose qu'il en existe aussi en situation de « non-emploi », ils sont employables mais ne trouvent pas d'emploi dans le secteur nomade ou sédentaire, ou bien ils sont inemployables. Les emplois nomades sont en compétition entre eux au sein de la seule « économie globale » qui existe : celle où sont produits et échangés les biens-services nomades. Au sein de chaque territoire, les emplois nomades produisent des biens-services

nomades pour eux-mêmes, en échangent une partie dans l'économie globale et en cèdent aux sédentaires de leur territoire contre des biens-services sédentaires. Au sein de chaque territoire, les emplois sédentaires produisent des biens-services sédentaires, c'est-à-dire non échangeables internationalement, à la fois pour eux-mêmes et pour les nomades de leur territoire. Surplombant les territoires, nous trouvons, comme dans un « nuage », un ensemble de firmes globales.

En localisant des emplois nomades dans un territoire, les firmes globales y élaborent et diffusent des « connaissances », le facteur de production fondamental aujourd'hui. Ces connaissances sont issues des laboratoires scientifiques, des centres de recherche et développement et des unités de production des firmes globales, initialement localisés dans les pays riches, mais désormais aussi dans les grands pays émergents. Ces connaissances ne sont que partiellement transmissibles sous forme codifiée et numérisée par Internet. Le reste, qui est essentiel mais difficilement codifiable, est transmis par du travail en commun dans des *clusters* où fourmillent les individus porteurs de ces connaissances, des plus simples savoir-faire manufacturiers à la maîtrise des techniques les plus avancées : Shenzhen et la Silicon Valley. Ce sont donc les investissements directs (IDE) des firmes globales, sous forme de filiales employant de la main-d'œuvre locale ou de joint-ventures avec des firmes locales, qui créent et diffusent les connaissances à tous les niveaux des chaînes de valeur. Les savoir-faire existants, issus jusqu'ici principalement des territoires riches, sont ainsi en quelque sorte donnés « gratuitement » aux territoires émergents où s'implantent les firmes globales. C'est ce que les économistes appellent une « externalité positive de connaissance » : un « bienfait » économique gratuit.

Dans le schéma suivant (figure 3.1), on suppose que le territoire A est un territoire riche et que le territoire B est un territoire émergent en rattrapage de A. En conséquence, les firmes globales transfèrent en moyenne plus de connaissances du territoire A au territoire B.

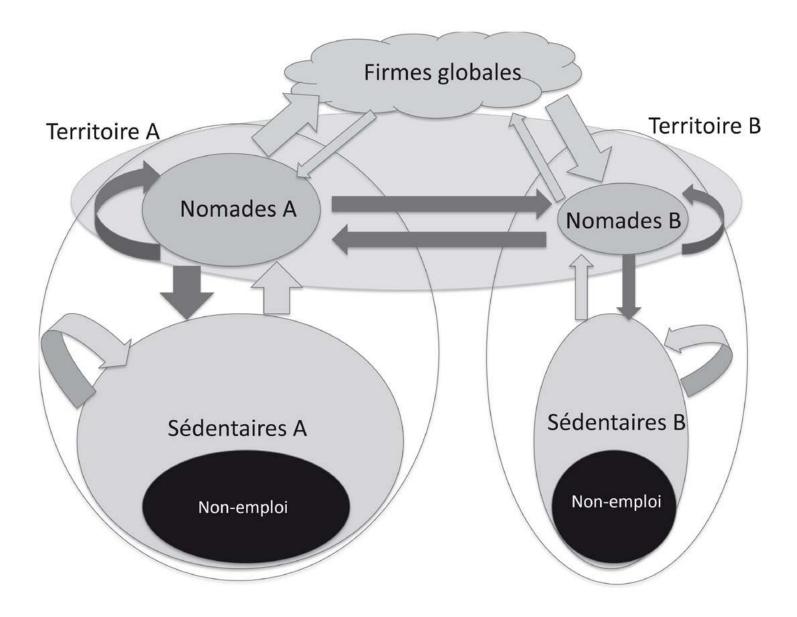


Figure 3.1. Le modèle nomades/sédentaires.

LA CROISSANCE DU PIB ET LES INÉGALITÉS ENTRE NOMADES ET SÉDENTAIRES 17

Au sein de chaque territoire, rappelons que le PIB est la somme des revenus des emplois nomades et des revenus des emplois sédentaires. L'écriture des relations d'équilibre dans les échanges internes au territoire conduit à l'équation :

$$PIB = Rn \times 1 / (1 - s)$$

Le PIB et donc sa croissance résultent ainsi du produit de deux termes. Le premier terme est Rn: le revenu des nomades. Il est déterminé par le nombre et la compétitivité des nomades du territoire dans l'économie globale, qui est le terrain de jeu. Le second terme, le facteur 1/(1-s), dont nous verrons plus loin la signification, concerne l'économie sédentaire du territoire.

La première source de croissance du PIB est donc l'accroissement du nombre et/ou de la compétitivité des nomades. On peut en effet décomposer le revenu Rn des nomades ainsi :

$$Rn = (n \times N) \times (RW \times PT)$$

N représentant la population totale et n la part des nomades dans la population totale, $(n \times N)$ représente le nombre de nomades présents sur le territoire.

(RW × PT) est le revenu moyen par tête des nomades du territoire, RW étant le revenu par tête moyen de l'ensemble des nomades dans le monde, et PT un coefficient qui mesure le revenu par tête relatif des nomades d'un territoire particulier par rapport à la moyenne mondiale RW. Autrement dit, PT est le prix relatif auquel les nomades du territoire réussissent à se « vendre » par rapport à la moyenne des nomades dans le monde. Si PT > 1, les nomades du territoire tirent des biens-services qu'ils produisent et vendent un revenu par tête plus élevé que le revenu par tête moyen des nomades dans le monde. Cela peut avoir deux causes. Soit ils produisent et vendent des biens-services nomades sur des marchés concurrentiels, mais ils sont plus productifs que leurs concurrents, soit ils se sont spécialisés dans des biens-services qui permettent l'appropriation d'importantes rentes de monopole.

En supposant le revenu moyen des nomades dans le monde RW, ainsi que la population N de notre pays, donnés, son PIB croît si n, le nombre relatif des nomades, croît et/ou si croît PT, leur compétitivité relative dans l'économie globale.

Le second facteur de croissance du PIB implique l'économie « sédentaire » du territoire, c'est : 1 / (1 - s), qui augmente si s augmente. La seconde source de croissance du PIB est donc que s augmente. Mais qu'est-ce que s? C'est un paramètre qui mesure la « préférence » des consommateurs pour les biens et services sédentaires. Plus précisément, s, qui est compris entre 0 et 1, est la part de leurs revenus que tant les nomades que les sédentaires affectent à la consommation de biens sédentaires. Ainsi, si s = 0,7, un consommateur qui a un revenu de 100 dépense 70 en biens sédentaires et 30 en biens nomades.

Que *s*, la préférence pour les biens et services sédentaires, puisse varier suppose que les biens sédentaires et nomades soient en partie substituables. Or c'est exact si on raisonne en termes de fonctions assez générales et non de biens et services particuliers. On peut passer une « bonne soirée » : 1) en mangeant des pizzas surgelées et en regardant un film hollywoodien en VOD sur un écran Samsung assemblé en Chine, ou 2) en dînant entre amis au bistrot « vins et fromages » d'à côté, avant d'aller au théâtre. On peut se déplacer en ville en voiture ou en transports en commun. Pour satisfaire la même fonction, la proportion de biens-services nomades et sédentaires n'est pas la même.

Finalement on a donc:

$$PIB = 1 / (1 - s) \times N \times n \times PT \times RW$$

Pour un pays de population N, compte tenu de RW, revenu moyen des nomades dans le monde que l'on considère comme exogène, le PIB d'un pays augmente si augmentent : n (la part des nomades dans la population totale) ; PT (le prix relatif auquel les nomades du territoire parviennent à se « vendre » dans l'économie nomade) ; s (la préférence pour les biens sédentaires).

Les économistes chevronnés objecteront que si l'on parvient à augmenter s, la préférence pour les biens-services sédentaires, alors(1-s), la préférence pour les biens nomades est réduite, et donc n. On ne pourrait donc pas gagner « sur tous les tableaux » : n et s. Ce serait vrai en hypothèse de

marchés parfaits mais, dans notre modèle, ils ne le sont pas. Notre hypothèse est justifiée par le fait qu'il existe, dans les soutes de l'économie sédentaire, des hommes non employés, comme indiqué dans le schéma. Les mettre au travail en augmentant s ne prend pas nécessairement du travail aux nomades et ne réduit donc pas n. Dans ce cas, comme le disait Jean-Baptiste Say, « l'offre crée sa propre demande 18 ».

Mais l'augmentation du PIB, nous le savons, n'est pas un critère de bien-être. Qu'en est-il de la mécanique des inégalités de revenus entre nomades et sédentaires ? Appelons *i* l'indice d'inégalités de revenus interne au territoire. C'est le rapport du revenu par habitant des nomades au revenu par habitant des sédentaires. On calcule que :

$$i = (1 - n) / n \times (1 - s) / s$$

L'inégalité i des revenus entre nomades et sédentaires diminue si augmentent : n (part relative des nomades dans la population active) et/ou s (préférence pour les biens sédentaires). L'inégalité augmente dans le cas contraire, la décroissance d'un paramètre, n ou s, pouvant compenser la croissance de l'autre.

On voit bien qu'élaborer une théorie sur la base de ce modèle va consister à préciser les dynamiques de *n* et de *s* dans différents territoires sous l'effet de la diffusion des connaissances par les firmes globales. Auparavant, examinons la mécanique des rapports entre nomades et sédentaires que le modèle décrit.

RUPTURE DES SOLIDARITÉS ÉCONOMIQUES TERRITORIALES

Si les sédentaires ne subissent pas directement la compétition entre territoires, leur sort est néanmoins intimement lié à celui des nomades de leur territoire, et réciproquement. Par exemple, les habitants très pauvres des *slums* (bidonvilles) de Bangalore, en Inde, qui vivent de petit artisanat, petit commerce et services à la personne, bénéficient évidemment de l'augmentation et de l'enrichissement rapide des emplois nomades de l'industrie des logiciels qui prospère dans cette ville. En même temps, la grande pauvreté des habitants des *slums* fait que les biens et services locaux sont très bon marché. Cela permet aux ingénieurs logiciels établis dans la ville, des Indiens formés à Stanford (mais d'ores et déjà aussi des Européens et des Nord-Américains), de vivre bien mieux que leurs pairs restés en Californie, malgré des salaires monétaires plus faibles qui les rendent extrêmement « compétitifs ». Retenons donc pour la suite ce terrible constat : plus les sédentaires d'un territoire sont pauvres, plus les nomades présents sur ce territoire sont compétitifs dans l'arène mondiale. Quant aux sédentaires, plus leurs nomades sont nombreux et riches, plus leur revenu est élevé. Mais pour ce qui est des revenus relatifs, donc des inégalités entre nomades et sédentaires, seul le nombre relatif *n* des nomades compte, ainsi que *s*, la préférence pour les biens sédentaires.

Un des effets de la globalisation des firmes est donc de mettre fin aux « solidarités économiques objectives » à l'œuvre dans des économies plus fermées, avec des chaînes de valeur localisées dans le

même territoire. La dynamique actuelle des inégalités est nécessairement très différente de celle des Trente Glorieuses. Encore une illustration de ce qu'il n'existe ni modèle ni loi économique généraux... Les dynamiques actuelles ne sont plus correctement représentables par les modèles anciens.

Les emplois nomades, or moderne

Ce modèle nomades/sédentaires, non spécifié, n'est encore qu'un cadre analytique simplement structuré. Il décrit des acteurs et leurs relations. De nombreuses évolutions restent possibles tant que l'on n'a pas modélisé et spécifié les effets de la globalisation des firmes sur n et s dans des territoires initialement différenciés : rattrapés, émergents et stagnants, effets qui dépendent de la nature et du degré de certaines imperfections de marché.

La spécification du modèle, qui seule permet d'en tirer une théorie, porte essentiellement sur une imperfection de marché : les « externalités positives » de diffusion des connaissances. Les connaissances, portées par les investissements directs des firmes globales et circulant sur Internet, se diffusent en effet désormais « gratuitement » dans les pays émergents. La dynamique de n dans les différents territoires dépend de l'intensité de cette imperfection.

Dans les pays émergents, les investissements directs des firmes globales sont stimulés par les politiques mercantilistes des gouvernements, qui veulent attirer sur leur territoire, non pas l'or, comme les premiers souverains mercantilistes 19 , mais l'or moderne : les emplois nomades. La diffusion des connaissances dans les pays émergents y multiplie les emplois nomades et les qualifie rapidement : c'est un processus de montée en gamme par imitation. En comparaison, dans les pays riches, la croissance des emplois nomades ne peut résulter que de l'innovation, due à la recherche. En un mot : il est nettement plus facile et rapide d'imiter que d'innover. On peut donc s'attendre à une augmentation rapide du nombre relatif n d'emplois nomades dans les pays émergents, en partie au détriment des territoires riches et d'une stagnation, voire une diminution de ceux-ci dans les pays rattrapés.

Une réduction du nombre relatif n d'emplois nomades dans les pays riches peut certes s'accompagner d'une amélioration de leur qualité et donc de leur prix de marché PT, grâce à l'innovation. L'augmentation consécutive de la valeur ajoutée par emploi nomade dans les pays riches tire certes la croissance et donc contribue quelque peu à ralentir le rattrapage, c'est-à-dire la réduction des inégalités avec les pays émergents, tandis qu'elle creuse les écarts avec les pays stagnants. Mais

au prix d'une augmentation des inégalités internes entre emplois nomades et sédentaires puisqu'en la matière, on l'a vu, seul le nombre relatif n des nomades dans un territoire compte. En effet, si les nomades se vendent plus chers sur le marché global, leurs revenus par tête augmentent, ils consomment certes ainsi plus de biens sédentaires, et les revenus par tête des sédentaires augmentent aussi, mais exactement dans la même proportion, si bien que l'inégalité entre les revenus par tête ne varie pas. En d'autres termes, si le nombre relatif n d'emplois nomades décroît dans un pays riche, même si leurs qualifications augmentent, on n'évite pas un « déversement », à la Sauvy, des nomades déchus de leur compétitivité chez les sédentaires. En conséquence, augmentation du nombre des candidats à l'emploi parmi les sédentaires, alors même qu'en raison de la réduction du nombre de nomades la demande adressée aux biens et services sédentaires diminue. *In fine*, on a une augmentation des inégalités entre nomades et sédentaires, qu'elle prenne la forme du chômage ou de l'accroissement des inégalités de revenus.

Remarquons que ce déversement des nomades chez les sédentaires s'accompagne généralement, le temps passant, de la perte des compétences individuelles et collectives acquises et entretenues dans les emplois nomades. C'est le cas par exemple d'un ouvrier qualifié d'une industrie mécanique qui se retrouve manutentionnaire ou surveillant dans la grande distribution. Non que ces derniers postes n'exigent aucune qualification, mais en les occupant, il perd sa qualification initiale. Si le rattrapage des pays émergents est rapide, leur compétitivité relative s'affaiblira vite et les compétences perdues dans les pays rattrapés, en particulier dans les industries manufacturières, seront alors très longues, au moins vingt ans, et très coûteuses à reconstituer. Cela peut justifier de tenter de les conserver (j'y reviendrai au chapitre VI).

Quant à l'évolution de *s*, la préférence pour les biens sédentaires, elle dépend beaucoup, en règle générale, des politiques internes aux territoires. La croissance des pays émergents est jusqu'ici principalement extravertie et tirée par les exportations. Les nouveaux consommateurs dotés d'emplois nomades, dont le nombre et les revenus augmentent rapidement, satisfont d'abord leur frénésie de consommation par des biens nomades, ce qui réduit *s*, la préférence pour les biens et services locaux. Le vaste secteur sédentaire, rural et urbain, est d'ailleurs largement ignoré par les politiques publiques, à condition que l'ordre y règne. Sa pauvreté, due à sa faible productivité, est de plus, je l'ai souligné, un facteur de compétitivité des nomades du territoire. Cependant un énorme potentiel de rattrapage économique réside désormais, dans les pays dont le rattrapage technologique est presque achevé, dans le « recentrage » de leurs économies émergentes sur leur marché intérieur, en d'autres termes dans l'intensification des échanges entre nomades et sédentaires du territoire et le recul des exportations des nomades vers les marchés des pays rattrapés, au profit de celles des nouveaux pays émergents d'Afrique et d'Asie du Sud.

Dans les pays rattrapés, les secteurs sédentaires sont tout autant négligés par des politiques gouvernementales obsédées par la « compétitivité internationale », donc par les secteurs nomades. Cela a favorisé dans les secteurs sédentaires des monopoles locaux plus ou moins réglementés, qui, s'ils fournissent un filet de sécurité à de nombreuses personnes, n'en sont pas moins un frein à

l'innovation. L'innovation dans le secteur sédentaire permettrait pourtant à la fois une baisse des prix favorables à la compétitivité des emplois nomades et une augmentation de s, préférence pour les biens-services sédentaires par amélioration de leur qualité. On verra dans le chapitre VI qu'existe là un levier de réduction des inégalités trop négligé dans ces pays.

En résumé, la spécification du modèle, en l'occurrence de la dynamique de *n* et de *s* dans les trois types de territoires, conduit à la thèse suivante. Tout en favorisant fortement l'émergence et la réduction des inégalités internationales, la globalisation des firmes, avec ses paramètres actuels, est également le moteur de la croissance des inégalités internes :

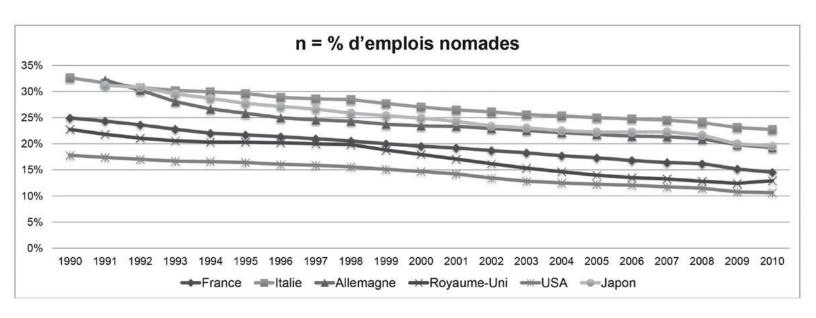
- dans la plupart des pays riches, où *n* diminue et *s* n'augmente pas assez ;
- dans les pays émergents, où n augmente, mais s diminue, en attendant les politiques de recentrage sur le marché intérieur ;
- dans les pays pauvres, où n est stable, en attendant les « délocalisations » des premiers émergents, mais où s diminue.

Données chiffrées

Rappelons tout d'abord les difficultés de quantification. Un nouveau cadre analytique exige, pour calibrer ses modèles, des données statistiques qui sont très généralement absentes de celles produites dans le cadre analytique antérieur. Les construire à partir des données existantes passe par des approximations quelquefois héroïques. Les chiffres que nous allons présenter sont tirés d'une base du GGDC²⁰, qui compile pour 50 pays des données de valeur ajoutée et d'emplois pour dix secteurs. Les données de commerce extérieur permettent alors de désigner un secteur entier comme nomade ou sédentaire selon que son ratio d'ouverture²¹ au commerce international est supérieur ou inférieur à 20 %. C'est une approximation du nombre d'emplois nomades et sédentaires. Pour affiner ces chiffres, il faut utiliser une décomposition sectorielle plus fine²².

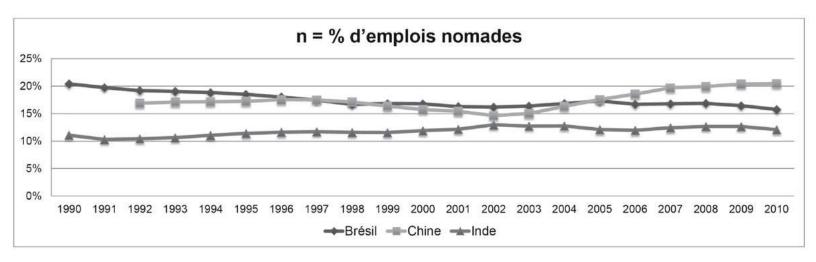
Les graphiques suivants (3.2, 3.3, 3.4, 3.5) illustrent les évolutions de deux variables du modèle : n, le ratio emplois nomades/emploi total, et i, le ratio d'inégalité : valeur ajoutée par emploi nomade/valeur ajoutée par emploi sédentaire, dans six pays rattrapés : États-Unis, Japon, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, France et trois pays émergents : Chine, Inde, Brésil.

Figure 3.2. Proportion des emplois nomades dans les pays développés.



Source: Base GGDC. Traitement Ph. Frocrain.

Figure 3.3. Proportion des emplois nomades dans les pays émergents.



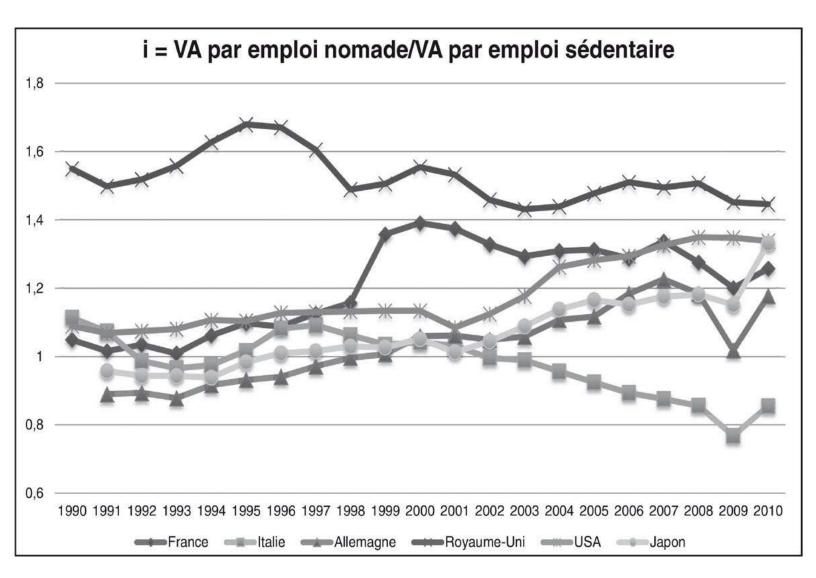
Source: Base GGDC. Traitement Ph. Frocrain.

n diminue fortement et parallèlement dans tous les pays rattrapés. Les niveaux restent assez différents entre les pays anglo-saxons, qui ont moins de nomades industriels et agricoles, et les pays d'Europe continentale. En France par exemple, il est passé de 25 % en 1990 à 15 % en 2010. En Allemagne de 32 à 19 %. En Chine il augmente de 91 à 97, subit une purge, essentiellement dans les grandes industries lourdes d'État, puis augmente à nouveau fortement, à des niveaux, 20 %, qui dépassent désormais ceux de l'Allemagne et du Japon. La croissance est plus lente en Inde. *n* a diminué au Brésil dans les années 1990, puis se maintient.

On a vu que toutes choses égales par ailleurs, la réduction de *n* augmente les inégalités *i*.

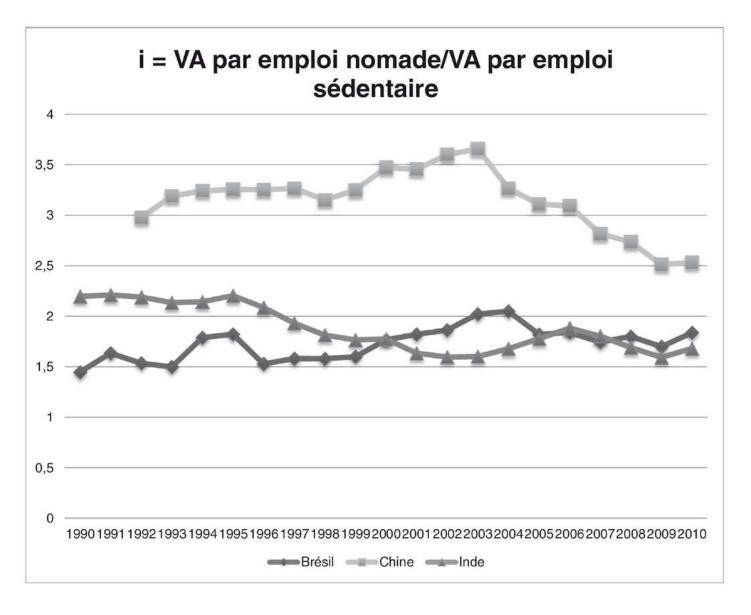
i dépend aussi de s, le partage des revenus entre biens sédentaires et nomades. Les graphiques suivants décrivent l'évolution de i dans les deux groupes de pays.

Figure 3.4. Ratio d'inégalités dans les pays développés.



Source: Base GGDC. Traitement Ph. Frocrain.

Figure 3.5. Ratio d'inégalités dans les pays émergents.



Source: Base GGDC. Traitement Ph. Frocrain.

i augmente en Allemagne et au Japon depuis les années 1990 et aux États-Unis dans les années 2000. En France il augmente fortement dans les années 1990, puis se stabilise à un niveau élevé. Dans ces quatre pays, les nomades sont de moins en moins nombreux, mais de plus en plus riches, par rapport aux sédentaires. Deux cas sont singuliers : la Grande-Bretagne qui, avec un *n* faible par rapport au reste de l'Europe, affiche le niveau d'inégalité *i* le plus élevé, et l'Italie dont le niveau d'inégalité baisse.

Dans les trois pays émergents, *i* est nettement plus élevé, particulièrement en Chine. L'enrichissement relatif des nomades y a été spectaculaire. À partir de 2003, bien que le nombre relatif *n* de nomades augmente, *s* a augmenté, puisque *i* diminue. Cela signifierait que les classes moyennes naissantes consomment de plus en plus de biens et services sédentaires. L'effet d'entraînement des nomades sur les sédentaires (le monde rural et l'informel urbain) aurait commencé

de s'accélérer. En Inde, l'inégalité élevée entre nomades et sédentaires décroît lentement et elle augmente au Brésil.

On remarquera aussi que dans tous les pays rattrapés, les nomades ont subi beaucoup plus violemment la crise de 2008 que dans les pays émergents.

Soulignons à nouveau que compte tenu de l'état des données, il s'agit là de résultats très préliminaires. La décomposition sectorielle utilisée est trop grossière pour permettre d'analyser, par exemple, les différences en Europe. Cependant ils valident, en grandes tendances, la théorie proposée ci-dessus. En tout état de cause, le modèle autorise que sous l'effet de la répartition des emplois nomades et des évolutions de *s*, les inégalités augmentent dans les territoires rattrapés et émergents, ce que confirment les données sur certaines périodes.

Les inégalités spatiales et la porte étroite de l'émergence

S'agissant des pays stagnants, le modèle qui précède doit être complété par la prise en compte d'un second type d'imperfections de marché : les externalités positives d'agglomération. En un mot, quand une firme globale se pose la question de la localisation d'une unité productive d'assemblage, elle pensera à Shenzhen ou à Dacca, selon le niveau d'exigences techniques, mais pas à Kinshasa, même si les salaires y sont plus bas. Elle trouvera en effet à Shenzhen et à Dacca des infrastructures, un bassin de compétences, des sous-traitants et un savoir-faire collectif dont elle bénéficiera gratuitement. De même, de nombreuses activités intellectuelles ont toujours avantage, malgré la révolution des moyens de communication numériques, à se concentrer dans des *clusters* d'innovation. Ces externalités positives engendrent, s'agissant des inégalités entre territoires, ce que j'ai appelé la « porte étroite de l'émergence 23 ».

Les rattrapages sont des apprentissages rapides. Ils exigent des contacts intenses et maîtrisés avec ceux dont il s'agit d'apprendre. Or la surface de contact entre les pays les plus « avancés » et le reste du monde est limitée. Pour y accéder, il faut passer par une « porte étroite » dont la largeur est déterminée par la taille des marchés des pays riches à conquérir et par les flux d'investissements directs étrangers que les firmes globales sont prêtes à engager dans les pays émergents. Or ces deux domaines, on l'a dit, sont soumis à des rendements croissants et des économies d'agglomération (deux imperfections de marché), tels que « les gagnants raflent tout ». Il est en effet bien plus facile d'étendre des parts de marché existantes que de pénétrer un marché nouveau. Quant aux investissements directs de l'étranger, ils vont préférentiellement là où il y en existe déjà. Aujourd'hui, la « porte étroite de l'émergence » est obstruée par les grands pays émergents d'Asie qui y jouent des coudes. La Chine en a déjà sorti largement les épaules et achève de s'en extraire. L'Asie du Sud « encombre » toujours de son énorme ventre le milieu de la porte. Pour amorcer leur processus de rattrapage, les pays actuellement stagnants en Afrique et ailleurs doivent donc attendre que les premiers émergents aient achevé de la franchir et entreprennent à leur tour de localiser des emplois chez eux. Heureusement, cela commence.

Urbanisation et villes globales

Les externalités d'agglomération à l'origine de la « porte étroite de l'émergence » expliquent aussi l'urbanisation du monde. Dans les pays émergents et stagnants, il vaut généralement mieux vivre en ville dans le secteur informel qu'être sans terre et sans travail dans un village rural isolé, du moins à condition que cette ville soit favorable au sédentaire déraciné, c'est-à-dire qu'elle ouvre effectivement aux hommes exclus de la campagne la possibilité d'une activité rémunérée. Comment faire en sorte qu'une ville fonctionne comme « ville pour tous » ? Nous en traiterons dans le chapitre VI.

Au nœud d'interférence de ces deux dynamiques (globalisation des firmes et phénomènes d'agglomérations locales) se développent des mégapoles globales, extrêmes concentrations d'emplois nomades d'où ruissellent plus ou moins, en fonction des politiques étatiques, des revenus qui irriguent l'hinterland urbain et au-delà rural des sédentaires. Les dynamiques actuelles ressemblent donc à celles du récit braudélien de la première vague de globalisations, avec un réseau de « villes-mondes » – on parle aujourd'hui de « villes globales » –, qui concentrent les richesses et sont entourées et parfois profondément pénétrées, sous forme de *slums*, d'hinterlands effondrés dans l'économie sédentaire, la « civilisation matérielle », disait Fernand Braudel.

Quelles conséquences ?

F

Sur le plan macroéconomique, la globalisation des firmes a fait disparaître les « contraintes de réalisation » à l'œuvre au sein de chaque territoire pendant la phase de croissance sociale-démocrate autocentrée. Rappelons que ces contraintes exigeaient que le pouvoir d'achat distribué aux consommateurs d'un territoire, donc en particulier aux salariés, soit suffisant pour acheter les marchandises produites dans le territoire. Aujourd'hui, le marché des nomades est le vaste monde. Si les salaires et le pouvoir d'achat stagnent dans leur territoire, il leur suffit d'aller vendre dans un autre, la seule exigence étant d'être « compétitif » dans l'économie globale. De plus, les épargnants d'un territoire peuvent désormais investir leur argent n'importe où, là où le couple rendement-risque des instruments financiers leur paraît le plus adéquat. Naturellement, les contraintes de réalisation n'ont pas disparu. Elles se retrouvent au niveau global : la double mise en compétition généralisée – des salariés nomades et indirectement des sédentaires par les firmes globales, des firmes globales par l'industrie financière – conduit sur le plan mondial à une sous-consommation et en conséquence à une suraccumulation de capital qui promet de gigantesques purges, comme on le verra au chapitre suivant.

Des sédentaires superflus

Au-delà des dynamiques d'ensemble de rattrapages et de fragmentations que décrit notre modèle, examinons ce qui se passe pour les sédentaires quand le nombre relatif des nomades diminue (et qu'augmente par conséquent celui des sédentaires) et/ou quand la préférence pour les biens-services sédentaires diminue. Dans les deux cas, la demande qui s'adresse aux sédentaires est réduite, tandis

que leur nombre augmente. Les sédentaires pourraient, en théorie, partager entre eux un volume de travail ainsi réduit. Mais est-il garanti alors que ce travail permette à chacun de vivre ? Est-il garanti que les compétences de chacun, surtout si elles sont initialement faibles, soient simplement demandées sur les marchés du travail sédentaire en régression ?

Quand la globalisation des firmes a pour effet dans un territoire soit de refouler un trop grand nombre d'hommes du secteur nomade vers le secteur sédentaire, soit de détourner les nomades de la consommation de biens sédentaires, soit les deux, des trappes apparaissent inévitablement, où tombent des sédentaires « superflus ». Dans les pays rattrapés, ces trappes prennent la double forme du chômage de longue durée, en particulier des jeunes, et des « travailleurs pauvres » (working poors), enchaînant les « petits boulots ». Dans les pays émergents et stagnants s'ouvrent de vastes trappes de sous-emploi et de pauvreté qui se déversent des villages ruraux aux *slums* des grandes villes. Dans les deux cas, il s'agit généralement de véritables « trappes », qui, en l'absence de politiques spécifiques, perdurent, ceux qui s'y trouvent pris ayant peu de moyens d'en sortir par eux-mêmes.

L'errance des conflits économiques

La mise en compétition des emplois nomades par des firmes globales a une autre conséquence essentielle, de nature politique : l'errance des conflits économiques, à savoir les conflits dont l'enjeu est le partage « primaire » – celui qui s'effectue dans les entreprises au moment de la production – de la valeur ajoutée entre salaires et profits du capital sous toutes ses formes. Aujourd'hui, les ouvriers et employés « nomades » peuvent faire grève pour obtenir des augmentations de salaire, leurs chances de succès sont très limitées puisqu'ils vivent sous menace permanente de délocalisation de leurs emplois. Ils n'obtiendront des augmentations qu'à condition que cela n'érode « pas trop » leur compétitivité relative. On constate aujourd'hui l'impuissance des salariés occupant des emplois nomades, non seulement à empêcher les fermetures d'usine, mais même à obtenir que les salaires profitent des hausses de productivité du travail, comme c'était le cas dans les pays riches sous le régime des croissances sociales-démocrates autocentrées. Dans les pays rattrapés désormais, les rares conflits salariaux n'éclatent que dans des secteurs sédentaires, où les protagonistes du conflit économique sont toujours face à face, sans possibilité de « fuir ». L'errance des conflits économiques au sens défini ici est maximal pour les hommes « inutiles » : ils ne peuvent précisément identifier qui est responsable de leur sort, contre qui lutter, avec qui s'allier.

Or cette errance est inquiétante. La « lutte des classes », même sous sa forme économique élémentaire, « trade-unioniste », disaient les léninistes, a pratiquement disparu des pays rattrapés. Sa disparition ouvre la voie à d'autres formes d'identifications, non économiques, communautaires, ethniques, religieuses, qui sont énormément amplifiées par la circulation globale des images. Nous verrons au dernier chapitre que l'on court ainsi le danger de passer de feue la lutte des classes à des guerres civiles contre ceux qui sont considérés comme « allogènes » par les identifications communautaires.

Prospective

Le grand enjeu est désormais le rythme et les modalités de l'émergence de l'Afrique et l'évolution des inégalités sociales internes aux grands blocs, du nombre d'hommes inutiles en particulier. Quelle prospective peut-on proposer de ces évolutions, compte tenu de l'analyse qui précède ? Il faut pour y répondre : 1) anticiper les effets prévisibles du progrès technique ; 2) élaborer des scénarios de comportement des acteurs.

${f L}$

Rappelons qu'il est stérile de tenter d'anticiper le progrès technique au-delà d'une trentaine d'années. Tout laisse à penser que les trente années à venir vont être fertiles en bouleversements techniques des façons de produire, de consommer et de s'informer. Dans quel sens ceux-ci pourraientils infléchir les tendances passées de la globalisation des firmes ? L'abaissement des coûts de transport des marchandises a probablement atteint un plancher. Ils ne devraient plus guère baisser. Certains espèrent même que les coûts de transport vont augmenter avec les prix de l'énergie. Mais nous avons vu que les prix de l'énergie avaient eux-mêmes atteint un plateau. Il est vain d'espérer une relocalisation de la production en raison d'une hausse significative des coûts énergétiques de transport des marchandises : elle n'aura pas lieu. On a fait état récemment de deux autres tendances à la « relocalisation » dans les pays riches de certains emplois nomades. L'une liée aux avantages – qui auraient été sous-estimés lors des délocalisations dans les pays à bas salaires – de la proximité du client final. L'autre concerne la qualité des produits fabriqués dans ces pays. Il s'agit pour l'instant simplement d'annonces et d'espoirs, et il est peu probable que cela se transforme spontanément en réalité. Car s'il est vrai que sont apparues quelques difficultés de relation avec les clients finaux et de qualité dans la production de masse des pays émergents, la diffusion accélérée des connaissances techniques et l'amélioration continue des moyens de coordination et d'analyse en temps réel des désirs des clients devraient continuer de les réduire.

Le fossé technologique entre les pays rattrapés et les grands pays émergents comme la Chine ou l'Inde est déjà presque comblé. Dans bien des domaines, la recherche-développement chinoise ou indienne fait jeu égal avec celle de l'Europe, des États-Unis ou du Japon. Le rattrapage technique des nomades les plus qualifiés de ces pays va s'achever alors que la hausse de la productivité de leurs énormes populations de sédentaires ruraux et urbains sera plus lente, puisqu'elle suppose une diffusion des connaissances vers l'ensemble de la population. Les pays émergents resteront donc, pour quelque temps encore, des « pays à bas salaires et à capacité technologique », comme je les qualifiais en 1996, dans *L'Inégalité du monde*. Certes, dans certains domaines « de pointe », les salariés nomades très qualifiés en Chine reçoivent des salaires qui approchent rapidement le niveau de ceux des pays rattrapés. En revanche, le travail nomade routinier, dans l'assemblage par exemple, y reste relativement très bon marché. Quand ce n'est plus le cas, les firmes chinoises elles-mêmes délocalisent en Asie du Sud et désormais partout dans les pays pauvres stagnants.

En bref, les évolutions techniques ne sont donc pas susceptibles de ralentir, mais plutôt d'accélérer la mise en compétition généralisée des territoires. Au-delà de la prospective technique, les scénarios doivent porter sur l'évolution possible des comportements d'acteurs, et tout particulièrement des stratégies des firmes globales et des politiques étatiques dans les grands pays émergents, en premier lieu la Chine.

L

Le mouvement de globalisation des firmes devrait, à politiques étatiques inchangées, se poursuivre et consolider de grands réseaux concurrents de firmes de toutes tailles et d'origines « nationales » variées. La question principale est ici de savoir si les firmes nées dans les pays émergents vont sortir de leur rôle actuel de « champions nationaux », pour s'insérer dans les réseaux globaux existants ou en créer de nouveaux. La question se pose en particulier pour les firmes chinoises et indiennes, les brésiliennes, telles Embraer, Vale ou Petrobras, étant déjà en voie de globalisation avancée, tandis que les firmes russes restent les instruments d'un État rentier. Ce qui nous renvoie aux politiques des États et tout particulièrement au mercantilisme de certains d'entre eux.

LE MERCANTILISME AUJOURD'HUI

Voici un extrait d'une célèbre lettre de Colbert à Louis XIV qui définit la politique mercantiliste -j'y ai simplement remplacé le vocable « argent » par « emplois » :

« [...] le bon état des finances et l'augmentation des revenus de Votre Majesté consistent à augmenter par tous moyens le nombre des [emplois] dans le royaume et à maintenir dans les provinces la juste proportion qu'elles en doivent avoir [...], augmenter les [emplois] dans le royaume en l'attirant des pays [d']où il vient, en le conservant au-dedans du royaume en empêchant qu'ils en sortent, et donnant des moyens aux hommes d'en tirer profit. Comme en ces trois points consistent la grandeur, la puissance de l'État et la magnificence du Roi par toutes les dépenses que les grands revenus donnent occasion de faire, qui est d'autant plus relevée qu'elle abaisse en même temps tous les États voisins, vu que, n'y ayant qu'une même quantité d'[emplois] qui roule dans toute l'Europe et qui est augmentée de temps en temps par ceux qui viennent des Indes occidentales, il est certain et démonstratif que s'il n'y a que *n* millions d'[emplois] dans toute l'Europe, l'on ne peut parvenir à l'augmenter que si en même temps on en ôte la même quantité aux États voisins [...]. Je supplie Votre Majesté de me permettre de lui dire que depuis qu'elle a pris l'administration des finances, elle a entrepris une guerre d'[emplois] contre tous les États d'Europe. Elle a déjà vaincu l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, dans lesquelles elle a jeté une très grande misère et nécessité, et s'est enrichie de leurs dépouilles, qui lui ont donné les moyens de faire tant de grandes choses qu'elle a faites et fait encore tous les jours. Il ne reste que la Hollande qui combat encore avec de grandes forces [...]. Votre Majesté a formé des compagnies qui comme des armées les attaquent partout [...]. Les manufactures, le canal de transnavigation des mers et tant d'autres établissements nouveaux que Votre Majesté a faits, sont autant de corps de réserve que Votre Majesté crée et tire du néant pour bien faire leur devoir dans cette guerre [...]. Le fruit sensible du succès de toutes ces choses serait qu'en attirant par le commerce une très grande quantité d'[emplois] dans son royaume, non seulement elle parviendrait bientôt à rétablir cette proportion qui doit être entre les [emplois] et les impositions qui sont payées par le peuple, mais même elle les augmenterait les uns et les autres, en sorte que ses revenus augmenteraient et elle mettrait ses peuples en état de pouvoir l'assister plus considérablement en cas de guerre ou d'autre nécessité 24 [...]. »

Questions de géopolitique européenne au XVII^e siècle mises à part, on ne saurait mieux décrire la politique actuelle du gouvernement chinois. Tous les grands pays émergents pratiquent des politiques mercantilistes, en instrumentalisant les règles de l'OMC au nom de ce qu'ils seraient encore des « pays en développement », ce qu'ils ne sont plus. Ils devraient persévérer dans cette voie, au moins jusqu'à leur rattrapage achevé. À leur manière, les États-Unis et, depuis toujours, le Japon détiennent aussi un arsenal mercantiliste, dont ils usent en cas de besoin. En revanche, ce n'est le cas ni en Europe, en raison du choix du processus même de construction de l'Union européenne, ni en Afrique, qui n'en a pas encore les moyens. Il nous faut donc conduire une analyse prospective différenciée.

EN CHINE

Commençons par la Chine qui désormais donne le « tempo » de la globalisation. Le Parti communiste chinois ayant fait ses preuves dans la conduite du rattrapage, on peut faire l'hypothèse que la légitimité de son pouvoir repose désormais sur sa capacité à : 1) achever ce dernier, 2) maîtriser la croissance des inégalités internes. De nombreux signes montrent en effet que ces inégalités ont, dans bien des domaines, atteint les bornes au-delà desquelles le calme et l'« harmonie » dans l'empire sont menacés. La Chine est à un tournant. Elle connaît un basculement démographique : il y a eu 300 millions de nouveaux entrants sur les marchés du travail depuis 1980, mais le flux est désormais tari. La population stagne et vieillit. Le travail sédentaire va pouvoir augmenter sa part des revenus. De plus, les destructions du capital naturel ont atteint un niveau insupportable et exigent des investissements, essentiellement en emplois sédentaires, consacrés à sa reconstruction. On peut donc anticiper un recentrage, progressif mais puissant, de l'économie chinoise. Il a commencé et devrait s'amplifier.

Dans le même temps, le gouvernement lance ses firmes publiques à l'assaut du monde avec des capacités de financement quasi illimitées. Le gouvernement chinois entend désormais employer ses énormes réserves, actuellement pour l'essentiel stockées sous forme de bons du Trésor américains et comptes courants rémunérés, à des investissements directs à l'étranger de « ses » firmes et de « ses » fonds. Dans quel but ? Les firmes chinoises actives à l'étranger, qu'elles soient publiques, comme la plupart, ou « privées » mais aux mains d'individus étroitement liés au Parti et dépendants de lui, telles qu'Alibaba, rivale en Chine d'Amazon, resteront certainement les instruments d'une politique étatique de type mercantiliste. Du moins tant que le pays n'estimera pas avoir terminé son rattrapage et retrouvé sa position millénaire d'« empire du Milieu », ce qui prendra encore au moins une vingtaine d'années.

AUX ÉTATS-UNIS

Aux États-Unis, l'autre grand protagoniste actuel de la globalisation, la tolérance aux inégalités est certainement plus grande qu'en Chine. On peut faire l'hypothèse que le gouvernement américain, dans le prolongement des politiques antérieures, visera essentiellement à maintenir sur son sol – avec l'aide des compétences d'hommes nomades au sens propre venus du monde entier – le maximum de pôles d'excellence en matière de recherche, de conception et de production – dans les segments très qualifiés – des biens-services nomades. Les économies d'échelle et d'agglomération, qui ont conduit à des monopoles et à leur regroupement dans des *clusters* de haute technologie, devraient continuer à grandement leur faciliter la tâche. On voit mal en effet d'où pourront surgir les concurrents de

Microsoft, Apple, Google, Facebook, Amazon et des *clusters* californiens où ces firmes ont pris naissance et se sont développées, sinon des firmes chinoises, et encore, à condition que leur gouvernement leur réserve le territoire chinois pour prendre le temps de s'aguerrir avant de partir à l'assaut des géants globaux, comme l'avait fait le gouvernement japonais dans les années 1980 avec le succès que l'on sait. On ne voit pas non plus comment pourrait s'effondrer l'avance prise par les grandes universités américaines en tant qu'universités globales, capables d'attirer et de retenir les meilleurs cerveaux du monde entier. Sous cette condition du maintien sur son territoire d'un leadership technologique, le gouvernement américain semble prêt à abandonner à son propre sort le vaste peuple des emplois sédentaires. Des îlots de grande prospérité grâce à de fortes concentrations d'emplois nomades à compétences élevées, surplombant une grande plaine d'emplois sédentaires dont les revenus stagnent et la précarité augmente, tel semble être le devenir des États-Unis, si les politiques actuelles se perpétuent.

EN ASIE DU SUD

Ce type de développement par « îlots » pourrait bien être aussi celui du sous-continent indien, où la tolérance culturelle aux inégalités apparaît également plus grande qu'en Chine et qu'en Europe continentale. Des îlots « high-tech » existent déjà dans les villes globales de la région. L'enjeu fondamental de la politique économique indienne, pakistanaise et bangladaise sera donc de régler le rythme et les modalités de développement de leurs énormes secteurs sédentaires ruraux et informels urbains. Comme en Afrique, le phénomène d'urbanisation, qui en Chine a été relativement maîtrisé par la politique du *hukou* (passeport intérieur), constituera un défi majeur pour les politiques de réduction des inégalités internes. Le cloisonnement hiérarchique de la société indienne, qui explique en partie sa tolérance aux inégalités, a cependant l'avantage de favoriser, au sein des mégapoles, l'interpénétration des quartiers riches et des bidonvilles de toutes sortes, contrairement à l'Amérique latine occidentalisée où se développent les *gated communities* pour riches d'un côté, de l'autre des favelas, les bidonvilles où l'État ne pénètre pas. C'est d'ailleurs un des défis du développement urbain africain de savoir de quel côté il basculera : la ville indienne mélangée ou la ville sud-américaine cloisonnée. *A priori*, la première est plus efficace en tant que ville pourvoyeuse d'opportunités.

EN EUROPE

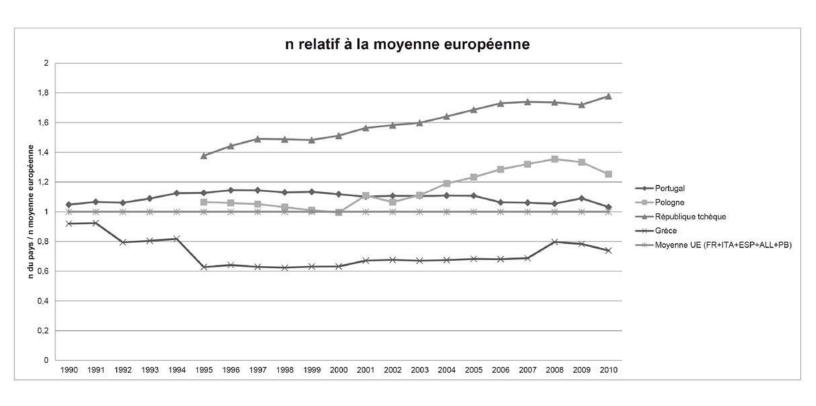
Le projet européen est de construire un « territoire économique », à l'intérieur duquel les hommes, les marchandises, les capitaux et les informations circulent librement, et de le doter d'un gouvernement politique de type confédéral ou fédéral. On attend de cette construction une croissance d'ensemble plus soutenue, mais aussi une forte réduction des différences initiales. L'ouverture des frontières des États membres est pratiquement achevée, l'acquis essentiel étant la libre circulation

interne des hommes. C'est elle qui fait la différence entre le territoire européen et le reste du monde. En revanche, la réduction des inégalités économiques entre les entités qui constituent ce nouveau territoire est très loin d'être acquise.

Entre le PIB par habitant du Mississippi, l'État le plus pauvre des États-Unis, et celui du Delaware, deuxième État le plus riche (le premier, le district de Columbia, ne pouvant être pris ici en considération par une situation trop singulière), le ratio est de 1 à 2,1. Entre le PIB par habitant de l'État le plus pauvre de l'Union européenne, la Bulgarie, et celui de la Norvège, de l'Autriche ou des Pays-Bas (ils se tiennent, cela dépend des cours du pétrole), deuxième pays le plus riche de la zone (après le Luxembourg, qui comme le district de Columbia est un cas particulier et ne peut être considéré), le rapport est de 1 à 3,7. Par comparaison, entre les États-Unis et le Mexique, qui ne constituent pas un territoire économique (les hommes ne circulent pas librement d'un État à l'autre), ce ratio n'est que de 1 à 3. Ces seules données montrent bien l'ampleur des déséquilibres que la construction européenne est censée réduire.

Tout aussi significatives sont les évolutions au sein de l'Europe de la localisation des emplois nomades, en particulier industriels. Dans le cadre d'une diminution générale de l'emploi industriel nomade en Europe, on constate une augmentation relative dans certains pays et une diminution plus forte que la moyenne dans d'autres. Le graphique suivant (figure 3.6) donne l'évolution du ratio emplois nomades/emplois sédentaires dans le pays X par rapport à l'ensemble de l'Union européenne. Sans surprise, on observe que le niveau d'emplois nomades est relativement plus élevé en République tchèque que dans le reste de l'Europe et qu'il a décroché en Grèce au début des années 1990, c'est-à-dire dix ans après l'entrée dans l'Union. Il croît fortement en République tchèque et en Pologne dans les années 2000, il stagne en Grèce et au Portugal.

Figure 3.6. Proportion des emplois nomades par rapport aux emplois sédentaires en Europe.



Source: Base GGDC. Traitement Ph. Frocrain.

En Europe du Sud : Portugal, Grèce, la diminution plus rapide que la moyenne européenne du nombre d'emplois nomades — malgré l'existence d'emplois agricoles et de services nomades, dont le tourisme, qui ne sont pas ici comptés — engendre un déséquilibre commercial croissant avec le reste de l'Europe. Tout pays en déficit commercial s'endette mécaniquement à l'extérieur, comment financerait-il sinon le surcroît d'importations ? C'est ce déficit commercial qui explique en grande partie la crise de la dette, publique et privée, en Europe du Sud, dont nous parlerons au chapitre suivant.

En bref, la mise en place d'un marché commun et d'une monnaie unique n'a manifestement pas suffi à assurer la convergence économique entre États de l'Union européenne. Au contraire, les déséquilibres s'accentuent entre régions européennes. Si les marchés étaient « parfaits », dans les régions en cours de désindustrialisation, les salaires devraient baisser fortement, au point que les industriels des autres régions décideraient d'y revenir pour bénéficier de coûts salariaux moins élevés. En pratique, il n'en est pas ainsi. En raison tout d'abord des économies d'agglomération : l'industrie attire l'industrie. Si un industriel chinois du secteur de la mécanique veut s'implanter en Europe, il cherchera à se localiser dans un *cluster* bavarois de mécanique plutôt que de construire une usine en Sicile, où les salaires, le prix des terrains et même les taxes sont pourtant plus faibles. La monnaie unique accentue le phénomène en empêchant un sous-territoire en perte d'attractivité de la retrouver autrement que par une forte réduction des salaires. En l'absence de politiques industrielles qui corrigeraient les imperfections de marché au niveau européen, en l'absence de toute politique

mercantiliste à l'égard des autres blocs, le rééquilibrage économique interne en Europe ne peut se faire, lentement et avec les difficultés qu'on imagine, que par des déplacements de population.

C'est ce que l'on a observé, en France, pendant les Trente Glorieuses : au fur et à mesure que l'emploi disparaissait dans certaines régions agricoles pauvres, les « inutiles » de ces régions migraient vers les grandes villes et l'industrie-services. C'est le mécanisme principal de réduction des inégalités entre États aux États-Unis. Lorsque l'industrie automobile s'est effondrée dans la région des Grands Lacs, la population s'est déplacée en Californie ou au Texas pour trouver des emplois dans d'autres secteurs. Lors de la crise financière de 2008, on a observé une multiplication par trois des flux migratoires entre l'Europe du Sud et l'Allemagne. Malheureusement, en raison des différences de langue, lorsqu'un Espagnol ou un Grec émigre en Allemagne, c'est pour y occuper des emplois peu qualifiés, à moins qu'il ne parle ou n'apprenne rapidement l'allemand.

L'Europe a inventé la social-démocratie et continue majoritairement d'y aspirer. L'intolérance politique aux inégalités y est, depuis les Lumières, certainement plus forte que dans la plupart des autres cultures. Cependant, en raison des règles mêmes qu'elle impose à sa construction, l'Europe s'interdit aujourd'hui un avenir des inégalités internes différent de celui du territoire américain. Si les tendances actuelles se poursuivent, l'espoir de préserver un « modèle européen » plus égalitaire que les autres est fallacieux.

EN AFRIQUE

J'y ai insisté, le fait majeur du siècle est le rattrapage démographique de l'Afrique. La population de l'Afrique subsaharienne, 850 millions en 2010, atteindra 2 milliards en 2050, quand celle de la Chine sera de 1,3 milliard et celle de l'Inde de 1,7 milliard. La croissance démographique est d'abord pour l'Afrique une opportunité. L'Afrique entre dans ce que les démographes appellent la « fenêtre démographique », une période où le « taux de dépendance », c'est-à-dire le ratio du nombre de « dépendants » (les jeunes enfants et les vieilles gens) sur la population « active » (les 15-65 ans) est à son minimum historique. Une immense force de travail, majoritairement jeune, un immense marché potentiel, tels sont les principaux atouts de l'Afrique subsaharienne.

Les autres conditions favorables à l'émergence de l'Afrique sont bien connues. Outre sa population et sa jeunesse, l'abondance des ressources naturelles, un capital social imprégné d'une culture de solidarité au sein de familles élargies et de lignages, enfin simplement le fait d'être le dernier des continents à émerger, celui où subsisteront le plus longtemps d'énormes masses d'emplois sédentaires à faible productivité et faible coût garantissant la compétitivité des emplois nomades. Quant aux entrepreneurs adaptés à la culture africaine et à ses spécificités étatiques, ils existent déjà. Il n'y a aucune raison de penser que l'absence d'entrepreneurs pourrait être un frein à l'émergence industrielle de l'Afrique.

Les obstacles sont tout aussi connus. Ils tiennent avant tout à la faiblesse des États, issus d'une fragmentation coloniale arbitraire et bien moins enracinés dans les cultures du continent, étant donné

les structures non étatiques et les empires éphémères des sociétés africaines d'avant les colonisations.

À l'égal de ce qui s'est passé en Chine, mais sous le contrôle de structures étatiques ou interétatiques probablement beaucoup plus faibles, l'industrialisation se jouera dans le développement rapide de pôles industriels situés sur les côtes ou très bien connectés à de grands ports, des Shenzhen africains. Plusieurs pôles d'industrialisation se dessinent et sont en compétition. Au nord du Sahara, l'Égypte, avec Le Caire et Alexandrie, mais on peut la considérer comme plus connectée au Moyen-Orient qu'au reste de l'Afrique. Le Maroc, avec Casablanca et Tanger, un pays déjà engagé dans un processus d'industrialisation et bien placé pour constituer un pont des pays riches et émergents vers l'Afrique au sud du Sahara, tout comme à l'autre extrême du continent, l'Afrique du Sud. Au sud du Sahara, la conurbation côtière désormais presque continue Lagos-Abidjan (120 millions d'habitants en 2050), dans le golfe de Guinée. L'Afrique du Sud et le Mozambique, avec les ports de Durban et Maputo. L'ensemble Kenya-Tanzanie-pays des Grands Lacs, avec le port de Dar es Salam. L'Éthiopie (seul pays d'Afrique à être resté indépendant depuis la reine de Saba), avec Addis-Abeba et Djibouti, reliés par une très ancienne ligne de chemin de fer, que rénovent aujourd'hui des entreprises chinoises.

Comme dans les pôles d'industrialisation de la côte chinoise, un vecteur essentiel de développement sera les investissements directs étrangers, garants de diffusion rapide des connaissances. Ils viendront principalement des firmes des pays émergents. Elles détiennent en effet des techniques et des pratiques organisationnelles mieux adaptées aux pays pauvres. Certains documents officieux du gouvernement chinois parlent de localiser près de 80 millions d'emplois industriels et de services en Afrique dans les prochaines décennies.

Lesquels de ces pôles se développeront le plus vite ? Cela dépendra avant tout des capacités étatiques à maintenir un cadre favorable à l'industrialisation et donc aussi à contenir la guerre dans les marges effondrées. En effet, aux frontières de ces pôles urbains d'industrialisation et de leurs hinterlands immédiats, se trouvent des zones d'effondrement étatique et de guerres civiles dont le sinistre « T » se dessine dès à présent à travers l'Afrique : la barre horizontale est le Sahel, la barre verticale s'enfonce à travers la Centrafrique et la RDC jusqu'au cœur de l'Afrique tropicale.

L'émergence de l'Afrique risque d'être particulièrement inégalitaire : entre les pôles émergents côtiers et les zones effondrées et, au sein même des pôles émergents, entre les nomades et les sédentaires. Le grand défi étatique en Afrique est donc de trouver les moyens africains de maîtriser ces inégalités. C'est, en un mot, la condition essentielle de l'émergence. Elle passe par le maintien de l'ordre public et d'une certaine stabilité du climat des affaires, par le réinvestissement local des rentes pétrolières et minières, par des politiques urbaines qui fassent fonctionner la ville pour tous, ainsi que par la maîtrise du rapport ville-campagne et le développement prioritaire d'une révolution doublement verte.

On sait l'ampleur des migrations internes qui ont accompagné jusqu'ici l'émergence chinoise et indienne. On a souligné la tendance aux migrations internes qu'implique la non-réduction des inégalités en Europe. Il est clair que l'émergence de l'Afrique s'accompagnera, quant à elle, d'immenses migrations au sein du continent. Paradoxalement les fractionnements identitaires que l'on

qualifie d'ethniques ou de religieux, qui sont aujourd'hui désignés par beaucoup comme la cause principale de l'incapacité des États africains, pourraient au contraire apparaître comme facilitant l'acceptation des inévitables migrations. C'est en effet une longue tradition dans l'histoire de l'Afrique que le mélange et le déplacement permanent de ses peuples.

L

Du point de vue des hommes inutiles, les projections méritent aussi d'être distinguées. En Chine et dans les autres émergents qui sont au bord du rattrapage technologique, tout dépendra de l'intensité du recentrage et des politiques urbaines. En Inde, où l'on a supposé que ces politiques seraient moins vigoureuses, les trappes de sous-emploi et de grande pauvreté rurales et urbaines devraient encore se remplir. Aux États-Unis et en Europe, le nombre des chômeurs, précaires et « pauvres travaillant » dépendra de la capacité de ces territoires à retenir suffisamment d'emplois nomades et de la capacité du secteur sédentaire à améliorer son offre. En Europe, de plus, les inégalités dans la répartition géographique des emplois nomades se traduisent déjà par une situation de chômage et de précarité bien plus dégradée au sud qu'au nord. Avec un moyen de les réduire en moins : les migrations internes, qui restent beaucoup plus limitées que celles qui ont eu lieu et continuent d'avoir lieu aux États-Unis. À politiques inchangées (par conviction aux États-Unis, par impuissance en Europe), le nombre d'hommes inutiles pourrait continuer d'augmenter dans ces deux blocs. Enfin, c'est en Afrique que leur nombre risque d'exploser en raison, pour l'essentiel, de la rapidité des processus d'émergence exigés et permis par la démographie. Ils supposent des « déversements » d'emplois de très grande ampleur en très peu d'années, donc des flux importants d'entrée dans les trappes urbaines de sous-emploi et de pauvreté, mais aussi, on peut l'espérer, des processus d'apprentissage rapides susceptibles de vider ces trappes. La grande inconnue, on l'a dit, restant la capacité des États à contrôler ces dynamiques.

Conclusions

On peut donc conclure qu'à politiques étatiques inchangées la poursuite du processus de globalisation des firmes : 1) continuera à réduire les inégalités de revenus moyens entre pays émergents et rattrapés ; 2) contribuera significativement, mais pour l'essentiel sous la forme d'une intensification de la globalisation « Sud-Sud », à l'émergence de l'Afrique, sous les conditions étatiques dont nous avons souligné la précarité ; 3) continuera à engendrer une augmentation des inégalités internes de revenus entre nomades et sédentaires dans de nombreux territoires, dont les États-Unis et l'Europe.

Quant à la forme la plus grave des inégalités — le rejet dans des trappes d'inutilité —, elle pourrait être contenue dans les pays émergents s'ils se recentrent vigoureusement ; cependant elle devrait augmenter partout ailleurs. Les flux migratoires continueront en conséquence de s'amplifier, cependant d'abord et avant tout au sein même des grands blocs et particulièrement en Afrique.

En un mot : augmentation du nombre des hommes inutiles et migrations accrues, potentiellement conflictuelles compte tenu de l'errance des conflits économiques et de leur perversion en conflits identitaires, telles sont les deux grandes tendances des projections déduites de l'analyse proposée.

CHAPITRE IV

L'instabilité de la finance

On sait depuis 2008 ce dont la finance contemporaine est capable : provoquer des crises économiques très violentes qui jettent des millions de gens au chômage. La plupart en sortent avec la reprise, mais certains y restent ou ne retrouvent après la crise qu'un emploi plus précaire. Par l'instabilité économique qu'elle engendre, la finance contemporaine amplifie les dynamiques inégalitaires et de l'inutilité engendrées par notre rapport à la nature et par la globalisation des firmes.

Pour autant, on la connaît très mal et elle suscite nombre de fantasmes. Aux yeux de beaucoup, les « dérives » du capitalisme se résument d'un mot : « financiarisation », ou « dictature des marchés ». La finance serait devenue irréelle, purement virtuelle, un simple « casino », parasitaire, spoliatrice des revenus mérités de l'authentique « travail productif ». Tout n'est naturellement pas faux dans cette vision. Mais elle obscurcit grandement les choses, d'autant que si elle résulte d'une approche spontanée et naïve, elle a aussi reçu de prestigieux soutiens académiques. Fernand Braudel, dans *La Dynamique du capitalisme*, distingue en effet l'économie marchande, *a priori* vertueuse et efficace, du « capitalisme », une superstructure prédatrice dont la finance et – dans la période étudiée par lui – le grand négoce international sont le cœur. Les monopoles y règnent, la collusion avec le pouvoir politique est permanente. De ce genre de distinction s'autorise le rêve d'une « petite économie marchande » libérée de la dictature du capitalisme financier. C'est une utopie.

Tout capitalisme, même le plus « primitif », repose sur une pyramide de dettes dont la monnaie n'est que le premier étage et que la finance fait circuler. Toutefois, les fonctions de la finance, indispensables à toute « économie de marché », peuvent être assumées par des « systèmes financiers » très différents. En particulier, si la finance est par nature instable car elle concentre en elle tous les paris sur l'avenir pris par les acteurs économiques, l'instabilité est plus ou moins forte selon les systèmes et surtout se transmet différemment à l'ensemble de l'économie. Or, on verra pourquoi en détail, c'est avant tout l'instabilité qui importe lorsqu'on s'intéresse au rôle propre de la finance dans la dynamique des inégalités et de l'inutilité. L'instabilité de la finance et sa « contagion » à toute

l'économie seront donc au cœur de notre analyse. Il nous faudra aborder, en termes simples et en allant à l'essentiel, des questions techniques, indispensables si l'on veut comprendre les caractéristiques de l'industrie financière que nous ont léguée quatre décennies de libéralisation et de globalisation, le rôle de cette industrie dans la crise de 2008, et les projets de réforme discutés depuis lors.

Ce que certains économistes savaient, n'en déplaise à la reine¹...

Beaucoup d'économistes ne furent pas surpris par la crise de 2008. Certains l'avaient même assez bien anticipée. Les premiers savaient que l'organisation actuelle du système financier et monétaire rendait inévitable ce genre de crises, qu'elles en sont le mode de régulation. On trouve parmi eux aussi bien des économistes universitaires que des *insiders*: il existe en effet des banquiers et gestionnaires de *hedge funds* qui pensent leur métier . S'agissant des académiques, ils confessaient généralement avec modestie leur incapacité à prévoir avec précision la date de ces crises inévitables et d'où viendrait le « déclic ». Cependant, ils étaient capables d'expliquer pourquoi subsiste toujours une incertitude radicale quant aux circonstances. D'autres, appartenant en général à l'industrie de la finance elle-même, dont certains gestionnaires de fonds et gourous comme Warren Buffet, ou encore Paul Jorion et Nouriel Rubini, avaient pronostiqué l'imminence de la crise et identifié d'où elle pourrait advenir. Personne en revanche ne peut se targuer d'avoir prévu son déroulement exact, ni la profondeur de ses conséquences économiques. Ceux qui ne furent pas surpris de la crise de 2008 savaient, en particulier : que la monnaie n'est pas un « voile », que la finance en général n'est pas « parasitaire », que la finance de marché est nécessairement instable.

L

Il faut se débarrasser de la chimère du troc et de la petite économie marchande, dont dériveraient par complexification les économies de marché capitalistes. C'est un mythe. Sans monnaie, pas d'conomie, de simples pratiques de production collective, et en effet un peu de troc et du potlatch. Ce sont des pratiques sociales régies, au-delà des diversités culturelles, par des constantes anthropologiques. Dans une économie marchande, il n'existe jamais à proprement parler d'« échanges » de marchandises contre des marchandises, au sens du troc. Il n'y a que des « ventes »

de biens et services, forces de travail comprises, contre de la monnaie et des « achats » de marchandises avec de la monnaie, que l'on a nécessairement conservée un certain temps.

La monnaie n'est pas une marchandise comme les autres, qui n'aurait été choisie comme monnaie qu'en raison d'une propriété physique : contenir beaucoup de « valeur d'échange » dans un petit volume et être facilement divisible, on dit « fongible ». Quand on s'est engagé dans la voie de la monnaie-or par exemple, des problèmes de confiance se sont immédiatement posés : quel est le titre de ce lingot ou de cette poudre d'or qu'on me propose, ne sont-ils pas coupés de cuivre ? Ces questions de confiance n'ont été résolues qu'en faisant de la monnaie un pur signe. C'est ainsi que, de tout temps, les signes monétaires ont été partiellement – et sont désormais presque totalement – « dématérialisés ». Une pièce d'or n'est monnaie que si elle est « frappée » à l'image du souverain qui seul a le droit de « battre monnaie », de transformer de l'or-métal en or-monnaie. La dimension de signe, en qui seul le souverain peut donner « confiance », est attestée par le fait que toute pièce de monnaie en or contient moins d'or que ce qu'elle peut en acheter sous forme d'or en poudre ou en lingots non « frappés ». Le souverain se sert de la différence pour financer ses propres dépenses. C'est le privilège du « seigneuriage », du droit de battre monnaie. On le retrouve aujourd'hui dans le privilège que donne à l'économie américaine le fait que le dollar (un signe totalement immatériel) soit la principale « monnaie internationale ». Dès le XII^e siècle en Europe, les banquiers créent, sur la base des pièces d'or déposées dans leurs coffres par les puissants et les grands marchands, de la monnaie bancaire qui circule sous forme de « lettres de change », un simple morceau de papier portant la signature du banquier et celle d'un de ses clients. Ignorer cela, c'est ignorer l'origine et la structure même des économies de marché capitalistes ⁴.

La monnaie n'est donc pas une marchandise, c'est l'« équivalent général » de toutes les marchandises. C'est en réalité une simple créance, recouvrable en n'importe quelle marchandise qui s'offre à la vente. Comme toute créance, la monnaie n'est qu'une « promesse ». Une promesse de recevoir des biens et des services dans un avenir éventuellement très proche. Cette promesse ne sera honorée que si les vendeurs des biens que vous désirez acquérir conservent en cette monnaie la confiance que vous lui avez accordée en l'acceptant comme paiement d'une vente. Et la promesse ne sera pleinement honorée que si les prix n'ont pas augmenté entre-temps. En bref, dès qu'il y a marchandise, il y a monnaie. Et la monnaie n'est qu'un signe socialement validé, une simple promesse payable en marchandises.

L

Dès qu'existent marchandises et monnaies apparaissent des « titres » financiers. Ce sont des promesses de rendre demain, généralement avec un profit, de la monnaie reçue aujourd'hui. Dès qu'existent des marchandises, de la monnaie et des titres apparaissent aussi une grande variété d'« instruments dérivés », c'est-à-dire des promesses, achetées aujourd'hui avec de la monnaie, d'être

remboursé plus tard en marchandises (par exemple une option d'achat – un *call* – sur du pétrole ou du blé), en monnaie (par exemple un contrat à terme ou une option sur un indice boursier quelconque) ou en titres (par exemple un *credit default swap*: si vous avez acheté une obligation dont l'émetteur fait défaut, on vous en donne une autre du même type). Selon les instruments dérivés (il en existe des centaines de types différents), le remboursement est promis quel que soit l'avenir (par exemple un contrat à terme), ou uniquement en cas d'événement adverse spécifié par avance (par exemple une option). Ces instruments dérivés permettent donc de « se couvrir » (*hedging*) contre des risques, mais aussi de spéculer fort aisément – spéculer signifiant simplement : prendre le risque de perdre de la monnaie dans l'espoir d'en gagner. On dit que c'est Thalès qui, pour compléter ses revenus de mathématicien (probablement faibles au vr^e siècle avant Jésus-Christ à Milet, en Asie Mineure), a inventé les options sur les moulins à huile. Signe que des instruments dérivés parmi les plus sophistiqués de la finance moderne, comme les options, sont contemporains de la marchandise et de la monnaie.

Dans le modèle malthusien, nous avons décrit l'économie comme un flux de biens et services produits par deux types de capitaux, le capital naturel et humain, qui respectivement s'usent et augmentent. Le flux de production autorise un niveau de consommation qui influence en retour la croissance du capital humain. Si l'on introduit dans le cadre analytique la monnaie et la finance, une économie marchande apparaît comme une pyramide de promesses étroitement liées entre elles. À la base, un flux de production et un flux de revenus monétaires entre acteurs, au-dessus, la monnaie ellemême, puis les titres constituent cette pyramide de promesses imbriquées sur le partage des revenus futurs. Il en est ainsi pour une raison très simple : les processus de production, de circulation et de consommation destructive des marchandises sont inscrits dans le temps. Il faut investir avant de produire, gagner de l'argent avant de le dépenser, acheter avant de consommer, la consommation des biens « durables » étant étalée dans le temps.

Les prix des simples promesses que sont les titres sont fixés sur les marchés financiers par confrontation des anticipations de l'ensemble des acteurs susceptibles de les acheter ou de les vendre, anticipations de ce que sera effectivement la part des revenus auxquels ils donnent droit. Mais l'incertitude est irréductible : tout acte économique comporte un risque, si faible soit-il, que son résultat ne soit pas ce qu'en attend l'acteur. Le foisonnement de titres de risques différents permet à chaque acteur de choisir un certain niveau de risque pour son entreprise, quelle qu'elle soit : industrielle, commerciale, financière.

La finance n'est donc nullement parasitaire. Elle n'est pas cette superstructure inutile que beaucoup imaginent, flottant au-dessus de l'économie réelle et la pillant allègrement par de pures spéculations adossées à des pouvoirs de monopole et des pratiques d'initiés. La finance assure dans les économies marchandes, donc monétaires, deux fonctions essentielles : 1) transférer de la monnaie à ceux qui l'investissent dans les processus de production, de circulation et de consommation ; 2) gérer les risques de ces processus et les échanger entre ceux qui veulent s'en débarrasser et ceux qui veulent en prendre, c'est-à-dire spéculer.

Cela étant, il existe dans l'histoire une grande variété de systèmes monétaires et financiers. Ils articulent d'une part une finance bancaire, dite intermédiée, où les banques collectent des dépôts et créent de la monnaie en faisant des prêts, et d'autre part une finance de marché qui organise des échanges directs de titres contre monnaie entre épargnants et investisseurs. Aujourd'hui, les systèmes financiers diffèrent encore significativement entre zones monétaires, par l'importance relative de ces deux types de finance et leurs relations. Le système chinois, et dans une moindre mesure le système indien, est très contrôlé par l'État, et les banques commerciales y jouent un rôle majeur. Ils se distinguent du système global, plus libéral et où prédomine la finance de marché, qui régit les pays anciennement riches et une bonne part du monde encore pauvre. Enfin, les systèmes « possibles », pouvant résulter de la réforme des systèmes actuels, sont *a priori* nombreux. Puisque les systèmes financiers diffèrent, certains peuvent être « préférables » à d'autres si l'on se donne un critère politique de choix, par exemple : leur « stabilité ». Venons-en donc aux performances, selon ce critère, de la finance de marché contemporaine.

L,

D'excellents travaux d'histoire économique sur les bulles et les krachs l'illustrent abondamment : la finance de marché est très instable⁵. La raison, je l'ai dit, en est simplement qu'un titre financier n'est jamais qu'une promesse de revenus monétaires futurs. C'est ce qu'illustre admirablement l'anecdote que je rapportais en ouverture du *Commerce des promesses*, si éloquente qu'elle mérite la redite :

Au temps des tsars, dans une chambre sur cour du ghetto de Simferopol (Crimée), en pleine nuit, Moïshe, incapable de trouver le sommeil, se tourne et se retourne dans son lit. Rachel, sa femme, finit par lui demander :

- Qu'as-tu, mon cher mari, qu'est-ce donc qui te tourmente ainsi?
- − Je ne veux pas t'inquiéter, dit Moïshe.
- − Si, dis-moi, je veux tout partager avec toi, je suis ta femme.
- − Bon, si tu y tiens tant, je vais te le dire. Tu connais Samuel, notre voisin ?
- − Oui, bien sûr!
- Eh bien, dit Moïshe, je dois lui rendre mille roubles demain matin... et je ne les ai pas.
- Ah! Ce n'est que cela? dit Rachel.

Elle se lève, ouvre la fenêtre et appelle Samuel dans la nuit, à travers la cour endormie :

- Samuel, Samuel!
- Que se passe-t-il, crie Samuel, surgissant à sa fenêtre, très inquiet. Les Cosaques ? Un pogrom ?

- Non, Samuel, rassure-toi. Tu connais mon mari, Moïshe?
- − Oui, je le connais, bien sûr!
- Tu sais qu'il te doit mille roubles ?
- Et comment ! Il doit me les rendre demain. J'y compte bien car j'en ai absolument besoin, les devant moi-même à David, notre voisin.
- Eh bien, mon cher Samuel, il ne te les rendra pas, car il ne les a pas.

Et Rachel ferme la fenêtre, se recouche et dit à son mari :

– Dors maintenant, c'est lui qui ne dort pas.

Cette belle histoire énonce une évidence : une créance, telle celle de Samuel sur Moïshe, n'est qu'une promesse de recevoir de la monnaie dans l'avenir. Rien ne permet d'être sûr que cette promesse sera tenue, car de l'avenir nul ne peut être certain. La finance dans son ensemble n'est ainsi qu'un « commerce de promesses ».

Formation et évolutions du prix d'un titre financier

Comment se forment sur les marchés financiers les prix des promesses de revenus futurs que sont les titres ? À chaque instant le prix d'un titre est celui qui équilibre offres de vente et offres d'achat. Or les offres de vente et d'achat ne dépendent que des anticipations de chaque acteur sur les flux monétaires à venir qu'engendrera le titre. Considérons simplement des titres dont la seule promesse est qu'ils pourront être revendus plus cher, par exemple des lingots ou pièces d'or, une action d'une firme industrielle qui réinvestit tous ses profits et ne verse pas de dividendes, un tableau de maître, une obligation ou une créance in fine (pour laquelle l'on promet de rembourser le principal et tous les intérêts cumulés à l'échéance). Si le prix du titre sur le marché est 100 et que l'anticipation d'un acteur est que, s'il l'achète, il pourra le revendre 110 dans un an, son rendement annuel « espéré » par l'acteur est de 10 %. Dans sa décision, un acteur qui envisage l'achat d'un titre prend en compte son rendement espéré, mais aussi son « risque ». Il sait que le rendement espéré est incertain et peut s'avérer différent. De combien ? Cela aussi doit être évalué et mesure le risque, qui varie selon les titres. Une obligation du Trésor américain comporte un risque de contrepartie (le risque que l'État n'honore pas sa dette) quasi nul. Mais elle porte, si c'est une obligation à taux fixe, le risque que l'inflation soit plus forte que celle qu'il a fallu anticiper pour calculer le rendement espéré « réel » (hors inflation) du titre. Si l'investisseur est intéressé par des revenus futurs en euros, le bon du Trésor américain porte en outre pour lui le risque d'une baisse du dollar par rapport à l'euro. L'achat d'or est plus risqué, car son prix dans le passé a beaucoup varié et il « risque » d'en être ainsi à l'avenir. Le risque d'une action d'entreprise est plus élevé que celui d'une obligation émise par cette entreprise. Or l'investisseur moyen est « adverse au risque », on le constate par les comportements effectifs des acteurs sur les marchés financiers. Pour acheter un titre dont le rendement est plus hypothétique qu'un autre, l'investisseur adverse au risque exige que le rendement espéré soit plus élevé, il demande une « prime de risque ».

En bref, l'investisseur rationnel doit à chaque instant, en fonction des informations qu'il possède, évaluer le rendement espéré et le risque de tous les titres qui s'offrent sur le marché. En pratique, il fait une sélection des titres qui l'intéressent *a priori*, car il existe des dizaines de milliers de titres. En fonction du prix constaté et de ses propres anticipations, il calcule le rendement espéré et le risque de chaque titre de la sélection. Selon que son rendement espéré est inférieur ou supérieur à celui d'autres titres de même classe de risque, il est sur- ou sous-évalué. S'en déduit la marche à suivre pour gérer un portefeuille : vendre les titres surévalués détenus et acheter des titres sous-évalués. C'est exactement ce que conseillent les « analystes financiers ». Pour chaque titre, ils préconisent : *buy*, *sell* ou *hold* (acheter, vendre ou conserver).

Le prix d'équilibre d'un actif financier est donc le prix donné à l'« anticipation médiane » de l'avenir. En effet, à ce prix, il existe autant d'acteurs qui pensent que le titre est surévalué et l'offrent à la vente que d'acteurs qui pensent qu'il est sous-évalué et offrent de l'acheter : offres de vente et offres d'achat s'équilibrent.

En conséquence, toute la difficulté de la modélisation des marchés financiers tient à la compréhension de la formation des anticipations qui commandent les actes d'achat et de vente et font varier les prix. Le cadre analytique général des modèles est illustré par le schéma suivant (figure 4.1).

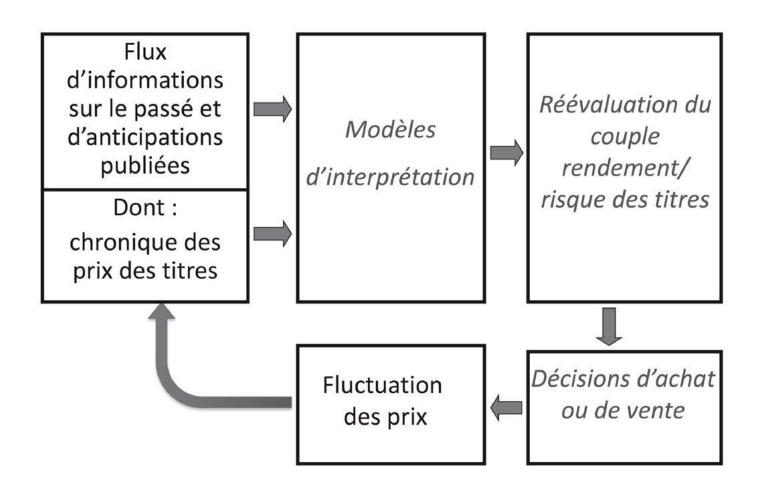


Figure 4.1. Formation des prix sur le marché financier.

Dans ce cadre analytique, le prix d'un titre évolue selon un processus que l'on peut décrire de la

manière suivante:

- Il existe un flux d'informations sur le passé et de déclarations publiées sur l'avenir. Ce flux est composé d'une part d'informations quantifiées : sur la politique des gouvernements, sur la situation macroéconomique et sectorielle, sur les entreprises, ainsi que de toute une série d'indicateurs, également chiffrés, incluant des indicateurs d'opinion, tels que « l'opinion des industriels sur l'évolution de leurs carnets de commandes », et d'autre part d'informations purement qualitatives apportées par des déclarations sur la situation ou sur leurs intentions de quantité d'acteurs économiques et politiques : des présidents des banques centrales aux CEO des entreprises cotées lors des *road shows* ⁷. En bref, indicateurs macroéconomiques, résultats trimestriels des entreprises, état des stocks et des carnets de commandes, sondages sur l'état d'esprit des acteurs, notes des agences de notation, conseils d'achat et de vente des gourous de Wall Street et de la City, publications du « consensus de marché » (à savoir les anticipations d'analystes spécialisés et réputés) avant l'annonce d'un indicateur, tout cela fait partie du flux d'informations dont les acteurs de la finance disposent pour agir.
- Le flux d'informations est traité par chaque acteur à l'aide d'un « modèle d'interprétation ». Les informations pertinentes sont celles qui divergent de ce qu'était le consensus de marché. Par exemple : « on » s'attendait à un indice de taux de chômage au dernier trimestre de 5,7 %, l'information tombe : le taux est de 6 %. Avant l'annonce, le prix des titres reflétait le consensus sur l'information attendue. L'information avérée diverge : le prix des titres influencés par le chômage varie.
- Le traitement du flux conduit, en effet, chaque acteur à réexaminer en permanence ses anticipations et donc à réévaluer le couple rendement/risque de chaque actif auquel il s'intéresse ce qui provoque des décisions d'achat ou de vente, qui entraînent une variation des prix des titres. Les variations de prix font évidemment partie du flux d'informations.

\mathbf{L}

Les différences entre les modèles de marchés portent essentiellement sur : 1) les modèles d'interprétation, 2) le possible effet en retour du prix sur les autres variables qui constituent le flux d'informations. Le modèle et la théorie dominants en finance de marché, depuis les travaux pionniers de Louis Bachelier, en 1900, et leur élaboration dans les années 1960 et 1970, en particulier par Eugene Fama, sont le modèle dit des marchés efficients.

Ce modèle fait trois hypothèses fondamentales :

• Toute l'information susceptible d'influencer l'anticipation des couples rendement/risque de chacun des titres est instantanément connue de tous les acteurs : pas d'asymétrie d'information, pas d'« initiés », qui savent ce que les autres ne savent pas encore. En caricaturant : le meilleur trader de Goldman Sachs n'en sait pas plus que la veuve de Carpentras qui gère son portefeuille

- sur Boursorama, ou que le gestionnaire d'un gros fonds de pension norvégien.
- Les modèles d'interprétation des acteurs sont stables dans le temps et, surtout, indépendants les uns des autres.
- Les prix constatés sur les marchés sont des informations qui « traduisent » les autres informations (les indicateurs économiques et les opinions publiées sur l'avenir), mais qui ne les modifient pas. Par exemple : une entreprise annonce un bénéfice trimestriel plus élevé qu'anticipé par le consensus, le prix de ses actions monte, cette hausse n'a aucun effet en retour sur les bénéfices du trimestre suivant, qui sont déterminés par des « fondamentaux » économiques (la croissance de ses marchés, le succès du lancement d'un nouveau produit, une grosse commande, une décision du gouvernement favorable à l'entreprise, etc.).

Dans ces conditions, les prix de marché traduisent à chaque instant toute l'information disponible (faits avérés et prédictions publiques), traitée par des modèles d'interprétation indépendants et stables dans le temps. Les prix de marché ne varient que sous l'effet d'informations nouvelles, non anticipées par définition, purement « aléatoires », dira-t-on en langue ordinaire. En termes techniques : les prix suivent un « processus de diffusion brownien », comme celui qui agite les particules d'un gaz. C'était l'hypothèse du modèle de Louis Bachelier, publié dans sa thèse : *Théorie de la spéculation*.

Partant, aucune stratégie particulière de constitution de portefeuille ne peut « battre le marché », c'est-à-dire obtenir, sauf par hasard, un rendement du portefeuille sélectionné supérieur au rendement du portefeuille de marché, constitué de tous les titres disponibles. Périodiquement, des chercheurs ou des journaux économiques tentent de vérifier la prédiction de la théorie des marchés efficients. C'est ainsi qu'une expérience qui a fait le tour des blogs économiques rend compte de la comparaison, sur une longue période incluant plusieurs crises, de deux portefeuilles : le premier constitué d'un paquet de *n* actions du Dow Jones, celles qui sont le plus recommandées à l'achat par les gourous de Wall Street ; le second de *n* actions prises au hasard. Pour pimenter la chose, les premiers tirages au hasard ont été faits par un chimpanzé lançant des fléchettes sur les pages roses du Financial Times. Un ordinateur a été chargé de prendre la suite, assurément parce que le chimpanzé a dû finir par se fatiguer du jeu et protester qu'on lui fasse remplir un rôle de simple machine à produire du hasard. Résultat : sur longue période, les gourous ne font pas mieux que le hasard. Les marchés d'actions seraient donc efficients. En regardant de plus près ces analyses, on s'aperçoit que les gourous font mieux que le chimpanzé en période de boom, mais ne prévoient pas les krachs et perdent à ces occasions beaucoup plus que le chimpanzé. Il nous faut donc des modèles : 1) rendant compte des booms et des krachs ; 2) qui lèvent l'hypothèse d'absence d'asymétrie d'information ou du moins d'asymétrie d'« intelligence » de ces informations, sinon les gourous ne pourraient « battre » le chimpanzé en période « normale ».

Dans le même cadre analytique, ces modèles modifient trois hypothèses, il est vrai fort irréalistes, de la théorie des marchés efficients : 1) les modèles d'interprétation ne sont pas indépendants les uns des autres, ils sont mimétiques ; 2) les anticipations d'évolutions de prix sont en partie autovalidantes ; 3) il existe des asymétries d'information entre acteurs de la finance, même entre « spécialistes », tel un *sales* ⁸ de Goldman Sachs et le gérant d'un grand fonds de pension.

Les deux premières hypothèses avaient été formulées par Keynes. Elles ne sont pas encore complètement formalisées mathématiquement. On l'a dit, les modèles d'anticipation sont le défi théorique majeur de l'économie aujourd'hui. Mais il est possible de les expliciter en langue naturelle.

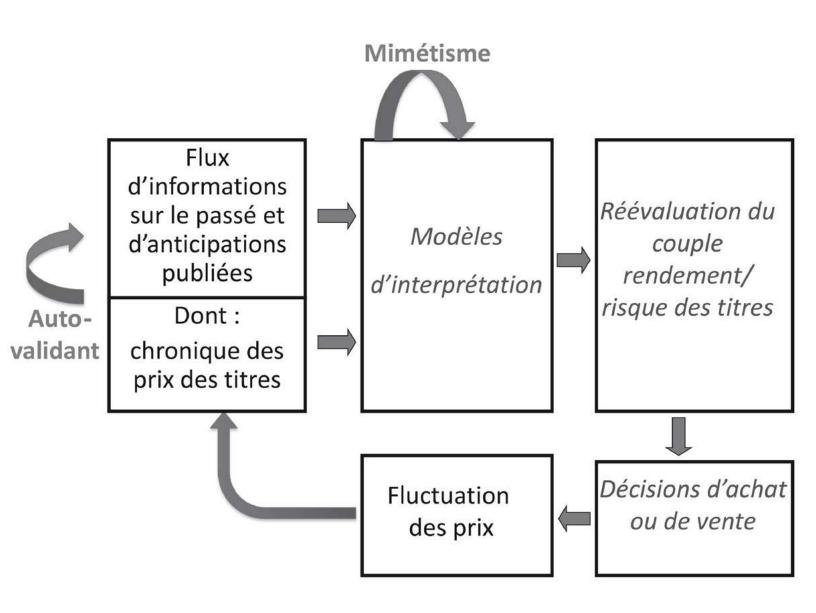


Figure 4.2. Anticipations et formation des prix.

LE MIMÉTISME

Il faut vraiment simplifier à l'extrême le comportement rationnel humain, comme le fait la

théorie des marchés efficients, pour supposer que le flux d'informations est traduit par chaque acteur indépendamment de ce que font tous les autres, donc sans modification dans le temps de son modèle d'interprétation! Keynes avait déjà fait remarquer que ce qui importe pour faire des profits sur les marchés financiers, ce n'est pas sa propre vision de l'avenir, c'est celle de la majorité, qu'il s'agit donc de deviner et dont il faut anticiper les basculements. Mais ceci étant vrai pour tous, on entre aussitôt dans un jeu de miroirs, qui ne trouve pas de solution d'équilibre : je dois tenter d'anticiper non pas ce que les autres pensent de la « réalité », mais ce qu'ils croient que les autres, dont moi, anticipent. Une sorte d'ancrage dans un « consensus » sur l'avenir le plus probable doit parvenir à polariser les anticipations de chaque acteur autour d'une anticipation dominante.

LES ANTICIPATIONS AUTOVALIDANTES

Les anticipations dominantes, qui polarisent les anticipations individuelles, acquièrent alors un caractère partiellement autovalidant. Pour dire les choses plus simplement : si la majorité des acteurs pense que les autres pensent que le cours de l'action d'une entreprise va monter, ce cours monte. L'entreprise peut en profiter pour faire des acquisitions qui améliorent ses profits et justifient ainsi la hausse des cours. Autre exemple : si tous les chefs d'entreprise sont optimistes quant à la croissance à venir, ils investissent et embauchent, la demande augmente, et avec elle la croissance. Dans les deux cas, l'optimisme initial s'est trouvé justifié par les actions qu'il a induites. Ces anticipations mimétiques et autovalidantes structurent les modèles d'interprétation. On ne traduit pas une information en action de la même façon selon qu'on la traite par un modèle teinté d'un « optimisme » ou d'un « pessimisme » d'ensemble.

L'ASYMÉTRIE D'INFORMATION

Les anticipations dominantes qui polarisent les visions individuelles sont condamnées à changer brutalement. En effet, elles ne sont que partiellement autovalidantes. Il ne suffit pas à la majorité des acteurs de penser que quelque chose va se produire pour que la chose se produise nécessairement. Quand une anticipation dominante parvient à s'imposer, elle est d'abord très largement partagée. On entre alors dans une phase où elle est confortée par le flot d'informations nouvelles. Celles qui vont dans le sens de l'anticipation dominante sont en effet privilégiées, les autres sont négligées : personne, alors, n'écoute les Cassandre. Mais on parvient ensuite nécessairement à un moment où des informations de plus en plus divergentes viennent ébranler la vision de certains acteurs, soit particulièrement bien informés, soit simplement mieux équipés pour « traiter » l'information. Ces acteurs constatent que des faits nouveaux de plus en plus nombreux, qu'ils observent et traitent mieux – en tout cas différemment –, que les autres, contredisent l'anticipation dominante. Ils sont bientôt persuadés que le moment approche où l'anticipation dominante va « basculer », entraînant, par

exemple, un effondrement du prix de certains actifs. Ils deviennent alors très attentifs à détecter à temps les signes précurseurs du basculement. Puis une série d'informations – il est impossible de dire à l'avance quand exactement cela se produira – les convainc que le moment est venu : ils vendent. Les prix baissent, ou du moins ne montent plus. Beaucoup d'autres, aux aguets, sont alors gagnés à l'idée que décidément, « la fête est finie ». Les ventes se changent en avalanche : c'est le « krach ».

DEUX RÉGIMES DE FONCTIONNEMENT

Les marchés financiers connaissent en conséquence deux régimes de fonctionnement :

- Des périodes où le flux d'informations fait fluctuer « normalement » les prix des actifs, puisque les modèles d'interprétation sont stables. On peut alors parler d'efficience des marchés : l'information disponible est en effet « reflétée » au jour le jour dans des fluctuations de prix aléatoires.
- Des périodes où les prix subissent de brusques variations, allant jusqu'au krach, lorsque les anticipations dominantes qui structurent les modèles d'interprétation mimétiques basculent.
 Voici quelques exemples de basculement des anticipations dominantes :
- 1990 : fin de la vision du « Japon superstar » des années 1980 : krach immobilier et boursier, suivi d'une stagnation de dix ans.
- Août 1997 : changement brutal de perception de la « santé » et de la « bonne gouvernance » des économies asiatiques émergentes, Thaïlande, Corée, Indonésie, Malaisie et jusqu'à Hong Kong : krach des monnaies et des prix des actifs financiers et immobiliers de ces pays. Ceux-ci retrouvent cependant les taux de croissance antérieurs à la crise au bout de trois ans en moyenne.
- Mars 2001 : révision complète des perspectives de la « nouvelle économie » : krach des actions « Internet ».
- Décembre 2001 : faillite d'Enron. L'entreprise vedette des années précédentes aux États-Unis apparaît soudain comme un repaire de voyous, qui ont dissimulé des pertes abyssales dans des paradis fiscaux. Elle fait donc inévitablement faillite. Juste avant, certaines banques qui détenaient de gros paquets d'actions, mieux informées que le boursicoteur, convainquent leurs clients que « tout va très bien » et leur conseillent d'acheter des actions d'Enron, ce qui leur permet de « s'alléger » sur ce titre.
- 2007-2008 : crise de la croyance en la capacité des marchés financiers à s'autoréguler. En 2015, en Europe, la crise économique induite dure encore.

Parce qu'elle donne un prix à des anticipations mimétiques, la finance de marché est intrinsèquement instable. Cela, de nombreux économistes le savaient. C'est pourquoi ils ne furent pas étonnés de la crise de 2008 consécutive à la faillite de Lehman Brothers.

Le mistigri

J'ai proposé en 2001, dans *Le Commerce des promesses*, une théorie du « mistigri ». Puisque la finance fait commerce de promesses, est-il assuré que ces promesses de revenus futurs ne sont pas excessives, en regard de ce que seront réellement la richesse future et sa répartition, entre tous ceux qui à un titre ou un autre y ont droit ? Si c'était le cas, un « mistigri », telle la mauvaise carte du jeu du même nom, circulerait en permanence dans la sphère financière. Le mistigri, c'est la part illusoire des promesses, celle qui ne sera pas honorée. Le prix d'un titre étant la valeur actuelle des revenus futurs auxquels il prétend donner droit, le mistigri désigne, en d'autres termes, la « surévaluation » des titres financiers. Personne ne peut l'évaluer avec précision, car personne ne connaît l'avenir et quelles seront les promesses tenues et non tenues. Même si personne ne sait qui détient le mistigri et quelle en est la valeur exacte, il existe, il circule. Chacun espère qu'il finira entre les mains d'un autre au moment de la crise qui révélera son existence.

Pourquoi les promesses de revenus futurs qui font le prix des titres ne seraient-elles pas entièrement honorées ? Soulignons d'abord que ce ne sont pas des promesses de revenus lointains, payables par les générations futures par exemple. Un titre promet toujours des revenus immédiats, soit sous forme de dividendes, de loyers, d'intérêts, payables dès le lendemain par ceux qui ont vendu les titres, soit sous forme de plus- (ou moins-)value, car il est toujours possible de revendre un titre que l'on vient d'acheter. Or il existe d'autres droits concurrents sur les revenus immédiats. Tous les titres, y compris les titres de propriété sur l'immobilier spéculatif, les œuvres d'art, etc., sont en concurrence pour le partage des revenus du « capital ». Le « travail » a naturellement aussi des droits sur les revenus futurs et cherche à les faire valoir : les salariés s'attendent, par exemple, à ce que les salaires réels poursuivent leur progression. Enfin, les États comptent pouvoir continuer à capter une partie des flux de revenus primaires, pour les dépenser ou les redistribuer.

Il existe donc un mistigri quand la somme des droits auxquels chacun croit avoir droit excède ce que seront réellement les revenus à partager. Toute quantification précise demeure impossible, car naturellement personne ne peut être sûr du montant et de la distribution des revenus futurs, même de la période immédiatement suivante. S'il existe un mistigri, on connaîtra nécessairement un conflit de répartition, car personne ne restera indifférent à la réduction de ses revenus anticipés. En fonction de son intensité et des formes qu'il prend, il pourra même engendrer une baisse des revenus objet du conflit. On conçoit la complexité du problème : la lutte pour se défausser du mistigri accroît la taille du mistigri.

\mathbf{L}

Il n'est pas possible de quantifier le mistigri, puisque personne ne connaît l'avenir. Peut-on cependant inférer logiquement son existence et sa dynamique à partir des comportements des acteurs, des modes de coordination et des politiques ? J'en ai proposé un modèle que l'on peut schématiquement décrire de la manière suivante.

Il existe une cause endogène à la finance de marché de l'apparition et du gonflement d'un mistigri : l'asymétrie d'information entre acteurs financiers. Elle pousse certains acteurs mieux informés dans l'industrie financière à prendre de gros risques parce qu'ils se croient assurés de pouvoir, avant la chute, capter les profits et transmettre les pertes à d'autres, qui n'ont rien compris de ce qui les attendait. Nous l'illustrerons plus longuement ci-dessous à propos de la crise de 2008.

La seconde cause de la dilatation du mistigri est exogène à la finance de marché. C'est la politique monétaire lorsqu'elle est très « accommodante » et fournit en abondance des « liquidités » (de la monnaie) aux acteurs financiers. L'abondance de monnaie amplifie ce qu'on appelle l'effet de levier (par exemple, emprunter à 0,5 % pour acheter un titre dont le rendement espéré est de 15 %). Elle accroît la rentabilité de la prise de risque et donc son ampleur. Son origine est la dissymétrie de la politique monétaire au cours des cycles économiques. L'objectif des politiques monétaires est de soutenir la croissance économique sous une contrainte de taux d'inflation maximum des prix des biens et services, mais pas des titres. Quand augmente le prix des titres financiers – et donc la part des revenus futurs à laquelle ils prétendent –, les taux « monétaires » (ceux auxquels les grands acteurs financiers, et en particulier les banques, peuvent emprunter à court terme) restent bas, du moins tant que l'inflation des prix des biens et services ne dépasse pas le seuil autorisé (2 % aujourd'hui aux États-Unis et dans la zone euro). En revanche, après un krach, la politique monétaire devient encore plus accommodante, afin de faciliter le refinancement des banques, le rééchelonnement des dettes et ainsi de lutter contre la récession. Sur la durée du cycle, elle fournit donc de la monnaie en abondance. Pourquoi ceci n'engendre-t-il pas d'inflation, comme ce fut le cas dans les années 1970 ? Grâce à la globalisation des firmes et à la compétition acharnée qu'elle engendre, les prix des biens-services, en particulier nomades, sont tirés vers le bas. L'abondance de monnaie n'engendre alors pas d'inflation mais des envolées suivies de krachs des prix des actifs financiers, lesquels justifient des politiques monétaires accommodantes.

La lente et difficile purge du mistigri

Toute crise financière révèle donc l'existence, mais non pas l'ampleur exacte, d'un mistigri. Une part de celui-ci est logée dans les promesses de revenus portées par les titres financiers de toutes sortes, l'autre dans les promesses explicites ou implicites des contrats de travail actuels et à venir. Ni les uns ni les autres n'auront droit à ce à quoi ils s'attendent.

Le krach des prix de certains actifs détruit instantanément une partie du mistigri. Jamais totalement cependant : l'évaluation de l'ensemble des titres devient alors elle-même particulièrement errante. C'est au moment même de sa révélation que le montant du mistigri est le plus incertain, car l'avenir n'est jamais plus obscur que juste après un krach. La question ouverte par le krach est : au sein des titres financiers et entre eux et les revenus du travail, « qui va payer » ? C'est-à-dire : qui va conserver en main la part encore à purger du mistigri ?

Les enchaînements délétères qui suivent un krach financier (ou immobilier, c'est tout un) sont hélas très familiers. Certaines banques, selon qu'elles détenaient des titres dévalués dans le krach ou qu'elles avaient prêté à des fonds et des entreprises qui en détenaient, tombent en situation d'illiquidité : les autres banques ne veulent plus rien leur prêter pour faire face à leurs difficultés de trésorerie. Au-delà de ces apparentes difficultés de trésorerie, en théorie temporaires, elles sont peut-être réellement en faillite et les autres ont donc bien raison de se méfier. Cependant personne, même pas elles, ne peut le savoir, tant devient errant le prix des titres qu'elles possèdent. Les banques dans leur ensemble sont « stressées ⁹ » : non seulement elles ne se prêtent plus entre elles, mais elles réduisent fortement leurs crédits à l'économie (aux entreprises, aux ménages), c'est le *credit crunch*. La banque centrale « injecte » alors massivement de la monnaie afin de sauver les banques et d'éviter la « crise systémique » : un système bancaire qui se fige et une fuite devant la monnaie bancaire.

Beaucoup de banques se redressent, avec cependant quelques pertes pour les actionnaires, et peuvent rembourser la banque centrale. D'autres sont vraiment en faillite, mais *too big to fail*, trop grandes pour faire défaut. Elles doivent beaucoup trop d'argent à d'autres acteurs, en particulier d'autres banques. Leur faillite risquerait de déclencher une crise systémique. L'État négocie alors, avec les actionnaires et les créanciers, un plan de recapitalisation par des fonds publics, avec ou sans nationalisation. C'est le deuxième temps de la purge du mistigri : les contribuables sont « obligés » de racheter des banques en faillite et d'assumer leurs pertes, qui sont ainsi « socialisées ». C'est encore insuffisant, car le mistigri non seulement n'est pas encore purgé totalement, mais augmente du fait même de la récession qu'enclenche la crise financière puis bancaire.

Une partie du mistigri qui reste à purger s'est logée dans les dettes publiques. Elles ont augmenté sous l'effet de la recapitalisation des banques en faillite, mais surtout du maintien des dépenses de l'État pour amortir la récession. Les revenus du travail en ont déjà payé une bonne part en raison du chômage, de la stagnation des salaires et des réductions de services publics. La troisième phase de la lutte autour de la purge prend le plus souvent la forme d'une guerre de tranchées, avec ses hérauts keynésiens et libéraux qui polémiquent vigoureusement sur l'antériorité de l'œuf ou de la poule : purger d'abord rapidement, au détriment de la croissance, ou laisser la croissance opérer plus

lentement la purge ? Un mistigri résiduel, qui ne s'érode que très lentement, les doutes sur la gestion des dettes publiques, l'austérité budgétaire et salariale, les masses de liquidités errantes, car rien ne se propose à l'investissement en raison des anticipations pessimistes, tout cela entretient la récession, voire engendre une déflation et entrave un règlement brutal et rapide du conflit de répartition, qui seul permettrait de sortir de ce piège.

Il faudrait donc, pour en sortir rapidement, une purge des mistigris qui : 1) favorise les revenus du travail au détriment de ceux du capital, seul moyen durable de soutenir la demande et de rétablir des anticipations de croissance ; 2) opère une destruction sévère du mistigri logé dans les titres, afin que ces droits en excès ne pèsent pas sur les revenus futurs du travail. Plusieurs modalités ont été proposées récemment en Europe. Le retour de l'inflation serait excellent pour purger les dettes publiques à taux fixes, mais désastreux pour les petits épargnants ou les grandes banques de détail qui les détiennent pour l'essentiel. Dénoncer purement et simplement les dettes publiques, ce que proposent certains radicaux, aboutit aux mêmes apories : qui spolie-t-on réellement dans ce cas ? Sans surprise, en effet, les grands patrimoines financiers sont généralement bien mieux protégés contre ce genre de grossière spoliation de masse d'origine étatique.

Une illustration, l'histoire de la dette grecque

Reconstituons l'histoire à grands traits. Grâce, a-t-on dit, à Homère, Sophocle, Héraclite, Platon, Aristote, Euclide, Thalès, Archimède et quelques autres, la Grèce entre dans l'Union européenne en 1981, puis dans la zone euro en 2001, sans réellement respecter les « critères de convergence ». Dans les années 2000, le gouvernement grec s'endette fortement en euros, au-delà des montants autorisés par les traités européens qu'il a bien sûr signés et fait ratifier par le Parlement, dissimulant les dépassements grâce aux conseils avisés de la banque Goldman Sachs. La raison de fond de l'endettement public est que le territoire grec importe plus de biens et services, dont beaucoup de biens allemands, qu'il n'en exporte. D'autant que, sous l'effet de réglementations européennes, les agriculteurs grecs, par exemple, ont été subventionnés pour arracher leurs vignes et leurs oliviers. C'est une règle, triviale et implacable, que lorsque l'ensemble des acteurs économiques résidant dans un territoire exportent moins qu'ils n'importent (le territoire est donc en « déficit commercial », on dit aussi « déficit des opérations courantes »), alors certains acteurs au sein du territoire doivent s'endetter auprès d'acteurs étrangers pour financer ce déficit. Ce peut être l'État, si lui-même dépense plus qu'il ne collecte de taxes et doit donc emprunter pour financer le déficit budgétaire. Si l'État avait emprunté à ses propres résidents et non pas à l'étranger, alors ce seraient les résidents grecs qui, à sa place, auraient dû emprunter à l'étranger pour financer le déficit commercial. En Grèce dans les années 2000, c'est l'État qui a emprunté à l'étranger. Une politique parfaitement légitime et soutenable à condition que cet argent, après avoir circulé, ait été utilisé pour développer la production dans le territoire, de manière à ce que, à terme, la situation s'inverse : le territoire passe en excédent commercial, il exporte plus qu'il n'importe et peut ainsi rembourser la dette extérieure.

Or l'État et les gouvernements grecs successifs furent corrompus et clientélistes et fort peu soucieux de stimuler la production et les exportations du territoire. Ils ont en large partie « gaspillé » l'argent de la dette (ainsi d'ailleurs que les subventions européennes qu'en tant que territoire « pauvre » au sein de l'Union la Grèce recevait également) en prébendes, augmentations du nombre des fonctionnaires, avantages divers à leurs « clients » et autres dépenses peu productives. De toute façon, il est certain qu'ils ne l'ont pas suffisamment investi dans des politiques engendrant un développement d'emplois nomades produisant des biens exportables, car le déficit commercial et budgétaire a persisté toute la décennie, et en conséquence la dette publique a augmenté.

Il est intéressant pour la suite de se demander qui a « bénéficié » de cette période, quels y furent les « gagnants relatifs ». En Grèce : les fonctionnaires ? et lesquels ? les salariés du secteur privé ? les rentiers de toutes sortes ? les boutiquiers ? les armateurs ? les popes ? les plus riches ? la classe moyenne ? les villes ? les campagnes ? Un bilan détaillé reste à faire. En Allemagne, par exemple, les gagnants sont les actionnaires et les salariés (nomades) des firmes qui produisaient les biens que la Grèce achetait à crédit, avec l'argent que les banques allemandes, parmi d'autres, prêtaient à son gouvernement. En Allemagne, les inégalités de revenus entre emplois nomades et sédentaires se sont d'ailleurs accrues pendant cette période, au profit des premiers ¹⁰.

En 2011, le nouveau gouvernement grec « avoue (presque) tout » et demande à négocier avec Bruxelles : il se déclare incapable d'assurer les prochaines échéances du service de la dette publique. La plupart des économistes sont d'accord sur la politique à mener dans ce cas, si l'objectif est de maintenir l'ensemble des pays concernés (les prêteurs et l'emprunteur) sur la trajectoire de croissance la plus haute possible, ce qui est l'objectif consensuel habituel des économistes. Il faut : 1) restructurer la dette, c'est-à-dire en allonger la maturité et alléger la charge d'intérêt, avec ou sans abandon formel d'une partie du principal ; 2) réformer l'État, (a) pour que « cela ne recommence pas » et que donc les finances publiques reviennent et restent à l'équilibre, ou du moins que le déficit budgétaire reste soutenable et surtout (b) pour que l'État stimule vigoureusement la création d'emplois nomades sur son territoire. Or toute réforme de l'État ne peut venir que de mouvements politiques profonds d'une société, elle ne se décrète certainement pas de l'extérieur.

Dans le cas grec, en 2011, beaucoup d'experts, y compris très « libéraux », étaient favorables à un traitement rapide et violent, avec de forts abandons d'une dette qui était alors encore en grande partie détenue par des banques et fonds privés. Mais le gouvernement allemand avait les plus grands doutes, à juste titre probablement, sur les capacités de l'État grec « voyou » à se reformer rapidement. D'autre part, la dette publique grecque était largement détenue par des banques allemandes et françaises, qu'il aurait fallu recapitaliser derechef si elles devaient abandonner ces créances. Enfin, en cas de réduction imposée de la dette grecque détenue par des investisseurs privés, on pouvait craindre des attaques spéculatives contre les dettes publiques d'autres pays d'Europe du Sud, Espagne, Portugal, Italie, voire de la France, alors que la zone euro n'avait pas encore mis en place les moyens de les contrer. Très fortement soutenue par son opinion publique, la chancelière allemande a donc

imposé la manière dure : le Conseil européen convoque le FMI et forme une troïka (FMI, Banque centrale européenne et Commission européenne) en charge de prêter au gouvernement grec de quoi faire face à ses échéances sous condition qu'il mette en œuvre un drastique programme d'austérité budgétaire.

Le programme initial était – tous les acteurs impliqués dans cette négociation le savaient – simplement impossible à appliquer jusqu'au bout, au sens où la potion ne pouvait que finir par tuer le patient. On peut donc estimer que ceux qui ont conçu cette politique pensaient qu'une sévère « punition » était nécessaire pour provoquer une prise de conscience et une révolte chez les Grecs, seuls moyens pour que soit engagée une réforme de l'État. On peut donc supposer que l'objectif véritable de la troïka et de cette politique était l'arrivée aux affaires de Syriza, d'un parti se disant convaincu de la nécessité de réformer l'État.

Ainsi, pendant que la Grèce souffre, on fait discrètement passer en plusieurs temps la dette, en partie réduite, entre les mains d'institutions publiques, puis, en janvier 2015, la BCE annonce qu'elle pourrait si nécessaire racheter en partie la dette publique des États membres. Tout est donc désormais aux mains des États européens. En parallèle, l'Union européenne a mis en place un « fonds de soutien » (aux États membres subissant une attaque spéculative contre leurs dettes publiques) et lancé le processus de l'« Union bancaire ».

Finalement, la crise de la dette publique grecque aura bien fait avancer l'Union monétaire, dont on sait bien que l'euro n'était que la brique initiale. C'est ainsi que fonctionne la construction européenne. On décide des politiques partielles et en théorie incohérentes (des économistes, en particulier américains, ne se privent jamais de nous le faire remarquer), mais sur lesquelles on est péniblement parvenu à un consensus bancal. Puis, quand les problèmes inévitablement se présentent, on pose la brique suivante, etc.

Avec l'élection de Syriza, les termes de la question n'ont pas changé : qui va payer le mistigri ? Les contribuables allemands, paraît-il, ne veulent pas effacer simplement l'ardoise, ou du moins pas brutalement ni directement. Le compromis pourrait être : on allonge encore les maturités et on réduit le poids des charges d'intérêt, on monétarise *via* la BCE une partie de la dette, en échange bien sûr de profondes « réformes structurelles ». Air connu. Quelles réformes et pour quoi faire ? Tel est et restera le fond du débat. La réponse ne peut être donnée que par les Grecs eux-mêmes.

Ce qu'on a appris avec la crise de 2008 et que savait très bien la reine...

Ce que la reine savait sans doute, d'un savoir aristocratique ancien et incontestablement teinté de mépris, c'est : « Mes banquiers sont des voleurs. » L'économiste, quant à lui, dira plus pudiquement, dans son langage ésotérique : « Il semble qu'on ait beaucoup sous-estimé l'asymétrie d'information en finance. » On a en effet sous-estimé l'extraordinaire inventivité de l'industrie financière dans deux domaines : 1) la mise en circulation d'instruments complexes, opaques et risqués, idéaux pour capter les rendements et se débarrasser des risques sur des investisseurs moins informés ou indifférents aux risques ; 2) les moyens de s'affranchir des réglementations gênantes et de pratiquer des effets de levier bien plus considérables que ne l'autorisaient les réglementations prudentielles de Bâle, par l'invention du *shadow banking* : un vaste réseau d'institutions financières non bancaires et de fonds d'investissement de toutes sortes, en connexion étroite avec les banques réglementées, mais se déployant « sous le radar » des réglementations.

Ainsi l'industrie financière a-t-elle pu réussir, dans le gonflement du mistigri et le krach qui l'a en partie purgé, un énorme hold-up sur l'épargne des acteurs les moins informés et les revenus de tous les autres. Certes, de tout temps le pillage des greniers après la moisson a été plus immédiatement rentable que d'investir dans les labours. Peut-on en vouloir à l'industrie financière de le savoir mieux que quiconque et de l'avoir brillamment mis en œuvre depuis la globalisation financière ? En cela, il faut reconnaître qu'elle a réussi à un degré qu'en effet peu d'économistes avaient prévu.

\mathbf{T}

Il est proprement fascinant de parcourir le déroulement de la crise de 2007-2008 en s'interrogeant sur la rationalité des acteurs : tous furent absolument rationnels, compte tenu du système d'information, incomplet et asymétrique, et des incitations qui étaient les leurs. Le ménage

américain pauvre qui souscrit un prêt *subprime*; le courtier payé à la commission qui minore un peu les risques expliqués à son client pour placer le prêt; la banque qui octroie le prêt, en connaît les risques et les prend parce qu'elle va les revendre avec profit au « marché » sous forme d'obligations en « titrisant » des paquets de créances; les banques d'affaire qui, avec le conseil des agences de notation, « structurent » les titres de dette issus de la titrisation des créances bancaires et revendent avec profit des titres structurés de plus en plus complexes et opaques; les agences de notation, qui les notent cependant « AAA » parce qu'ils sont assurés; les compagnies d'assurances qui misent sur la mutualisation des risques; les fonds d'investissement de toutes sortes, du fonds de pension au *hedge fund* spéculatif, qui achètent ces instruments nouveaux parce qu'ils ont des rendements annoncés légèrement meilleurs que ceux des bons du Trésor et qu'ils sont bien notés; les banques à nouveau, qui financent *ad libitum* par création monétaire les opérations de marché des fonds de toutes sortes, dont leurs propres filiales; tous, répétons-le, furent parfaitement « rationnels ¹¹ ».

Les acteurs de l'industrie financière ont ainsi pris durant le début des années 2000 des risques « rationnels » élevés, engendrant dans un premier temps des profits conséquents. Pour le comprendre, il faut également examiner leur fonctionnement et le système d'incitations de leurs dirigeants. L'asymétrie d'information entre les actionnaires et les dirigeants, ainsi que l'asymétrie d'information au sein même des banques entre les dirigeants et les opérateurs de marché (les « traders »), ont tellement augmenté dans cette période d'innovation débridée que les actionnaires et les dirigeants ont accepté des systèmes de rémunération dont ils croyaient qu'ils alignaient les intérêts de leurs « agents exécutants » sur les leurs. Une caractéristique commune de ces mécanismes d'incitation (primes et bonus, stock-options, contrats de gérance) est qu'ils récompensaient grassement les gains, sans faire subir les pertes. Cela permettait aux bénéficiaires de s'enrichir très rapidement, comme jamais des salariés n'en avaient eu la possibilité dans des capitalismes antérieurs, au point de devenir rapidement eux-mêmes d'opulents rentiers.

Or un trader ou un dirigeant de banque qui, grâce aux paris risqués qu'il réussit, parvient en quelques années à accumuler des dizaines, voire des centaines de millions de dollars devient très vite parfaitement indifférent à l'hypothèse d'une faillite de la banque ou du fonds s'il continue à prendre les risques qu'il prend. À moins que l'on puisse prouver qu'il a commis des actes que la loi réprime, il peut envisager la faillite de la banque qui l'emploie avec la plus grande sérénité. D'autant qu'il n'est pas exclu, et il le sait très bien, que sa banque soit *too big to fail*, trop grosse ou trop « interconnectée » pour que le gouvernement la laisse faire faillite. Lehman Brothers, l'une des premières banques d'investissement de Wall Street et l'un des leaders des opérations de structuration, a néanmoins fait faillite en septembre 2008, ce qui a déclenché la phase cataclysmique de la crise. Toutefois, les dirigeants et les traders de Lehman Brothers ont-ils, eux personnellement, fait faillite ? Certainement pas.

Le même type d'asymétrie d'information s'est aggravé entre les managers de fonds, y compris de *hedge funds*, et les investisseurs qui leur ont apporté leur épargne. Le contrat standard d'un gérant de fonds stipulait et stipule toujours : des revenus certains de 2 % des fonds sous gestion, assortis d'une

prime de 20 % sur les gains en capital, mais sans aucune pénalité en cas de perte en capital. Dans ces conditions, comment s'étonner que ces gérants aient eu intérêt à prendre des risques importants en utilisant des effets de levier très élevés ? Mais quel autre genre de contrat pouvaient donc leur proposer des investisseurs parfaitement incapables de comprendre ce que faisaient les gérants, sinon des contrats les incitant à faire le maximum de gains en leur laissant une part importante de ces gains ? Ce type d'incitation favorise bien évidemment les prises de risque élevées avec l'intention de s'en débarrasser au plus vite, encore une fois au détriment des acteurs moins bien informés. Il favorise donc, on l'a dit, l'inflation du mistigri.

Q

Reste à comprendre le comportement des autorités de surveillance et des gouvernements, qui décident des réglementations de l'industrie financière. Ils avaient fini par se laisser persuader que tout ceci était beaucoup trop compliqué pour être réglementé. Les règles générales définies par « Bâle II » ne concernaient que les banques commerciales, seules susceptibles, pensait-on, d'engendrer un risque systémique. Ces règles consistaient à maintenir une couverture « raisonnable » des engagements (pondérés par leur degré de risque) par des fonds propres. S'agissant des autres acteurs de la finance de marché, en particulier les banques d'investissement et les hedge funds, les gouvernements pensaient que mieux valait faire confiance aux banques commerciales qui leur prêtaient, aux investisseurs qui leur confiaient des fonds à gérer et à leurs propres actionnaires pour contrôler les risques qu'ils prenaient. L'avare veille mieux sur sa cassette que le meilleur des policiers. Il s'agissait d'une « croyance » en la capacité d'une part des actionnaires à aligner le comportement des dirigeants sur leurs intérêts, d'autre part des dirigeants à aligner le comportement de leurs opérateurs de marché sur les intérêts des actionnaires. Les réglementeurs et les autorités de surveillance affirmaient donc que l'intérêt bien compris d'épargnants et d'actionnaires correctement informés suffisait à discipliner l'ensemble des institutions financières. Tel était en effet, très clairement explicité dans ses mémoires, le credo d'Alan Greenspan¹².

L

Dans la finance de marché telle qu'elle s'est développée au cours des années 2000, les asymétries d'information et la divergence des incitations ont atteint un tel degré qu'il n'en a rien été. Chacun a joué à un jeu parfaitement rationnel, répétons-le, et certains ont pu, en inventant des instruments qu'ils revendaient surévalués, garder les rendements et céder les risques aux autres : « Pile je gagne, face tu perds. » Dans mes termes, ils créaient ainsi du mistigri de manière endogène. Naturellement, le jeu est dangereux, car pour y jouer il faut temporairement porter une part du mistigri. Gare à celui qui

ne parvient pas à s'en débarrasser à temps! Mais comment savoir ce que « à temps » veut dire, et pourquoi quitter un jeu à ce point grisant et lucratif? Comme l'a dit en substance l'une des vedettes de Wall Street, peu avant sa chute : « Quand l'orchestre joue et que tout le monde danse, il faut en être. » Mais quand l'incendie se déclare dans la salle de bal, tout le monde se précipite vers la sortie, on s'y écrase, et seuls quelques-uns en réchappent.

Réformons!

Les préconisations qui résultent de ce diagnostic sont faciles à donner, si l'on se fixe un objectif. Après 2008, un objectif consensuel apparut très vite : « Plus jamais cela ! Réformons la finance afin qu'elle ne provoque plus de telles crises ! » Les experts parvinrent rapidement à identifier trois objectifs pratiques intermédiaires : 1) réduire l'asymétrie d'information dans l'industrie financière ; 2) contrôler et moduler le niveau des prises de risque ; 3) éviter les contagions entre l'instabilité de la finance de marché et l'économie, contagions qui passent par le système bancaire — éviter en particulier le risque majeur de « crise systémique ».

En pratique, qu'ont fait les gouvernements ? Dès le G20 de 2008, les chefs d'État n'ont pas de mots assez durs pour stigmatiser la responsabilité écrasante de l'industrie financière dans un désastre économique émaillé de scandales retentissants. Le trader devient le bouc émissaire. D'abord, les gouvernements agitent quelques colifichets pour calmer la foule, tels que de vaines intentions de limiter les salaires, bonus et stock-options des traders et des directeurs généraux. Sans vraiment se demander publiquement pourquoi les traders et banquiers sont si bien payés. C'est qu'ils font gagner – et parfois perdre – encore beaucoup plus d'argent aux banques. La bonne question est donc : pourquoi et comment ces banques gagnent-elles autant d'argent ?

Après la phase du bouc émissaire, les gouvernements des pays riches ont proféré quelques menaces, suivies d'effets, contre les « paradis fiscaux ». Toutefois, ce n'était pas tant, en réalité, parce qu'ils hébergeaient des fonds non réglementés de toutes sortes que pour des raisons banalement fiscales : les institutions financières enregistrées dans ces « paradis » organisaient la fraude fiscale de leurs gros clients à grande échelle. Or les budgets publics criaient famine. Les pays riches, à la suite des États-Unis — qui, il faut le reconnaître, en ont pris l'initiative, sans quoi rien ne se serait passé —, ont exigé des gouvernements des territoires qui abritaient les paradis fiscaux de lever le secret bancaire, sous peine de menaces crédibles d'interdire l'accès au dollar des institutions qu'elles hébergeaient. Les gouvernements prouvent ainsi qu'en matière de mouvements de monnaie et de titres, la technologie actuelle permet de tout savoir et donc de tout contrôler, et pas uniquement pour

des raisons fiscales. Il y aura certes toujours une zone aveugle, mais si elle doit se contenter d'utiliser des liasses de billets (toutefois les banques pourraient réduire considérablement la masse des billets en circulation, avec le développement de monnaies électroniques commodes pour les petits achats et bien sûr traçables), des lingots d'or ou des *bitcoins*, la zone d'ombre sera assez limitée.

Puis, on est passé aux questions de fond : les réglementeurs se sont mis à négocier avec les grandes banques. L'objectif fondamental de ces dernières, c'est le maintien de leur liberté d'intervenir à la fois dans le crédit et sur les marchés, une liberté à laquelle elles doivent d'énormes profits dans les années 2000. En échange, elles se résignent à un renforcement des réglementations dans deux domaines principaux : 1) davantage de « transparence », c'est-à-dire des exigences plus strictes en matière d'information de leurs clients et du public, ainsi que la standardisation et le contrôle de certains marchés dérivés ; 2) le renforcement et la sophistication des « ratios prudentiels », visant à limiter les effets de levier et les prises de risque. Les banques font remarquer à juste titre que des ratios prudentiels plus sévères augmenteront le coût du crédit, car il leur faudra augmenter les marges bancaires pour rémunérer des exigences plus élevées de capitaux propres, donc de rémunération des actionnaires.

Ces réformes s'analysent donc simplement en termes de modalités d'« assurance » contre le risque systémique. Avec de faibles ratios prudentiels, c'est l'État qui est le seul assureur, et ce sont donc les contribuables qui payent les dégâts. Si l'on augmente les ratios prudentiels, les banques assument une plus grande partie de l'assurance, mais elles la facturent à leurs clients. Laissons aux experts le soin de discuter de cette question technique d'assurance. Car la vraie question porte sur la réduction du risque lui-même, le risque de crise systémique. Est-il fortement réduit par une politique de ratios prudentiels plus sévères ?

Les réformateurs eux-mêmes n'en semblent pas convaincus, à preuve un troisième axe de réformes : tenter de revenir à un cloisonnement entre, d'une part, l'activité de création monétaire par le crédit, qui est celle des « banques commerciales » et, d'autre part, les interventions sur les marchés financiers, pour compte propre ou pour compte de tiers, qui sont celles des « banques de financement et d'investissement », des « banques d'affaires », disait-on plus simplement. Les propositions dans ce domaine diffèrent entre les États-Unis, la Grande-Bretagne et la zone euro. Il ne s'agit pour l'instant, à mon sens, que de velléités et de faux-semblants, qui n'auront aucun effet de « pare-feu » entre la finance de marché instable et le système de crédit. Nous y reviendrons dans le chapitre VI.

L'errance accrue de la conflictualité économique

La globalisation financière amplifie l'errance des conflits économiques autour de la répartition primaire des revenus entre capital et travail, engendrés on l'a vu par la mise en compétition acharnée des territoires par les firmes globales pour la localisation des emplois nomades. Ces conflits sont déplacés, détournés, déterritorialisés par l'industrie de la finance de marché globale. Elle les transforme en lutte autour des mistigris, en particulier sous forme de crises de la dette publique et d'endettement des ménages. Cette errance des conflits économiques directs, répétons-le, ouvre la voie à d'autres identifications, ethniques, culturelles, raciales, religieuses. La crise de la dette grecque en donne une illustration. C'est un pur conflit de répartition, de purge conflictuelle d'un mistigri. Or on a oublié, ou même jamais su, les conflits de répartition qui ont conduit à la dette publique grecque. On a oublié qui en a vraiment profité, chez les Grecs et chez les autres Européens. On est à cent lieues des conflits économiques organisés en luttes de classe. En revanche, cela a donné lieu à des identifications nationalistes – les « Allemands » contre les « Grecs » –, à des valorisations collectives identitaires − les Allemands « fourmis », les Grecs « cigales » − et à des pulsions collectives que certains qualifient d'économie de la cruauté ¹³ – « les Grecs ont fauté, ils doivent souffrir ». On voit également resurgir le thème du financier apatride, spéculateur sans vergogne sur le dos des peuples. La figure de l'usurier juif n'est pas loin. C'est déjà le cas dans beaucoup de pays arabes. Il n'est pas sûr que l'Europe en soit prémunie. S'amplifie ainsi le fantasme de la finance virtuelle au détriment de l'analyse de processus de conflits autour des revenus primaires.

Prospective

Un signe encourageant, après la crise, est le début d'une fragmentation de l'industrie financière globale par des réglementations divergentes entre les États-Unis, la zone euro, la Grande-Bretagne et bien sûr la Chine. Si cela s'accompagnait, j'y reviendrai au chapitre VI, de l'introduction de frottements dans les mouvements de capitaux entre zones monétaires, l'autonomie des politiques y gagnerait. Elles pourraient donc être plus différenciées et actives.

Pour ce qui est de la limitation des prises de risque, il est fort douteux que les réglementations prudentielles envisagées, appliquées à des banques qui restent universelles ou à des systèmes où les banques commerciales font toujours crédit aux banques d'affaires, puissent empêcher la contagion d'une crise financière au sein des banques, puis à toute l'économie. Quant à la réglementation de la « transparence », visant à réduire les asymétries d'information entre acteurs et avec les autorités de surveillance, c'est l'éternel combat de la lance et du bouclier. Elle n'empêchera pas l'invention de nouveaux instruments risqués échangés de gré à gré et portant donc un risque de contrepartie. Enfin, quoi qu'on fasse, rien ne permettra aux agences de notation de mieux prédire l'avenir. Quant à la prévention des risques systémiques et plus généralement du cloisonnement entre marchés financiers intrinsèquement fluctuants et système de crédit, rien donc ne devrait changer sur le fond.

La politique monétaire, elle, est toujours on ne peut plus accommodante. Avec les assouplissements quantitatifs (*quantitative easing*), les banques centrales inondent de monnaie les banques universelles, en attendant que le moindre retournement d'anticipations trouve ainsi de quoi se financer à bon prix, et même en espérant le provoquer. En conséquence, les mistigris ont toute latitude pour enfler avant d'exploser.

Une conclusion s'impose : tout est en place pour un retour d'une crise de type 2008. On s'interroge déjà sur ce que seront les nouveaux *subprimes*, les nouveaux déclencheurs de cette crise. Certains parlent des prêts aux étudiants aux États-Unis, qui enflent avec l'augmentation des droits d'inscription dans les universités américaines et sont de plus en plus risqués. Mais il y a bien d'autres candidats, dont les toujours présents actifs immobiliers et bien sûr les marchés d'action.

À cela s'ajoutent les conflits en cours et à venir autour des dettes souveraines et en tout premier lieu de la dette américaine en grande partie détenue par le gouvernement chinois. Le gouvernement chinois veut la transformer en actifs différents, plus rentables : des droits de propriété sur des immeubles, des usines, des infrastructures aux États-Unis. Les investissements directs de firmes publiques chinoises assureraient ainsi à une population vieillissante des revenus finalement bien plus sûrs que ceux des bons du Trésor ou des dépôts bancaires. Le gouvernement des États-Unis n'envisage pas cette perspective avec enthousiasme, car il y voit, à juste titre, une menace sur la souveraineté des États-Unis : conflits en perspective avec importantes répercussions sur les fluctuations des monnaies. Il faut donc s'attendre aussi à des épisodes de guerres monétaires.

Concluons. Nous avons très certainement devant nous de violentes et vastes purges de mistigri, suivies de longues stagnations entretenues par l'intensité des luttes, internes et internationales (guerre des monnaies), sur le partage des revenus. Ces perspectives sont peu réjouissantes du point de vue des hommes inutiles. En effet, l'instabilité économique jette périodiquement et massivement des hommes au chômage. C'est alors que les effets de trappe jouent. Dans les pays à marché du travail très flexible, la plupart de ceux qui ont perdu leur travail durant la récession en retrouvent avec la reprise, mais cela se produit en général au prix d'inégalités aggravées et de *working poors* plus nombreux. Dans d'autres pays, particulièrement en Europe, après chaque récession engendrée par l'instabilité financière, certains restent dans la trappe du chômage de longue durée et perdent bientôt tout moyen d'en sortir. De plus, les crises financières et économiques globales comme celle de 2008, ou plus locales comme la crise asiatique de 1997, ralentissent la vitesse de rattrapage des pays émergents et donc la vitesse de transformation en nouveaux nomades de leurs paysans sans terre et des urbains sans travail des *slums*. L'instabilité de la finance globale de marché tend donc à augmenter partout le nombre d'hommes devenus inutiles à cause de la destruction du capital naturel et de la globalisation des firmes.

CHAPITRE V

L'homme inutile

Nous savons où nous allons si rien ne change. Du moins en ai-je présenté une analyse, évidemment orientée par la question initiale : quel est l'avenir des inégalités et tout particulièrement de l'inutilité ? Abordons le second temps : « Que voulons-nous ? » J'ai suggéré, en introduction, un objectif : des sociétés où tous les hommes seraient « utiles » et auraient donc une « valeur » pour euxmêmes et pour les autres. Dans ce chapitre, il s'agit de donner une définition rigoureuse de l'« inutilité », que je n'ai pour l'instant décrite que de manière empirique, et de justifier le choix de l'objectif proposé. Ce choix, politique, repose nécessairement sur une certaine conception de ce qu'est une « société juste ». Nous commencerons donc par évoquer succinctement ce qu'en disent John Rawls et Amartya Sen, deux auteurs qui ont traité de manière approfondie la dimension économique de la question. Puis nous examinerons la politique des « objectifs du millénaire pour le développement », qui vis à la réduction de l'extrême pauvreté en s'inspirant des valeurs proposées par Rawls, ainsi que les raisons de son échec partiel. On reviendra alors sur l'engouement actuel pour la réduction des inégalités, avant d'élaborer le concept d'inutilité, puis de préciser le système de valeurs qui justifie le choix de sa réduction comme objectif collectif. On verra que la raison ultime de ce choix est politique.

La société « juste » selon Rawls et Sen

Pour John Rawls¹, une société « juste » peut être définie par l'exercice de pensée suivant. Supposons que les hommes se rassemblent sous un « voile d'ignorance » de ce qu'est et sera leur position dans la vie : leur état de santé, leur milieu de naissance, leurs études, les relations qu'ils ont et pourront nouer avec d'autres. Sous ce voile, ils délibèrent afin d'élaborer des règles de justice acceptables pour tous. Selon Rawls, ils parviendraient aux règles « minimales » suivantes : 1) tout le monde doit disposer d'un « panier de biens premiers », ceux qui sont indispensables non seulement à la survie mais aussi à une vie « digne » ; 2) les inégalités peuvent croître tant qu'elles restent « efficaces », c'est-à-dire tant que leur croissance améliore le sort des plus défavorisés. En simplifiant à l'excès et en mesurant le « bien-être » à l'aune du revenu monétaire : si le panier de biens premiers est de 50, mieux vaut une société où les riches gagnent 2 000 et les pauvres 200 qu'une société où les riches gagnent 500 et les pauvres 100. Une politique économique est « juste » si elle améliore le sort des plus défavorisés, indépendamment de l'évolution des inégalités de revenus. Ce critère est en vérité un avatar de celui de Pareto. C'est un critère de Pareto complété d'un minimum de dotation initiale : avec une politique rawlsienne, personne n'est perdant dans l'absolu. Il tombe donc sous le coup de la critique du critère parétien évoquée au chapitre I (ici). Par exemple : que fait-on si, sous le « voile d'ignorance » de Rawls, se forme une forte minorité qui veut une « société des égaux » ? Faudra-t-il exercer sur elle la dictature de la majorité ? Ou encore, qui nous dit que les préférences collectives exprimées sous ce voile n'ajouteraient pas une troisième condition : il ne faut pas que les inégalités dépassent un certain seuil ? Enfin, même si on accepte cette indifférence aux inégalités que retient Rawls après Pareto, la difficulté est la définition du panier de biens premiers auxquels tout le monde, au départ, a droit. Ce panier peut être très variable, allant de celui qui permet à peine de survivre dans une abjecte misère à celui qu'exige une conception élevée de la « vie digne ».

Amartya Sen intervient dans ce débat. Pour lui le critère d'une société juste doit être « la liberté [substantielle et pas seulement formelle], envisagée sous la forme des capacités dont disposent les personnes d'accomplir ce qu'elles ont raison de vouloir accomplir ² ». Sen définit les « libertés

substantielles » comme « l'ensemble des capacités élémentaires, telles que la faculté d'échapper à la famine, à la malnutrition, à la morbidité évitable et à la mortalité prématurée, aussi bien que les libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la libre expression³ ». Même s'il n'emploie pas le mot, Sen définit donc un seuil : le « panier minimum » de capacités est celui qui permet : 1) de vivre avec une espérance de vie proche de la moyenne ; 2) l'accès à l'éducation de base et à une certaine liberté politique.

Au-delà, la liberté d'accès à d'autres capacités, celles qui permettraient d'améliorer encore plus nettement sa situation relative, n'est pas précisée. Sen ne nous dit qu'une chose : les capacités accessibles à chacun doivent lui permettre de vivre comme il a « raison de vouloir vivre ». Mais quelle est pour chacun cette « volonté raisonnable » ? Remarquons qu'un état du monde où chacun a les moyens de vivre la vie qu'il a « raison de vouloir vivre » ressemble fort à la promesse communiste : « À chacun selon ses besoins, de chacun selon ses capacités. » Pour parvenir à une société réalisant les « souhaits raisonnables » de chacun, il faudrait en effet que les opportunités soient les mêmes pour tous en tout temps. Il faudrait donc que toutes les capacités non strictement individuelles, mais culturelles et relationnelles, c'est-à-dire presque toutes, soient également accessibles à tous pendant toute la vie. Il faudrait en particulier avoir la liberté et les moyens de se former tout au long de sa vie. Cependant Sen ne précise pas quelles sont les capacités qui, au-delà des capacités élémentaires minimales, devraient pouvoir être acquises par chacun. Ainsi le critère de Sen peut-il s'interpréter comme un critère d'égalité absolue entre « hommes raisonnables », et son application à tous exigerait une société largement affranchie du règne de la nécessité. Aujourd'hui, l'usage du critère de Sen exige donc en pratique d'en limiter la portée : il faut définir de manière limitative les « capacités élémentaires » et donc le degré d'inégalité « raisonnable ».

Notons aussi qu'en spécifiant la diversité et le caractère souvent non monétaire des « capacités élémentaires », Sen a contribué à justifier en théorie la multiplication des « indicateurs de développement humain », qui complètent désormais les revenus monétaires dans l'évaluation des capacités dont disposent les hommes.

Rawls et Sen répondent donc différemment aux deux questions issues des « délibérations sous le voile » : quel seuil minimum ? et quelle règle pour les inégalités au-delà du seuil ? Rawls répond : un panier de biens premiers et une inégalité efficace. Sen : un minimum de capacités élémentaires et la liberté d'accès, tout au long de l'existence, à des capacités plus larges permettant la vie que l'on peut « raisonnablement » souhaiter. Rawls fonde ainsi les critères d'« équité », où il suffit que chacun ait un panier de biens premiers donnant l'« égalité des chances au départ ». Ensuite, « à Dieu vat ! », pourvu que les riches n'écrasent pas trop les pauvres. Sen peut s'interpréter comme une forme actuelle, radicale, du critère d'égalité : le critère ne porte pas sur le niveau des richesses disponibles et donc sur les fins de l'organisation économique, mais sur les capacités et donc sur les moyens donnés à chacun ; il exige pour chacun les libertés substantielles qui lui permettent d'avoir la vie qu'il peut raisonnablement souhaiter.

L'intérêt de ce débat est donc qu'il définit avec précision ce sur quoi doit porter la délibération

politique et quel doit être la « valeur » éthique justifiant le choix. Le panier de biens premiers et la valeur d'équité (égalité des chances au départ) pour Rawls. Pour Sen, les capacités élémentaires, dont l'ensemble dépend d'une valeur d'égalité, du choix d'un niveau d'inégalité « raisonnable ». On le verra, je choisis Sen – ce qui, je l'espère, n'étonnera pas le lecteur.

Objectifs consensuels récents

Jusqu'à l'attention récente que les organisations internationales et les gouvernements portent aux inégalités de revenus et de patrimoine, l'objectif consensuel donc « minimum » des États rassemblés dans le cadre de l'ONU fut la disparition de l'« extrême pauvreté ». Elle a constitué l'axe central des « objectifs du millénaire pour le développement » (OMD), déclarés en 2000. Voyons comment les concepts de Rawls et Sen ont été mis en œuvre dans les OMD et sur quel critère implicite est fondé l'intérêt récent des gouvernements pour les inégalités de revenus.

Q

Rappelons d'abord que la définition même de la « pauvreté » et les indicateurs qui la mesurent diffèrent très significativement selon les pays. En Europe, la ligne de pauvreté s'établit à 60 % du revenu médian (le revenu tel que la moitié des individus dispose de moins et la moitié de plus). C'est donc une mesure de pauvreté relative. Ainsi en France, pour un individu seul, le revenu brut disponible (revenus après impôts et transferts) médian était de 1 500 euros par mois en 2011. Un individu était donc considéré comme pauvre en France en 2011 si son revenu disponible était inférieur à 900 euros par mois (rappelons que le RMI était alors de 567 euros par mois, soit 38 % du revenu médian). Aux États-Unis, c'est le Bureau du recensement qui calcule chaque année le revenu qui constitue le seuil de pauvreté. Le calcul est fait en fonction du prix d'un « panier » de biens et services censé permettre la satisfaction des besoins qualifiés d'« essentiels ». La définition aux États-Unis n'est donc pas relative : on n'est pauvre que si l'on ne parvient pas à un revenu considéré comme suffisant pour vivre « décemment » dans ce pays. Pour une personne seule, le seuil de pauvreté était en 2011 de 11 484 dollars par an, soit 880 euros par mois au taux de change de « parité de pouvoir d'achat », un seuil très proche de celui de la France, mais obtenu par une méthode entièrement différente. En Inde, le calcul diffère selon les États. Certains, comme le Kerala, utilisent des

indicateurs multicritères, qui combinent revenu monétaire, qualité de l'alimentation, accès à l'eau, à l'électricité, aux soins. Enfin, il existe les seuils de pauvreté utilisés par les organisations internationales : l'« extrême pauvreté » est définie par la Banque mondiale comme un revenu inférieur à 1,25 dollar par jour, soit 37,5 dollars par mois (le passage de la monnaie nationale au dollar utilise le taux de change de parité de pouvoir d'achat). Avec ce critère, il n'y a pas de « pauvres extrêmes » dans les pays riches, puisqu'on ne peut évidemment survivre en Europe, aux États-Unis, au Japon ou en Corée (ou à Shanghai) avec 40 dollars par mois. Le caractère très conventionnel de ces définitions n'échappera donc à personne. Si la mesure est relative, alors pourquoi 60 % du revenu médian et non pas 50 %, 40 % (à peu près le RMI) ou moins ? D'ailleurs en France, l'organisme chargé de faire ces calculs, la Dares, donne tous ces chiffres, et n'accorde d'attention particulière au seuil de 60 % que parce que c'est le seuil généralement adopté en Europe. Quant aux seuils absolus, leur peu de signification quand on les réduit à un revenu monétaire est apparu très vite. Voilà pourquoi les gouvernements des grands pays encore pauvres et les organisations internationales les complètent ou même les remplacent par une série d'indicateurs divers qui mesurent ce que les pauvres ont réellement à leur disposition : ration calorique, eau potable, électricité, accès à l'éducation primaire. Une diversité de critères qui ne fait que refléter la difficulté à définir le « panier de biens premiers ».

L

Conscient de cette difficulté, les États rassemblés dans l'ONU se sont engagés en 2000 à faire tous les efforts pour réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre des pauvres extrêmes (à l'époque : gagnant moins de 1 dollar par jour), mais aussi à améliorer certains « indicateurs de développement humain » : accès à l'eau et à l'énergie, à la santé et à l'éducation primaire, égalité des sexes (en général en réduisant également de moitié d'ici à 2015 le nombre de celles et de ceux qui n'y ont pas accès).

Définissons le « panier de subsistance » comme le sous-ensemble « physique » des libertés substantielles élémentaires de Sen : disposer d'une nourriture suffisante pour être en bonne santé (2 500 calories par jour avec 15 % de protéines et quelques vitamines, des fruits et légumes y suffisent), vivre dans un cadre physique (logement, air, eau) qui n'affecte pas gravement la santé, pouvoir soigner les maladies courantes et faciles à traiter, et donc finalement, puisque la liberté substantielle fondamentale est celle de vivre, avoir une espérance de vie à la naissance qui ne soit pas trop éloignée de celle de la moyenne de l'humanité. En réalité, les hommes qui étaient en 2000 en dessous de la ligne de pauvreté de 1 dollar par jour n'atteignaient pas ce niveau de subsistance. Ils étaient mal nourris, très mal logés, n'avaient pas ou peu accès à l'eau potable, leurs enfants n'étaient pas tous scolarisés assez longtemps pour apprendre à lire et écrire, et naturellement ils ne pouvaient rien épargner ni investir pour améliorer leur sort.

Les « objectifs du millénaire pour le développement » portaient donc sur l'amélioration du

« panier minimum » au sens de Rawls. Selon l'ONU, un peu plus d'un milliard d'hommes ne disposaient pas de ce minimum en l'an 2000. Atteindre les OMD était donc considéré comme « la moindre des choses », raison du large consensus autour d'eux. Voici quels étaient ces objectifs, avec entre parenthèses les indicateurs pour les quantifier et leurs valeurs cibles pour 2015 quand elles avaient été précisées.

Objectif 1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim. (Réduire de moitié l'extrême pauvreté, soit désormais moins de 1,25 dollar par jour. Augmenter le nombre d'emplois productifs et décents. Réduire la faim de moitié.)

Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous.

Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. (Scolarisation égale des filles à l'école primaire. Part des femmes dans la main-d'œuvre rémunérée. Représentation féminine dans les Parlements nationaux.)

Objectif 4 : réduire la mortalité des enfants. (Réduire de deux tiers la mortalité des moins de 5 ans.)

Objectif 5 : améliorer la santé maternelle. (Réduire de trois quarts la mortalité maternelle. Accès à la médecine procréative.)

Objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. (Stopper le VIH/sida et inverser la tendance actuelle. Stopper la tuberculose et inverser la tendance actuelle.)

Objectif 7 : assurer un environnement durable. (Réduire de moitié la population sans eau potable améliorée. Réduire de moitié la population sans assainissement. Améliorer la vie des habitants des taudis.)

Objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement. (Augmenter fortement le nombre d'utilisateurs d'Internet.)

Quoique consensuels et minimaux, ces objectifs n'ont pas tous été atteints⁴.

LES RAISONS D'UN ÉCHEC RELATIF

réduire les inégalités.

Une des raisons de cet échec est qu'un grand nombre des plus pauvres était et est encore pris dans des trappes de pauvreté et que le simple enrichissement des plus riches ne suffit pas à les en délivrer. Mais cette analyse en termes de trappes était fort éloignée de celle qui avait présidé à la conception des OMD. Dans les années 1990 et 2000, les inégalités de revenus en tant que telles n'étaient pas considérées comme gênantes pour la réduction de la pauvreté. On croyait au contraire à un effet mécanique de la « croissance » sur la réduction de l'extrême pauvreté. La théorie économique dominante était celle du « ruissellement » (*trickling-down*) : la richesse des plus riches finit par « ruisseler » du haut au bas de la société et par tirer vers le haut même les plus pauvres. Comme, de plus, les riches étaient censés investir plus que les pauvres et qu'on recherchait la croissance du PIB comme moyen essentiel de réduire la pauvreté, il ne fallait surtout pas, selon cette théorie, chercher à

On peut aujourd'hui s'étonner qu'une vision du monde aussi fausse ait pu convaincre, au-delà du cercle de plus en plus restreint de ceux qui avaient fort intérêt à la propager : les quelques pour cent de la population mondiale qui ont accaparé l'essentiel des fruits de la croissance dans les années 1990 et 2000. En 1996, dans *L'Inégalité du monde*, j'avais soutenu au contraire que, les inégalités internes aux pays étant condamnées à croître sous l'effet de la globalisation, il fallait mettre en œuvre des politiques économiques de réduction des inégalités. Non parce que les inégalités internes peuvent saper la croissance, car la « croissance » n'est jamais un objectif en soi, mais pour des raisons politiques : empêcher la disparition des classes moyennes dans les pays rattrapés et accélérer leur développement dans les pays émergents. Ce que j'avais résumé en proposant un nouveau mot d'ordre internationaliste : « Classes moyennes de tous les pays, unissez-vous! »

R

Depuis la crise de 2008, on l'a dit, tous les gouvernements se sont progressivement déclarés soucieux des effets néfastes des inégalités internes de revenus et de patrimoine, partout croissantes. Elles finiraient en effet, selon des analyses économiques sanctifiées par les *chief economists* du FMI et de l'OCDE, par ralentir la sacro-sainte « croissance du PIB » et donc la réduction de la pauvreté. Elles deviendraient même un obstacle aux politiques climatiques. C'est donc officiellement aux inégalités de revenus qu'il faut désormais s'attaquer. Oxfam en fait la leçon chaque année aux grands de ce monde réunis à Davos en présentant des chiffres impressionnants d'explosion des inégalités. Dans son rapport thématique de janvier 2015, Oxfam, citant des données du Crédit suisse, affirme : « En 2014, les 1 % les plus riches détenaient 48 % des richesses mondiales, laissant 52 % aux 99 % restants. La quasi-totalité de ces 52 % sont aux mains des 20 % les plus riches. En définitive, 80 % de la population mondiale doit se contenter de seulement 5,5 % des richesses ⁵. »

Christine Lagarde tient le même discours, quoique de façon plus policée et surtout sans la lourde connotation morale d'Oxfam. La directrice générale du FMI parle de la nécessité de « mieux répartir les fruits de la croissance », de promouvoir une croissance plus « inclusive » (inclusive growth). Le mot d'ordre de « croissance inclusive » est ainsi lancé et se prépare à la brillante carrière de « développement soutenable ». Les désormais « vieux briscards » de ce dernier, ses militants fidèles et acharnés depuis que Gro Harlem Brundtland a forgé le terme en 1987, font remarquer que « croissance inclusive » est simplement le « pilier social » du « développement soutenable », que l'on avait un peu oublié en s'obnubilant sur le « pilier environnemental ». Quant à moi, je me réjouis de voir ainsi consacrée la thèse que les problèmes de « croissance » sont des problèmes d'« inégalités » et que celles-ci sont bien l'objet de l'analyse économique.

L'expression de croissance inclusive existant, il ne reste aux gouvernements qu'à lui donner un contenu. Les rapports du FMI et de l'OCDE, où se concentre sans conteste une bonne expertise économique, ouvrent naturellement des pistes. Sur le plan analytique, ils soulignent d'abord la

transmission « macroéconomique » bien connue entre augmentation des inégalités et croissance des PIB : plus d'inégalités de revenus engendre sous-consommation, surépargne, crises et enfin récessions ou croissance languide. En fait, il y a longtemps que les rapports des organisations économiques internationales alertent les gouvernements sur ce point, sous la forme indirecte et partielle de la critique des « déséquilibres macroéconomiques internationaux ».

Mais ces experts attirent désormais l'attention sur un autre canal de transmission entre les inégalités croissantes et la croissance du PIB. Les allégements fiscaux dont ont bénéficié les plus riches et qui ont contribué à l'explosion des inégalités de revenus, aux États-Unis par exemple, ont réduit les dépenses publiques en formation et santé, tandis que les plus pauvres s'appauvrissaient. Il en résulte un investissement insuffisant dans le « capital humain » qui bride la « croissance potentielle » des revenus, y compris et avant tout ceux des plus pauvres. De plus, l'« ascenseur social » tombe en panne sous l'effet d'une différenciation des systèmes de formation entre celui qui est réservé (malgré de rares bourses alibis) aux riches et à leurs « héritiers », un système de plus en plus privé et cher, et un système public en voie de délabrement dévolu aux pauvres. On a donc une inégalité croissante d'accès à des « capacités » élémentaires au sens de Sen, qui dégrade la qualité du panier de biens premiers pour les plus pauvres et donc le degré d'équité de la société. Avec cette dernière thèse, OCDE et FMI abordent donc ouvertement la question des trappes, même s'ils ne parlent pas encore d'inutilité. Cependant, les remèdes préconisés – pour l'essentiel réaugmenter la pression fiscale sur les hauts revenus pour financer plus de formation - n'en tiennent pas véritablement compte et ne donnent pas encore de contenu précis à ce que serait une croissance plus « inclusive » ainsi que les moyens de la promouvoir. En particulier, ils ne prennent pas encore en compte l'inutilité.

Tous les gouvernements sont donc formellement d'accord sur la « croissance (plus) inclusive », comme ils le sont sur la « croissance soutenable », mais dans les deux domaines, qui n'en sont qu'un, les actes se font attendre. Il faut donc faire un pas de plus dans l'analyse et le choix de l'objectif. Je propose de partir de cette réalité encore mal analysée et quantifiée, même si elle est cruellement perçue par ceux qui la subissent : l'inutilité, dont nous avons scruté les manifestations, dans le paysage général d'accroissement des inégalités.

L'« inutilité⁶ »

Jusqu'ici, j'ai parlé d'homme « inutile » sans le définir autrement que par le sens commun de l'expression, tout en usant de nombreux mots proches et souvent plus explicites : pauvres extrêmes, *working poors*, chômeurs, précaires, intermittents, hommes superflus, surnuméraires, sans perspectives. J'ai décrit les dynamiques économiques conduisant à ces situations. Je vais maintenant donner une définition économique de l'inutilité.

Affirmons d'abord que, bien évidemment, l'inutilité est un concept qui désigne une relation, et non une caractéristique intrinsèque d'un individu. Personne n'est inutile en soi, mais chacun peut le devenir aux yeux des autres ou à ses propres yeux, en raison du sort qui lui est fait dans une société donnée. Économiquement parlant, l'inutilité a deux dimensions : l'inutilité aux autres et l'inutilité à soi. L'inutilité aux autres prend elle-même deux formes, l'une immédiatement perceptible car elle se manifeste par un « coût » pour les autres, l'autre moins, car elle est dynamique et se manifeste dans la durée. L'inutilité à soi, c'est l'impossibilité de progresser, d'exercer les libertés fondamentales qui permettraient, en redevenant utile à soi, de se rendre aussi plus utile aux autres. Donnons-en des définitions précises, illustrons-les par des exemples de situations d'inutilité que nous avons repérées et examinons les relations qu'entretiennent entre elles ces différentes formes de l'inutilité économique.

Ι

Un « homme inutile » est d'abord inutile économiquement aux « autres » au sens suivant : les autres pourraient s'en passer sans perte de revenus et de « bien-être ». La première catégorie d'hommes inutiles est donc constituée de ceux qui pour survivre ont besoin en permanence de l'assistance des autres, lesquels y consacrent donc une partie de leurs revenus, soit par l'intermédiaire de systèmes de transferts publics, soit dans un cadre familial, communautaire, clanique, etc. Inutiles

en ce sens sont les hommes « sans travail », quels qu'ils soient, jeunes ou vieux, femmes ou hommes, où qu'ils vivent. Inutiles également, ceux qui travaillent au moins une partie de leur temps, mais qui ne peuvent en vivre que si les revenus de ce travail sont complétés par de l'assistance. Sur le plan strictement économique, les hommes qui vivent de leur travail pourraient donc se passer sans inconvénients de l'existence de ceux qui n'en vivent pas, et qui forment donc la première catégorie d'hommes inutiles.

La seconde catégorie est constituée des *working poors* et tous les « précaires » qui enchaînent des « petits boulots » généralement peu qualifiés mais qui leur permettent de survivre sans subventions autres que le soutien familial. Ils n'en ont pas moins un « coût » pour les « autres », qui peut être supérieur à l'avantage que représente le bas prix des services qu'ils leur vendent. D'une part, ce que coûte le maintien d'un ordre visant à prévenir et à réprimer leurs révoltes : financement des forces de renseignement et de police, coût des *gated communities*. D'autre part, s'ils fournissent des services certes bon marché, ceux-ci sont de piètre qualité car rendus par du travail que l'intermittence et la précarité de l'emploi ne permettent pas d'améliorer. Les « autres » se privent ainsi de l'innovation et de l'amélioration de la quantité et de la qualité de service qu'exigerait qu'ils soient rendus par des hommes « utiles » payés correctement car plus qualifiés, compétents et travaillant de manière plus continue. À titre de comparaison, évoquons l'esclavage, qu'il soit antique ou moderne. Il est clair qu'un esclave est utile directement au propriétaire qui l'exploite. Mais l'esclavage est un système d'exploitation de l'homme qui entrave le progrès technique. Il est donc défavorable à la société dans son ensemble et ultimement aux esclavagistes eux-mêmes.

Deux critères entrent donc ici dans la définition de l'inutilité aux autres : un coût monétaire direct de contrôle et la privation d'une amélioration possible de la productivité, qui serait bénéfique à tous. Or, ce dernier critère n'est pas spécifique : toute amélioration de la productivité d'un sous-groupe de la société bénéficie en effet aux autres, sauf cas très particulier où ce sous-groupe réussit à en capter seul la totalité des gains de productivité. On a vu ainsi, par exemple, qu'en améliorant la productivité des emplois nomades d'un territoire, donc leur compétitivité globale et leur nombre, on améliore aussi la situation relative des sédentaires du territoire.

T

Qualifier d'inutiles les *working poors* et précaires se justifie selon moi non seulement par leur inutilité aux autres dans le sens que je viens d'indiquer (les autres se trouveraient mieux de leur inexistence), mais aussi et *surtout* parce qu'ils sont inutiles à eux-mêmes. Au moins dans les pays rattrapés encore riches, les situations d'emplois non qualifiés, précaires et intermittents sont désormais durables, elles se perpétuent dans des cercles vicieux. Par exemple, une jeune femme ou un jeune homme qui finit ses études en vivant de petits boulots très mal payés n'entre certes pas dans cette catégorie si ses études lui permettent assez rapidement de trouver un travail correspondant à ses

compétences. Mais de nos jours, à vivre comme ils y sont contraints, un très grand nombre de *working poors* et précaires ont très peu de chances, quels que soient leurs efforts personnels, de pouvoir améliorer leur sort. Ils deviennent « inutiles à eux-mêmes », dans l'incapacité d'évoluer et de s'arracher des « soutes » de la société dans lesquelles ils sont piégés. Pour Sen, l'impuissance à améliorer son sort est le signe même d'une privation des libertés substantielles. Je la nomme l'« inutilité à soi ». C'est elle qui engendre le caractère durable, structurel, de l'inutilité aux autres. L'inutilité à soi ainsi définie est encore un critère économique : son contraire, la possibilité pour chacun d'améliorer ses capacités, engendre en effet des améliorations économiques pour tous. Cependant, on le verra, elle possède aussi une dimension morale et politique.

Sont également inutiles, aux autres et à soi, tous ceux qui, sans être assistés pécuniairement, survivent aux marges de l'économie marchande, vendant et donc achetant très peu aux autres. Ainsi des centaines de millions de paysans misérables des pays stagnants et émergents, qui vivent en quasi-autarcie et parviennent à peine à se nourrir eux-mêmes et leur famille. Ils sont inutiles à eux-mêmes puisqu'ils n'ont généralement aucun moyen d'améliorer leur production et donc leur sort, à moins de partir en ville, où les attendent cependant de redoutables trappes d'inutilité urbaine. Aux autres ils sont non seulement inutiles (ils ne leur vendent et ne leur achètent presque rien), mais en outre coûteux. En effet, pour survivre avec très peu d'interactions marchandes et sans assistance, il faut au moins avoir accès à un peu de capital naturel, en particulier à des terres cultivables que ces « inutiles » exploitent avec leur seul capital humain : leurs bras, des outils rudimentaires — à peu près les mêmes que dans l'Antiquité — et leur savoir millénaire de paysans. Or, ces terres, les hommes utiles en feraient, eux, du moins le pensent-ils, un usage certainement beaucoup plus productif et profitable ! À leurs yeux, il vaudrait donc mieux, sur le plan économique bien sûr, que ces inutiles-là disparaissent eux aussi. Ils constituent notre troisième catégorie d'hommes inutiles.

Sans travail ou avec un travail dont les revenus ne permettent pas de vivre, pauvres et précaires travaillant et parvenant à en survivre mais durablement pris dans les rets de la pauvreté et de la précarité, extrêmes pauvres ruraux survivant en situation de quasi-autarcie, tels sont les hommes inutiles à eux-mêmes et aux autres.

T

L'inutilité à soi vient donc de ce qu'on est pris dans une trappe ou une nasse. Trappe signifie deux choses : une porte et la cavité qu'elle ferme. La trappe-porte ne s'ouvre généralement pas de l'intérieur, voilà pourquoi l'ensemble constitue une trappe. Être inutile, c'est se trouver dans une trappe au second sens d'un cul-de-sac, d'un cul-de-basse-fosse, d'une soute, d'une cave, fermée par une trappe au premier sens : une porte que l'on ne peut franchir car elle est verrouillée de l'extérieur. Ou si l'on préfère, pour ne pas être dans le « tout ou rien », dans l'« ouvert ou fermé », être inutile à soi c'est être pris dans une « nasse », dont la sortie est une porte étroite, très difficile à refranchir dans

le sens de la sortie quand on l'a fait dans le sens de l'entrée ou qu'on y est né. Dans une trappe ou une nasse d'inutilité, on n'a accès ni à l'argent, ni à l'acquisition de connaissances, ni même aux rapports et réseaux sociaux, qui permettraient au prix d'un effort individuel exceptionnel de s'en échapper. De plus, on perd les compétences qu'on avait avant de devenir inutile. Et cela peut aller très vite. Ainsi les statistiques de Pôle emploi montrent qu'en France, après douze mois de chômage, la probabilité de trouver un emploi dans le mois qui suit n'est plus que de 3 %.

Le double critère de l'inutilité

En résumé, la définition économique de l'inutilité est double : inutile aux autres et à soi. L'inutilité aux autres relève d'un critère de Pareto : les inutiles « coûtent » aux utiles, et ce coût pourrait leur être épargné. À vrai dire, un grand nombre de gens sont dans la situation d'imposer aux autres un coût, alors qu'il serait possible de l'éviter. Parmi eux, bon nombre de très riches rentiers et de spéculateurs : eux aussi « coûtent » aux autres, et ce coût pourrait être annulé. C'est donc l'inutilité à soi qui est discriminante dans notre définition. L'inutilité à soi – être enfermé dans une trappe ou une nasse sans possibilité d'évoluer – n'engendre pas, elle, systématiquement pour les autres un coût pécuniaire direct, mais toujours un « manque à gagner » en productivité. La supprimer serait également une évolution « bonne pour tous », une « amélioration parétienne ».

Mais l'inutilité à soi est aussi une très grave privation de la liberté d'accès à des « capacités élémentaires », au sens de Sen. Les critères qui définissent l'inutilité sont donc : 1) un critère économique parétien classique, qui s'appliquerait à bien d'autres situations ; 2) une spécification du critère de Sen sur les libertés dont chacun doit pouvoir jouir. Je ne parle pas ici des libertés en un sens très étendu, au sens de parvenir à « vivre selon sa raison », mais simplement de la liberté, que l'on peut qualifier d'élémentaire, de ne pas être enfermé dans des trappes dont il est quasiment impossible de sortir ; la liberté, quelle que soit la situation initiale, d'avoir un avenir qui ne soit pas la simple et sinistre répétition du présent.

A contrario, dans une société sans hommes inutiles : 1) chacun pourrait vivre de son travail sans dépendre de l'assistance des autres, sauf naturellement aux âges où cette dépendance est considérée comme légitime : l'enfance et le grand âge ; 2) tous les pauvres et les précaires auraient la possibilité d'améliorer leur sort (au sens de leur situation économique relative) s'ils le désirent. Qu'il n'existe plus d'hommes inutiles serait économiquement au mieux favorable, au pire indifférent aux hommes utiles. Cela présenterait aussi d'importants avantages moraux et politiques, car ces hommes, comme l'a dit Descartes, en sont réduits à « ne valoir rien ». La sortie de l'inutilité signifierait que personne ne subit l'humiliation et la perte de l'estime de soi résultant de l'incapacité de vivre de son travail. Personne ne serait dans l'obligation de faire la charité, publique ou privée, si du moins il ne veut pas voir des voisins dépérir, non sans que ceux-ci aient peut-être tenté auparavant des révoltes sauvages et désespérées. Les « bonnes âmes » n'auraient plus à supporter la vision de ces millions de paysans

faméliques et de leurs enfants aux ventres ballonnés vivant à peine au niveau de subsistance. L'inutilité aux autres et à soi est ainsi une absurdité économique (« personne n'y gagne ») qui crée de l'humiliation et des conflits politiques, on va y venir. Auparavant, précisons le lien entre inutilité et exclusion, et répondons à une objection.

Ι

L'inutilité a bien sûr à voir avec certaines formes d'exclusion. Mais le terme d'exclusion, bien que et parce que fort à la mode, reste très vague si l'on ne précise ni de quoi on est exclu ni le caractère temporaire, réversible ou pas, de cette exclusion. On peut être exclu de certains services publics, de certains milieux sociaux, de certains cercles, de certains lieux, de certaines professions, de certaines opportunités, pour beaucoup de raisons — handicap, maladie, nationalité, religion, genre, lesquelles sont des différences dont se saisissent et s'alimentent les racismes, à l'instar du nazisme, mais aussi les fanatismes religieux, les préférences sexuelles, les misanthropies personnelles, etc. — sans pour autant devenir un homme inutile au sens économique. En revanche, une exclusion d'un type énuméré ci-dessus peut prédisposer à l'inutilité économique. Il est clair qu'aujourd'hui en France le racisme à l'égard des « jeunes issus de l'immigration » est une forme d'exclusion qui favorise leur enfermement dans des trappes d'inutilité économique. De même, sortir de l'école sans savoir lire et écrire conduit inévitablement ou presque à l'inutilité économique.

\mathbf{O}

J'ai fait l'hypothèse, j'en conviens discutable, qu'il vaut mieux participer au travail social et en vivre qu'être à la charge de la société pour sa survie. On peut objecter qu'il existe des chômeurs de longue durée qui rendent de grands services à la société par des activités bénévoles. Ils sont ainsi fort utiles aux autres. De plus, ils n'ont sans doute pas le sentiment d'être pris dans une trappe sans espoir d'en pouvoir sortir et donc inutiles à soi. Cependant, la question pertinente est alors la raison pour laquelle une activité bénévole et socialement utile ne peut pas donner lieu à une forme d'emploi rémunéré. Le coût pour les autres serait le même, mais la situation du chômeur bénévole devenu employé rémunéré serait sans doute meilleure. À la limite et contrairement au cas précédent du bénévole socialement très « utile », on peut aussi objecter qu'un chômeur de longue durée qui profite de ses loisirs pour se livrer à une passion peu coûteuse, comme « ce vice impuni, la lecture » ou le clochard du quartier, à qui ses voisins donnent volontiers une pièce quand il leur ouvre la porte du bureau de poste (ce qui n'est pas d'une immense utilité), sont, eux, objectivement inutiles aux autres, mais peuvent cependant ne pas se sentir inutiles à eux-mêmes et en conséquence s'estimer satisfaits de leur situation. De même, il est des paysans misérables qui sont des hommes admirables et heureux

de leur sort. Je crains cependant qu'un chômeur heureux ou un tel paysan soient des exceptions, que l'immense majorité des hommes inutiles au sens défini plus haut préféreraient beaucoup ne pas l'être et que l'immense majorité des autres se passeraient volontiers de leur existence.

Quoi qu'il en soit de l'état d'esprit de certains inutiles, une menace plane en effet sur tous les inutiles, qu'ils soient heureux de l'être ou pas : d'« inutiles » à « en trop », il n'y a qu'un pas sémantique que certains utiles, voire beaucoup, finissent par franchir, en proposant de s'en débarrasser « physiquement ». Un solliciteur d'une charge rémunérée que Richelieu lui avait refusée risqua en guise d'argument ultime : « Mais enfin, monseigneur, il faut bien que je vive ! » Il lui fut, dit-on, répondu : « Je n'en vois pas la nécessité. » C'était un « homme inutile ». Le phénomène est en effet loin, on l'a dit, d'être nouveau.

Les hommes inutiles aujourd'hui

Récapitulons maintenant les processus contemporains de chute et de maintien dans l'inutilité que nous avons décrits dans les chapitres II à IV et tentons d'évaluer le nombre des inutiles.

L

Dans les pays rattrapés, qui dans les Trente Glorieuses connaissaient encore le plein-emploi, l'apparition d'hommes inutiles résulte principalement, comme on l'a vu dans le chapitre III, de la réduction du nombre relatif d'emplois nomades (n). Cette réduction du nombre relatif de nomades conduit à un déversement « à la Sauvy » : augmentation du nombre des candidats à l'emploi parmi les sédentaires, alors même qu'en raison de la réduction du nombre de nomades la demande adressée aux biens et services sédentaires diminue. Dans les territoires où la législation du travail est très flexible, le volume de travail sédentaire ainsi réduit est partagé par des sédentaires plus nombreux. Cela se traduit par la multiplication des working poors, ce que je considère comme une forme d'inutilité. Le phénomène de rejet dans ce type d'inutilité ayant débuté dans certains pays au milieu des années 1970, on commence à rencontrer des hommes qui ont vécu dans la précarité et la pauvreté toute leur vie. Dans d'autres territoires, où ceux qui ont déjà un emploi sont plus protégés, par exemple par des salaires minimums et des contrats de travail stables, c'est le chômage « structurel » qui augmente et, avec lui, le nombre des chômeurs de longue durée, ainsi que la difficulté des jeunes à trouver un emploi – il est évidemment particulièrement pénible et destructeur de l'estime de soi, sortant de l'adolescence, de se présenter sur un marché du travail qui n'a pas besoin de vous. Dans les pays riches, les fluctuations économiques engendrées par l'instabilité financière augmentent régulièrement le nombre d'inutiles, la chute dans l'inutilité provoquée par les longues périodes de récession qui suivent les krachs n'étant jamais entièrement réversible en cas de reprise : quand on a été inutile pendant des années, on a perdu une partie du capital humain et social qui permettrait de redevenir utile. En revanche, la dégradation du capital naturel renouvelable est plus rarement, dans les pays riches, une cause importante d'inutilité. Les hommes inutiles y survivent grâce à certains minima de revenu fixés par l'État, qui sont fréquemment contestés, et de plus en plus grâce à l'assistance familiale.

Combien sont-ils? Il est relativement facile de compter les chômeurs inscrits de longue durée ou qui se sont retirés du marché du travail ainsi que les jeunes sans emploi. Moins facile est la mesure des différentes formes de « précarité » qui ne permettent ni de vivre de son travail ni d'améliorer ses capacités. De manière générale, le nombre d'inutiles augmente tendanciellement dans les pays rattrapés depuis deux ou trois décennies. En Europe, le sous-emploi des jeunes, celui qui insulte le plus l'avenir, atteint dans certains pays des proportions sinistres. Voici quelques chiffres. Le taux d'emploi des jeunes de 15-25 ans, qui est de 47 % en Allemagne et aux États-Unis, n'est que de 32 % en zone euro, 28 % en France, 17 % en Espagne, 11 % en Grèce. Le pourcentage d'individus « marginalement attachés au travail » (marginaly attached workers) est de 8 % de la force de travail (Labor force) dans la zone euro, 5 % en Grande-Bretagne, mais 2,7 % en Allemagne. Le chômage dans l'OCDE affecte 47 millions de personnes (7,3 % de la force de travail), dont 17 millions de chômeurs de plus d'un an ; 13,5 millions d'emplois sont en temps partiel non volontaire ⁸. Aux États-Unis, en 2012, on comptait 46,5 millions de pauvres : 23 % des pauvres sont des working poors, soit 10,6 millions. Ils représentent 7 % de la force de travail totale ⁹. On comptait également 2,4 millions de prisonniers ¹⁰.

L

Dans les pays émergents, on l'a vu au chapitre III, l'effet d'entraînement de la croissance du nombre et des revenus des emplois nomades sur les revenus des emplois sédentaires est limité, en raison de la masse des sédentaires et du fait que les biens et services sédentaires sont moins consommés (s diminue). Dans les pays stagnants, le « moteur » de la croissance des emplois nomades manque encore. Des poches d'inutilité se développent ainsi au sein des sédentaires, particulièrement dans les pays stagnants. Dans ces deux types de pays, il faut distinguer inutilité rurale et urbaine. À la campagne, les hommes inutiles sont pour l'essentiel ceux des paysans qui n'ont pas assez de terre et de capital technique, humain et social pour se nourrir correctement eux-mêmes et leur famille et qui cependant restent y vivre, souvent grâce à la solidarité villageoise. En ville, ce sont les habitants des bidonvilles qui ne trouvent pas à s'employer dans le secteur informel. Dans les pays les plus pauvres à population rurale initialement importante, l'inutilité rurale se déverse dans l'urbaine. Car la logique économique profonde de l'urbanisation est que les derniers arrivés dans les bidonvilles ont tout de même plus d'opportunités d'exercer une activité les faisant vivre que dans le fond des campagnes misérables. Tous n'y parviennent pas et restent donc inutiles, en dépendant d'une forme ou d'une autre d'assistance privée locale.

Dans ces pays, les destructions de capital naturel renouvelable sont souvent une cause importante des trappes d'inutilité. À la campagne, l'épuisement des sols et des ressources forestières et halieutiques par surexploitation. En ville, la pollution de l'air et des eaux, les inondations et les tempêtes détruisent du capital humain (atteintes graves à la santé ¹¹), physique (destruction périodique de l'habitat) et social (luttes aggravées pour un capital naturel réduit). Ce qui contribue à jeter ou maintenir des hommes dans l'inutilité.

Évaluer la surpopulation rurale et la proportion des inutiles en ville dans les pays pauvres et émergents est une tâche difficile. Le nombre des inutiles des immenses bidonvilles urbains, où logent aujourd'hui entre 50 et 80 % de la population d'une grande ville d'Asie du Sud ou d'Afrique, varie beaucoup selon les villes et les pays. L'inutilité rurale des paysans les plus pauvres et des « surnuméraires » restés au village est un stock qui se déverse continûment dans celui de l'inutilité urbaine. Le nombre d'inutiles urbains augmente par le déversement de l'inutilité rurale et la croissance démographique urbaine, et diminue sous l'effet d'entraînement du secteur nomade, du moins dans les pays émergents où ce dernier croît rapidement. Le passage par l'inutilité urbaine est donc normalement transitoire, et le nombre d'inutiles varie selon : 1) le rythme de création d'emplois nomades dans la ville ; 2) le rythme de l'exode rural et de la croissance démographique urbaine. À titre d'ordre de grandeur, le nombre d'habitants en bidonvilles dans les pays pauvres a crû de 650 à 863 millions entre 1990 et 2012, tandis qu'on s'attend à ce que la population urbaine augmente d'ici à 2050 de 590 millions en Asie du Sud (passant de 624 à 1 214 millions) et de 778 millions en Afrique subsaharienne (de 359 à 1 137 millions ¹²). Tous les urbains en bidonvilles ne seront pas inutiles, mais des centaines de millions le seront.

L'inutilité dans les campagnes profondes est encore plus difficile à évaluer. Cependant, l'expérience des industrialisations rapides, à partir de celle de l'Angleterre au xVIII^e siècle, montre que le nombre d'hommes à exploiter provenant des campagnes est fonction des besoins de l'industrie et des services nomades ; c'est dire si elles regorgent d'hommes inutiles. Arthur Lewis, avec la notion d'« offre illimitée de main-d'œuvre » rurale à bon marché (*unlimited supply of [cheap rural] labour*), le disait déjà très bien dans les années 1950. On peut considérer les paysans dans l'« extrême pauvreté » selon l'ONU, c'est-à-dire ceux dont les revenus sont inférieurs à 1,25 dollar par jour, comme des hommes inutiles selon ma définition. En effet, ce sont pour l'essentiel des paysans en quasi-autarcie, dont le seul horizon est de survivre ainsi jusqu'à la fin de leurs jours ou de rejoindre l'inutilité urbaine. Or, entre 1988 et 2008, l'extrême pauvreté rurale (moins de 1,5 dollar par jour) a régressé en Asie de l'Est, en Chine donc, de 526 à 117 millions, stagné en Asie du Sud de 468 à 503 millions et nettement augmenté en Afrique subsaharienne de 172 à 306 millions ¹³.

Inutilité et migrations

N'ayant absolument rien à perdre que la vie, les plus courageux, les plus entreprenants des hommes inutiles ¹⁴ n'hésitent pas à la risquer pour traverser les frontières qu'on leur ferme et chercher ailleurs, là où les hommes inutiles sont peut-être moins nombreux, ou plus las, fatigués, dépossédés d'eux-mêmes, une chance de trouver un statut d'hommes utiles, naturellement au départ « surexploités ». On ne peut donc éluder la question de savoir si les immigrés « clandestins » qui débarquent au péril de leur vie à Lampedusa ou ailleurs « prennent des emplois » à des Européens à leur tour rejetés ou *a fortiori* maintenus dans l'inutilité. C'est, on le sait, le discours de l'extrême droite partout en Europe. Il faut donc consacrer quelque temps à l'analyse rigoureuse de cette question.

Commençons par nous poser la question suivante, politiquement moins sensible. Un jeune, nouvel arrivant sur le marché du travail, trouve un emploi. Prend-il nécessairement la place d'un senior que l'on écarte à cette occasion avant l'âge de la retraite, ou celle d'un autre jeune un peu plus âgé qui était au chômage et qui aurait pu occuper cet emploi ?

Premier cas : l'emploi trouvé par notre jeune arrivant est un emploi nomade nouveau, créé pour lui par une firme globale (laquelle peut être, rappelons-le, une simple PME exportatrice) parce que ce jeune est compétitif par rapport aux nomades d'autres territoires et que, en l'embauchant, la firme gagne de l'argent à l'exportation ou en se substituant à des importateurs sur le marché national. Dans ce cas la réponse est très simple : non seulement il ne prend d'emploi à personne dans le territoire, mais son emploi va augmenter le revenu de l'ensemble des nomades, ce qui augmente le revenu et/ou l'emploi des sédentaires. Tout le monde y gagne donc.

Deuxième cas : le jeune prend l'emploi nomade d'un autre nomade, qui ainsi le perd. C'est que ce dernier n'était plus « compétitif », il l'aurait perdu quoi qu'il en soit, non pas à cause de notre nouvel entrant, mais à cause d'un autre nomade situé ailleurs, en Allemagne ou en Chine par exemple, devenu plus compétitif que lui sur le marché global.

Troisième cas : le jeune n'a pas les compétences et la compétitivité qui lui permettent de

décrocher un emploi nomade. Il vient d'abord se placer dans la file d'attente des demandeurs d'emplois sédentaires. Or l'offre d'emplois sédentaires n'a pas de raison d'avoir augmenté du seul fait de son arrivée. S'il trouve malgré tout un emploi, c'est soit qu'il le prend à un autre sédentaire (disons un plus vieux, plus cher mais pas plus efficace, qu'on licencie par la même occasion), soit parce que son arrivée sur un marché stagnant fait baisser les salaires sédentaires, donc le prix des biens-services sédentaires et qu'en conséquence la demande de ces derniers augmente, ce qui engendre son emploi.

Enfin, dernier cas : il se peut aussi que les compétences, la jeunesse et l'enthousiasme du jeune arrivant rencontrent un tout aussi jeune entrepreneur (lui-même le cas échéant) et qu'ensemble ils proposent une offre innovante de biens-services sédentaires qui provoque un déplacement de la demande de biens nomades vers des biens sédentaires. Par exemple, il ouvre un bistrot sympathique, bon et pas cher, qui fait que les gens du quartier sortent davantage et restent moins devant leur télévision à consommer des pizzas surgelées et des films américains. L'offre créant sa propre demande, un emploi est créé, des biens-services supplémentaires sont produits et consommés, et tout le monde y gagne. Bref, et à ce point du livre le lecteur ne sera pas surpris, l'effet de l'arrivée de notre jeune sur le marché du travail est bénéfique à tous si elle s'accompagne d'une augmentation du nombre relatif d'emplois nomades (n) ou de la préférence pour les biens sédentaires (s). Si ce n'est pas le cas, son arrivée ne se traduit cependant pas nécessairement par la mise au chômage d'un autre sédentaire quand les salaires sédentaires sont flexibles, mais par une baisse relative de ceux-ci par rapport aux revenus moyens des nomades.

En quoi l'arrivée sur le marché du travail d'un immigré initialement « sans papiers » — et non plus d'un jeune né et éduqué en France — modifie-t-elle cette analyse ? Absolument en rien dans ses grandes lignes. Ainsi n'a-t-on pas plus de raison d'accuser un nouvel immigré de créer du chômage qu'un jeune né en France et qui se présente sur le marché du travail pour la première fois. Il y a cependant quelques différences. Mais dans quel sens vont-elles ?

La première différence est que l'immigré arrive sans qu'on ait eu besoin d'investir collectivement dans sa formation, ce qui a été le cas du jeune. Toutes choses égales par ailleurs, ce sont des dépenses socialisées en moins pour les habitants du territoire. La seconde, c'est que l'immigré sans papiers travaille « au noir », du moins au départ. Il est donc payé moins cher par son employeur que le Français ou l'immigré avec papiers, qui sont au SMIC ou plus. Les experts débattent pour savoir si cette rémunération réduite pèse sur le niveau général des salaires. Cela dépend beaucoup des règles en vigueur sur les marchés du travail. Quand bien même ce serait le cas et que les rétributions « au noir » pèseraient sur les salaires sédentaires, rappelons que cette baisse peut augmenter la consommation des biens-services sédentaires et donc l'emploi dans ce secteur. Par exemple, si la plonge dans les restaurants parisiens n'était pas faite très largement par des sanspapiers sous-payés, le repas au restaurant serait plus cher, les gens iraient moins au restaurant, ce qui réduirait aussi les emplois des serveurs qui sont, eux, des « vrais Parigots ».

De plus, le travail totalement au noir n'est pas aussi fréquent qu'on l'imagine. Beaucoup de « sans-papiers » travaillent avec de « faux papiers » en ceci qu'ils sont plusieurs à user des papiers,

véritables, d'un seul cousin ou ami. Et il peut être difficile pour l'employeur français de s'en rendre compte à partir d'une vieille petite photo d'identité, *a fortiori* s'il n'a pas vraiment envie de le savoir du moment que la personne « travaille bien ». Or il est clair que ceux qui arrivent dans ces conditions ne sont généralement pas des tire-au-flanc : pensons à l'inoubliable dernière scène du film d'Elia Kazan *America*, *America*, ou plus près de nous à *L'aventure est un secret*, film documentaire de Pierre Linguanotto sur la vie au long cours des sans-papiers parisiens. Ces vrais-faux sans-papiers cotisent aux caisses sociales, à plusieurs sous le même numéro. En revanche, quand ils seraient en droit d'en recevoir des prestations, qu'il s'agisse de dépenses de santé ou d'indemnités chômage, les caisses font des recoupements, repèrent l'existence de plusieurs cotisants sur le même numéro et refusent les prestations, bien sûr sans rembourser à l'employé et à l'employeur les doubles, triples, quadruples... cotisations. Si bien que des études ont montré que les immigrés dans leur ensemble, « sans papiers » compris, ne « pèsent » pas sur les comptes sociaux ¹⁵.

À l'opposé de ce que l'on pourrait penser, il existe sur cette question un large consensus des économistes que j'exprimerais dans mes termes ainsi : l'immigration peut dans certains cas accroître les inégalités de revenus entre nomades et sédentaires, mais elle ne crée pas en tant que telle d'hommes inutiles supplémentaires dans le territoire d'accueil. Et de plus nous n'avons pas abordé une autre dimension de la question : si la population est vieillissante (ce qui est le cas dans tous les pays riches), l'immigration (ce ne sont pas les vieillards qui s'expatrient) est très favorable au dynamisme économique tant de l'économie nomade que sédentaire d'un territoire. Le Japon, l'Allemagne et, inévitablement, la Chine vont connaître un tel vieillissement de leur population et seront ainsi conduits à accueillir et à légaliser massivement des immigrés ou à stagner.

Inutilité et politique

Les chaînes qui tiennent les hommes inutiles dans des trappes sont presque invisibles, elles sont multiples et abstraites. Ainsi, l'errance des conflits économiques confine à l'évaporation s'agissant des hommes inutiles. Qui sont leurs ennemis, qui est responsable de leur inutilité ? Contre qui se révolter ? Avec qui s'allier ? Les exploités, les prolétaires, n'ont rien d'autre à perdre que leurs chaînes, disait-on à l'époque des luttes de classe. En vérité, les exploités ont encore quelque chose à perdre : d'être exploité, c'est-à-dire le fait que leur force de travail ait quelque valeur, même faible. Les seuls qui n'aient véritablement rien à perdre sont les hommes inutiles. Ce sont les nouveaux « damnés de la terre ». De là à penser qu'ils pourraient devenir le « sel de la terre », certains s'y risquent, par exemple dans la mouvance « alternative », avatar du mouvement anarchiste inspiré des thèses de Michael Hardt et Antonio Negri dans Empire (2000) et Multitudes (2004). Or les soulèvements historiques de la période révolutionnaire, de la Révolution française aux luttes de libération nationale de la seconde partie du xx^e siècle, n'ont jamais eu comme fer de lance les plus pauvres et les plus exploités, mais une alliance entre une élite intellectuelle et des ouvriers et paysans qui n'étaient pas les plus écrasés de misère. Aujourd'hui, il est plutôt à craindre que les hommes inutiles ne soient dans l'ensemble capables que de révoltes sans objectifs précis, génériques, principielles et sans programme, plutôt individuelles ou en petits groupes, un type de révolte évidemment légitime mais sans grande efficacité, sinon d'entretenir la peur chez les autres et de provoquer des réactions qui portent à cadenasser encore plus les trappes où ils se trouvent. « Qu'ils disparaissent donc de notre vue, qu'on les rende incapables d'agression à notre égard », tel est le cri qui monte.

Chez les riches, les *gated communities* bourgeonnent en proportion du nombre d'hommes inutiles qui les entourent. Elles se barricadent et arment des milices. Chez les pauvres (les hommes utiles mais « exploités »), beaucoup commencent à percevoir les hommes inutiles au mieux comme un fardeau, au pire comme un danger. Dans les pays d'immigration, les inutiles « de souche », si je puis dire, et tous ceux qui ont peur de le devenir sont abreuvés de propagande des partis qui désignent l'étranger

comme *la* cause unique de cette inutilité. Ils se précipitent ainsi tête baissée dans des identifications communautaires fondées sur l'origine et la religion, qui à leur tour contribuent à obscurcir encore la compréhension de ce qui se passe et à verrouiller les trappes. Quant à ceux qu'un « sentiment de classe » empreint de nostalgie, ou tout simplement un élan de solidarité inclinerait à se ranger à leur côté, ils ne voient pas plus que les inutiles eux-mêmes ce qu'ils pourraient bien faire pour les aider à ouvrir les trappes.

Justification du choix du critère

Appeler à la disparition de l'inutilité paraît de prime abord un objectif plus spécifique et moins ambitieux que celui que j'avais adopté précédemment et qui fait quasi-consensus aujourd'hui : une croissance moins inégalitaire. Je dois m'en expliquer : quel est le rapport entre les trappes d'inutilité et les inégalités, dont j'ai réaffirmé qu'elles étaient l'objet central et de l'analyse et des politiques économiques ?

L'ouverture des trappes est évidemment la réduction d'une certaine forme, particulière, d'inégalité. Mais elle pourrait *a priori* laisser subsister de très grandes inégalités de revenus entre les hommes utiles. C'est donc, du point de vue de l'inégalité, une norme minimale. Mais aussi prioritaire : l'inutilité exige des actions étatiques spécifiques, puisqu'elle est prise dans des cercles vicieux que résume le mot « trappe ». Pour quiconque choisit une norme du type « réduction des inégalités » ou même la norme rawlsienne minimale « amélioration du sort des plus pauvres », ouvrir les trappes d'inutilité devrait être la première étape, la plus indispensable. C'est par elle que devrait commencer toute politique économique.

Au-delà, l'exercice est en soi très intéressant, qui consiste à examiner ce qu'il convient de faire au nom d'une norme « minimale » au sens tant de Rawls que de Sen. Une norme qui, en tant que minimale, pourrait donc presque faire l'unanimité, sinon des gouvernements, au moins des « hommes de bonne volonté » partout dans le monde. Elle laisse intacte en effet la possibilité de s'enrichir sans fin, à condition que plus personne ne soit inutile. Cela nous permettra de mesurer la nature et l'importance des difficultés à affronter pour « simplement » atteindre cet objectif.

Enfin, puisqu'on se place ici dans une perspective de réformes praticables, donc dans la transformation progressive, et non pas dans la rupture, on peut s'attendre à ce que, dans bien des cas, les politiques capables d'ouvrir les trappes d'inutilité, une fois prolongées, amplifiées, permettraient aussi de réduire les inégalités de revenus au sein des hommes devenus tous utiles. Cependant, soucieux d'un objectif consensuel, je ne propose aucune norme concernant les inégalités internes de revenus. En effet, seule la réduction des inégalités internationales peut être un objectif commun à tous

– puisqu'il n'existe rien qui puisse justifier un accès différencié des peuples au capital naturel et aux connaissances, et donc au même niveau moyen de vie matérielle. En revanche, il se peut, je l'ai dit, que le degré d'inégalité « politiquement tolérable » au sein d'un peuple puisse différer selon chacun, et même assez largement, en fonction de leur histoire, de leur culture, de leur religion s'ils en ont une.

Ainsi l'objectif « ouvrir et vider les trappes » n'est pas choisi selon un critère d'égalité, mais plus en amont selon un critère qui n'est rien d'autre que le bon vieux critère « républicain » de « mobilité sociale » — mais remarquons qu'à ce compte-là, en France, nous ne sommes plus en république. Une précision cependant : la notion de mobilité doit changer. Elle était prise dans le schéma des classes. La mobilité sociale, c'était la mobilité ascendante de classe : la possibilité pour les enfants des ouvriers, employés et paysans d'accéder à la classe moyenne. J'entends aujourd'hui mobilité comme mobilité individuelle des hommes au cours de leur vie. Elle n'est pas nécessairement ascendante en termes de revenus et de statut social : on doit pouvoir travailler moins, se consacrer à des activités non marchandes de son choix et cependant vivre, même si c'est dans une grande sobriété. Mon critère de mobilité est : il faut que chacun dispose toute sa vie de la liberté de progresser, ne serait-ce qu'un peu, en « compétences » et en « utilité » aux autres et à lui-même. Cette mobilité au long de la vie n'est clairement pas garantie simplement par l'« égalité des chances au départ ». Au départ, les chances ne sont jamais égales : elles ne peuvent que refléter l'état des inégalités des familles. Ce dont il s'agit, c'est qu'il soit possible toute sa vie de corriger les inégalités initiales, si on le souhaite.

En conclusion la norme de jugement des politiques économiques que je propose est à la fois : 1) éthiquement inspirée de la citation de Descartes placée en exergue de ce livre ; 2) fondée sur un critère de liberté de développement des capacités et de mobilité sociale ; 3) minimale, et donc susceptible d'une large adoption ; 4) extensible cependant à une réduction plus poussée des inégalités de revenus et donc de patrimoine ; 5) ultimement politique. Les théoriciens des jeux la qualifieraient du nom barbare de *minimax regret*. En effet, on a souligné que l'errance des conflits économiques, l'inutilité, les migrations, et en conséquence le renforcement des identités communautaires réactionnaires pourraient conduire, j'y reviendrai au dernier chapitre, à une multiplication des conflits civils, de guerres contre « l'hétérogène, l'étranger, la plèbe fainéante et corrompue ». Or cette situation est le danger politique maximal, dont il faut minimiser les chances d'apparition, d'où le terme *minimax regret* : minimiser ce qui engendrerait le « regret » maximal.

La valeur qui commande ce choix n'est donc pas l'« égalité », ni bien sûr son bâtard, l'« équité », mais simplement la « paix civile », obtenue grâce à la mobilité sociale et la liberté de choisir sa vie. C'est une valeur individuelle. On se demandera dans le dernier chapitre s'il peut aujourd'hui en exister d'autres pour fonder des politiques.

Résumons la démarche et les conclusions de ce chapitre qui a convoqué à la fois l'économie, la philosophie politique de Rawls et Sen et la politique, et précisons comment il s'articule aux deux suivants. Être réduit à l'inutilité, c'est d'abord être inutile à soi : ne pas avoir d'autre avenir que la répétition d'un présent sinistre. Les causes en sont économiques. C'est une forme particulière

d'inégalité en ceci qu'elle est résistante, s'autoentretient, enferme les hommes dans des trappes. En quoi et pour qui est-ce gênant ? Continuons dans l'analyse économique. Les « inutiles », qui répétons-le ne le sont pas en eux-mêmes mais ont été rendus tels, sont une perte économique pour les « autres ». D'une part une perte immédiate : ils ont un coût monétaire direct et, d'autre part, une perte potentielle : ils entravent le progrès pour tous. Pareto recommanderait donc, pour cette seule raison, d'ouvrir les trappes. Cependant, on sait que le critère de Pareto doit être complété d'un critère de justice, que nous fournit la philosophie politique. Rawls dirait que l'inutilité doit être combattue pour une autre raison encore : une partie au moins des inutiles, ceux des trappes de pauvreté rurales, n'ont pas accès au panier de biens premiers minimums. Pour Sen, la capacité d'améliorer son sort fait partie des capacités élémentaires, après celle de pouvoir vivre avec une espérance moyenne. C'est même la principale, qui englobe accès à la formation, liberté politique, égalité homme-femme. Elle s'applique à tous les hommes inutiles, pas seulement les plus pauvres. Les critères de justice de Rawls et de Sen donnent deux raisons supplémentaires d'adopter l'éradication de l'inutilité comme objectif minimal et prioritaire.

Cependant, il en est une autre, encore plus pressante. Les mécanismes économiques qui créent l'inutilité pourraient *a priori* être combattus par des conflits directs autour du partage du revenu primaire et des formes d'emploi, une sorte de régulation « microéconomique ». Ce n'est plus le cas, car les globalisations engendrent de fortes imperfections de marché. Nous en avons appelé les conséquences : l'errance des conflits économiques. Il faut donc que les États s'en mêlent. D'autant que subjectivement, les inutiles qui ont un coût immédiat, ou plutôt ceux, inutiles ou pas, qu'on accuse d'en avoir un, sont appelés par certains à « disparaître » au plus vite. L'errance du conflit économique encourage fortement les identifications ethniques, culturelles et religieuses. C'est ainsi que menace une forme de guerre civile. Aussi bien, la dernière et en vérité la plus puissante des raisons de choisir l'éradication de l'inutilité est d'abord politique, cette fois au sens subjectif de la politique agissante et non plus de la philosophie politique : œuvrer pour la paix civile. Comment faire ? La réponse aura donc deux dimensions. Une dimension économique : que devraient faire les États pour ouvrir les trappes d'inutilité ? objet du chapitre suivant et une dimension politique : que faire en politique pour les y contraindre et lutter directement contre les fauteurs de guerre civile ? objet du dernier chapitre.

CHAPITRE VI

Préconisations

Nous voici au temps 3 : la préconisation des politiques économiques. L'économiste ici reprend la main, se fait « conseiller du prince » et énonce ce que les États devraient faire pour atteindre l'objectif d'éradication de l'inutilité. J'en resterai, il va de soi, aux grandes orientations de ces politiques. Un débat public relativement large ne peut porter que sur elles. Ensuite, vient le temps des experts qui traduisent les grandes orientations en plans détaillés d'exécution. Cette étape n'est nullement négligeable, puisqu'en effet « le diable se cache souvent dans les détails ». De plus, c'est toujours à ce stade qu'agissent les lobbies et qu'ont lieu les « captures » des États réglementeurs par des réglementés : les firmes, les banques et plus généralement les groupes d'intérêts particuliers. Supérieurement informés, les experts des groupes d'intérêt influencent ceux de l'État et parviennent ainsi à orienter les politiques dans un sens qui leur est plus favorable. Il est donc indispensable de définir d'abord très clairement les grandes orientations, avec des objectifs intermédiaires quantifiables, ainsi que le type de politique à mettre en œuvre, afin de donner un cadre précis et rigoureux aux indispensables débats d'experts.

Dans le vocabulaire de l'économie, les États agissent sur les dynamiques économiques en influençant le comportement « rationnel » des acteurs, en modifiant le fonctionnement des marchés, en fournissant des biens publics et en opérant des transferts entre groupes sociaux. En langage plus étatique et opérationnel, on peut distinguer quatre types de politiques économiques. 1) La politique « extérieure », qui contrôle les flux aux frontières des biens-services, des monnaies et titres, des informations et des hommes. 2) Les politiques « macroéconomiques » : politique monétaire et de réglementation des banques et de la finance, politique budgétaire et la gestion de la dette publique. 3) Les politiques « sectorielles ». Elles visent à infléchir le comportement des acteurs dans un grand nombre de « secteurs » : l'éducation, la recherche, la santé, l'emploi, le développement industriel, la protection de la nature. Ces politiques articulent des réglementations, des taxes, des subventions qui agissent sur les prix relatifs ainsi que la fourniture par l'État d'infrastructures et de biens-services

publics ou même marchands. 4) Les politiques « sociales », qui organisent une mutualisation des risques et des transferts monétaires entre groupes sociaux : systèmes d'indemnisation du chômage et de financement des dépenses de santé, minima sociaux, caisses de retraite.

Les États sont souverains, même si les puissances d'influence des uns sur les autres sont très inégales. Ils n'entrent dans des accords de coordination de leurs politiques économiques que volontairement. Quand un « problème », tel que l'effet de serre, exige une coordination globale des États souverains, les négociations sont soumises à des « imperfections de coordination » bien connues, comme celles illustrées par le « dilemme du prisonnier » ou « le passager clandestin », qui se manifestent quand chaque État poursuit des buts strictement nationaux alors que l'existence d'un « bien commun » est en jeu.

Parmi les dynamiques économiques que nous avons analysées, toutes ou presque exigent, pour être infléchies vers l'objectif, des politiques nationales indépendantes (nécessaires pour traiter les grandes différences entre territoires et tenir compte des préférences variées des populations) et cependant en partie coordonnées au niveau international (car des défauts de coordination menacent). L'équilibre à trouver entre ces deux exigences, coordination internationale et indépendance relative des politiques nationales, sera donc au centre de notre exercice de préconisation.

Les objectifs intermédiaires et les niveaux d'action

Rappelons d'abord l'objectif général et décomposons-le en objectifs intermédiaires, dans nos trois domaines : la nature, la globalisation et la finance. Identifions ensuite les niveaux : national, européen et global, auxquels doivent être menées les politiques. Enfin indiquons, avant de le préciser dans la suite, le type de politique concerné. Les objectifs intermédiaires sont naturellement entièrement dépendants des modèles d'analyse utilisés.

La nature

Il s'agit d'abord d'empêcher les destructions locales de capital naturel. Le modèle aux élastiques, qui décrit ces mécanismes, donne aussi la clef des politiques : il faut investir simultanément dans les quatre capitaux (naturel bien sûr, mais toujours aussi technique, social et humain) pour éviter que le capital naturel ne franchisse des seuils d'effondrement. Les politiques sont par essence locales, mais décidées au plan national.

On sait que les trappes locales de pauvreté et d'inutilité risquent d'être dramatiquement renforcées par le changement climatique. En ce domaine, l'objectif intermédiaire a été fixé par la délibération des « savants » du GIEC. Nous l'adoptons, malgré les nombreuses incertitudes scientifiques qui subsistent, et nous avons dit pourquoi il fallait le faire. L'action ne peut reposer que sur une coordination de politiques nationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre, puisque la qualité du climat est un « bien public mondial ». Les difficultés procèdent de la tentation du « passager clandestin » et de la nécessité d'adopter une norme « éthique » pour partager l'effort.

C'est en ce domaine que les objectifs intermédiaires sont les plus clairement dépendants du modèle analytique choisi. Rappelons que les hommes inutiles apparaissent dans les « soutes » de l'économie sédentaire quand soit le nombre relatif de nomades n diminue, soit la préférence pour les biens-services sédentaires s diminue, soit les deux. Pour les en extraire, il faut donc augmenter n et/ou s. La répartition de l'effort des politiques entre augmenter n et augmenter s est soumise à des priorités différentes selon les territoires : rattrapés, émergents, stagnants. Les niveaux d'action sont nationaux mais exigent des coordinations régionales et internationales. Les politiques articulent des instruments de contrôle aux frontières, macroéconomiques et sectoriels.

L

L'objectif intermédiaire est la stabilisation des fluctuations de revenus qu'engendrent les crises récurrentes de la finance de marché, où les inégalités augmentent tandis que certains « passent à la trappe ». Cela concerne les politiques monétaires, le financement de la dette publique ainsi que la réforme du système financier, en particulier l'élévation d'un pare-feu entre la sphère de la monnaie et du crédit et une finance de marché nécessairement instable. Les niveaux d'action pertinents sont ceux des zones monétaires, la zone euro pour la France, ainsi que le niveau global de coordination des politiques monétaires et plus généralement macroéconomiques.

Avec quels indicateurs?

Toute politique a besoin d'indicateurs quantifiés pour vérifier la progression vers les objectifs. Les indicateurs disponibles sont de plus en plus abondants, quoique pas toujours pertinents, car ils ont été définis dans les cadres analytiques anciens. Un cadre nouveau exige des indicateurs inédits.

La montée de préoccupations environnementales a suscité la multiplication d'indicateurs physiques de l'état du capital naturel. Tenter de les résumer en un seul indicateur synthétique de l'état du capital naturel et de son évolution, qu'il s'agisse de l'« empreinte écologique * » mesurée en hectares ou du « PIB vert » mesuré en monnaie, n'illustre que les très grandes tendances, tant le calcul dépend de nombreuses conventions. Il faut donc continuer d'investir dans des tableaux de bord physiques et détaillés de l'état du capital naturel.

Les statistiques macroéconomiques nationales et de commerce international, construites dans le cadre analytique de la macroéconomie keynésienne, ne nous donnent ni directement n et s, ni la localisation des chaînes de valeur globalisées.

Les indicateurs de la monnaie et de la finance sont abondants, l'instabilité des marchés bien mesurée. Manquent encore néanmoins des indicateurs de ce que l'on n'a pas voulu ou pas su voir. Cependant les réglementeurs pourraient, techniquement, disposer de données détaillées de toutes les transactions leur permettant de comprendre et de contrôler finement le fonctionnement des systèmes financiers.

L,

Dans ces domaines : commerce international, localisation des chaînes de valeur, transactions monétaires et financières, les gouvernements eux aussi entrent dans l'ère des « mégadonnées ». Leurs moyens de mesure et donc de contrôle peuvent, s'ils le veulent, être décuplés. La NSA et les autres officines d'espionnage politique, industriel et personnel témoignent assez des capacités techniques

disponibles en la matière. Il n'est qu'à les appliquer aux transactions économiques. Ainsi, il est fort probable que la révolution numérique en cours améliorera significativement les capacités de contrôle et de mise en œuvre des politiques économiques par les États. Prenons-en simplement deux exemples.

Toutes les transactions financières, tous les mouvements de monnaie et de titres entre institutions financières, entreprises et particuliers peuvent être tracés, et ceci naturellement au plan mondial. Les États commencent de s'en servir pour lutter contre l'« évasion fiscale ». Ils pourraient aisément et du jour au lendemain repérer, interdire et sanctionner toute transaction avec des acteurs domiciliés dans des paradis fiscaux ou réglementaires. La condamnation, en 2014 aux États-Unis, de la banque BNP Paribas accusée d'avoir organisé des financements en dollars au Soudan et à Cuba, deux pays placés sous embargo par le gouvernement des États-Unis, illustre bien la puissance des moyens actuels de contrôle.

Second exemple. On sait, parce que des chercheurs se sont donné la peine de tracer la localisation des chaînes de valeur qui produisaient en 2009 un « iPhone », que 3,6 % seulement du coût « sortie usine » (fabrication et assemblage) de cet objet est constitué de valeur ajoutée « chinoise » (contre 6 % de valeur ajoutée nord-américaine, 33,8 % japonaise, 13 % coréenne, 16,8 % allemande, 26,8 % pour le reste du monde)². L'iPhone ne contient donc en réalité que très peu de travail nomade chinois, environ 5 fois moins, en valeur, que de travail nomade allemand. Qui en est conscient ? Avec le marquage par puces communicantes des objets, on pourrait connaître la répartition de la valeur ajoutée et donc du travail contenu dans n'importe quel bien-service, au lieu de la simple et désormais totalement fallacieuse étiquette « *Made in ...* ». Cela obligerait, de plus, les firmes globales et leurs sous-traitants de tout rang à déclarer les valeurs ajoutées locales et donc les prix de transfert, pour le plus grand bénéfice des administrations fiscales mais aussi des salariés des firmes, qui seraient ainsi informés du partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits au niveau de l'entreprise.

Tout cela n'implique nullement une administration mondiale tentaculaire à la *Big Brother*. Les progrès phénoménaux dans le traitement des données permettraient de les utiliser avec une grande économie de moyens, si naturellement tout le monde jouait le jeu dans la collecte et la communication des données « primaires ». En matière financière, les banques ayant été contraintes de le faire, c'est déjà le cas. Dans le commerce des biens-services ce pourrait être plus difficile, mais possible en quelques années. De surcroît, on aurait une mesure de la localisation des emplois nomades et de leur évolution et ainsi un ensemble d'autres « métriques », précieuses pour mesurer les effets des politiques que nous allons examiner. Un signe qu'il ne s'agirait pas là d'administration-fiction « orwellienne » : l'OCDE a déjà commencé d'établir des statistiques de localisation des « chaînes de valeur ajoutée globales » (*Global Value Chains Initiative*).

HARO SUR LE PIB?

Affaire entendue : le PIB, même « vert », ne délivre pas une bonne mesure de la « croissance ».

Le PIB d'un pays est cependant aussi la somme des revenus monétaires perçus par l'ensemble des acteurs résidant dans le territoire. En tant que tel il est précieux à connaître. Il permet de mesurer l'évolution de la répartition des revenus : des ménages, des entreprises et des États, du capital et du travail, des riches et des pauvres, avant et après transferts, des nomades et des sédentaires, etc. Il ne faut surtout pas se dispenser de mesurer le PIB nominal, en prix courant. Au contraire, il faut que les mesures deviennent de plus en plus précises et les conventions de calcul exhibées et discutées. C'est une mesure essentielle pour ce qui est de la dynamique des inégalités de revenus monétaires.

La nature, préconisations

L

Le mécanisme de trappe locale a été analysé par le modèle aux élastiques. Rappelons-le. Une destruction initiale de capital naturel est provoquée soit par une pollution venant de l'accumulation de capital technique, soit par une perte de capital social, comme la disparition ou le dysfonctionnement d'une organisation sociale qui réglementait le prélèvement sur la ressource, soit par une perte d'un savoir-faire ancien, du capital humain, ou simplement par l'augmentation de la population. Ce processus n'est en général pas linéaire et s'accélère de lui-même si l'on dépasse certains seuils. Le capital naturel devient alors insuffisant pour la survie des hommes, qui perdent une bonne part de leur capital humain et social initial et tombent dans des trappes de grande pauvreté et d'inutilité. Il faut investir à temps et simultanément dans les quatre capitaux pour empêcher ces cercles vicieux.

C'est surtout dans les pays pauvres que ces phénomènes ont lieu, car les pauvres y dépendent, beaucoup plus que dans les pays riches, du capital naturel : sols, forêts, ressources halieutiques. Selon que les destructions viennent d'un prélèvement excessif ou d'une charge excessive de polluants, les mesures diffèrent. Un prélèvement excessif constitue une « tragédie de l'accès libre ». Nous en avons donné deux exemples : la quasi-disparition des morues au large de Terre-Neuve et la désertification en Haïti. Il faut donc réglementer l'accès à la ressource d'une manière perçue comme équitable et durable et donc investir dans du capital social et humain, c'est-à-dire dans la formation. Enfin, il faut investir dans la nature elle-même et le capital technique pour augmenter la productivité de la ressource, ce qui facilite son partage. Quant aux pollutions, quand les sources en sont concentrées et peu nombreuses, elles sont relativement faciles à maîtriser par la réglementation et l'investissement dans des procédés moins polluants. La situation est plus difficile lorsqu'elles sont diffuses et que « tout le monde pollue ». Il faut investir davantage dans le capital social : élaborer des réglementations et les organisations pour les mettre en œuvre, associées selon les cas à un système

« pollueurs-payeurs » finançant des investissements de dépollution.

Les dégradations du capital naturel en ville ont avant tout des conséquences sur la santé et le maigre capital technique accumulé par les habitants des *slums*. Nous en traiterons à propos des politiques urbaines en Afrique.

Dans les pays riches rattrapés, les destructions locales du capital naturel engendrent rarement des trappes de pauvreté. En revanche, les pollutions, en particulier les pollutions d'origine agricole dues aux traitements et aux fertilisants chimiques et les pollutions urbaines liées au transport, dégradent la santé (le capital humain) et réduisent la biodiversité. Nous examinerons ce point avec les politiques agricoles et énergétiques dans le cas de l'Europe.

Q

Beaucoup de dégradations locales seront aggravées par le changement climatique, l'acidification des océans et les pertes de biodiversités, qui constituent les trois atteintes « globales » au capital naturel et sont intimement liées entre elles. Le ralentissement du grand choc d'extinction d'espèces que l'homme provoque passe par la maîtrise des deux autres questions globales, le climat et les océans, ainsi que par la multiplication et la protection de zones protégées à la dimension des habitats des espèces concernées, du gorille aux êtres unicellulaires. Il n'existe pas d'autres solutions qu'une politique de « réserves », dans ce qui reste de forêts primaires, de zones humides et littorales, de barrières de corail, etc., en attendant le siècle prochain, où l'humanité relâchera sa pression sur les habitats naturels des espèces qu'elle menace. Il faut donc mettre en œuvre une politique internationale de financement et de gestion de ces zones protégées.

Quant au changement climatique, l'objectif intermédiaire a été proposé par le GIEC et adopté en principe par la COP de Copenhague en 2009. Cet objectif, un réchauffement moyen de 2 °C au plus en 2100, sera cependant dépassé. De combien ? On l'ignore. Sauf qu'on sait que cela dépendra essentiellement de ce qui sera entrepris dans les trente prochaines années.

Toute politique climatique doit partir d'un axiome politique : « chaque homme a un droit égal au capital naturel ». Le capital naturel contribue en effet très largement à la production des « biens premiers » au sens de John Rawls, à la création des « capacités élémentaires » au sens d'Amartya Sen, biens et capacités auxquels chacun a également droit, du moins si on veut satisfaire aux critères minimaux d'une société « juste ». À vrai dire, le capital naturel en tant que tel est « le premier des biens premiers ». Rien ne peut justifier un accès « inégal » à la nature entre des hommes qui, depuis la Révolution française de 1789 et la propagation universelle de ses « déclarations », savent qu'ils naissent « libres et égaux en droit ». Rousseau affirme, dans son célèbre discours sur « l'origine de l'inégalité parmi les hommes » (qui précède de trente-huit ans la Déclaration universelle des droits de l'homme de la Convention en 1793) : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que

de crimes, que de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne (souligné par nous). »

Si l'objectif climatique se traduit, par exemple, par un droit d'émission « soutenable » de gaz à effet de serre (GES) de deux tonnes par homme et par an, c'est vers ce niveau que doivent converger les émissions moyennes par habitant de tous les pays. C'est vers ce niveau également que doivent converger les émissions par habitant au sein de chaque pays, puisque « les fruits sont à tous ».

À quel rythme ? Aujourd'hui, on n'obtiendra aucun consensus entre les pays sur la question des rythmes auxquels chacun devrait tendre vers cet objectif commun. On ne trouvera en effet pas d'accord sur la prise en compte du passé et sur l'application pratique de la règle théorique de convergence des émissions par tête, tant on part de niveaux différents.

LE TYPE D'ACCORD INTERNATIONAL POSSIBLE

Si bien que la négociation internationale ne peut prétendre qu'à parvenir à un accord du type suivant.

- 1. Chaque pays ou bloc de pays souverains (États-Unis, Union européenne, Chine, Inde, etc.) fixe unilatéralement ses propres objectifs de réduction de GES et la trajectoire pour les atteindre.
- 2. Un organisme multilatéral permanent, issu de l'ONU, rassemble les données permettant de suivre les trajectoires. Il organise des exercices de « revue des politiques » et de popularisation des bonnes pratiques, comme l'OCDE le fait des politiques économiques des États membres.
- 3. Un mécanisme d'échange de droits permet la minimisation des coûts sociaux globaux : un bloc peut investir dans un autre pour atteindre une partie de ses objectifs si c'est moins coûteux et que l'autre y consent.
- 4. Un mécanisme de financement du transfert de technologies « propres » des pays qui les maîtrisent vers les pays les plus pauvres.
- 5. Également en faveur des pays pauvres et les plus menacés, un mécanisme international de financement des investissements d'« adaptation », pour se protéger des conséquences du changement climatique : hausse du niveau des mers, sécheresses, ouragans.

Les deux derniers dispositifs constituent une modalité d'aide aux plus pauvres de la part des pays riches les plus anciennement industrialisés, qui ont largement puisé dans la ressource quand elle était gratuite.

Le degré d'« équité » de l'accord global se mesurera ainsi d'une part aux ambitions des objectifs fixés par chacun, d'autre part à l'importance des transferts. On peut espérer le déclenchement d'un cercle vertueux : des transferts significatifs, ainsi que l'émulation entre pays à niveaux d'émissions initiaux équivalents, pourraient inciter chacun à rehausser progressivement ses objectifs et *in fine*

entraîner leur convergence vers l'idéal théorique.

Chaque pays aurait alors la responsabilité de mettre en œuvre ses propres politiques. Puisque seule l'évolution interne de l'opinion sera en mesure de modifier les objectifs d'un pays, il est important que se renforce, au sein des sociétés civiles, un réseau international actif de « faiseurs d'opinion », appuyé sur les travaux du GIEC.

La plupart des pays européens, dont la France, ont étudié sérieusement la liste des moyens à mettre en œuvre pour atteindre le « facteur quatre ». C'est-à-dire diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, pour une moitié environ par des « économies d'énergie » et pour l'autre moitié par une « décarbonisation » de l'énergie consommée. Suivant ainsi l'usage courant, qualifions ces politiques de « transition écologique » ou de « croissance verte ». Avant de les décrire, il faut dissiper deux illusions à leur sujet.

DE QUELQUES ILLUSIONS À ÉCARTER SUR LA CROISSANCE VERTE

La première a été citée : on ne connaîtra (hélas) pas de raréfaction des ressources de carbone fossile, engendrant une hausse des prix qui nous aiderait à lutter contre la saturation de la « poubelle ». Il faut aborder le problème de la poubelle, de l'effet de serre qui résulte de la surcharge que nous lui imposons, en tant que tel.

La seconde illusion est que la croissance verte créerait les emplois qui nous manquent tant. On l'a dit, les modèles d'évaluation de cette hypothèse, selon qu'ils sont d'équilibre général ou keynésien, concluent différemment. De plus, ils ne calculent pas (encore) les effets de telles politiques en termes d'emplois nomades et sédentaires. Un calcul qui permettrait pourtant de dire si le type d'emplois créés par une croissance « verte » diffère significativement de ceux créés par la croissance ordinaire, et de mesurer ainsi ses effets sur le phénomène essentiel : les inégalités.

Toutefois, là n'est nullement la question. Il faut lutter contre le changement climatique, que ces politiques créent des emplois ou pas, et s'attaquer *par ailleurs* à la question du chômage. C'est une bien mauvaise idée de « communicant », hélas avancée par beaucoup de défenseurs du climat, que celle du « double dividende ». Pour faire aimer les politiques climatiques, on explique qu'à les mener on engrange un « double dividende », par exemple : on protège le climat *et* on modère sa facture énergétique, on réduit sa dépendance à l'égard du pétrole importé, on conserve l'énergie fossile pour les générations futures, et enfin *last but not least* on crée des emplois. L'origine de cette thèse est que la croissance verte aurait le pouvoir quasi magique de réduire simultanément de nombreuses imperfections de marché, et pas seulement celles qu'elle vise, les externalités négatives des pollutions. Par exemple, elle rendrait « employables » des gens qui ne le seraient plus dans la croissance « ordinaire ». En vérité, et il ne sert à rien de le dissimuler, « croissance verte » signifie, à capital humain et social donné, réduire la consommation des biens matériels au profit d'un « bien public » immatériel : la qualité du climat.

CONDITIONS DE LA CROISSANCE VERTE

Si bien que pour qu'une politique climatique soit acceptée, la condition est qu'elle réduise, et non augmente, les inégalités de consommations matérielles, c'est-à-dire les inégalités d'accès au capital naturel. On ne peut en effet à la fois convenir de ce que tous les hommes ont « un droit égal à la nature », du moins convenir que tel est bien l'horizon, et pratiquer des politiques qui, pour réduire la consommation globale de capital naturel, en aggravent les inégalités d'accès.

Il faut donc se soucier au tout premier chef des effets sur la répartition des revenus des politiques climatiques. Les plus pauvres sont ainsi, dans la plupart des cas, les plus gros perdants relatifs d'une politique de taxation, dont on sait pourtant les grandes vertus au plan de l'efficacité. Une taxe de 30 dollars par tonne de CO_2 , déjà insuffisante selon les experts, augmenterait d'environ 50 % le prix du parpaing de ciment que les pauvres des bidonvilles du Caire ou de Mumbai achètent à l'unité, épargnant quelques sous jour après jour, pour consolider leurs baraques.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, il est même très encourageant de constater que partout les pauvres se révoltent si l'on prétend leur faire payer les coûts de la transition écologique. S'il faut « sauver la planète », c'est aux riches de montrer l'exemple et, en vérité, de faire l'essentiel du chemin. Autrement dit, la condition *sine qua non* de l'acceptation d'une transition énergétique et, plus généralement, écologique vigoureuse est qu'elle réduise les inégalités actuelles de consommation, entre pays et au sein des pays. Remarquons que le seul pays en Europe qui ait mis en place une taxe carbone significative (150 dollars par tonne de CO₂), la Suède, est aussi, avec la Norvège, le plus égalitaire et celui où une dépense publique très importante est acceptée parce que contrôlée par les citoyens au niveau local et ainsi certainement plus efficace.

LES INSTRUMENTS DE LA CROISSANCE VERTE

Sur les instruments, tous les économistes sont d'accord. Il faut progressivement et de manière prévisible augmenter le coût des émissions de gaz à effet de serre. Les taxes sont en théorie le moyen le plus efficace, mais dans certains cas, les réglementations ou les systèmes de marché de droits d'émission peuvent l'être. Il y a là matière à d'intenses travaux d'experts, depuis longtemps engagés.

Toutefois, il est essentiel que cette politique d'action sur les prix :

- 1. Fasse partie d'une profonde réforme fiscale réduisant les inégalités de revenus, condition de légitimité éthique et d'acceptabilité politique.
 - 2. Ne se traduise pas par une fuite d'emplois nomades.
 - 3. Augmente si possible la préférence pour les biens sédentaires.

Elle doit naturellement être complétée par un soutien à la recherche et développement pour accélérer les innovations techniques et la décroissance des coûts des énergies de substitution et des processus économisant l'énergie. Cependant, une fois le « signal prix » général donné, les subventions permanentes aux énergies « vertes » ne sont plus justifiées. De plus, il faut se méfier des

contradictions possibles entre réglementations sectorielles, comme l'Europe en donne hélas l'exemple avec des politiques énergétiques et climatiques non coordonnées.

NÉCESSAIRE DÉCONNEXION/UNIFICATION DES POLITIQUES EUROPÉENNES

Avec le « facteur quatre » (diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre en 2050), l'Europe se fixe un objectif beaucoup plus ambitieux que d'autres blocs riches, *a fortiori* que les blocs émergents et pauvres. Elle peut en espérer une avance technologique dans les industries concernées et par conséquent à terme une augmentation du nombre de nomades. Pour mener une politique plus vigoureuse que les autres, elle doit déconnecter ses prix intérieurs des prix mondiaux et améliorer la coordination interne de politiques encore largement nationales.

La déconnexion est nécessaire car augmenter le prix du carbone plus vite que d'autres peut conduire à une hémorragie d'emplois dont il est légitime de se protéger. L'instrument est facile à concevoir et à mettre en œuvre, avec le traçage plus précis des biens-services qui s'imposera pour bien d'autres raisons : autres raisons environnementales, telles que la protection des forêts pour les bois, raisons sanitaires, plus généralement calcul des valeurs ajoutées locales. C'est une TPA, taxe sur la pollution ajoutée, qu'on appellera familièrement « taxe verte ». Une TPA peut jouer à la fois le rôle d'une taxe interne sur les émissions polluantes et servir d'instrument de protection contre le « dumping environnemental » en étant, aux frontières, prélevée sur les produits importés et restituée aux exportateurs. Elle peut par ailleurs contribuer à alimenter le fonds de financement des transferts de technologies propres vers les pays pauvres.

L'Europe devrait aussi se protéger des fluctuations déstabilisantes du prix mondial du pétrole. On a vu que celui-ci ne saurait dépasser durablement un plafond que nous avons évalué autour de 100 dollars par baril, mais que l'importance des réserves de pétrole de roches mères pourrait abaisser autour de 80. Cependant, comme l'a montré la baisse des prix du pétrole à partir de juin 2014, le cœur de l'oligopole et en particulier l'Arabie Saoudite a intérêt à le laisser fluctuer. On a bien tort, comme on l'a fait en 2015 avec un lâche soulagement, de se réjouir de la baisse du prix du pétrole, dont on attend quelques dixièmes de point de croissance en plus et quelques dixièmes de point de chômage en moins. Ces fluctuations – car le prix remontera – aggravent le risque des investissements d'économie et de substitution de pétrole et donc les découragent. L'Europe devrait donc taxer le pétrole à l'importation de manière que son prix ne passe jamais sous un plancher à fixer entre 80 et 100 dollars par baril. Il y va de la prévisibilité des prix et donc de la sécurité d'investissements d'économie d'énergie qui, effet de serre ou pas, sont efficaces. Une telle taxe permettrait de plus de priver l'oligopole pétrolier d'une partie de ses rentes et donc des armes dont il alimente les guerres civiles au Moyen-Orient et en Afrique, au bénéfice, par exemple, d'investissements dans le climat en Europe.

En Europe, les instruments fiscaux, d'incitation à la recherche et développement et de stimulation des systèmes d'innovation restent largement nationaux. Les politiques européennes sont

sectorielles. Or la politique énergétique, fondée sur la création d'un marché compétitif de l'électricité et du gaz, et la politique climatique qui fixe des objectifs à la fois de réduction des émissions et de part minimum des énergies renouvelables, sont aujourd'hui contradictoires et doivent être entièrement repensées. L'objectif doit être unique : la réduction des gaz à effet de serre. Les moyens doivent garantir une large compétition entre les différentes filières technologiques. L'ensemble doit être conçu sous protection extérieure de deux taxes indépendantes : la taxe de stabilisation du prix du pétrole et la TPA « verte » et enfin, rappelons-le car c'est essentiel, dans le cadre d'une réforme fiscale radicale et avec des mesures d'accompagnement telles que la politique climatique européenne réduise les inégalités de consommation en Europe, condition de l'acceptation de cette politique.

CONCLUSION

Avec la politique climatique vigoureuse préconisée par l'Europe, on est loin, semble-t-il, des hommes inutiles. Ce n'est pas le cas. D'une part, en étant exemplaire dans la réduction du risque climatique, l'Europe contribue à la réduction des futures trappes du type « îles Vanuatu ³ ». D'autre part, comme on le verra aussi des politiques agricoles, les politiques climatiques peuvent être un moyen d'augmenter le nombre des nomades et/ou la préférence pour des biens-services plus sédentaires et donc de réduire l'inutilité en Europe même. La « déconnexion » et l'autonomisation de la politique climatique comportent un danger dont il importe de se préserver : la perte de l'excellence et de la diversité technologiques. Lorsqu'on ne sait pas encore ce que seront les modèles industriels les plus soutenables, il convient de ne pas s'enfermer dans quelques-uns (en caricaturant : le nucléaire français ou l'éolien-solaire allemand), de garder les options ouvertes et d'offrir le marché européen — le premier du monde, ne nous lassons pas de le répéter pendant qu'il l'est encore — comme champ de compétition entre modèles.

La globalisation, préconisations

On a vu que la répartition des emplois nomades dans le monde résultait de la globalisation des firmes sous de puissantes imperfections de marché : la gratuité des connaissances et les avantages de l'agglomération.

Du point de vue des hommes inutiles, il serait évidemment bénéfique :

- 1. Que les pays émergents au bord du rattrapage technologique se recentrent vigoureusement sur leur marché intérieur et donc que le nombre relatif de nomades et, surtout, la préférence pour les biens-services sédentaires y augmentent.
- 2. Que l'Europe et les États-Unis freinent puis renversent la tendance à la réduction du nombre de nomades en se réindustrialisant et augmentent la préférence pour les biens-services sédentaires.
- 3. Qu'il y ait en Afrique une très vigoureuse création d'emplois nomades industriels et de services, dans des pôles d'industrialisation côtiers ou bien connectés à de grands ports, grâce en particulier aux investissements directs étrangers des firmes émergentes.

La poursuite de la compétition mercantiliste actuelle pour augmenter n au détriment des autres territoires continuerait de nous écarter de cette trajectoire. Une coordination des politiques nationales est donc nécessaire. Pour un pays de l'Union européenne comme la France, les politiques « nationales » articulent de manière croissante un niveau européen et le niveau national au sens strict avec des exigences de coordination. Examinons ces politiques dans l'ordre géographique ascendant : la France, l'Europe, le monde

R

En France, les formes principales d'inutilité sont le non-emploi prolongé et la précarité qu'engendre l'intermittence de petits boulots sédentaires à vie. Évoquons tout d'abord les principales

politiques proposées et pourquoi elles ne conviennent pas à notre objectif. Examinons en premier lieu celles qui préconisent la sortie de l'euro et de l'Europe et un protectionnisme national. Ces questions étaient taboues jusqu'à très récemment. Elles le sont toujours pour la droite et le PS : la sortie de l'euro et le protectionnisme étant devenus le programme économique du Front national, ils tiennent absolument à s'en différencier sur ce point, faute, malgré les discours, de le faire sur d'autres, telles l'« immigration » et l'« identité ». En revanche, à gauche du PS, on n'entend pas laisser le thème au FN et on défend aussi sortie de l'euro et protectionnisme, ce qui en soi est assez curieux, nous y reviendrons. Félicitons-nous qu'en France quelques économistes et intellectuels ⁴ aient osé relancer le débat. On doit en effet examiner sans préjugés ce que seraient les effets de ces politiques sur l'inutilité et les inégalités. Il convient de distinguer la sortie de l'euro, donc la possibilité de dévaluations, et le protectionnisme, deux politiques *a priori* indépendantes. On peut en effet imaginer une sortie de l'euro sans protectionnisme national. Réciproquement la zone euro pourrait opter pour un certain protectionnisme. La question du protectionnisme n'est jamais indépendante du niveau d'application. On pressent cependant que la logique interne des processus économiques et politiques pourrait conduire inévitablement de la liberté de fluctuation des monnaies au protectionnisme.

SORTIR DE L'EURO?

La sortie de l'euro est préconisée pour retrouver au niveau national l'usage de la politique monétaire à des fins internes : le pilotage par la banque centrale des taux d'intérêt dans sa monnaie, et externes : la gestion du taux de change. Dans le cas de la France, en déficit commercial depuis des années, la sortie de l'euro se traduirait par une dévaluation du franc par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux : l'euro et le dollar. Or dévaluer est le moyen le plus simple de réduire les coûts salariaux dans l'économie nomade. C'est d'ailleurs l'argument de ses avocats : pour diminuer les coûts salariaux, dévaluer est bien plus facile que de réduire les salaires réels. En Allemagne, il a fallu dix ans et les « lois Hartz » pour les faire baisser. En sortant de l'euro, on obtient le même résultat mais du jour au lendemain. Une dévaluation du franc fait monter le prix en franc des biens nomades et donc réduit le pouvoir d'achat des salaires. En revanche les entreprises de nomades, si elles maintiennent leur prix en euros, voient leurs marges augmenter en francs. En bref, les revenus du travail baissent et les profits augmentent. C'est le but recherché : on attend des patrons qu'ils réduisent un peu leurs prix tant à l'exportation que sur le marché intérieur, gagnent ainsi des « parts de marché », produisent plus, investissent et créent des emplois nomades.

Mais pourquoi le feraient-ils s'ils ne le font pas quand le gouvernement allège les charges sociales patronales, autre façon d'abaisser le coût du travail, comme dans le « Pacte de solidarité » de 2014 en France, ou quand il conduit des politiques de « désinflation compétitive », comme en Allemagne dans les années 2000 ? La dévaluation ne traite en rien cette question de fond, qui ne peut l'être que par des politiques d'investissement dans le capital humain et social.

Quels seraient les effets d'une dévaluation sur l'inutilité, donc sur le nombre relatif des nomades

et sur la préférence pour les biens-services sédentaires ? Tel est pour nous le critère de jugement de cette politique. Tout se joue sur le nombre relatif de nomades n. En effet la préférence pour les biens-services sédentaires s ne peut augmenter que si leur offre s'améliore qualitativement, ce que n'influence en aucune façon la dévaluation. Que n augmente sous l'effet d'une dévaluation dépend de deux facteurs. D'abord, en termes économiques, de l'« élasticité prix » de la demande de biens nomades produits dans le territoire. En termes simples : si le prix des biens nomades produits dans le territoire baisse en dollars et en euros, ce que permet la dévaluation du franc, la demande pour ces biens augmentera-t-elle et de combien ? Ensuite, les entrepreneurs du territoire vont-ils saisir cette possibilité d'augmenter leur production ? Le premier facteur peut faire l'objet d'une analyse économétrique, le second relève de ce que Keynes appelait les « esprits animaux » des capitalistes. Il n'est pas exclu qu'une dévaluation puisse être favorable à la création de suffisamment d'emplois nomades, réduisant d'autant le nombre de sédentaires, pour tirer certains de ceux-ci de leurs trappes d'inutilité. Ce n'est nullement assuré cependant. L'option « dévaluation » ne peut donc être écartée a priori, en particulier s'il n'existe pas d'alternative, laquelle consisterait à augmenter n et s par d'autres moyens.

Pour juger de la sortie de l'euro, il ne faut pas en rester à ses effets immédiats. Il faut aussi examiner ce qu'on envisage après elle. Il n'existe que deux voies. Soit un retour à la case « SME », le serpent monétaire européen, soit une sortie de l'Union européenne, qui disparaîtrait alors ou se réduirait à une Europe allemande. Dans le premier cas, la dévaluation est une bouffée d'oxygène, comme celles insufflées à la Grande-Bretagne et à la Suède dans les années 1990. Elle permet la création de quelques emplois nomades dont le prix a baissé dans l'économie globale. Mais au-delà, le pays doit se soumettre à nouveau à la discipline du serpent monétaire, dont l'aboutissement est l'euro. Il faudra donc le rejoindre une seconde fois. Dans le second cas, on choisit un régime de liberté croissante des politiques monétaires et de variations de change entre monnaies européennes, qui autorise les dévaluations compétitives au sein d'un marché commun. Ce dernier n'y survivra pas, et l'Union se décomposera. Dans ce cas le territoire « France », ayant largué les amarres européennes, s'il ne résout pas le problème de fond : investir dans le capital humain et social, glissera vers le bas, par dévaluations successives, sur l'échelle des inégalités entre territoires, croisant ainsi dans quelques années les pays émergents qui, eux, la remontent. Ce qui n'exclura nullement l'existence sur le territoire français d'îlots de nomades très prospères et spécialisés, ni le développement d'un tourisme tant de masse que de haut de gamme pour la classe moyenne et les nouveaux riches des pays émergents.

LE PROTECTIONNISME EN QUESTION

La fin de l'euro et de l'Union européenne accentuera donc la tentation du protectionnisme, pour se protéger des dévaluations compétitives des autres.

Le protectionnisme national est d'ores et déjà préconisé par certains, en accompagnement et en

prolongement de la sortie de l'euro. Or cette politique réduirait drastiquement *n*. Le territoire français, contrairement au chinois, ne possède pas de marché intérieur assez vaste et riche pour que les firmes globales y localisent spontanément de nombreux emplois nomades. Une politique protectionniste à l'échelle de la France « sédentariserait » de fait une bonne part de l'industrie et des services auparavant nomades. Désormais protégés, ils seraient coupés de la compétition globale, ce qui affaiblirait à coup sûr leur capacité d'innovation. Au mieux, une telle politique nous condamnerait au modèle américano-indien d'îlots de prospérité, rassemblant un petit nombre de nomades très riches concentrés dans les rares pôles d'excellence que le territoire aurait réussi à conserver, entourés d'un océan d'emplois sédentaires médiocres et mal payés, avec des inutiles en grand nombre. En conséquence, de grandes inégalités entre ces nomades et la masse des sédentaires au sein desquels, l'État étant rapidement en faillite, la forme dominante et croissante d'inutilité serait la survie dans l'intermittence d'emplois non qualifiés et sans avenir. Au pire, une telle politique nous conduirait à un décrochage général de la qualité du capital humain et social et à une paupérisation relative à l'égard des autres pays, y compris des pays émergents. Il faudrait alors envisager un processus de réémergence. Souvenons-nous que l'Argentine, territoire aussi « riche » dans les années 1920 que bien des pays d'Europe, fut reléguée dans les années 1960 au rang de « pays en développement » sous régime dictatorial, et que son protectionnisme à partir des années 1930 y a fortement contribué. N'est pas protectionniste, ou plus précisément mercantiliste, qui veut.

LA FLEXIBILISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Venons-en à la politique préférée des libéraux. Examinons les conséquences qu'auraient des formes radicales de « flexibilisation » des marchés du travail. Pour simplifier : un contrat de travail unique nettement plus précaire (il serait très facile, à savoir peu coûteux, de licencier) et la suppression de tout minimum de salaire. Pour ses défenseurs, la flexibilisation est susceptible d'augmenter le nombre d'emplois nomades, puisque certains salaires baisseront en dessous du SMIC actuel. On peut en douter, dans la mesure où le territoire français ne peut guère espérer entrer en compétition avec les anciens et nouveaux émergents par une baisse, qui resterait nécessairement limitée, du coût du travail, comme nous l'avons souligné à propos de la dévaluation. La flexibilisation apparaît donc principalement comme un moyen de partager autrement le travail et les revenus au sein des sédentaires.

Une version radicale de la flexibilisation, telle que nous l'avons décrite, devrait certainement être accompagnée d'un « impôt négatif », si le salaire le plus bas que fixe « librement » le marché du travail ne permet pas de vivre « décemment ». L'impôt négatif est un revenu de complément donné à ceux dont les revenus du travail tombent en dessous d'un certain seuil. Il a été proposé en particulier par Milton Friedman. L'idée est reprise par les libéraux actuels s'ils sont conséquents, et beaucoup le sont. Dans les deux cas : dans la situation actuelle de dualisme du marché du travail (emplois en CDI relativement bien protégés pour les uns et chômage de masse plus précarité pour les autres) et dans la

proposition libérale de flexibilisation totale, il s'agit avant tout de définir, politiquement, des seuils. Car comment décider du revenu qui permet une « vie décente » (quel est le panier de biens premiers), sinon par une délibération politique ? Dans la situation actuelle, en France, ont été fixés deux seuils : le SMIC et le RSA, avec des interrogations régulières sur le niveau du RSA et des indemnités de chômage qui permet de survivre sans pour autant décourager l'effort de recherche de travail. Dans le cas de la flexibilisation totale, il faut définir le seuil en dessous duquel on perçoit l'impôt négatif. Si le seuil est fixé à 1 000 et qu'on gagne 600 sur le marché du travail, on recevra un « impôt négatif » de 400. Au-dessus de 1 000, on paie un impôt, progressif, sur le revenu. Définir un tel seuil, c'est simplement décider ce qu'est, en France aujourd'hui, une « vie décente ». Une politique de flexibilisation ne ferait donc que transformer une forme d'inutilité en une autre : le non-emploi de longue durée en emploi précaire intermittent et aidé par le transfert de l'impôt négatif. On peut préférer l'une à l'autre. Notre objectif reste cependant d'éliminer l'une et l'autre.

LE « TOUT FORMATION »

Les économistes de l'emploi en France font volontiers remarquer que le chômage, en particulier de longue durée, et le sous-emploi affectent essentiellement les non-qualifiés, que le système d'enseignement secondaire produit hélas en trop grand nombre. De là, un sophisme fréquent, que nous avons déjà rencontré dans le débat du début des années 1980 (« Nos salaires sont-ils fixés à Pékin ? ») : « La solution est très simple : il suffit de former les non-qualifiés. » C'est ne pas voir que le problème se trouve aussi du côté d'une insuffisance d'offres d'emploi. Ces emplois raréfiés, on les donne bien sûr de préférence à ceux qui ont un diplôme, et les non-qualifiés sont de reste ⁵. Ce n'est pas qu'ils sont « inemployables ». Si c'était le cas, en effet, la formation serait la solution. C'est que l'offre d'emploi est insuffisante. Les statistiques de Pôle emploi montrent que les offres d'emploi non satisfaites (par manque de qualification) sont bien inférieures au nombre de chômeurs. Bien évidemment, dans une dynamique de création d'emplois, la formation est essentielle, mais elle ne peut en être l'unique levier.

Que faire, dans ces conditions, au plan national?

AUGMENTER N, LE NOMBRE RELATIF DES NOMADES

On a vu la rapidité du déclin de *n* en France, comme ailleurs en Europe et aux États-Unis. Comment y parer ? Comment faire pour que le territoire français soit plus attirant pour les emplois nomades, à la fois dans la compétition intra-européenne avec l'Allemagne, l'Espagne, l'Europe de l'Est, et extra-européenne, avec les États-Unis, la Chine, dès maintenant l'Afrique ? Il existe *a priori* deux moyens. Améliorer la compétitivité-prix et/ou améliorer la qualité du capital humain et social présent sur le territoire. Améliorer la compétitivité-prix, c'est baisser le coût du travail, soit par la

dévaluation de la monnaie, soit par la baisse des salaires réels et/ou des charges sociales qui leur sont attachées. Ce qu'il s'agit d'abaisser, c'est le coût relatif du travail dans le territoire. Nous qualifierons les moyens qui agissent sur le coût du travail, de macroéconomiques. Ils posent immédiatement une question : pourquoi ne serait-ce pas plutôt aux autres territoires d'augmenter leur coût relatif (c'est-à-dire leurs salaires) ? Le monde dans son ensemble est en effet, rappelons-le, en situation de sous-consommation et d'excès d'épargne. Nous traiterons ces questions « macroéconomiques » en abordant le niveau européen.

Examinons d'abord les moyens d'améliorer la « qualité » des compétences nomades disponibles sur le territoire. Ces moyens relèvent de politiques sectorielles : industrielle, de formation, de recherche publique, etc. Sur la nécessité et les moyens d'une réindustrialisation du territoire français, je renvoie à un livre écrit avec Thierry Weil en 2013⁶. En voici les principales conclusions.

Il faut écarter l'illusion de la « dématérialisation » de l'économie, fondée sur une séparation biens/services qui n'a plus de raison d'être. Pas de services rendus sans *hardware*, sans biens matériels qui en sont le support, pas de biens qui ne soient consommés associés à des services. Industrie et services sont indissociables. Il faut parler d'« industrie-services » et la distinction pertinente est celle des « biens-services » (et des emplois) nomades et sédentaires.

Miser sur les points forts actuels du territoire français, la « haute technologie » (aviation, électronique, énergie, pharmacie) et les marques de luxe est évidemment indispensable. Dans le domaine des industries-services de haute technologie, on sait quoi faire : développer des pôles d'excellence, des *clusters* où s'articulent universités, laboratoires de recherche publics et privés, pépinières d'entreprises. Ces pôles doivent adopter délibérément comme langue de travail l'anglais. Il faut favoriser la création d'entreprises, accepter qu'apparaissent en France des milliardaires du numérique (rappelons que nous n'avons retenu aucune norme concernant les inégalités de revenus, et que nous visons uniquement l'éradication de l'inutilité), et les inciter fortement à devenir à leur tour des *business angels*. Le territoire de la France est aussi bien placé, mais soumis à une concurrence croissante, dans les secteurs du « luxe » où les avantages compétitifs des emplois nomades sont hérités des traditions des terroirs et de l'histoire.

Stimuler fortement ces deux secteurs d'industrie-services est certes indispensable, mais totalement insuffisant. Selon une étude de McKinsey Global Institute publiée en 2011, les emplois dans ces secteurs ne représentaient en 2008 que 12 % (8 % pour le high-tech, 4 % pour le luxe, part stable depuis 2000) de l'emploi industriel total en France, alors que les secteurs très malmenés dans la compétition entre nomades (automobile, mécanique, acier, textiles, habillement, jouets, équipement des ménages, chantiers navals) comptaient 41 % des emplois de l'industrie, une part en décroissance rapide.

Bien au-delà de la haute technologie et du luxe, il faut donc conserver et reconquérir des emplois nomades dans la plupart des industries-services. L'objectif est de conserver les segments de chaînes de valeur qui auront retrouvé sur le territoire toute leur compétitivité-coût quand les grands pays émergents auront perdu la leur, ce qui ne saurait tarder. Il faut sauvegarder un capital humain et social

d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers qualifiés, qui sera très coûteux à reconstituer dans une décennie ou deux.

Les moyens pour le faire, qui se résument à « monter en gamme », ont été bien identifiés et une fois de plus rappelés par le « rapport Gallois ⁷ » dont les principales préconisations sont les suivantes. Rappelons que nous ne parlons ici que des recommandations de politiques sectorielles, qui ne peuvent être mises en œuvre que si la dimension macroéconomique est réglée, c'est-à-dire si les entreprises sont en mesure d'investir pour réagir au programme suivant.

Une formation professionnelle initiale, incluant l'apprentissage, digne de ce nom, au lieu du scandaleux gaspillage actuel. Un puissant dispositif de formation continue. Des incitations fiscales et réglementaires à l'investissement dans la recherche et développement, la robotisation, la montée en gamme. Favoriser un « capital patient » qui accompagne les entreprises dans leur croissance. Supprimer tous les effets de seuil qui brident la croissance des entreprises. Favoriser une meilleure insertion des entreprises dans leur territoire local : politique des « pôles de compétitivité », formations dans les établissements locaux, etc. Réformer profondément le « dialogue social » dans l'entreprise et les modes de représentation et d'influence des salariés. Il s'agit d'un plan de long terme, avec des efforts soutenus pendant dix ans au minimum.

Dans tous ces domaines il faut se garder de la tentation de copier le modèle allemand. La France n'est pas l'Allemagne. Nous n'aurons pas demain un syndicat du type d'IG Metal capable d'organiser des grèves dures avec le soutien de 95 % des salariés et dont le patron devient président de Volkswagen. Nous n'avons pas de « Länder » puissants et interventionnistes. Nos PME ne vont pas se transformer rapidement en ETI et former un *mittel stand* comme en Allemagne. En revanche, de nombreuses firmes globales sont d'origine française et conservent encore un ancrage privilégié au territoire, dont une bonne part d'acticités de recherche. Elles pourraient être des incubateurs de start-up bien plus efficaces.

Appuyons-nous sur le « génie français ». Nous sommes encore une nation d'ingénieurs, nous avons une passion « anormale » pour les mathématiques. Il faut valoriser ces compétences dans la robotique, les systèmes intelligents, le numérique et même la finance. Les succès dans ces domaines des start-up françaises sont d'ailleurs brillants. S'il faut s'inspirer de modèles étrangers d'industries-services, regardons davantage du côté de l'Italie du Nord, du Japon et de la Californie. Nous sommes encore aussi une nation d'artisans, d'artistes du terroir. Développons l'offre de biens-services nomades liés aux avantages naturels et culturels du territoire. Malheureusement, selon des rapports récents, l'industrie du luxe ne trouve plus les artisans dont elle a besoin en France et n'en forme pas assez ⁹. Ces emplois nomades partent ailleurs. Ne resteront bientôt en France, si cela continue, que la conception, à l'instar d'Apple en Californie, à ceci près que la compétition dans la mode et le luxe entre Paris, Londres, Milan, New York et demain Shanghai sera beaucoup plus rude. Quant à l'industrie agroalimentaire et de transformation du bois, elles sont anormalement peu développées et inefficaces en France, compte tenu des ressources naturelles disponibles. Enfin, malgré Houellebecq qui en fit une caricature, ne méprisons pas le gisement d'emplois nomades que constitue le tourisme.

AUGMENTER S, LA PRÉFÉRENCE POUR LES BIENS-SERVICES SÉDENTAIRES

Examinons l'autre volet, trop négligé, des politiques favorables à la disparition des hommes inutiles : agir sur *s*, la préférence pour les biens-services sédentaires, c'est-à-dire faire en sorte qu'ils soient préférés à des biens nomades pour satisfaire les besoins finaux du territoire. Dans ce domaine, beaucoup reste à faire. L'idée générale est de libérer, par une compétition accrue et par un soutien à l'innovation, l'offre de biens-services sédentaires. Cela passe incontestablement par l'encouragement à l'entrée d'entreprises innovantes sur des marchés jusqu'ici protégés par des monopoles pourvoyeurs de rentes.

Le cas des taxis parisiens est ici caricatural. Un monopole sur la détention des « plaques » qui donnent le droit d'exercer la profession a engendré des rentes considérables pour quelques compagnies dotées de forts appuis politiques. Ces rentes se mesurent au prix exorbitant qu'atteint la « plaque » : plus de 500 000 euros en 2015. Assises sur ces rentes de monopole, les compagnies n'ont pas anticipé la révolution technique qui allait donner naissance à des entreprises comme Uber ¹⁰, ou se sont crues assez fortes et politiquement protégées pour y résister. Elles ont refusé toute évolution, en instrumentant la frange des taxis indépendants qui avaient payé des prix très élevés pour l'être. Quoi qu'elles fassent, leur monopole va être balayé par Uber et consorts. Quelle conséquence sur les inutiles ? *A priori*, une augmentation du nombre d'emplois sédentaires, par déplacement de la demande de « transport urbain » vers ces emplois, comme dans le cas du transport collectif. En effet, plus de taxis signifie, pour les mêmes déplacements urbains, moins de voitures individuelles, biens nomades, et plus de services de conduite, sédentaires. Mais en même temps, le système Uber est plus précaire pour les chauffeurs. Pour certains, il ne s'agira donc que d'un changement de type d'inutilité : plus d'emplois, mais plus d'intermittence.

Le règlement de quelques situations de monopole de ce type fait partie des politiques de concurrence à préconiser. Mieux vaut en effet être aux frontières de l'évolution technique que de la subir venue d'ailleurs. Qui sait, sans le monopole des taxis parisiens, Uber aurait peut-être été inventé et créé par une start-up du faubourg Poissonnière à Paris et les profits considérables de ce nouveau monopole mondial y auraient été réinvestis dans des innovations. Le rêve nous donne la direction à suivre.

Plus largement, il faut stimuler la compétition pour l'innovation dans le vaste secteur sédentaire : bâtiment et travaux publics, services urbains, services à la personne de tous types, sans négliger les services « publics », où beaucoup reste à faire pour les rendre plus efficaces. Les politiques de croissance verte que nous avons évoquées plus haut, ainsi que les politiques agricoles favorisant les produits de proximité que nous évoquerons plus bas, peuvent y contribuer. On sait, par exemple, qu'il existe un gisement d'emplois sédentaires dans la rénovation du bâtiment ; encore faut-il que la profession puisse faire face à la demande avec des solutions techniques variées, adaptées à la diversité du parc ancien à rénover. Il est bien sûr nécessaire d'accompagner l'ensemble de ces politiques sectorielles d'une formation, en particulier continue, sur laquelle nous allons revenir à l'instant. En

effet les hommes inutiles actuellement « parqués » dans les soutes du secteur sédentaire ont en partie au moins besoin d'être formés pour accompagner la montée en qualité des biens-services sédentaires.

POLITIQUES TRANSVERSALES

Les politiques précédentes de maintien au plus haut niveau technologique, de réindustrialisation intermédiaire, de stimulation du secteur sédentaire supposent des actions transversales dans quatre domaines, dont la formation.

La formation universitaire doit être de niveau international et directement connectée à des *clusters* de recherche-développement. La formation initiale doit cesser de produire des analphabètes. Mais l'essentiel, du point de vue des hommes inutiles, est de mettre en place des systèmes permettant à chacun de se former. Tant la formation initiale que la formation des adultes doivent absolument faire leur révolution numérique. Il faut que tous à l'école aient appris à « apprendre » (pas à « surfer », cela ils le savent) sur le Net, et que l'offre de formations utiles y soit abondante et diversifiée. Il faut pour cela que la connexion haut débit et un terminal adéquat fasse partie du panier de « biens premiers » accessibles à tous. Puisqu'on apprend beaucoup moins bien seul, il faut aussi multiplier les lieux, du café Internet au bureau de poste rural reconverti au multiservice, où l'apprentissage sur le Net peut prendre des formes collectives, avec monitorat, bénévolat.

S'agissant du marché du travail, à tout prendre, je pense que l'activité est meilleure que le nonemploi, puisqu'elle ouvre très généralement à plus de libertés élémentaires au sens de Sen, à plus de possibilités de développer ses capacités. Je penche donc pour l'existence d'un contrat de travail unique, mais à « lien progressif » : plus il dure, plus la rupture implique d'obligations pour l'employeur, en termes de moyens donnés à l'employé pour se former et se reconvertir. Les entreprises apprendront à mieux connaître leurs salariés et à garder ceux qui leur conviennent et qui s'y trouvent le mieux. Ces contrats doivent prévoir des négociations « à l'allemande » : flexibilité du temps de travail et du salaire *versus* maintien de l'emploi, pour passer les caps difficiles. La question du SMIC est à mon avis moins urgente et peut n'être envisagée, avec un impôt négatif, qu'ultérieurement.

S'agissant du système d'assurance chômage et de retraite, il faut partir de trois grandes tendances. La frontière entre emploi salarié et autoentrepreneur va continuer à s'estomper et le nombre de ces derniers va augmenter. Le numérique va continuer à bouleverser la distribution de temps entre travail rémunéré et non-travail, ainsi que la localisation du travail : dans les locaux d'une entreprise, chez soi, dans des locaux collectifs de proximité. L'intermittence va devenir la règle, avec alternance de phases de travail avec différents statuts, salarié, autoentrepreneur, entrepreneur, séparées de phases d'inactivité, loisir ou formation et ce tout au long de la vie. Rien ne sert de rêver au retour du salariat des Trente Glorieuses pour tous. Il est évident que la révolution numérique va continuer de transformer en profondeur temps, lieux, formes, contenu et contrats de travail.

Le système d'assurance doit donc être entièrement repensé et organisé pour fournir un filet de

sécurité tel que l'intermittence, au lieu d'enfermer certains dans des trappes d'inutilité, leur permette d'une part un arbitrage beaucoup plus libre entre travail rémunéré et non-travail, d'autre part la possibilité de se former et de changer facilement de statut. Le principe général est bien connu, c'est un système généralisé de « points ». Toute activité, quels que soient son mode de rémunération, sa durée, l'âge auquel elle est effectuée, donnerait lieu à cotisation et conférerait des droits à des périodes de formation rémunérées et à une retraite, droits proportionnels au nombre de points accumulés. Les congés non rémunérés devraient être facilités. Le choix de l'âge de la retraite serait libre, des retraites temporaires possibles. Ainsi serait beaucoup plus ouvert, tout au long de la vie, le choix entre travail rémunéré et vie « libre » mais spartiate. La voie est tracée, les objectifs intermédiaires bien définis, aux experts les plans détaillés qui, bien sûr, doivent être coordonnés avec la réforme fiscale puisqu'il faut parvenir à un équilibre global des comptes sociaux et de l'État.

Enfin l'État doit rester, en réalité redevenir, un « État pour tous ». Il doit, non pas nécessairement fournir lui-même, mais s'assurer que tous sur son territoire, sans exception, aient également accès au panier de capacités élémentaires. Santé, éducation de base, après laquelle on sait apprendre soi-même par les moyens que nous avons évoqués, connexions (à la ville, au Net, aux autres), ainsi que les libertés politiques fondamentales. Et ce dans une absence totale de discrimination.

Quant à l'immigration, il faut être très clair, car ce thème est instrumentalisé en Europe par des « partis de guerre civile », comme nous les nommerons au chapitre suivant. La politique préconisée consiste en quatre points. 1) Favoriser l'immigration de tous ceux susceptibles par leur venue d'engendrer la création d'emplois nomades ou sédentaires supplémentaires dans le territoire. C'est sans conteste le cas des étudiantes et étudiants brillants, qu'il s'agit d'attirer dans nos meilleures universités et d'inciter ensuite à rester. Un des plus grands dangers pour les inutiles en France et en Europe serait d'abonner aux États-Unis, à la Chine et à l'Inde les « universités mondiales » où sont formées les élites nomades. 2) Conserver une politique d'asile politique sur des critères rigoureux : que ceux qui demandent asile soient réellement en danger de mort s'ils restent dans leur pays. 3) Que l'immigration « économique » soit contrainte de passer par une « porte étroite ». En pratique, que ceux qui ne sont pas dans les deux premiers cas ci-dessus n'aient officiellement pas le droit d'immigrer, donc soient contraints d'y parvenir clandestinement, en franchissant des barrières très élevées. Élever ces barrières est le travail de la police. Il doit et peut être fait dans le respect de la dignité et bien sûr de la vie des candidats migrants. 4) Que ceux qui ont réussi à passer par la porte étroite, ce qui rappelons-le assure une sorte de sélection des « meilleurs », ne soient pas, par la suite, recherchés, expulsés et persécutés, mais qu'on leur laisse, avec l'aide de ceux de leurs « proches » déjà là, les moyens de trouver du travail. Pour cela, que l'État ménage des « sas » et tolère leur organisation « informelle » par les immigrés plus anciens, sas indispensables à l'intégration progressive de ceux qui ont franchi la porte étroite. Les foyers d'immigrés par exemple, où les résidents « officiels », c'est-à-dire régularisés, accueillent les nouveaux venus, les aident à trouver du travail et leur permettent de vivre à coût minimal.

Que l'État régularise systématiquement et sur des critères clairs ceux qu'il nomme

« clandestins » au bout d'un certain temps, cinq ans par exemple, s'ils peuvent prouver qu'ils ont travaillé pendant ce temps. Pour cela, tolérer, mais contrôler la pratique des « faux papiers » (tout cela naturellement officieusement), un système de loin préférable au pur « travail au noir » : il permet de pouvoir circuler dans le territoire sans être à la merci des contrôles au « faciès », l'employeur est obligé de respecter les minima de salaire et les cotisations alimentent les caisses sociales. La perturbation des marchés du travail est ainsi minimale ¹¹.

Une fois les épreuves « initiatiques » de l'immigré terminées (après le franchissement de la porte étroite, le « tunnel » de cinq ans traversé et l'insertion dans le monde du travail réussie), favoriser sa sortie du sas, par des politiques classiques et non discriminatoires de logement et par le droit au regroupement familial dans le strict respect des lois. Autrement dit, lui donner (enfin) accès à « l'État pour tous ».

On pourrait qualifier ces politiques d'hypocrites. Elles sont simplement intelligentes. Elles étaient d'ailleurs plus ou moins pratiquées en France, avant que la régularisation sur la base du travail soit abandonnée sous Sarkozy, avec un arbitraire total au gré des préfets des critères de régularisation. C'est la politique pratiquée aux États-Unis et au Canada : porte très étroite aux frontières, mais non-persécution de ceux qui ont réussi à passer. Ces politiques intelligentes et pragmatiques d'immigration donnent à l'Amérique du Nord un dynamisme démographique qui, avec la capacité d'attirer et de retenir les élites mondiales dans leurs universités, constitue un avantage redoutable sur l'Europe et demain sur la Chine.

Il est cependant possible que cet ensemble de propositions de politiques « nationales » ne suffise pas à réduire rapidement le nombre d'hommes inutiles sur le territoire de la France. Le problème de la répartition inadéquate des emplois nomades se pose en effet également et avec force au niveau européen, mais aussi au niveau mondial. Dans les deux cas, il a une dimension macroéconomique, mais aussi et surtout sectorielle.

L'E

Au sein de la zone euro, le débat est quasiment monopolisé par les questions de coordination des politiques macroéconomiques, donc, puisque la politique monétaire est désormais du ressort de la BCE, de coordination des politiques budgétaires. Tout ou presque a été dit sur les dangers de normes budgétaires trop récessives et la nécessité d'aller vers un plus fort degré de fédéralisme. Pas encore vraiment tranchées sont les questions qu'on peut formuler simplement ainsi : « Pour stimuler, par exemple, la création d'emplois nomades en France, vaut-il mieux que les salaires baissent en France ou augmentent en Allemagne ? »

L'objectif intermédiaire est pourtant simple à formuler : il faut rétablir l'équilibre des balances de base entre pays de l'Union (la balance de base est la balance commerciale plus celle des investissements directs, auxquels il faudrait sans doute ajouter d'autres capitaux « longs » et stables,

un débat à trancher par les experts). Puisqu'on ne peut plus, dans la zone euro, obtenir ce résultat par des variations de taux de change, il faut que ce soit par une inflation des prix et salaires dans les pays en excédent, sous réserve du maintien d'une balance de base équilibrée avec le reste du monde, plutôt que par une déflation dans les pays en déficit. On sait, en effet, que les deux n'ont nullement le même effet macroéconomique et que la déflation doit être évitée à tout prix. Il existe deux moyens pour provoquer une inflation dans les pays en excédent : le déficit public et l'inflation salariale. C'est ce que devrait faire l'Allemagne. Or elle est réticente à donner ce ballon d'oxygène au reste de l'Europe, qui est en déficit de balance de base avec elle, sans garanties que les gouvernements y entreprennent des réformes « structurelles », seule solution durable au différentiel de compétitivité entre nomades de chaque côté du Rhin et au-delà des Alpes. Il est certain que ces réformes doivent être entreprises. Le ballon d'oxygène ne nous dispense en rien de rattraper en productivité l'Allemagne, il nous en faciliterait temporairement la tâche en soutenant les profits. Naturellement, le gouvernement allemand a ses propres thèses sur ce que les réformes « structurelles » devraient être en France. Nous avons dit celles que nous préconisions.

Il s'agit d'en discuter avec les Allemands. Mais il faut le faire dans un cadre élargissant significativement le problème. Car ni les politiques macroéconomiques, incluant des politiques d'inflation budgétaire et salariale bien coordonnées, ni les efforts nationaux vigoureux ne peuvent, seuls, traiter une question sous-jacente bien plus importante : l'inégale répartition des emplois nomades en Europe, sous l'effet de puissantes imperfections de marché. Pour l'instant, elle provoque des migrations accompagnées de pertes de capital humain. La crise des dettes publiques et la rigueur budgétaire qui suit dans nombre de pays n'en sont qu'une conséquence. On l'a vu à propos de la Grèce. L'inégale localisation des emplois nomades engendre des déficits cumulatifs des paiements courants au sein de l'Europe, qui se soldent par un endettement extérieur croissant. Ces inégalités de localisation des emplois nomades, en particulier avec les élargissements successifs de l'Union, ne sont pas susceptibles d'être réduites simplement, sans douleur et rapidement par le libre fonctionnement des marchés dans le cadre d'un marché commun, surtout sous un régime de monnaie unique. Au contraire il les aggrave. Il faut donc élaborer une politique industrielle et d'aménagement du territoire européen. Quels pourraient en être les instruments ? Ici encore, laissons travailler les experts, le principe général étant d'agir par un système d'incitation des entreprises, y compris comme on le verra d'incitation à la localisation des investissements directs étrangers.

La politique agricole commune doit, quant à elle, être réformée selon deux grandes orientations. Cesser de subventionner les exportations. L'agriculture européenne peut rester un secteur nomade, mais à condition d'exporter sans subventions, à ses prix intérieurs qui refléteront ses standards intérieurs de qualité et de protection de l'environnement. Ensuite, promouvoir une amélioration de la qualité de l'alimentation et une réduction des pollutions dégradant le capital naturel. Si nécessaire « sédentariser » en partie cette agriculture de qualité par des normes contrôlant les importations alimentaires. Ici comme dans le domaine de l'énergie et du changement climatique, il faut prendre garde à ne pas décrocher dans le domaine de l'innovation. En matière agricole la question se pose tout

particulièrement pour les organismes génétiquement modifiés, les OGM, mais aussi pour toutes les innovations de la révolution agricole « doublement verte ».

Il faut à l'Europe une politique technologique. Elle existe déjà, de façon très inégale et diverse selon les secteurs et les types de recherche-développement. La politique actuelle va de réalisations purement « européennes » très réussies, tels les satellites scientifiques, à l'absence totale de politiques dans de nombreux domaines et, plus grave, à des politiques dogmatiques de concurrence qui *in fine* affectent gravement l'innovation schumpétérienne en Europe. Les orientations générales d'un renforcement d'une politique technologique européenne devraient privilégier : le financement de recherches d'intérêt commun en amont des développements industriels ; et de fortes incitations à une mise en réseaux des pôles d'excellence européens contribuant à les maintenir au niveau mondial.

Il faut enfin à l'Europe des mécanismes de coordination visant à éviter le « moins-disant social ». Au-delà, au sein du « premier cercle » européen dont nous parlons ci-après, il faut converger rapidement vers un nouveau « modèle social » européen. Ce modèle devra prendre en compte la généralisation de l'intermittence et veiller tout particulièrement à ouvrir les trappes en donnant aux hommes inutiles la liberté d'exercer leurs capacités.

Les frontières de l'Europe

Enfin, l'Europe doit définir sa politique aux frontières. Encore lui faut-il avoir défini ses frontières. Le projet européen consiste en la création d'un territoire économique à l'intérieur duquel *tout* circule, doté de frontières au travers desquelles *tout* ne circule pas. Un territoire soumis à un pouvoir étatique unifié, même s'il est très décentralisé et « fédéral ». Ce projet est incompatible avec une Europe à 28 en élargissement constant, où l'écart de PIB par habitant entre le pays deuxième plus riche et le plus pauvre est de 3,7, alors qu'il est de 3 entre États-Unis et Mexique et de 2 entre États des États-Unis, on l'a dit. Avec, circonstance aggravante, une circulation des hommes au sein de l'Union plus difficile en Europe qu'aux États-Unis en raison des traditions culturelles de « pionniers » des Américains et de l'unicité de langue. Construire une Europe, telle que définie ci-dessus, à 28 pays ou plus aussi différents, est une chimère. Poursuivre dans la voie actuelle est destructeur de toute autre configuration praticable et conduira à l'éclatement de l'Union.

Il faut réorganiser l'Europe en trois cercles. Un premier cercle de pays ayant la volonté et la possibilité d'une convergence économique rapide et d'un fédéralisme non seulement monétaire et budgétaire, mais des grandes politiques sectorielles. Le premier cercle serait l'espace pertinent pour d'actives politiques technologiques, industrielles, agricoles, de formation, d'aménagement du territoire ; si besoin pour des politiques mercantilistes, en tant que « plan B » dans les négociations internationales. Le deuxième cercle serait constitué des autres pays actuels de l'Union, qui ne peuvent ou ne veulent pas (la Grande-Bretagne) entrer dans le premier. Entre eux et le premier cercle : une zone de libre-échange, un serpent monétaire, et par conséquent une certaine coordination des

politiques macroéconomiques. Cependant, en raison de l'indépendance contrôlée des monnaies, la coordination pourrait être moins contraignante et laisser plus de libertés à chaque pays, au prix d'une divergence possible de leurs trajectoires économiques. Le troisième cercle engloberait certains pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, tels que la Turquie, le Maroc, la Tunisie, Israël. Avec eux seraient conclus des accords de partenariats régionaux spécifiques, comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Nous verrons en conclusion quel devrait être le choix de la France.

D

Il s'agit de rechercher des accords entre grands blocs et au moins entre l'Europe, les grands pays émergents et l'Afrique (les États-Unis et autres membres du G20 sont bien sûrs invités), portant sur une modification des règles du jeu international, afin d'atteindre les trois objectifs intermédiaires suivants :

- 1. Les grands pays émergents la Chine en premier lieu, mais ensuite l'Inde et le Brésil se recentrent rapidement sur leurs marchés intérieurs, y compris en laissant s'évaluer leurs monnaies, pour donner naissance à une véritable classe moyenne et s'engager dans leurs propres « Trente Glorieuses ».
- 2. Leurs firmes délocalisent massivement les industries de main-d'œuvre non qualifiée exportatrices en Afrique et en Asie du Sud, pour initier l'industrialisation et le rattrapage économique de ces pays. Pour les y inciter, l'Europe doit donc rester ouverte aux exportations africaines de biens à faible capital humain, mais se fermer progressivement à celles venant d'Asie. C'est aux pays riches d'Asie de rester ouverts aux exportations en provenance d'Asie du Sud. Il convient en effet de régionaliser les relations de rattrapage, si l'on veut privilégier l'Afrique et qu'elle ait toutes ses chances.
 - 3. L'Europe (et l'Amérique du Nord si elle le souhaite) se réindustrialise.

Au-delà de ces accords entre pays, des accords entre les gouvernements européens et les entreprises globales sur une politique industrielle à long terme sont nécessaires. Ils doivent permettre une réduction des déséquilibres européens avec comme objectif la réindustrialisation du continent.

La coordination des politiques macroéconomiques et monétaires, de change en particulier, devrait avoir comme objectif, de même qu'au sein de l'Europe, des taux de change qui équilibrent les balances de base entre grands blocs, nous y reviendrons). Combinées à des politiques d'incitation des firmes globales quant à la localisation des emplois nomades, elle peut en théorie permettre d'atteindre un rééquilibrage — et la progression soutenue — des emplois nomades dans le monde. En tout cas, bien plus efficacement que des taxes aux frontières au sens strict et ancien du terme ou la poursuite de l'affrontement des mercantilismes actuels, avec l'Europe dans le rôle du « ventre mou ».

Cependant, même si des accords entre gouvernements et avec les firmes globales sont préférables, il convient comme dans toute négociation d'avoir un « plan B » qui puisse constituer une

menace crédible. Je propose le plan suivant pour l'Europe. Plutôt que d'établir des taxes aux frontières, étudier sérieusement une option de totale réciprocité avec les grands pays émergents, qui ont de fait achevé leur rattrapage technologique. En particulier, traiter les firmes globales, y compris celles d'origine chinoise ou indienne, comme le fait la Chine : bienvenue en Europe à tout bien ou service, quelles que soient les entreprises qui les produisent, à condition qu'une partie des chaînes de valeur de ce produit soit localisée sur le territoire européen. Les segments de chaînes de valeur que nous devrions conserver sont ceux dont la compétitivité-coût est fragile à court terme, mais ne peut que s'améliorer au fur et à mesure du rattrapage, celles qui correspondent à l'emploi d'un capital humain et social longuement accumulé et dont la disparition serait très coûteuse à plus long terme. Imposer donc un « taux de valeur ajoutée locale » pour accéder au « marché local », variable selon les biens. Nous, consommateurs européens, serions ravis d'acheter des avions « chinois » du constructeur Comac¹², à condition qu'une partie de l'avion soit fabriquée chez Airbus en Europe, comme le demande le gouvernement chinois des Airbus vendus en Chine. Bienvenue par conséquent à tous les investissements directs, y compris des entreprises chinoises, indiennes, brésiliennes, etc., mais aussi dans les domaines technologiques et de recherche, et pas seulement dans les vignobles de Bourgogne ou du Bordelais. En un mot, parfaite « réciprocité » dans l'ouverture et le contrôle des marchés intérieurs, y compris les marchés publics, orchestrée par un État « stratège » et non plus banalement libéral-keynésien. Tel serait le plan B de l'Europe. Avec le traçage généralisé des biens-services qui est à notre portée technique, c'est parfaitement faisable. Mais répétons-le, des accords de coordination des politiques macroéconomiques négociés entre blocs d'États, doublés de fortes incitations concertées et réciproques pour les firmes globales pourraient aboutir au même résultat que ce plan B d'inspiration mercantiliste. De tels accords permettraient ainsi de réduire partout le nombre des hommes inutiles, tout en favorisant l'émergence de l'Afrique et de ses deux milliards et demi d'habitants en 2050, le plus grand défi du siècle.

Q

Quelques remarques seulement sur les politiques en Afrique. L'Afrique doit faire sa révolution « doublement verte », s'industrialiser très rapidement et maîtriser son développement urbain : 900 millions de nouveaux urbains d'ici à 2050 en Afrique subsaharienne. La révolution agricole, qui vise à nourrir l'Afrique et à enclencher d'intenses échanges villes-campagnes, passe par des politiques bien connues. Tous les pays émergents d'Asie de l'Est et du Sud sont passés par cette étape, condition de l'émergence industrielle, et l'on sait comment faire. Il faut investir dans les quatre capitaux. Dans le capital technique : routes pour apporter les intrants et évacuer les produits, infrastructures de stockage, usines de transformation. Dans le capital naturel lui-même : irrigation, amendement des sols, structuration physique du sol et construction si nécessaire de systèmes d'écoulement des eaux pour recharger les nappes et réduire l'érosion. Dans le capital humain : formation des paysans. Dans le

capital social : système de crédit et d'assurance adaptés aux petits paysans, protection du marché intérieur et stabilisation des prix. Les spécificités africaines ne sont pas telles que ces leçons ne puissent être transposées, avec une attention particulière au capital naturel, dont nous avons souligné l'importance au chapitre II et qui explique le qualificatif de révolution « doublement verte ».

L'industrialisation, on l'a dit, passera par des investissements directs étrangers dans des Shenzhen africains, situés sur les côtes ou des lieux très bien connectés à des ports. Les Africains et les Africaines n'échapperont pas, s'ils veulent s'extraire de l'inutilité rurale et surtout urbaine, aux *sweat shops*, aux semaines de 7 jours, aux dortoirs d'usine surpeuplés, aux contremaîtres brutaux, aux salaires de subsistance. Ils n'échappent pas plus au poids, sur leurs capacités d'organisation et de lutte, des millions d'inutiles qui attendent la chance de pouvoir être « surexploités ». Dans quelle mesure et combien de temps resteront-ils surexploités – mais utiles –, cela, en fin de compte, dépendra d'eux.

La politique urbaine doit faire en sorte que la ville « fonctionne » comme ville pour tous ses habitants, à savoir comme source d'opportunités, de libertés élémentaires au sens de Sen. Ici encore, les grandes orientations des politiques sont connues. Il faut d'abord créer, en tranchant dans le maquis des droits coutumiers complexes et sur la base d'un cadastre simplifié, des droits de propriété clairs sur le foncier urbain et le bâti. Les gens doivent pouvoir investir dans leur baraque de bidonville pour l'améliorer sans risquer de tout perdre si leurs droits de propriété sont incertains.

La municipalité doit investir dans des infrastructures très coûteuses, il est donc essentiel de bien hiérarchiser les priorités et de régler la question du financement. Aux dires d'experts qui ont passé leur vie à faire de l'aménagement urbain en Afrique ¹³ et selon mes propres recherches ¹⁴, les priorités sont les suivantes. D'abord, le drainage, afin que tout ne soit pas perdu par des inondations périodiques dues à des pluies torrentielles. Ensuite un réseau de rues non revêtues, simplement tracées, mais avec des trottoirs. Sur les trottoirs s'installeront en effet des petits commerces et ateliers. À ce stade, l'eau potable est puisée localement dans la nappe, mais pour qu'elle reste potable, il faut des toilettes améliorées, très simples et peu coûteuses, qui évitent les infiltrations de matières fécales. Les réseaux centralisés d'adduction d'eau et d'assainissement viendront beaucoup plus tard. L'électricité est, après les rues, le second réseau à mettre en place. D'elle dépendent beaucoup de biens premiers dont la télévision, le réfrigérateur, le téléphone portable et les cafés Internet. Un réseau de transports publics par bus rapid transit (des bus sur voie propre) est, bien avant les trams et les métros, la solution la plus écologique et la moins onéreuse. Il est complété par des minibus, taxis, vélos et la marche à pied. L'automobile, luxe des riches au départ, doit être coûteuse et limitée (stationnement payant, parking résidentiel obligatoire, priorité aux bus sur la voirie, etc.). Quand leurs habitants commencent à s'élever au-dessus du niveau de survie et épargnent pour améliorer leur logement, il vaut mieux « consolider » les anciens slums, même proches du centre-ville, que de les raser et d'envoyer les habitants dans des cubes de béton à des dizaines de kilomètres, sans transport en commun bon marché vers le centre-ville.

Comment financer tout cela ? C'est en théorie assez simple. La Banque mondiale s'est bercée

d'illusions pendant des années sur ce point, en préconisant des « partenariats public-privé » qui n'étaient qu'une tentative de privatiser les services urbains, les services publics existants, reconnaissons-le, étant corrompus et d'une inefficacité flagrante. Il est désormais évident que les usagers les plus pauvres d'une ville ne peuvent payer l'eau, l'électricité, les transports urbains à leur « coût total », ce qu'impliquerait la privatisation du service. On ne peut demander aux pauvres d'une ville pauvre que des tarifs qui couvrent les simples coûts d'exploitation, les investissements de réseau et de production étant financés par la municipalité. Comment ? Il faut partir de ce que, en investissant dans les infrastructures de la ville pour y accueillir et la rendre accessible à de plus en plus de gens, la municipalité produit des « biens publics » qui font augmenter le prix des terrains et des bâtiments en centre-ville, au seul profit de leurs propriétaires. C'est pourquoi, dans les villes des pays émergents et stagnants en croissance rapide, les prix fonciers et immobiliers s'envolent, la spéculation est effrénée. La solution est donc de taxer ces rentes foncières qui augmentent continûment, du simple fait du développement de la ville et de son équipement par la municipalité ou l'État. Évidemment sa mise en pratique est difficile, car les spéculateurs immobiliers corrompent aisément les municipalités.

Enfin, soulignons-le à nouveau, l'Afrique connaîtra nécessairement de très amples migrations internes, un brassage de populations sans précédent par son ampleur, même si le brassage, lui, est familier en Afrique, ce qui est sans doute sa chance en la matière, au-delà des affrontements prétendument « ethniques » actuels.

On mesure les défis pour les États : mener de front la révolution verte, l'industrialisation et l'urbanisation, maîtriser les conséquences des migrations, éteindre ou cantonner les guerres civiles. Or les États en Afrique subsaharienne sont encore pour beaucoup pris dans la malédiction des rentes minières et pétrolières, tandis que les guerres civiles se répandent et s'intensifient dans le Sahel et en Afrique centrale. C'est pourquoi les premiers émergents en Afrique subsaharienne seront très probablement les pays de grande taille les plus pauvres au départ, sans ressources minières et pétrolières, et dotés des États les plus anciens et les plus constants. Cela désigne l'Éthiopie, qui sans surprise est aujourd'hui une cible privilégiée des investissements chinois dans l'industrie manufacturière.

\mathbf{C}

Revenons à l'Europe et à la France. Nous avons à nouveau rencontré la nécessité que des politiques européennes existent, qui ne se limitent pas à la simple coordination répressive des politiques budgétaire, et qu'elles gagnent en autonomie. Il est cependant clair qu'il y a énormément de réformes à entreprendre au plan national français. Rien ne sert d'accuser abstraitement de tous nos maux la « globalisation ». En France, le choix sur les formes et le rythme de l'intégration européenne sera crucial et les choix de l'Allemagne et de la France refonderont, ou pas, l'Europe.

C'est à la France de choisir en premier, car l'Allemagne campe sur les dogmes anciens, issus du

pacte franco-allemand du début des années 1990 (la réunification de l'Allemagne en échange de l'euro) et mène une politique active à l'est, l'autre option pour elle. La France doit donc choisir entre le premier et le deuxième cercle que nous avons évoqués. Choisir le premier implique que l'essentiel du travail se concentre d'abord au niveau national, puisqu'il faut, pour refonder l'Europe du premier cercle, redevenir en mesure de parler à égalité avec l'Allemagne. Ensuite il s'agirait, avec les autres pays du premier cercle, qui idéalement seraient les fondateurs de l'Union : France, Allemagne, Italie, Benelux, Hollande ainsi que l'Espagne et les pays nordiques s'ils le souhaitent, mais certainement pas la Grande-Bretagne, de convaincre les Allemands de la nécessité du volet européen et international des politiques économiques. Dans ce cas, il faudra à l'Allemagne faire des concessions, adapter son modèle. Dix à vingt ans seront nécessaires pour qu'une Europe du premier cercle ainsi constituée conçoive et défende un modèle étatique plus autonome, capable d'atteindre les objectifs proposés. Si les pays cités optent pour le premier cercle avec l'Allemagne, tout dépendra alors de sa décision : faire les concessions qui l'ancrent à l'Europe du Sud, ou choisir une « Europe allemande » et du Nord, qui s'arrime l'Europe de l'Est et se tourne vers la Russie et l'Asie. Il restera alors à la France l'option de décrocher de cette Europe allemande et soit de faire cavalier seul, soit de tenter une Europe du Sud très intégrée et ouverte vers l'Afrique.

Du point de vue des hommes inutiles, il faut tenter la première option, refonder avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne et quelques autres pays moins peuplés « l'Europe du premier cercle » et bien évidemment rester dans l'euro. Je l'ai montré en débattant des effets des dévaluations et du protectionnisme national sur les hommes inutiles : l'effet des dévaluations est très incertain et ne dispense nullement des politiques structurelles, tandis que le protectionnisme leur serait défavorable. C'est pourquoi il faut d'abord tenter la première option.

Si elle échoue, c'est parce que les Allemands n'en veulent pas ou parce que les autres pays dont la France ne balaient pas assez d'abord devant leurs portes. Il faudrait se donner au moins cinq ans pour le vérifier. Ce qu'il s'agit de vérifier c'est au fond si l'on peut s'entendre avec les Allemands, ou si des raisons culturelles profondes ne le permettent toujours pas. Si l'on ne peut s'entendre, et alors seulement, il faudra sortir de l'euro et risquer une « Europe du Sud », une Europe latine. Soyons conscients cependant qu'ainsi, et naturellement encore plus si nous choisissions un repli strictement national, nous serions privés de la possibilité de politiques protectionnistes, puisque notre marché intérieur ne serait pas suffisant. Alors que l'Europe du premier cercle aurait cette arme en main et pourrait la manier de manière « stratégique », comme il a été décrit. C'est la contradiction des avocats du protectionnisme national « classique » : pour être protectionniste, il faut être européen, car on ne décide pas de la taille de son « marché intérieur », donc de la puissance de son « arme » dans la compétition économique entre les nations. C'est la population et la technique qui en décident. Contre eux, on ne peut rien, du moins à court et à moyen terme. Il y a donc contradiction à prôner à la fois la liberté monétaire, qui rompt avec l'Europe et le protectionnisme qui, lui, l'exige, à moins, naturellement, de se moquer de l'explosion des hommes inutiles que cette combinaison de politiques risque fort de provoquer.

La finance, préconisations

C'est par l'instabilité qu'elle engendre que la finance actuelle aggrave l'inutilité. L'objectif intermédiaire est, ici, d'éviter la contagion de l'instabilité de la finance de marché à la répartition des revenus. Cela passe par deux voies. D'un côté, réformer la politique monétaire et de gestion de la dette publique et, de l'autre, réformer le système financier, principalement en élevant un pare-feu entre la finance de marché et le système monétaire, secondairement en réduisant les asymétries d'informations entre acteurs de la finance de marché.

Les politiques concernées ont une dimension à la fois nationale, européenne pour la France, et de coordination internationale étant donné la liberté de circulation des capitaux. Nous sommes par ailleurs dans un domaine dominé par d'importantes asymétries d'informations entre acteurs mais aussi entre autorités réglementaires et réglementés, particulièrement les grandes banques, qui ont une puissance d'analyse, d'expertise et de lobbying imposante.

G

Rappelons tout d'abord que nous avons devant nous, étant donné les politiques actuelles, de nouvelles grandes purges du mistigri. Pour tenter d'en mesurer l'ampleur, prenons du recul et considérons avec Thomas Piketty ¹⁵ l'accumulation des patrimoines sur longue période.

Piketty documente de façon très précise l'accumulation du « capital » depuis le XIX^e siècle, dans de nombreux pays. Elle est telle que le ratio de la valeur nominale des patrimoines aux revenus courants est revenu, en 2010 en Europe, aux niveaux atteints à la « Belle Époque », juste avant la grande purge provoquée par la Première Guerre mondiale. De là à penser que la prochaine grande purge devra passer aussi par une guerre mondiale, seule à même d'opérer des destructions de capital à une échelle adéquate pour retrouver la croissance de l'âge d'or du « court xx^e siècle » (1918-1989), il y a un pas, très incertain, que certains pourtant franchissent.

Cependant, Piketty montre bien que les deux grands moments de destruction du capital au cours du xx^e siècle, durant et après les deux guerres mondiales, n'ont consisté que très partiellement en destructions physiques par les actes de guerre. Pour l'essentiel, les destructions de capital ont résulté de l'effondrement de la valeur des titres, soit, dans mon vocabulaire, de grandes purges de « mistigris ». Cela souligne à nouveau que l'accumulation des patrimoines n'a rien de « physique ». C'est l'accumulation de « droits » sur les revenus courants à venir, droits qui seront honorés sous forme de : coupons d'intérêt, dividendes, plus-values, loyers, etc. La « valeur » monétaire du « capital » n'est que la « valeur actuelle » de ces droits, qui sont, on le sait, de simples promesses de revenus futurs.

Les guerres mondiales ne sont donc pas nécessaires à la destruction d'énormes masses de patrimoines accumulés. Leur destruction est en théorie très facile : il « suffit » de modifier la répartition des revenus. L'inflation, par exemple, y parvenait à merveille ; elle opérait à très grande échelle. Et la douleur des petits rentiers endettés à taux fixe semblait supportable, ou du moins fut assez bien supportée jusqu'au tournant reagano-thatchérien des années 1980, où les « rentiers » ont repris le pouvoir ¹⁶.

D'ailleurs, la proposition politique principale de Piketty est une intervention très simple et brutale sur la répartition immédiate des revenus. Piketty propose de taxer les revenus du capital par un impôt progressif mondial. Cependant, si les conditions politiques étaient réunies pour une telle mesure, mieux vaudrait certainement alors explorer les moyens de s'attaquer à la racine du « problème » – si l'on estime qu'il y a « problème » – et modifier directement le partage des revenus primaires. Le gonflement, en théorie parfaitement réversible, de la valeur nominale des patrimoines n'en est, en effet, qu'une simple conséquence.

Mais quel est en réalité le « problème » posé par une accumulation de la valeur nominale des patrimoines sans précédent depuis la fin du xix^e siècle ? Il vient d'une exigence du capital « excessive » sur le partage des revenus courants. Cette exigence peut être jugée excessive pour deux raisons. Parce qu'elle engendre des crises économiques et un ralentissement de la croissance : la norme est dans ce cas la croissance, norme qu'adopte Piketty et que nous récusons. Excessive peut s'entendre aussi comme engendrant des inégalités de revenus jugées politiquement « excessives ». C'est ainsi que je l'entends. Ce jugement, je l'ai souligné, dépend des pays et des cultures. On ne peut donc pas dire que la part du capital dans le partage des revenus aurait désormais atteint des niveaux « excessifs » dans l'absolu. S'il est jugé excessif, à un moment donné et dans un pays donné, on y connaîtra une lutte sévère pour le partage du revenu et une purge du mistrigri financier d'autant plus forte que les revenus salariaux auront réussi à faire valoir leurs « droits ». L'ampleur du mistrigri et donc de sa purge dépend en effet strictement de l'excès de la somme des « droits » que chacun « pense avoir » sur les revenus futurs, comparé à ce que seront effectivement ces revenus. J'affirme donc que nous connaîtrons dans les prochaines années des purges du mistigri, sous forme de krachs puis de récessions. Mais j'affirme aussi que nul ne peut en prévoir l'ampleur. Les comparaisons historiques du niveau de capital – donc de promesses – accumulé ne nous renseignent en rien sur cette ampleur.

En bref, nous connaîtrons certainement des purges récurrentes de mistrigri, mais d'une ampleur impossible à prévoir. Ce qui compte, du point de vue des hommes inutiles, est d'en réduire la violence. Voici comment.

\mathbf{L}

Esquissons ce que seraient les principes d'une politique monétaire et d'une organisation de la finance favorable à l'ouverture des trappes d'inutilité dans une zone monétaire donnée, la zone euro pour la France. Puis nous verrons quelles exigences de coopération internationale ces politiques entraînent.

En termes techniques, l'enjeu de plus de « stabilité systémique » passe par la réduction de risque du même nom, risque engendré par l'interdépendance des institutions financières. Il suppose aussi la réduction des effets de levier à la disposition de ces institutions : la capacité à emprunter de la monnaie pour acheter des titres risqués. D'où la double exigence :

- 1. D'une politique monétaire qui n'alimente pas systématiquement la hausse du prix des actifs financiers.
 - 2. De pare-feu entre finance de marché et organismes de crédit.

La création monétaire doit financer de façon régulière les investissements publics et privés dans les quatre types de capitaux, et de façon irrégulière, à fin de régulation conjoncturelle, la consommation de l'État et des ménages. Notons que la santé et la formation sont des investissements et non des dépenses courantes publiques et peuvent donc être financées par création monétaire.

Dans le système que nous préconisons, la création monétaire reste le fait des banques commerciales. Elles créent de la monnaie en faisant des crédits aux ménages, aux entreprises et aux États. Elles se refinancent auprès de la Banque centrale. La Banque centrale, quant à elle, a la possibilité de créer directement de la monnaie au profit de l'État en achetant des bons du Trésor. Les banques commerciales gèrent les dépôts, qui sont rémunérés, et proposent des obligations aux épargnants. La titrisation de paquets de créances bien identifiés et aux risques statistiques mesurés peut faire partie de ces obligations. Des instruments dérivés, échangeables sur des marchés organisés, sont également envisageables. L'objectif est que dans cette sphère monnaie-crédit circule un ensemble de titres de dettes relativement sûrs dont les taux d'intérêt tournent autour du « taux de croissance ». En d'autres termes, l'objectif est que dans cette sphère, les épargnants trouvent des titres tels que r =g : leur rendement moyen est égal au taux de croissance économique. Mais nous savons que la croissance en volume est difficilement mesurable et, à dire vrai, inutile à mesurer. Il suffit donc que tous ces titres aient des rendements indexés sur la croissance du PIB en valeur, c'est-à-dire sur la croissance des revenus nominaux. Ils sont alors protégés de l'inflation tout en bénéficiant d'un rendement moyen égal à la croissance « en volume », sans qu'on ait besoin de calculer arbitrairement la part de chacun dans la croissance des revenus courants. Le marché fixerait les spreads, c'est-à-dire

les écarts des rendements relatifs de ces titres. La hiérarchie décroissante des rendements serait, en temps normal : crédits à l'économie, obligations émises par les banques, bons du Trésor, rémunération des dépôts. L'ensemble de ces titres serait donc protégé contre l'inflation. La Banque centrale aurait ainsi le pouvoir étendu d'agir à la fois sur les taux courts, par le refinancement des banques commerciales, et sur les taux longs, en achetant les bons du Trésor.

Quant à la réglementation du système financier, le principe est une stricte séparation entre les banques commerciales et les institutions financières gérant de l'épargne pour compte de tiers. Les banques commerciales n'auraient pas le droit, ni pour elles-mêmes, ni pour des clients, ni directement, ni par l'intermédiaire de filiales, de gérer de l'épargne pour compte de tiers. Elles ne pourraient faire crédit, d'aucune façon, aux acteurs de la finance de marché, leur interdisant ainsi d'acheter des titres à crédit. En d'autres termes, il serait interdit aux banques commerciales de faire crédit en prenant des titres financiers comme collatéral. Il s'agit de concevoir et mettre en œuvre une séparation des acteurs de la finance de marché d'une part et de la monnaie et du crédit d'autre part, dans l'esprit du *Glass Steagall Act* américain des années 1930 mais adaptée au monde bancaire et financier contemporain.

On laissera une fois encore aux experts le soin d'élaborer les plans détaillés. Une condition cependant. Les experts ne devront pas user de l'argument : « Nous ne pouvons le faire si les autres zones monétaires ne le font pas. » Il faut en effet inverser cette logique. D'abord se demander comment opérer la séparation ou tout autre moyen efficace de non-contagion. Ensuite se demander le degré d'autonomie vis-à-vis des autres zones nécessaire pour y réussir.

L'important est que :

- 1. Les épargnants aient le choix entre : acheter des titres de dettes publiques ou bancaires, protégés de l'inflation et de rendement nominal proche du taux de croissance des revenus (le PIB), ou jouer leur épargne sur les marchés financiers, pour des rendements plus élevés mais plus risqués.
- 2. Que sur les marchés financiers, les épargnants et les spéculateurs preneurs de risques jouent entre eux, et que les fluctuations qui en résultent ne perturbent pas l'offre de crédit et la stabilité des marchés de dettes publiques et bancaires.

Reste ensuite, objectif secondaire, la réduction de l'asymétrie d'information sur ces marchés ainsi isolés. Cette asymétrie est la cause principale de la « razzia » de l'industrie financière sur la petite épargne. En ce domaine, il faut s'attendre à la lutte classique entre la lance et le bouclier. Avantage récent tout de même au bouclier, le réglementeur, puisqu'il a la possibilité d'observer toutes les transactions. L'objet de la réglementation serait avant tout de créer de l'information vérifiable, éventuellement de réglementer les systèmes d'incitations afin que, pour les gestionnaires de fonds, ce ne soit pas toujours « pile je gagne, face tu perds ». Cependant, que la lutte entre acteurs de la finance soit plus ou moins « équitable » est de moindre importance pour les hommes inutiles, tant qu'elle reste une lutte intestine aux revenus du capital risqué.

\mathbf{L}

Dans ces conditions d'organisation de la finance et de la création monétaire, la politique monétaire devrait avoir comme objectif la réduction du chômage et de la précarité, avec une contrainte de taux d'inflation nominal. Celle-ci pourrait être relâchée. En effet, les titres de dettes publiques et bancaires seraient immunisés contre l'inflation tandis qu'un peu plus d'inflation, « un peu » étant très difficile à évaluer dans l'absolu, faciliterait en revanche beaucoup les ajustements des prix relatifs, internes et internationaux. La politique monétaire reconquerrait ainsi le pouvoir que donne le maniement d'un taux d'inflation dans une fourchette plus large, disons de 0 à 4 %, comme le préconise d'ailleurs le chef économiste du FMI, Olivier Blanchard. La différence est que, dans ce que nous proposons, ce pouvoir ne s'exercerait pas pour opérer des transferts entre rentiers et débiteurs (en clair pour pratiquer l'« euthanasie des rentiers »), mais pour faciliter la mobilité des prix relatifs.

0

Une première objection à la politique préconisée pourrait être celle-ci : « En contenant ainsi l'expression du risque économique dans la seule sphère de la finance de marché, ne va-t-on pas l'amplifier, augmenter les primes de risque et ainsi accroître fortement son instabilité ? » Or une plus grande instabilité, malgré le cloisonnement des institutions, pourrait agir sur les revenus par l'« effet de richesse » : après un krach, ceux qui ont perdu consomment ou investissent moins. La réponse est double. Premièrement, il faut faire confiance à l'imagination des ingénieurs financiers pour inventer des instruments dérivés qui permettront à chacun, dans la finance de marché, de prendre les risques qui lui conviennent. Il suffit que tous en soient bien informés. Deuxièmement, l'existence d'un vaste marché de titres bancaires et publics — des instruments relativement sûrs dont la rémunération suit l'évolution générale des revenus et qui mutualisent ainsi largement les risques économiques — fera que moins d'épargne s'orientera sur les marchés financiers risqués, ce qui réduira l'effet de richesse engendré par leurs fluctuations.

Une seconde objection pourrait être : « un système ainsi cloisonné ne va-t-il pas ralentir la croissance » ? En premier lieu, on peut penser le contraire. Les Trente Glorieuses en Europe et au Japon ont été accompagnées par des systèmes de ce type, tandis que l'instabilité du système actuel est pour certains économistes une des causes de la « stagnation séculaire » dans laquelle seraient engagés les pays rattrapés. Mais surtout, maximiser la croissance n'est pas notre objectif. Notre objectif est la réduction du nombre des hommes inutiles et, au-delà, des inégalités. De ce point de vue, l'exigence de stabilité l'emporte de très loin sur une très hypothétique meilleure « efficacité ».

Il faut naturellement contrôler très sérieusement les zones non réglementées et rendre illégale, avec sanctions crédibles appropriées, toute transaction avec elles. C'est parfaitement possible.

Dans les dernières décennies, les déséquilibres des opérations courantes non compensés par les flux d'investissements directs étrangers ont été une des causes importantes des politiques monétaires accommodantes favorisant l'envolée des prix des actifs. Une coordination des politiques monétaires et macroéconomiques est donc nécessaire pour obtenir des évolutions de taux de change qui corrigent ces déséquilibres. Les taux de change d'équilibre sont toutefois fort difficiles à définir. En théorie, ils équilibrent la « balance de base », à savoir la somme de la balance des opérations courantes et de celle des investissements étrangers et à l'étranger « stables », c'est-à-dire avant tous les investissements directs étrangers. Mais il est fort difficile d'évaluer *a priori* quels seraient les taux de change qui équilibreraient les « balances de base ». Des politiques de taux de change objectifs « affichés », que chaque bloc serait tenu de défendre, ne sont donc certainement pas praticables. Il s'agirait plutôt d'instaurer une surveillance coordonnée des marchés des changes afin d'éviter leurs « surréactions », autour de « tendances » révisables – et non pas d'objectifs précis – de taux de change réduisant les déséquilibres des balances de base.

Selon le « triangle d'incompatibilité » de Mundell, une stabilité des changes, lorsque les politiques monétaires et d'organisation des systèmes financiers sont autonomes, exige un certain contrôle des mouvements des capitaux. Mundell établit en effet, dans un article de 1963, que les trois propositions suivantes sont incompatibles :

- 1. les taux de change sont fixes, ou du moins très stables ;
- 2. les politiques monétaires sont indépendantes ;
- 3. les capitaux circulent librement.

Le triangle d'incompatibilité financier, quant à lui, a été introduit par Schoenmaker en 2003. Il pose l'incompatibilité des trois propositions suivantes :

- 1. stabilité financière (absence des crises systémiques);
- 2. autonomie de la « politique financière », que l'on distingue de la politique monétaire et qui consiste à réglementer la finance de manière à minimiser le risque de système ;
 - 3. globalisation des banques commerciales.

Sans entrer ici dans le détail technique, ce triangle énonce que, pour pouvoir mener une politique de stabilité financière autonome, un gouvernement doit contrôler l'internationalisation et donc l'endettement à l'étranger de ses banques commerciales. Sinon, une crise systémique survenue à l'étranger se propage *via* les banques globales, et le pays n'obtient pas la stabilité financière.

Les deux triangles d'incompatibilité précédents, celui de Mundell et de Schoenmaker, soulignent l'existence d'imperfections de marché. Si les acteurs nomades sont libres de faire traverser les frontières aux monnaies et aux titres, si les États poursuivent en concurrence des buts nationaux dans les domaines monétaires et financiers, alors se produisent des effets indésirables du point de vue de l'« efficacité économique » : une instabilité des changes dans le triangle de Mundell, des crises systémiques dans le triangle financier. Il n'y a donc pas symétrie entre les trois pôles. Si les marchés

des changes étaient parfaits, en particulier « complets » (avec des marchés à terme sur toutes les échéances), alors on aurait une stabilité des changes même et surtout en absence de tout État. C'est parce qu'ils ne sont pas « parfaits » que le troisième pôle, l'État, doit intervenir pour corriger ces imperfections en contrôlant les flux de capitaux et/ou en coordonnant les politiques monétaires.

À nouveau, s'impose la nécessité pour les grands blocs de gagner en autonomie des politiques économiques en contrôlant certains flux aux frontières. Laissons, une dernière fois, aux experts le soin de dessiner les plans détaillés selon un principe simple : en matière de contrôle des mouvements de capitaux, il ne faut pas empêcher mais au contraire favoriser les investissements directs étrangers. Pour le reste des capitaux, interdire, introduire des viscosités, comment ? Laissons-les en débattre et nous en informer. Ce qu'il faut, c'est obtenir l'autonomie nécessaire pour mettre en œuvre les réformes internes décrites plus haut.

Conclusion générale : le triangle d'incompatibilité de l'homme inutile

Les triangles d'incompatibilité sont une forme de présentation de l'existence d'imperfections de marché et de la possibilité pour le pôle étatique du triangle de les corriger. *In fine*, en termes économiques, l'apparition d'hommes inutiles provient d'imperfections de marché et nous n'avons fait qu'examiner comment les États pourraient y remédier. Nous sommes donc à même de nous résumer et de conclure en introduisant un « triangle d'incompatibilité de l'homme inutile ».

Les trois propositions suivantes sont incompatibles :

- 1. il n'existe nulle part d'hommes inutiles ;
- 2. les politiques économiques des États sont indépendantes ;
- 3. les firmes nomades font circuler librement tout, sauf les hommes.

Quand deux propositions sont vraies, la troisième est fausse, ce qui donne trois configurations possibles :

La configuration actuelle est que 3 et 2 sont vrais. Les firmes nomades font circuler librement tout, sauf les hommes, les politiques économiques des États sont indépendantes. Donc 1 est faux : il existe des hommes inutiles.

La configuration que nous préconisons est : 1 vrai, il n'existe nulle part d'hommes inutiles, et pour obtenir ce résultat en tout lieu et selon les modalités et préférences nationales : 2 vrai, les politiques économiques des États sont indépendantes. Mais alors, il faut que 3 soit faux et donc restreindre la liberté des circulations. En vérité, ce que nous préconisons est : pour que 1 soit vrai, il faut que 2 et 3 ne soient « pas tout à fait vrais » : autrement dit, il faut limiter la liberté de mise en circulation des biens-services et des capitaux par les firmes globales, sans aller, loin de là, jusqu'à l'autarcie des grands blocs, et il faut que les politiques économiques restent suffisamment indépendantes tout en étant en partie coordonnées. Leur coordination est en effet un jeu « gagnant-gagnant », qui doit être pratiqué sous menace crédible de plans B plus mercantilistes, rendus possibles par les restrictions de circulation.

La troisième configuration : 1 et 3 vrais signifie : pas d'hommes inutiles, malgré le règne des firmes globales dont la liberté est totale. Cela exige que les politiques n'aient aucune indépendance : 2 faux. En effet, pour qu'il n'existe pas d'hommes inutiles, les politiques doivent consister uniquement à « réparer » les effets sur l'inutilité de la liberté totale des firmes globales : elles ne sont donc pas indépendantes. Rien ne garantit cependant, selon notre analyse, qu'elles parviennent à réduire l'inutilité. Selon les tenants de la thèse de l'« Empire », les multinationales régnant sans partage sur un capitalisme virtuel global, nous serions déjà dans cette configuration, firmes libres, États puissants, inutilité croissante. Remarquons que s'il en était ainsi, les États étant réduits à l'impuissance, l'absence d'hommes inutiles ne pourrait être arrachée à l'« Empire » que par des révoltes de la « multitude ». On a compris que je privilégie les voies étatiques aux séries du genre : l'« Empire contre-attaque », quand bien même c'est le très aimable Han Solo qui conduit la révolte.

Ce chapitre a examiné les politiques économiques préconisées pour atteindre l'objectif : supprimer l'inutilité. Comme l'avait souligné le chapitre précédent, les objectifs et donc les politiques ici préconisées sont « minimaux », et nous n'avons parlé que de politiques « possibles », « praticables », avec des États tels qu'ils sont.

Ce livre pourrait s'arrêter ici. Le livre d'économie, lui, s'arrête ici. Nous avons fait le tour, à très grands pas certes, de ce que pouvait nous dire l'économie. Reste une question : « ce que l'on sait qu'il faut faire, alors qu'on sait comment le faire, pourquoi ne le fait-on pas ? » Cette question relève de la politique. Je me risque à l'aborder.

CHAPITRE VII

Une ouverture vers la politique

Les réformes économiques préconisées au chapitre précédent sont minimales et techniquement praticables sans bouleversement des États existants. Cependant, elles ne sont à l'agenda d'aucun gouvernement en Europe. Pour ceux-ci, l'éradication de l'inutilité n'est pas à l'ordre du jour. Bien au contraire, l'« État pour tous » s'y délite et laisse se développer des politiques que nous nommerons « de guerre civile ». Pourtant, les démocraties parlementaires ont été capables, dès la fin du XIX^e et au cours du dernier siècle, de réformes économiques profondes. Quels sont les circonstances et les facteurs qui les y ont alors poussées ? Pourquoi dans d'autres périodes, dont la nôtre, ce qu'on sait qu'il faut faire, les États ne le font-ils pas ? Quelles sont aujourd'hui les conditions politiques qui rendraient possibles en Europe les politiques préconisées ?

Éclaircir ces questions exige un détour. Il faut quitter l'économie pour l'histoire longue des rapports entre la politique et les États. Il conviendra d'abord de s'entendre sur ce qu'on entend par « politique », un mot dont les sens sont tout aussi divers que ceux d'« économie ». J'en donnerai une définition centrée sur les « événements » et les « inventions » politiques, qui se développent en dehors des États et les contraignent à réformer, voire à se transformer plus radicalement. J'examinerai en quoi la politique « inventive » ainsi entendue n'est pas permanente, mais naît, se déploie puis disparaît au cours de « séquences », chaque fois singulières et généralement brèves. Puis, nous entreprendrons l'exploration de l'histoire longue des rapports entre la politique, ainsi définie, et les États, une histoire qui se déploie en grands « cycles politico-étatiques ». Dans chaque cycle, les rapports entre politique et État prennent une forme spécifique, propre au cycle et fortement influencée par les « événements politiques » qui l'inaugurent ou en scandent le déroulement. C'est ainsi que nous identifierons un cycle qui va de la Commune de Paris, en 1871, à celle de Shanghai et au mouvement mondial de la jeunesse de 1968. Au cours de cette période, le rapport entre la politique et les États a pris la forme particulière d'une opposition entre « réformes » et « révolution ». Dans la première partie du cycle, de 1871 à 1917, la social-démocratie de la II^e Internationale croit pouvoir réformer sans révolution. Elle

se fracasse dans le ralliement des classes ouvrières à la Première Guerre mondiale. Lénine fait un autre bilan de l'échec de la Commune de Paris. Il crée en 1902 un parti qui réussit à prendre le pouvoir en Russie en 1917. Dans la seconde partie du cycle, de 1917 à 1968, les social-démocraties semblent n'avoir été capables de réformes que sous l'effet de la peur inspirée par la révolution bolchevique. C'est en tout cas la thèse commune, nous l'examinerons de plus près. Je soutiendrai que ce cycle politico-étatique est clos dès 1968 (et non en 1989, date de l'effondrement de l'URSS) et que nous sommes depuis entrés dans une période absolument nouvelle. Le tressage entre politique et États ne s'y donne plus du tout sous la forme du vieux couple réformes-révolution : la politique et les États ont changé. Il s'agira donc de faire l'inventaire de ce qui, depuis 1968, est nouveau tant du côté des États que des inventions politiques. On pourra alors revenir au thème qui a traversé notre analyse économique : l'« errance » des conflits de répartition et l'émergence de conflits identitaires qui menacent de conduire à des formes de guerre civile. Ces menaces dictent aujourd'hui la politique nécessaire et possible pour contraindre les États à mettre en œuvre les politiques économiques minimales préconisées.

La politique comme invention et pensée organisée

Le mot de politique désigne d'abord couramment la gestion des affaires de l'État : les gouvernements mettent en œuvre des « politiques » en maniant les instruments étatiques à leur disposition, entre autres des « politiques économiques ». Les partis « font de la politique » : ils élaborent des programmes et cherchent à parvenir au pouvoir. La politique en ce premier sens, celle des gouvernements et des partis qui visent le gouvernement dans le cadre des institutions existantes, est entièrement interne à la sphère étatique. Elle est le moteur permanent, ordinaire, de l'histoire des États. C'est pourquoi nous appellerons « partis-États » les machines à gouverner l'État que sont ces « partis de gouvernement ». Ils exercent le pouvoir d'État sous deux régimes principaux : la dictature d'un parti-État unique et la démocratie parlementaire, où des partis différents gouvernent en alternance. La politique des partis-États est nécessairement conservatrice, quel qu'en soit l'affichage. Elle tend à reproduire l'état des choses. Elle peut certes évoluer, se « réformer ». Cependant l'exigence de réformes vient toujours de l'extérieur.

L'extérieur, ce sont d'abord des « événements » politiques : de puissantes manifestations, des émeutes, des soulèvements, des révolutions, des guerres civiles, par exemple, qui surgissent et se déroulent de manière largement imprévisible. Certains de ces événements – pas tous, loin de là – produisent des « inventions » politiques : des idées, des pratiques, des formes d'organisation nouvelles. Inventions qui survivent aux événements, font leur chemin dans les consciences et, à certaines époques, s'élargissent au monde entier, acquièrent une valeur universelle et finissent par transformer en profondeur les États et les guerres. La politique ainsi entendue est hétérogène à l'État, elle surgit du « peuple » qui se soulève, se révolte et s'organise contre un État incapable, corrompu, oppresseur. Elle affirme la possibilité d'un autre État, ou d'une autre organisation du pouvoir dans la société.

Dans cette conception de la « politique » hétérogène à l'État, je suivrai largement Sylvain Lazarus¹. Pour lui, la politique est une « pensée », dont la formation résulte d'un processus collectif organisé, irréductible à tout autre. Il faut la distinguer radicalement des « sciences politiques », un

savoir qui analyse, par exemple, les déterminants socio-économiques des votes et contribue à l'histoire des États, aussi bien que de la « philosophie politique », qui s'interroge sur le « bon gouvernement ». La politique comme pensée inventive n'est pas permanente, contrairement à celle des partis-États. Elle est séquentielle. Elle surgit, produit des inventions et des idées nouvelles, déclare « possible » ce qui ne l'était pas, s'exerce dans des lieux spécifiques à chaque séquence, est incarnée par des hommes qui la formulent, lui donnent ses « noms ». Les séquences politiques « inventives » scandent ainsi une histoire mondiale de la pensée et de la pratique politiques. À partir de la Révolution française, première séquence politique à caractère universel, on peut parler de vagues de « globalisations politiques » qui précèdent les vagues de globalisations économiques des XIX^e et xx^e siècles.

Sylvain Lazarus distingue dans les Temps modernes les séquences politiques suivantes. La séquence « révolutionnaire », celle de la Révolution française. La séquence « léniniste », qui va de 1902, publication de *Que faire ?* par Lénine, à la révolution bolchevique de 1917. Une première séquence « maoïste », qui commence avec le lancement de la « guerre révolutionnaire » en 1927 et se termine avec la prise du pouvoir par le Parti communiste chinois en 1949. Une autre séquence, également qualifiable de « maoïste », est la courte période où la Révolution culturelle fut inventive, de 1966 à 1968.

Leurs inventions se diffusent dans les consciences de tous ceux qui, dans le monde, en entendent la nouveauté et la puissance de transformation. Elles transforment les politiques continues propres aux partis-États et, bien sûr, les États eux-mêmes et les guerres, quoique pas toujours dans le sens initialement voulu par les penseurs et les activistes desdites séquences. Entre deux séquences n'existe que la politique des partis-États qui exercent le gouvernement. Et dans la société, quantité d'« initiatives politiques » très diverses, hétérogènes à l'État, minoritaires, d'abord inaperçues, mais qui peuvent constituer les germes d'une nouvelle séquence, laquelle s'ouvre à l'occasion d'un imprévisible « événement ». Tel est donc le sens que je donnerai désormais aux expressions « invention politique », « politique inventive ».

Cette conception a le grand intérêt de mettre l'accent sur les différences entre les séquences, leurs inventions et les hommes qui les incarnent, plutôt que d'introduire des confusions issues de permanences et de continuités fallacieuses, même et surtout lorsqu'elles sont déclarées par les acteurs eux-mêmes. Ainsi, malgré leur référence constante et commune au matérialisme historique et en dépit de l'iconographie, promue par le Parti communiste chinois et certains groupes activistes de 68, qui présentait les profils assemblés de Marx, Engels, Lénine, Staline et Mao en médaillon doré sur fond de drapeau rouge, il n'y a pratiquement rien de commun entre ces hommes sur le plan de l'« invention » politique. Marx est un théoricien de l'histoire, en politique il diffère peu des autres leaders du mouvement ouvrier du XIX^e siècle. Lénine théorise et pratique l'insurrection victorieuse. Staline est un dictateur nationaliste. Mao, un révolutionnaire paysan, un dirigeant qui met fin à l'anarchie dans le pays et entreprend de le restaurer dans sa position millénaire d'« empire du Milieu », mais aussi un

révolutionnaire communiste qui y sème le désordre ; un personnage complexe et, partant, encore très controversé, en Chine comme ailleurs.

Ainsi, une politique consiste à définir et à mettre en œuvre des « possibles ». C'est pourquoi la politique est entièrement de l'ordre de la pensée, car les possibles qu'elle explore ne sont jamais prescrits par les lois de la nature. La nature ne nous oppose que des contraintes maîtrisables, le reste de l'organisation sociale est affaire de pensée et de décisions. Certains possibles sont qualifiés d'« utopie » par leurs adversaires. Cependant il vaudrait mieux les qualifier d'« hypothèse », la politique consistant à les vérifier, et réserver le terme d'utopie à des possibles « incomplets », en ce qu'ils ne décrivent pas les moyens de leur réalisation. En termes simples, une utopie est un possible qui n'a pas défini ses moyens et qui court donc le risque que l'expérience des moyens ne le renvoie au statut d'« impossible ». Une politique peut donc s'analyser par les réponses pratiques qu'elle donne à quatre questions, évidemment liées : 1) quels sont les possibles concernant l'État ; 2) l'organisation de la politique ; 3) la violence ; et enfin 4) l'« idée », l'hypothèse d'ensemble. Précisons quelque peu.

- 1. Quel rapport à l'État existant ? Quel projet d'État ? S'agit-il de réformer ? de bouleverser ? d'abolir l'État ? Par quels moyens ? La question de la représentation est ici centrale, puisque la « démocratie directe » est une utopie en tant que forme d'État. Comment doivent être « représentés » dans leur diversité les différentes fractions du peuple ? Quels pouvoirs donner aux « représentants » et quel contrôle exercer sur eux ?
- 2. Quelle organisation de la politique ? Toute politique est un processus organisé. Comment s'organiser pour que se forme puis se diffuse la pensée des « possibles » ? Que signifie à ce niveau la « démocratie » ? Dans ce domaine, la question centrale est celle du rapport entre les « militants » (les « activistes », l'« avant-garde ») et les gens ordinaires, autrefois appelés les « masses ». Cette question est décisive, car l'organisation interne de la politique préfigure ce que pourrait être celle de l'État (ou de l'absence d'État).
- 3. Comment traiter les ennemis de sa politique ? Il en existe toujours. Faut-il user de la violence ? Quelle violence ? La question de la guerre est ici incontournable. Quelle guerre mener si le pays est attaqué par des armées étrangères ou confronté à une guerre civile « contre-révolutionnaire » ? Ces trois premiers points relèvent d'un « programme », entendu au sens large.
- 4. On peut aussi distinguer les politiques, dans un autre ordre, par les moteurs de la mobilisation subjective, par l'« idée » qui tient lieu d'idéal. Quel est le but ultime, quelle est la vision désirée et possible, non seulement de l'État mais de la société elle-même, voire de l'homme et de son rapport aux autres et à la nature ? Ne serait-ce que parce qu'elle a des ennemis nécessairement, à un moment ou à un autre, violents, toute politique telle que nous l'entendons ici suppose que certains au moins de ses activistes placent la défense de l'« idée » au-dessus de leur propre vie. Pour cette raison, certains ont qualifié de « religions séculières » le « communisme », la « patrie », voire la « race », qui furent, après « Dieu », de telles idées. À l'heure où, selon toute apparence, « Dieu » revient en tant qu'idée de certaines politiques, il est

préférable de ne pas tout subsumer sous la même catégorie de « religion ».

Le cycle politico-étatique

Le mot « politique » ainsi précisé, nous pouvons reprendre notre question : où en sommes-nous, en 2015, de l'existence d'une politique hétérogène et inventive susceptible de créer les conditions politiques des réformes préconisées ? Pour répondre, prenons quelque recul, sans remonter cependant à la Révolution française, mais simplement à la Commune de Paris, son écrasement sanglant ayant soulevé les questions politiques qui ont dominé le siècle suivant. La périodisation proposée articule les séquences d'inventions politiques distinguées plus haut aux événements étatiques majeurs où furent en jeu les rapports conflictuels entre les États et les inventions.

D

J'ai soutenu que le « court xx^e siècle », pour reprendre l'expression d'Hobsbawm, se terminait, pour ce qui est de la politique, non pas en 1991, avec l'effondrement de l'URSS, mais en 1967-1968, avec la Commune de Shanghai et le mouvement mondial de la jeunesse. Avec ces deux derniers événements s'achève en effet le cycle politico-étatique entamé un siècle auparavant avec l'écrasement de la Commune de Paris, cycle dont le « court xx^e siècle » (issu de la rupture que furent la Première Guerre mondiale et la révolution bolchevique) n'est qu'une seconde partie.

La Commune de Paris est l'aboutissement, en impasse, du « mouvement ouvrier » du XIX^e siècle. S'agissant du rapport aux États existants et de sa propre organisation interne, le mouvement est anarchiste². Pour lui, l'« État bourgeois » issu de la Révolution française doit être abattu et remplacé par une coordination d'associations libres de travailleurs. Le moyen de l'abattre est la grève générale et l'insurrection, qui suffisent à son effondrement. La guerre possible avec l'étranger doit être conjurée par les insurrections ouvrières internationalistes aux arrières des armées ennemies et par la résistance armée du peuple, organisée localement, aux niveaux de base de la nouvelle société. Le mouvement ouvrier s'allie en France aux républicains héritiers des Conventionnels lors de la

révolution de 1848, qui cependant échoue à rétablir durablement la république. Marx et Engels publient en 1848 le *Manifeste du Parti communiste*, expression concentrée du « matérialisme historique » de Marx. Cependant le « Parti communiste », à la fondation duquel ils appellent, n'est pas un parti au sens moderne du terme. C'est le rassemblement de la « partie » la plus consciente des organisations du mouvement ouvrier ; consciente du caractère d'ensemble des conflits de classe et du nécessaire internationalisme du mouvement. Dans sa vaste théorie de l'histoire, Marx n'introduit le « communisme » que comme l'horizon de la disparition des classes et du dépérissement de l'État.

La Commune de Paris est un moment d'inventions politiques remarquables sur le plan de l'organisation et de la représentation, dans une société momentanément libérée de l'État bourgeois. La Commune libère une zone et y organise derechef une société libre, égale et fraternelle. En quelques semaines à peine, elle parvient à « inventer » quant à l'organisation du travail, l'éducation, les formes de délibération et de décision collective, en insufflant une conception « ouvrière » à toutes ces questions. Mais de l'État, que dit-elle, que fait-elle ? Pensait-elle que d'autres « communes » en France et en Allemagne allaient s'insurger et qu'ainsi l'État bourgeois tomberait et les armées de Bismarck partiraient ? La Commune pense et agit comme si elle n'avait pas tiré le bilan de la Révolution française, qui, devant l'invasion étrangère et une importante insurrection, dut former en très peu de temps une armée du peuple et imposer un gouvernement provisoire, « jusqu'à la paix ». Sur la question de l'État, la Commune de Paris semble revenue à une époque antérieure à la Révolution française. Du moins, elle semble ignorer que la Convention eut, aussi, à traiter la question, qui ne peut en aucun cas être négligée, même si les moyens de la traiter exigent des organisations et des hiérarchies de type militaire qui peuvent paraître contradictoires avec celles qui président à la transformation politique et sociale. La Commune de Paris est écrasée par la République des propriétaires, dans les conditions atroces que l'on sait.

Quel bilan, pour le mouvement ouvrier européen et en son sein pour les « communistes » de la I^{re} Internationale ? Il faut décidément s'organiser pour affronter l'État bourgeois, certes, mais comment ? La première réponse est le Parti social-démocrate de la II^e Internationale, dont le modèle est le parti allemand. Bismarck a l'intelligence d'insérer progressivement, les syndicats d'abord, puis le parti luimême dans le jeu politique étatique. En résulte une profonde transformation des États et des guerres. En « achetant » l'aristocratie ouvrière grâce aux profits tirés de l'expansion coloniale et en ralliant ses organisations au parlementarisme, l'État bourgeois devient « impérialiste », diront Lénine et Rosa Luxemburg. Pour Lénine, l'impérialisme est le « stade final » du capitalisme. Leur analyse est sans doute trop imprégnée d'« économisme ». Ce n'est pas tant pour pouvoir « acheter » leur classe ouvrière grâce au pillage des colonies que les États se sont lancés dans des conquêtes et des guerres impérialistes. La classe ouvrière est intéressante à acheter en elle-même, c'était vrai dès cette époque, même si la théorie n'en fut élaborée que plus tard. Point n'est besoin de « surprofits » coloniaux, d'ailleurs assez limités par rapport aux gains potentiels de l'augmentation de la productivité des ouvriers, comme l'a montré, entre autres, Jacques Marseille³. En revanche, s'agissant de la guerre impérialiste, Lénine vit juste en la jugeant inévitable et capable de déclencher des révolutions dans les

« maillons faibles » du système impérialiste. Mais la guerre avait des raisons plus profondes que la seule compétition économique pour les colonies entre monopoles financiers soutenus par leurs États respectifs. Car l'intégration de la classe ouvrière fut d'abord politique et passa par la substitution du nationalisme guerrier à l'idéologie de classe internationaliste qu'elle avait commencé de développer. Les partis de la II^e Internationale se sont perdus à ce jeu. Dès lors la guerre ne pouvait plus être évitée ⁴.

L'invention politique vient de Lénine publiant Que faire ? en 1902. Tirant un autre bilan de la Commune, il affirme que c'est une illusion de vouloir parvenir au pouvoir par les élections et qu'il faut construire un parti de révolutionnaires professionnels pour se saisir du pouvoir d'État par l'insurrection armée. On sait que Lénine dansa dans la neige le jour où la République des soviets eut dépassé la longévité de la Commune de Paris (soixante et onze jours, du 18 mars au 28 mai 1871). C'est dire à quel point les bolcheviques étaient conscients du concours exceptionnel de circonstances dont ils avaient bénéficié et de l'extrême fragilité de leur situation à l'automne 1917, mais aussi, et surtout, à quel point la révolution bolchevique se présentait comme une revanche sur le massacre des communards, comme la victoire des « damnés de la terre », enfin « debouts » – une victoire vainement recherchée depuis, au moins, Spartacus. L'instrument en était le parti bolchevique, un parti de type entièrement nouveau, composé de révolutionnaires professionnels et aguerris, apportant « du dehors » à la classe ouvrière la conscience du caractère irréductible de l'antagonisme de classe. C'est pourquoi la révolution de 1917 et son instrument ont exercé une telle fascination. Et l'on comprend que cette fascination ait longtemps masqué la réalité du parti-État soviétique – un premier ébranlement d'importance ayant été le rôle de la III^e Internationale dans la guerre d'Espagne, un second le pacte germano-soviétique.

La guerre de 1914 et la « séquence léniniste » modifient profondément les États. Trois types d'États en émergent. Tout d'abord, une nouvelle forme : l'État socialiste. Bien que Lénine réaffirme en 1917, avec *L'État et la Révolution*, la doctrine de la dictature du prolétariat comme forme de dépérissement de l'État, personne dans le parti bolchevique n'a d'idée précise sur la mise en œuvre de ce dépérissement après la prise du pouvoir. L'invention politique n'avait porté que sur la conquête du pouvoir. En témoignent les hésitations et les revirements des bolcheviques à l'égard de leur opposition (les socialistes révolutionnaires), des soviets, des soldats et des paysans, dans la terrible guerre civile qui suivit l'insurrection victorieuse et dans les débuts de la « collectivisation ». Les dernières déclarations de Lénine, en 1923, illustrent son inquiétude profonde sur le sujet. C'est assez rapidement Staline qui tranche de la nouvelle question en instituant le « socialisme en un seul pays » et la dictature d'un parti-État dont, au-delà de la rhétorique « communiste » du dépérissement de l'État, l'objectif de plus en plus évident dès les années 1930 devient « national » : faire de l'URSS, à marche forcée, une grande puissance, ce qu'elle deviendra après la victoire sur l'Allemagne où elle joue un rôle décisif.

Deuxième forme d'État, l'État fasciste et particulièrement nazi est lui aussi le produit de la guerre et d'une violente réaction à la séquence léniniste. C'est un parti-État dictatorial, avec ceci de

singulier qu'il désigne une partie de sa population, sur des critères raciaux, comme allogène et hostile, donc finalement vouée à l'extermination, puis qu'il pratique cette extermination dans l'Europe entière.

Dans l'Europe non fasciste se développe la troisième forme d'État : la social-démocratie étatisée. En effet, les partis communistes adhérents de la III^e Internationale, comme avant eux les partis sociaux-démocrates de la II^e Internationale, sont progressivement absorbés par la politique parlementaire. Grâce aux mairies qu'ils ont conquises, aux syndicats qu'ils dirigent, à la multitude d'associations qui les relaient, à leur prestige et leur influence sur les intellectuels et les artistes, ils forment rapidement une société dans la société. Dès les années 1930, ils sont associés au gouvernement et gouvernent localement. En fin de compte, la différence entre les partis communistes et socialistes tient alors essentiellement à l'allégeance des premiers à Moscou. Après la guerre, une étape de plus est franchie avec en France une complète « étatisation » de la social-démocratie : mise en place de puissantes régulations économiques cogérées avec partis et syndicats, professionnalisation confirmée de la politique (par l'ENA en particulier). Les idéologies nationalistes et de lutte des classes fusionnent dans le Welfare State, la coexistence pacifique et la compétition économique avec l'URSS. Les partis politiques deviennent parties intégrantes de l'appareil d'État : c'est le régime accompli des partis-États parlementaires.

Les théoriciens du « totalitarisme » font un autre partage en regroupant sous ce terme les deux premiers types d'États : soviétique et nazi, qu'ils distinguent de la « démocratie » : le régime des partis-États parlementaires. Les deux premiers ont effectivement en commun d'avoir été des partis-États à parti unique et de s'être livrés à des massacres ou de violentes persécutions d'une partie de leur population. Il n'en demeure pas moins qu'ils diffèrent fondamentalement en matière de politique, sous les deux aspects qui la constituent : la politique des États et la subjectivité politique des masses et des militants. Sur ces deux plans la différence entre eux est radicale. L'État nazi voulait effectivement étendre le Reich allemand à toute l'Europe, y asservir les peuples « inférieurs », voire s'étendre au monde entier dans une guerre sans fin. L'État stalinien voulait hisser la Russie initialement arriérée au statut de grande puissance. Quant à la subjectivité politique, qu'y avait-il de commun entre un militant d'un parti de la IIIe Internationale et du Parti nazi ? On ne peut tout de même, au nom de l'apparente similitude formelle des structures étatiques, faire ainsi fi des différences quant à l'« idée » qui organise la subjectivité politique. De ce point de vue, d'ailleurs, les subjectivités ont probablement divergé assez tôt entre le militant du parti bolchevique en URSS et celui des partis communistes européens (ou chinois, j'y reviendrai). Le premier a certainement très tôt adhéré à la politique nationale de l'État : à ses yeux le véritable « événement » fondateur de l'Union soviétique, tout autant que la révolution initiale, fut la « grande guerre patriotique », anticipée et préparée dès les années 1930. Le second, le militant du Parti communiste français, italien ou espagnol, est certainement resté plus longtemps animé par l'« idée » communiste. D'où les très douloureux traumatismes de la guerre d'Espagne et du pacte germano-soviétique⁵.

D'autres lignes de démarcation peuvent donc être tracées, sans doute plus fertiles pour l'analyse

de l'avenir que celle que propose le concept de totalitarisme. Ainsi les deux types d'États vainqueurs dans la Seconde Guerre mondiale : l'État socialiste et la social-démocratie étatisée se distinguent des États fascistes en tant qu'États du « peuple entier » — et non « Reich de la race allemande » —, et ce au nom de valeurs déclarées « universelles » : la « démocratie », le « socialisme ». En revanche les trois formes de partis-États qui s'imposent en Europe après la guerre de 1914 et la séquence léniniste ont en commun une emprise puissante, *via* le complexe militaro-industriel et au-delà, de l'État sur l'économie.

Reprenons, dans la tresse politico-étatique, le fil des inventions politiques. Après la révolution bolchevique, ces dernières quittent l'Europe. En 1928, en Chine, après le massacre des communistes à Shanghai, l'échec d'une insurrection urbaine à Guangzhou et la rupture avec le Kuomintang, Mao Zedong ouvre la séquence politique de la « guerre révolutionnaire ». Ses organisations sont le Parti et l'Armée populaire de libération, qui est aussi une organisation de masse participant à la production et à l'administration des « zones libérées ». L'objectif étatique : prendre le pouvoir en rejetant l'envahisseur étranger. La stratégie : proposer à tous les partis nationalistes, fussent-ils réactionnaires, un « front uni » contre les armées d'occupation, encercler les villes par les campagnes, combiner guerre de partisans et affrontements décisifs quand on est en situation de force supérieure. Cette séquence inspirera largement les luttes et guerres de libération nationale de l'après-guerre. C'est ce qui fait son caractère universel et la désigne comme « inventive » : en trouvant une autre façon de prendre le pouvoir, elle clôt (provisoirement ?) la période des insurrections urbaines, contre l'échec desquelles elle a été pensée.

L'organisation du pouvoir et de la production dans les campagnes pendant la guerre populaire avait donné aux communistes chinois des idées, sans doute plus précises que celles de Lénine et des bolcheviques, sur la manière de transformer et organiser l'État après la prise du pouvoir. De plus, ils avaient sous les yeux ce que certains, dont Mao, ont considéré très tôt comme des échecs de l'Union soviétique : sa politique à la campagne, son industrie uniquement « lourde » et tournée vers l'armement, son mode de gouvernement autoritaire et peu apte à la résolution politique et pacifique des « contradictions au sein du peuple », sa stratégie internationale. Les communistes chinois étaient également très conscients, pour avoir parcouru le pays en tous sens pendant vingt ans, du caractère encore essentiellement rural de la Chine et de ce qu'on pouvait attendre de l'organisation des paysans.

Une lutte féroce au sein du PCC entre deux conceptions de l'État scande l'histoire de la Chine après 1949 : voie soviétique d'un côté, voie maoïste de la décentralisation et des « communes populaires » de l'autre. Ce conflit s'aggrave et culmine avec la Révolution culturelle. Il s'agit bien sûr d'une lutte pour le pouvoir d'État : Mao lance des organisations de gardes rouges et ouvrières qui se forment en dehors du parti contre ses adversaires au sein du parti. Mais, avec un pouvoir d'État au bord de l'anarchie, certaines de ces organisations, en particulier à Shanghai, s'organisent en une « Commune » et inventent politiquement, y compris dans le domaine de la production, de l'éducation, du rapport entre travail manuel et intellectuel. Ils pensent pour la première fois les conditions d'un véritable dépérissement de l'État : la résolution des « grandes différences » entre travail manuel et

intellectuel, villes et campagnes, hommes et femmes, et la fonction de la politique dans ce processus. Cependant, le pays menace de sombrer dans la guerre civile. À Wuhan, par exemple, des organisations ouvrières opposées, quoique se réclamant toutes de la « pensée Mao Zedong », se combattent à l'arme lourde. Mao fait rétablir l'ordre par l'armée. Certes, la Commune de Shanghai n'est pas écrasée dans le sang. Ses dirigeants (la Bande des quatre) sont même appelés au pouvoir et donc chargés du retour à l'ordre. On envoie les « jeunes instruits » à la campagne pour les calmer et leur apprendre comment vit le peuple chinois. Les réformateurs de l'ère Deng, à partir de 1978 (Mao meurt en 1976), s'en souviendront et beaucoup se féliciteront en privé de cet intermède qui leur a permis de connaître leur pays profond. Cela en dit d'ailleurs assez long sur le « rapport aux masses » des cadres et des fils de cadres citadins du Parti communiste chinois entre 1949 et 1967. Elle laisse comprendre pourquoi Mao n'a pas eu à beaucoup inciter la jeunesse pour qu'elle « tire sur le quartier général de la bourgeoisie au sein du parti ».

Toutefois, le bilan de cette séquence politique est sans appel : la dernière et ultime tentative de subvertir l'État socialiste de l'intérieur en vue d'un effectif « dépérissement de l'État » a échoué.

L

Si l'on peut qualifier cet épisode très particulier de la Révolution culturelle qu'a été la Commune de Shanghai de séquence politique inventive, outre qu'il s'attaque frontalement, mais sans succès, à la réalisation du cœur de l'idée communiste : le dépérissement de l'État, c'est que le mouvement mondial de la jeunesse de 68, du moins dans son aile la plus politique, s'en est inspiré. Il reprend et transpose certains de ses mots d'ordre, de ses idées organisationnelles : « On a raison de se révolter », « Qui n'a pas fait d'enquête n'a pas droit à la parole », « Il faut pratiquer la ligne de masse ». Le terme de masses cherchant ici à supplanter une définition trop fermée des gens en termes de classes. Des organisations qui se disent encore « marxistes-léninistes ⁶ », mais surtout « maoïstes » sont très actives dans le mouvement, en particulier parmi les ouvriers. Elles prônent l'« organisation autonome des masses », les comités de lutte d'usine et d'atelier. Elles se sont systématiquement et souvent violemment heurtées aux partis communistes et à leurs syndicats : le véritable conflit politique en 68 se situe entre le Parti communiste et les différentes formes du mouvement, beaucoup plus qu'entre ce mouvement et l'État. Au-delà de l'existence de ses organisations militantes, le mouvement dans son ensemble renoue précisément avec la forme politique du « mouvement ». Ses lieux sont les assemblées d'étudiants, de grévistes et les manifestations. Nulle part il ne se préoccupe de prendre le pouvoir, mais simplement de maintenir libérés les lieux de ses assemblées. Il invente des mots d'ordre qui sont moins des prescriptions à l'adresse de l'État que l'affirmation de vérités sur les situations et de « possibles » : les fameux « slogans » de 68.

Le mouvement de la jeunesse est mondial, ses références et ses formes sont à peu près partout les mêmes. Pour le mouvement, qu'il s'agisse de sa fraction organisée d'inspiration maoïste ou de ses

manifestations plus libertaires, l'Union soviétique n'est en aucune façon un modèle, c'est le repoussoir. La page doit être définitivement tournée. À ceux qui en doutaient encore, le coup final est donné par l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques au mois d'août 1968, mettant fin au « printemps de Prague », expression locale du mouvement mondial de la jeunesse. L'URSS, en qui personne 7 ne croit plus, tombera vingt ans après : lenteur des grandes bureaucraties impériales. Sa chute comme son émergence furent essentiellement politiques.

Le mouvement de 68 contenait en son sein les germes d'attitudes, de pratiques sociales et de visions du monde très variées qui se développeront ensuite, dont sans conteste de puissants courants individualistes et hédonistes. Ces courants prendront pour la plupart leur parti de la « société de consommation » et s'y inséreront confortablement, certains s'en marginaliseront en recherchant les lieux et les moyens d'une vie « alternative » au sein de « communautés » diverses.

C

Ainsi donc se clôt, à la fin des années 1960 en Chine, puis à échelle mondiale, le cycle politicoétatique ouvert par l'écrasement de la Commune de Paris, un siècle auparavant. Dans ce cycle, le tressage entre la politique et l'État a pris une forme singulière : l'opposition entre « réformes » et « révolution ». Dans la première phase du bilan de la Commune, la II^e Internationale croit pouvoir réformer l'État profondément sans révolution. Elle se jette dans le massacre de la guerre. Lénine invente en disant l'exact contraire : il faut, par une révolution, détruire « l'État Bourgeois » et il déclenche, ayant eu du mal à rallier les autres dirigeants bolcheviques, l'insurrection de 1917.

Dans la seconde phase, de 1917 à 1968, des deux côtés du couple, tant celui de la révolution que celui des réformes, on ne trouve en réalité, très tôt après 1917, que des partis-États. Du côté de la révolution : l'Union soviétique et les partis-États « communistes », qui en sont le produit. Du côté de la réforme, les partis-États parlementaires, y compris les partis communistes. Ces derniers présentent donc une double face. L'une est d'être avec le parti-État soviétique dans le camp de la révolution, l'autre de s'être très rapidement intégrés dans le système des partis-États parlementaires à l'ouest, liant ainsi les deux termes du couple. Tous ces partis-États pensent donc selon l'opposition réformes-révolution, alors qu'en réalité on est entièrement dans la sphère étatique dès les années 1920.

En 1917, la prise de pouvoir par le parti bolchevique résulta d'une politique inventive. Puis, la politique inventive disparut d'Europe. Aussi bien les réformes dans la social-démocratie étatisée furent-elles engendrées, non pas tant par la peur d'une révolution (bolchevique), un danger assez vite écarté en Europe après l'écrasement des spartakistes, à Berlin en 1919, encore moins par la vigueur de nouvelles innovations politiques, mais bien plutôt par la compétition avec l'État socialiste et surtout par la puissance parlementaire des partis communistes en Europe, entrés massivement dans la résistance au nazisme après la rupture du pacte germano-soviétique. C'est pourquoi la réforme culmine en 1945, étant donné la puissance étatique alors maximale des acteurs du côté « révolution »

du couple. Elle accouche de ce que j'ai appelé la « croissance sociale-démocrate autocentrée » et des Trente Glorieuses (voir le chapitre III).

L'ensemble du cycle fut pris dans une pensée de l'histoire en termes de lutte de classes, forgée au milieu du XIX^e siècle. La réalité fut la représentation de ces classes par des organisations qui, à l'exception d'une machine à prendre le pouvoir, le POSDR (Parti ouvrier social-démocrate de Russie) de Lénine, étaient des partis-États. Enfin, pour les « communistes », l'« idéal » est passé du communisme initial de Marx, fortement coloré de l'anarchisme du mouvement ouvrier du XIX^e siècle, à la victoire partout d'États socialistes de type soviétique. Ainsi le mot de communisme est-il désormais marqué du sceau d'une réalité : au XX^e siècle, « communistes » furent les partis-États portant ce nom.

Un nouveau cycle politico-étatique s'est donc ouvert à la fin des années 1960. Que dire du tressage entre États et politiques inventives qui s'y dessine ? Des États, j'ai abondamment parlé, au plan économique, dans les chapitres précédents. Il reste à préciser ce qu'il en est de la guerre et du caractère « pour tous » ou pas des États. Puis, tâche difficile, il s'agira d'identifier le nouveau dans les initiatives politiques des quarante ou cinquante dernières années. Là est l'essentiel, car le nouveau ne peut venir que de la « politique hétérogène », non celle des partis-États, qui en ont tenu lieu dans le cycle précédent. C'est une telle politique qui engendrera les réformes, ou plutôt, puisqu'il faut abandonner ce terme qui avec celui de révolution renvoie au cycle politico-étatique terminé, c'est elle et elle seule qui engendrera les transformations des États afin qu'ils réalisent, au moins en partie, ce qu'elle-même aura déclaré « possible ».

Mutations des guerres, crise de l'« État pour tous »

La Commune de Shanghai et le mouvement de 68 ont définitivement délégitimé les partis-États communistes et leur conception de la révolution. Ils ont promu l'auto-organisation indépendante des masses et, d'autre part, ouvert la voie à l'expression générale de l'individualisme qu'engendrent et qui soutient les rapports capitalistes. Dès lors, sur le plan étatique, les choses vont assez vite et leur succession est bien connue. Achèvement victorieux des luttes de libération nationale dans les années 1960 et le début des années 1970 et, par conséquent, fin des formes de guerre inspirées de la « guerre révolutionnaire » en Chine. En 1978, la Chine change de pied : retour au pouvoir de Deng Xiaoping, qui juge le bilan de Mao à « 70 % positif » et lance le pays dans un rattrapage effréné de l'Occident. En France, Mitterrand parachève le travail de destruction du Parti communiste entrepris par Mai 68 en l'invitant au gouvernement, tandis qu'il rallie bon nombre d'ex-« gauchistes » à une politique économique libérale. L'URSS se décompose à partir de 1989, lâche les pays de l'Est où les partis-États sont balayés par une forme d'événement politique qui s'inaugure à cette occasion : les « révolutions orange ». Les États résultant de l'éclatement de l'URSS elle-même sombrent dans le chaos économique d'une « transition » en forme de Big Bang préconisée par la plupart des « experts » occidentaux ⁹ et soutenue par leurs gouvernements, le FMI et la Banque mondiale. Ils passent alors aux mains d'oligarques alliés à des dictateurs démocratiquement plébiscités qui font main basse sur les ressources naturelles des pays. La Yougoslavie éclate et se morcelle dans des guerres civiles, fortement aggravées par des interventions de mercenaires, puis directement de l'OTAN et la Russie. La Russie sous Poutine redessine ses frontières et donc celles de l'Europe, tente de reconstituer un empire et se tourne vers la Chine. Les États-Unis, seule superpuissance militaire après 1991, entreprennent des guerres « contre le terrorisme » et les « États voyous », en Afghanistan, au Moyen-Orient, qui plongent ces régions dans la guerre civile. Le djihadisme, que les États-Unis ont incité et dont ils se sont servis, se retourne contre l'Occident et prolifère sous forme de « califats » dans les zones dévastées par la guerre américaine et désormais en Afrique subsaharienne.

Les gouvernements occidentaux libéralisent l'économie à partir des années 1970¹⁰. La

globalisation des firmes et de la finance prend alors son envol. Je note que sur le plan étatique également la fin du cycle précédent se situe au milieu des années 1970, tant en Occident qu'en Chine, et non les années 1990, après l'effondrement de l'URSS. La globalisation des idées politiques de 68 n'a précédé que de quelques années la vague des globalisations économiques. Sur le plan des politiques étatiques, la transformation majeure est la suivante. Quoique en réalité toujours économiquement très puissant, en Europe et en France, l'État cesse d'être un État du « peuple entier », un État « pour tous ». L'État cesse en effet de « compter pour un » chacun des habitants de son territoire. Il refuse à des groupes entiers certains des attributs de la « citoyenneté républicaine », certains biens premiers et capacités élémentaires. Il entérine ainsi des différences au sein du peuple, il désigne certains comme étrangers et les dépossède ainsi du nom qu'ils se donnent (« À l'usine on nous dit ouvriers, hors de l'usine on dit immigrés 11 »). Les « services publics » deviennent des services à deux vitesses. De l'école publique sortent de plus en plus d'illettrés, l'enseignement privé se développe. L'État identifie un « problème » de l'« identité nationale », au lieu de travailler inlassablement à résoudre les « contradictions au sein du peuple », pour parler comme les révolutionnaires chinois. Ce tournant est pris en France dès Mitterrand et, aux yeux de beaucoup, devient manifeste avec le discours de Sarkozy à Grenoble le 30 juillet 2010, qui est très largement compris comme une déclaration de guerre aux jeunes des banlieues, promouvant la police comme l'incarnation la plus haute des « valeurs de la République ». L'attitude à l'égard de l'islam est extrêmement ambiguë, la « laïcité » est utilisée comme instrument de division et de répression. On demande aux pratiquants de cette religion bien plus que ce qu'on a jamais demandé aux catholiques. Le Premier ministre Manuel Valls déclare que des guartiers de banlieue sont en situation d'« apartheid », le mot est largement repris, il fait son dangereux chemin, très loin de la réalité urbaine en question et de la façon dont les gens des banlieues se pensent eux-mêmes, mais le gouvernement n'en a cure. La politique à l'égard des ouvriers sans papiers les persécute sans raison. Bien loin de combattre les cercles vicieux de l'inutilité, d'ouvrir les trappes, l'État les favorise. Au lieu de combattre l'inégalité économique par une égalité politique réaffirmée, l'État recule sur la dernière, ce qui renforce la première. C'est, pour prendre Manuel Valls au mot, l'exact opposé de l'invention politique de Mandela et Desmond Tutu en Afrique du Sud, la politique de « réconciliation », consistant à intégrer les Blancs, y compris les tortionnaires, à la société « arc-enciel ».

Les initiatives politiques

Où en sommes-nous, depuis le mouvement de la jeunesse de 1968, du point de vue des « initiatives » politiques susceptibles d'ouvrir une nouvelle séquence ? Il s'agit bien sûr des initiatives politiques inventives du côté du « peuple », ou des « gens », comme l'on voudra, indépendantes de la politique toujours conservatrice des partis-États. Des initiatives capables d'infléchir significativement les politiques des États, dans un sens qui soit vraiment favorable aux gens. Je les classerai, selon la grille d'analyse proposée ci-dessus, principalement selon leur rapport à l'État, puis compléterai leur caractérisation en fonction de la manière dont elles traitent la question de l'organisation et celle de la violence, enfin des idées qui les soutiennent.

R

C'est ce qu'ont réussi les « révolutions orange » dans les pays de l'Est, ainsi que les « printemps arabes ». Ce furent des soulèvements, imprévisibles, prenant la forme de l'occupation de places dont le nom devint vite emblématique et de grandes manifestations sur et autour de ces places. Le soulèvement ne fut pas organisé par des partis ou des organisations préexistantes. On sait l'absence des organisations de l'islam politique dans les premières phases des printemps arabes, elle a été largement soulignée. Dans la mobilisation elle-même et son organisation, les réseaux sociaux ont commencé à prendre de l'importance.

Quant à l'État, ce que veut le soulèvement s'exprime d'abord et avant tout par une injonction à l'adresse du gouvernement : « Dégage ! » On ne veut plus d'un État entravant les libertés, corrompu, inefficace, maintenant le peuple dans une grande pauvreté. On veut un État qui soit tout le contraire : garant des libertés fondamentales, intègre, faisant en sorte que tous aient un travail et que personne ne soit inutile. Quant à la représentation, le seul mode qui se propose est l'élection de présidents et de Parlements. Cependant, des partis-États parlementaires d'alternance n'existaient pas dans ces pays,

contrairement à l'Europe occidentale, qui les connaît depuis la fin du XIX^e siècle. En Europe de l'Est, le pouvoir est alors saisi par des cliques d'oligarques et de politiciens qui accaparent les rentes du territoire. Le phénomène est plus modéré en Europe centrale et particulièrement en Allemagne de l'Est, en raison de traditions sociales-démocrates plus anciennes et grâce à l'unification de l'Allemagne et à l'intégration européenne rapide. Dans les pays arabes, l'islamisme politique est d'abord porté au pouvoir d'État par les urnes en Égypte et en Tunisie. Cependant, malgré l'enracinement populaire acquis dans la résolution locale de problèmes économiques et sociaux, il s'avère incapable de mettre en place un État qui soit au minimum « pour tous ». En Égypte, il est balayé par un coup d'État. L'islamisme politique radical retourne alors dans la clandestinité. Il cherche à tailler des « califats » dans les zones d'effondrements étatiques largement provoqués par les guerres américaines. Ces « califats » préfigurent localement le retour d'une autre forme d'État : l'État de guerre civile. Quant aux formes d'organisation de la jeunesse radicale, qui fut à la pointe du soulèvement des printemps arabes, elles semblent se chercher sur les réseaux sociaux, et non dans les partis parlementaires ni, autant qu'on sache, dans des organisations d'avant-garde bien structurées. Ces réseaux sociaux seront certainement très utiles à l'organisation du prochain « soulèvement », s'ils n'ont pas permis à la police d'arrêter les activistes avant, mais ensuite?

Les mouvements des Indignés ou d'Occupy Wall Street, les mouvements de protestation au Brésil contre la Coupe du monde et la corruption sont du même type : rassemblements, affirmation d'un « Ça suffit ! ». Ils en restent cependant à ce stade pour le moment. Sans doute parce qu'ils ont en face d'eux des États moins profondément corrompus, et que l'« indignation » n'est pas encore si large. Quand elle le devient, comme en Grèce et en Espagne en 2014, elle produit un nouveau parti parlementaire : Syriza, Podemos. Il faut évidemment être très attentif à ces nouveautés, mais rien ne permet de dire en 2015 qu'elles seront capables de profondément modifier le jeu parlementaire et de mettre en œuvre des programmes minimaux tels ceux que nous avons préconisés ¹².

R

Du côté des partis-États parlementaires classiques, incluant les syndicats et les nombreuses associations affiliées, rien de nouveau, sauf peut-être en Grèce et en Espagne ¹³. Rien de nouveau, sinon qu'ils apparaissent de plus en plus inefficaces aux yeux des gens. Ils théorisent l'impuissance, sinon l'inutilité, de la politique dans un monde globalisé. L'alternance n'en est pas une, aucun président ne met en œuvre le programme qui l'a fait élire ¹⁴. Le seul espace laissé aux électeurs est de « sortir le sortant », pauvre équivalent du « Dégage ! » des printemps arabes, mais sans risque de se faire tuer. On peut considérer que c'est un progrès. Et pendant ce temps, jour après jour, dans la vie quotidienne, l'« État pour tous » se délite.

La nouveauté se situerait-elle dans les organisations non gouvernementales, les ONG ? Peut-on voir en elles l'expression de la volonté de la « société contre l'État » et le moyen de le réformer

sérieusement ? Le sigle ONG recouvre une grande diversité d'organisations et de pratiques. Depuis les années 1970, elles se multiplient partout, y compris bien sûr dans les pays émergents et stagnants ¹⁵, dans les démocraties parlementaires comme dans les dictatures, démontrant ainsi une situation sinon de crise, au moins d'insuffisance des formes politiques traditionnelles de représentation. On peut distinguer chez elles deux groupes différents par l'organisation et les modes d'action pour pousser l'État à réformer.

Le premier est constitué d'ONG « de terrain », organisées comme des groupes militants et imprégnées d'une idéologie réformatrice dans un domaine généralement étroitement spécialisé, qui exécutent des tâches de nature étatique, financées par les États et, de manière croissante, le mécénat privé. Leur très large spectre va des ONG médicales et d'urgence à la myriade des ONG d'« aide au développement », qui dans de nombreux pays pauvres sont désormais les principaux exécutants des projets financés par l'aide publique, en passant par les ONG environnementales et toutes celles qui dans les pays riches soulagent la « misère sociale » (Emmaüs, Restos du cœur, etc.). Il s'agit d'une démultiplication des moyens étatiques par une décentralisation vers des entités au vague contenu idéologique et aux modes d'organisation plus ou moins militants. Ces ONG ont généralement recours en partie au bénévolat (autant d'économie pour les finances publiques) et se disent plus efficaces que des services publics, car plus proches des personnes, ce qui est parfois le cas.

L'autre groupe d'ONG est constitué de « faiseurs d'opinions », plus ou moins appuyés sur des dispositifs d'enquête scientifiques et de recueil de statistiques et de témoignages, qui lancent des campagnes médiatiques pour influencer l'opinion et contraindre les gouvernements à prendre certaines mesures ou simplement à ouvrir certains débats. Il s'agit des grandes ONG mondiales de l'environnement : Greenpeace, WWF, etc. et de la bonne gouvernance : Amnesty et Transparency International. En tant que grands faiseurs d'opinions « généralistes », les chaînes d'information continue étatiques et privées (Al-Jazira, France 24, CNN), ainsi qu'un nombre croissant de sites d'informations et de débats, peuvent être considérés comme en faisant partie. Collectes de fonds d'une part, campagnes médiatiques portées par des actions spectaculaires (prendre d'assaut une plate-forme pétrolière, se faire parachuter sur une centrale nucléaire) de l'autre, constituent les moyens d'agir de ces groupes, organisés comme des entreprises.

Il est frappant de constater que sous ces deux formes, remédier aux carences de l'État, en compléter et diversifier les fonctions d'un côté, façonner l'opinion sur les grandes questions faisant ou devant faire l'objet de « débats de société » de l'autre, une multitude éclatée d'ONG fait aujourd'hui ce qu'ont toujours fait les toutes premières d'entre elles (en ancienneté et en puissance) : les Églises. Il n'est donc pas certain qu'il s'agisse là, dans l'ensemble, d'innovations politiques, mais bien plutôt des conséquences, en Occident, de la déchristianisation et du retrait progressif de l'« État pour tous ». Là où les Églises (y compris l'islam politique) sont encore fortes et vivantes, elles demeurent toujours les principales « ONG », des deux types.

Des initiatives inspirées du mouvement de 68 en ont prolongé les inventions dans deux directions, différentes par leur rapport à l'État et à l'organisation interne, mais ayant en commun de vouloir maintenir une « distance » et une grande autonomie par rapport aux partis-États.

AGIR SUR L'ÉTAT DE L'EXTÉRIEUR

Les premières prolongent le « Mai 68 politique » et en particulier ouvrier. Ce sont des initiatives d'organisation autonome des « masses », indépendantes des partis et syndicats, mais avec l'intervention de militants organisés, pour débattre de leur situation, la penser, lui donner un nom, élaborer des mots d'ordre qui décrivent des « possibles immédiats » et énoncer une « prescription » envers l'État au sujet de ce qui doit être fait pour les faire advenir. Ces « prescriptions » combinent une exigence pratique immédiate, par exemple : « régularisation des ouvriers sans papiers » avec l'énoncé d'un principe général « qui travaille à des droits » affirmant une vision différente de la société. Cela concerne généralement des situations locales mais « emblématiques » d'une cause plus large, défendue au nom d'un idéal élevé de liberté, d'égalité et de justice. Elles ont concerné l'école, la vie de quartier, les ouvriers sans papiers. Des initiatives d'organisation interne des ouvriers d'usine, indépendantes des syndicats et des partis-États, ont eu lieu également dans les années 1970 et 1980. Peuvent aussi être classées dans cette lignée les initiatives venant d'organisations militant pour les droits de groupes d'« exclus » : homosexuels, toxicomanes et malades oubliés, mal-logés, squatteurs, prisonniers. Parmi ces initiatives politiques, les plus inventives et par conséquent susceptibles d'inspirer une « nouvelle séquence » furent probablement les initiatives d'organisations ouvrières autonomes dans les années 1970-1980 en France, mais aussi en Italie, ainsi que l'organisation des luttes pour la régularisation des ouvriers sans papiers. En France, ces dernières prennent de l'ampleur avec l'occupation de l'église Saint-Bernard à Paris en 1996 et culminent avec le mouvement des ouvriers africains des foyers, très actif jusqu'en 2006. Au plan de l'organisation interne et de la pensée, de la formulation des principes et des prescriptions, on a vu des assemblées, des débats où tout le monde, à l'africaine, disait son mot. On a vu des manifestations de milliers de gens, qualifiés par le ministère de l'Intérieur de « clandestins », qui osaient s'organiser pour sortir dans la rue et y crier leur vérité, et qui dans ces manifestations et leur organisation, déclaraient trouver leur dignité et leur liberté. Ces manifestations furent d'ailleurs totalement passées sous silence par les médias, puisqu'elles n'étaient pas organisées par des appendices des partis-États. Il y eut des processus d'organisation, de représentation et de démocratie interne vraiment nouveaux, même si l'on peut faire des analogies, lesquelles ne sont au fond que des métaphores tant les situations sont différentes, avec ceux des communards et des premiers soviets. On y a vu enfin, comme en 1968, une réelle participation d'étudiants et, de manière plus épisodique, d'artistes et d'intellectuels.

LES ZONES LIBÉRÉES

L'autre type d'initiatives politiques issues du mouvement de 68 puise au vieux fond anarchiste de l'auto-organisation, loin de l'État. Il s'agit de créer et de défendre des « zones libérées », dans la tradition du Larzac. En font partie les nombreuses « communautés » qui tentent de vivre à la campagne en autarcie ou avec des échanges très limités avec l'économie marchande et quelques minima sociaux. Cela inclut les communautés d'« autonomes » qui produisent de brillants pamphlets d'inspiration situationniste tels que *L'Insurrection qui vient* ou À nos amis, très lus dans la jeunesse « indignée ». Une forme minimale de ces tactiques de « zones libérées » : les petits groupes de citadins qui s'organisent pour s'approvisionner en fruits et légumes auprès de paysans périurbains « bio », c'est-à-dire qui échappent plus ou moins à l'emprise de Monsanto.

Sur le plan mondial, les zapatistes du Chiapas sont emblématiques. Dans ce cas, la zone libérée est celle d'un peuple « premier » opprimé par le pouvoir central. Elle contribue donc aussi à l'affirmation identitaire de ce peuple. C'est la défense d'une « communauté », qui prétend cependant à l'universalité des principes qui la guident et de ses méthodes d'organisation et de représentation. Ou, plus modestement, elle les propose à la transcription dans d'autres situations. Cependant Marcos échouera dans la tentative d'étendre l'expérience à d'autres zones libérées, celles-ci non géographiques mais sociales — « les femmes, les jeunes, les homosexuels, les prisonniers ». Les initiatives de zones libérées n'excluent pas la violence défensive, comme en témoignent de nombreux exemples, des écologistes défendant des « camps » et bloquant les bulldozers en Europe aux Indiens du Chiapas, et donc le sacrifice et la martyrologie qui peuvent en résulter.

Qu'avons-nous appris?

Que nous apprennent toutes ces initiatives sur les questions que doit affronter toute politique inventive : quel État ? quelle organisation ? quelle violence ? quelle grande « idée » ?

Pour ce qui est de l'État, est exclu le retour au cycle précédent, où il s'agissait de prendre d'assaut l'État pour le faire dépérir. La conviction générale est désormais que l'État est indispensable, mais inévitablement « corrompu », au sens large où l'entendait Saint-Just. Il est par nature protecteur et conservateur des pouvoirs et des avantages de quelques-uns et oppresseur des autres. Mais l'État est perçu désormais comme un mal nécessaire : on ne peut agir que sur son degré de « corruption ». De ce point de vue, l'État parlementaire est préférable à l'État dictatorial, car on l'a dit, il y est possible à date fixe de « dégager » les hommes en place sans risquer de se faire tuer. Cependant, le parti-État dictatorial de type chinois – comme avant lui le modèle singapourien de Lee Kuan Yew – s'avère efficace dans l'émergence, pourvu qu'il donne du travail à tous, réduise rapidement la pauvreté et possède de bonnes antennes d'alerte quant au degré d'« indignation » de la population. Par ailleurs, il est clair que l'État « pour tous » est préférable à l'État de guerre civile, si tant est que la paix est préférable à la guerre. Mais, au-delà de ces évidences, les acteurs des initiatives politiques que nous avons évoquées ne disent pas grand-chose sur ce que doit être l'État auquel ils aspirent, sinon : la société civile doit s'organiser pour réduire le degré de corruption de l'État.

Sur le plan de l'organisation et de la représentation, sont exclus le parti marxiste-léniniste et son caporalisme, parfois localement efficace dans l'action, mais toujours finalement odieux et aveugle. C'est le bilan du cycle précédent, mais aussi l'effet de l'individualisme croissant et de l'égalitarisme abstrait qu'il engendre : « On est tous les mêmes, alors, pour qui se prend-il celui-là ? » En ce domaine, le problème non résolu est celui de l'équilibre entre, d'une part, l'auto-organisation égalitaire avec représentants bénévoles, temporaires et révocables, issue du socle anarchiste et, d'autre part, le rôle prééminent et constant du « militant », figure issue des organisations léninistes aujourd'hui en voie de disparition. La question est essentielle : c'est celle de la durée et plus encore de l'accumulation de la pensée inventive en politique. Les organisations qui durent supposent toujours

des « militants », des individus qui consacrent l'essentiel de leur temps à l'initiative politique, des moines-soldats de la cause. Il s'est en effet vite confirmé que l'on ne peut pas être militant à temps partiel. C'est grâce aux militants que les initiatives politiques organisées du type prescriptif que nous avons décrites ont une certaine permanence, ainsi que les « zones libérées ». Or tout noyau de militants qui consacrent leur vie à la politique acquiert du pouvoir sur le mouvement et ses représentants spontanés. Cependant, dans les initiatives que j'ai citées, qu'il s'agisse d'organisations ou de réseaux, sauf exception la hiérarchie réelle ne résulte que de l'engagement militant et de la capacité de certains à penser l'initiative. Elle est librement consentie, elle n'est pas commandée par quelque Moscou que ce soit. Les désaccords ne se soldent que par des abandons et des scissions. Dans l'ensemble, la tendance à l'auto-organisation « libre », renforcée par l'individualisme qui suinte de l'extension continue du règne de la marchandise, est nettement plus présente que durant le cycle précédent. Mais le rôle, la place, l'organisation des militants, les relations entre eux et les rassemblements éphémères des « mouvements » restent des questions largement ouvertes.

La violence politique n'a pas disparu. Elle s'est déchaînée dans certains pays. Elle pourrait resurgir au cœur et pas seulement aux marges de l'Europe. Un jour, pas si lointain, pourrait donc se reposer la question : quelles sont les « causes » pour lesquelles un(e) Européen(ne) ne craindrait pas de mourir ?

Quant aux idées promues au rang d'idéaux, elles se sont diversifiées et fragmentées, comme les initiatives elles-mêmes : respect de la nature, libertés, justice, égalité, un travail et une vie décente pour tous. Incontestablement elles ont perdu en puissance, en généralité. La question ouverte est de savoir s'il faut le regretter.

Voilà où nous en sommes, du moins s'agissant des initiatives politiques fondées sur la volonté d'un « État pour tous », limitant quelque peu la croissance des inégalités et de l'inutilité. Or, répétons-le, l'« État pour tous » se délite en Europe. En conséquence, les initiatives d'auto-organisation prescriptive s'essoufflent et se découragent, l'État ne répondant plus, même minimalement, à leurs exigences. Il réprime et divise. La politique des zones libérées peine à les élargir et à en trouver de nouvelles.

Pendant ce temps resurgit l'autre lignée des politiques issues de la guerre de 1914, qui ne s'est pas éteinte avec la victoire contre les nazis et les Japonais en 1945 : les politiques de guerre civile.

La guerre civile

La question aujourd'hui en Europe, après des décennies d'errance des conflits économiques et sociaux, est de savoir si ces conflits ne sont pas en train de muter et de prendre la forme d'une « guerre civile contre l'allogène ». Plus généralement, la forme contemporaine de la politique dans le monde n'est-elle pas en voie de devenir la guerre civile, sous l'effet de la fin de la lutte des classes, l'aggravation des inégalités et la multiplication des trappes d'inutilité du fait des globalisations ?

Si nous appelons « prolétaire », pour faire court, celle ou celui qui se contente d'un salaire de subsistance dans la société dans laquelle il vit, alors il est clair qu'il y a plus de trente ans que la fragmentation des prolétariats des ex-pays riches est engagée, principalement sous l'effet des globalisations. Fragmentation entre les ouvriers d'usine de moins en moins nombreux et des employés très divers, distinction entre ceux qui bénéficient de contrats de travail salarié stables et les précaires, entre ouvriers étrangers ou simplement d'« origine étrangère » et ceux qui se déclarent « autochtones », « chez eux ». Apparition d'hommes inutiles, pour qui l'« ennemi de classe » n'est plus identifiable.

Quant à la bourgeoisie, elle s'est comme dématérialisée. Elle n'apparaît aujourd'hui, aux yeux mêmes de ses critiques radicaux, que sous forme d'une entité abstraite : « la finance », irréelle, cosmopolite, déstabilisatrice, parasitaire, prédatrice, aggravant les inégalités. Une autre forme de cette illusion est le choix du « trader » comme bouc émissaire dans la crise de 2008, alors que sont, semblet-il, très bien supportés l'enrichissement des vedettes et même la corruption croissante des hommes politiques. La réalité est que s'est constitué un réseau de firmes globales, banques et fonds compris, parfaitement nomades qui mettent en concurrence acharnée tous les territoires.

La forclusion de la guerre des classes ouvre la voie à, en réalité appelle d'autres expressions d'une conflictualité désormais aggravée par un sentiment de crise profonde et d'impuissance, voire de corruption, des gouvernements. La forme qui se présente aujourd'hui est la « guerre civile contre l'allogène ». La guerre contre tous ceux qui sont désignés comme « étrangers » et plus généralement allogènes, ceux qui dépassent « le seuil de tolérance » cher à Georges Marchais, ou comme ce fut dit

déjà sous le gouvernement de Pierre Mauroy d'ouvriers immigrés de Citroën en grève dont bon nombre avaient obtenu la nationalité française : des « chiites étrangers aux réalités de la France ». Pourquoi parler de « guerre civile contre l'étranger », ce qui semble contradictoire, puisque la guerre civile est interne à un peuple constitué ? C'est simplement que ces étrangers resteront, que leur nombre augmentera, que les mariages mixtes se maintiendront à un niveau élevé et qu'ils sont donc absolument internes au peuple de France. Comme le disaient des slogans du mouvement des sanspapiers : « On est ici, on est d'ici. » Les désigner, eux, leurs enfants et petits-enfants comme « étrangers », les rendre responsables du chômage et de l'insécurité, leur fixer ainsi comme horizon la disparition, exprimer le désir de les voir disparaître et, pour faire bonne mesure, de faire disparaître aussi les hommes inutiles de toutes origines et nationalités, pour se retrouver « entre soi », c'est, il faut appeler les choses par leur nom, un appel à une guerre civile, à une guerre au sein du peuple.

La guerre civile ouverte est déjà, depuis la fin de la guerre froide, la forme unique de guerre sur la planète. Afghanistan, Balkans, Ukraine, Irak, Turquie, Syrie, Liban, Palestine, Lybie, Afrique sahélienne et centrale, marges de la Chine des Han, Indonésie, Asie du Sud: partout on est face à des guerres civiles, toujours *in fine* d'origine endogène, souvent instrumentalisées, attisées, provoquées, parfois temporairement contrôlées par des troupes mercenaires américaines, européennes et russes. Le terrorisme islamique en est une forme. Ses attentats à l'étranger ne sont en effet qu'un moyen de progresser vers des « califats » créés par des guerres civiles ayant pour objet d'éradiquer tout élément allogène – dans ce cas en termes de religion – de leur territoire. À l'horizon de ces conflits sans fin – car la guerre civile, contrairement à la guerre clausewitzienne entre États, peut être interminable, en cela qu'elle ne vise pas la paix –, le morcellement des États, l'épuration ethnique et religieuse. Voyez le Soudan. Les politiques et les États fascistes, si on les définit comme des États « de guerre civile » exterminant l'allogène, sont de retour aux portes de l'Europe.

Et la guerre civile pourrait s'allumer en Europe elle-même sur deux fronts. Le premier front est en Europe centrale et balkanique, où l'Empire soviétique avait maintenu par la force la coexistence de peuples, de cultures, de langues et de positions économiques très différentes. La fin de l'empire, au profit d'États-nations souvent sans grande légitimité historique et surtout sans capacité à maîtriser l'hétérogénéité de leurs populations, enclenche un processus de redéfinition des frontières, porteur de guerre civile ou du moins de déplacements massifs, d'épurations ethniques. Ce qui s'est produit en Yougoslavie se déroule désormais au flanc sud-ouest de la Russie.

Le deuxième front s'allume contre les étrangers qui ont réussi à franchir l'énorme barrière de potentiel entre la pauvreté dans les pays encore riches et la pauvreté chez eux, qu'ils viennent d'Europe de l'Est et du Sud ou de plus loin. À eux sont vite assimilés les jeunes chômeurs issus des immigrations précédentes. La progression des partis xénophobes aux élections européennes en est le signe. Quant aux États en Europe, ils légitiment le discours, accusant l'immigration d'être la cause première de chômage et d'insécurité.

Avant les épisodes paroxystiques de génocide où chacun s'autorise à devenir un tueur, la guerre civile ouverte contre l'étranger « chez soi », contre l'allogène, commence toujours par des émeutes,

des ratonnades et des milices. Milices de fanatiques religieux, racistes ou nationalistes, toujours en trouble alliance avec les pègres locales, et des mercenaires manipulés par l'intérieur ou l'étranger.

Nous n'en sommes pas encore là en Europe, même si cela menace en Ukraine. Dans l'Union européenne, il faudrait pour y parvenir que l'idéologie de guerre civile ait commencé de fragmenter les États, qu'une partie de la police couvre les milices et les chasse au faciès. Cependant les « incidents » se multiplient, encouragés par les politiques étatiques à égard des allogènes. Si la thèse est vraie que, la lutte des classes s'étant retirée, la guerre civile devient la forme contemporaine de la politique dans des États « pas pour tous », alors il y a continuité et cohérence entre la Syrie, les meurtres d'immigrés par Aube dorée en Grèce, les attentats djihadistes, les expulsions de Roms, la guerre policière dans les banlieues. Que cette continuité s'affirme et que la guerre civile s'amplifie en Europe vont dépendre de façon cruciale d'une question : existe-t-il déjà, s'appuyant sur et amplifiant les réactions xénophobes, de vrais « partis de guerre civile » ?

Les partis de guerre civile

J'appelle ainsi un parti qui par son discours construit la figure de l'étranger au sein du peuple, qu'il soit rom, ouvrier immigré, plombier polonais, jeune des banlieues ou simplement musulman porteur des signes extérieurs de cette religion, qui propage l'idéologie de la guerre civile contre l'étranger, qui appelle à des mesures étatiques répressives et discriminatoires à son égard et à l'égard de tous ceux qui « n'aiment pas leur pays ». Et qui légitime et encourage ainsi les manifestations d'hostilité et de violences populaires et l'action d'éventuelles milices.

Quand ces partis visent à parvenir au gouvernement par les urnes, ils doivent cependant concéder du bout des lèvres qu'ils réprouvent les méthodes violentes en bandes organisées. Car en Europe, le consensus demeure encore qu'un État en tant que tel ne doit pas encourager la guerre civile ouverte. Un parti de guerre civile visant le gouvernement dans nos systèmes parlementaires doit donc avancer masqué, tout en renforçant et diversifiant en sous-main ses moyens d'action non parlementaires. Une fois au pouvoir, si son soutien populaire est suffisant, il fera de la guerre civile une politique d'État.

Pas pour longtemps cependant. Car, dans le monde moderne, un État pour être légitime et durer ne doit pas discriminer en droit sa population sur des critères religieux ou ethniques. Autrement dit, il doit être, ne serait-ce que de manière minimale, un « État pour tous ». Il doit aussi être efficace, c'està-dire gérer sans catastrophe économique la place du pays dans la globalisation, et donc se doter des moyens de le faire. C'est la raison de l'échec étatique de l'islam politique qui, en Égypte comme en Tunisie, a rapidement failli sur ces deux points. Des partis-États de guerre civile ont certes sévi longtemps en Europe, à commencer par le Reich nazi, les régimes franquiste et portugais sous Salazar, et l'État français de Pétain. Pour être stable, tout État doit aujourd'hui faire face à deux questions : les migrations nécessairement croissantes, une insertion efficace dans les globalisations (efficace, c'està-dire : qui donne à tous les moyens de vivre décemment, n'engendrant pas d'hommes inutiles). Les États de guerre civile n'ont donc certainement pas grand avenir dans le monde actuel. Cependant, si guerre civile contre l'allogène et isolationnisme économique ne peuvent plus constituer de véritables programmes de gouvernement, ils pourraient permettre de parvenir au pouvoir. On peut désirer ne pas

en passer par cette expérience, même si on la sait condamnée à terme.

La question est donc : des partis de guerre civile sont-ils déjà présents, tout en avançant à couvert, dans certains États de l'Union ? C'est la seule question pertinente à propos du Front national en France. Par son origine, ses militants et son discours, le FN de Jean-Marie Le Pen était un parti de guerre civile. Celui de Marine Le Pen l'est-il toujours ? Examinons les changements. La haine du juif est interdite d'expression à la direction du parti. Celle de l'islam, promu « allogène » par excellence, devient en revanche centrale. Le FN est aujourd'hui le grand orchestrateur de l'idée que l'« islam » est radicalement hétérogène à la culture occidentale et que ceux qui de près ou de loin s'en réclament — ou en sont simplement « imprégnés » — sont « inassimilables » par le « peuple français ». Emmanuel Todd a raison de souligner que cette islamophobie doit être distinguée de la xénophobie en quelque sorte « ordinaire » des classes populaires, qui dans la réalité est contredite par un taux élevé de mariages mixtes ¹⁶, et qui donc n'est que la scorie résiduelle et le signe d'une intégration bien en cours des vagues successives d'immigration.

Toutefois, l'islamophobie gagne du terrain et permet en réalité au FN de communier avec une bonne partie de la droite parlementaire et de la gauche laïque et féministe. Le programme économique du FN, quant à lui, a changé du tout au tout. Au libéralisme débridé du père succède la sortie de l'euro, de l'Europe et le protectionnisme le plus étroit et cocardier qu'on puisse concevoir. On a dit que sortie de l'euro et protectionnisme national ne sont en aucune façon le coup de baguette magique qui suffirait à donner du travail aux jeunes des banlieues et à réduire les inégalités. La « classe ouvrière », qui ne peut plus être définie que comme « catégorie socioprofessionnelle », ne tirerait aucun avantage durable de ces politiques. Cela prouve que le FN compte et parvient progressivement à enrôler ouvriers et employés sous sa bannière autour d'un tout autre objectif qu'un programme économique de « lutte des classes ». Le revirement du FN dans ce domaine montre qu'il ne s'agit nullement d'un programme économique de gouvernement, mais d'une extension à l'économie du thème de la guerre contre l'étranger.

Cependant le FN est désormais pour la première fois pris dans le dilemme qu'engendre une stratégie de prise de pouvoir par les urnes, quand on est en réalité un parti de guerre civile. Il faut attiser la guerre sans en avoir l'air, encourager la violence sans être pris la main dans le sac. Il faut avancer masqué. Le masque va-t-il devenir le visage ? Le FN va-t-il réellement se « parlementariser » ? Face à une droite et une gauche décomposées et impuissantes, la question se pose en effet. N'excluons pas qu'au FN certains y songent. C'est sur le rapport de ce parti à la violence civile, sous toutes ses formes y compris étatiques, qu'il faudra juger.

La politique possible

Le chapitre s'est ouvert sur une question : quelles sont les conditions politiques pour que les États mettent en œuvre les politiques « économiques » préconisées pour éradiquer l'inutilité ? L'analyse, gouvernée par une définition singulière de la politique et de ses rapports avec les États, conduit à une conclusion. Nous n'avons pas le choix du terrain. Avec des pressions migratoires croissantes, *la* question politique préalable aujourd'hui en Europe est : comment éviter le développement de partis et de milices de guerre civile ? Elle est préalable aux questions économiques. Elle s'est imposée. Heureusement, elle n'en est pas indépendante, en la traitant on retrouvera ces dernières.

Il faut donc constituer, sinon des partis, du moins des organisations pour la « paix civile » et commencer par déconstruire le mot même d'« islam », montrer qu'il recouvre des phénomènes si différents que leur amalgame sous ce mot encourage l'esprit de guerre civile et occulte la réalité des mécanismes qui conduisent à l'inutilité. Sous « islam », il est pêle-mêle désigné :

- 1. Des organisations telles qu'Al-Qaïda, Daesh, Boko Haram, qui visent toutes, dès l'origine, à fonder des États territoriaux par la terreur et la guerre civile, dans les zones d'effondrement étatique créées par les guerres américaines (Afghanistan, Iran, Somalie, Libye) et l'incapacité des États africains de la zone sahélienne.
- 2. Le ralliement à ces guerres, y compris dans leurs opérations terroristes en Europe, des jeunes des banlieues, dont semble-t-il 10 à 20 % de fraîchement convertis. Certains font remarquer que Daesh séduit aujourd'hui pour les mêmes raisons que les Brigades internationales en Espagne à la fin des années 1930 : enfin une cause qui mérite et offre de mourir pour elle ! Je n'en crois rien et cet amalgame est un avatar de la pensée en termes de « totalitarisme ». Répétons que le nazi qui écrasait sous sa botte le crâne d'enfants juifs en Biélorussie n'avait rien à voir avec le brigadiste engagé en Espagne, qu'il fût anarchiste, communiste ou catholique fervent (il y en eut). Le djihad c'est aujourd'hui la seule possibilité de se livrer impunément à deux passions non contradictoires : le nihilisme du « Vive la mort ! » inventé par les fascistes

italiens et repris par les franquistes et l'ivresse sadique du meurtre en masse des innocents. Allah, disent les doctes de l'islam, ne l'exige pas.

- 3. La délinquance et la pègre recrutent toujours de préférence dans les dernières vagues d'immigration. Les jeunes d'origine arabe ou africaine, donc musulmane pour la plupart, comme ceux venus de l'est, y sont donc « surreprésentés ». De là une assimilation entre islam et délinquance potentielle.
- 4. L'islam est aujourd'hui en Europe une religion des pauvres et des opprimés. On peut regretter, avec Marx, qu'elle joue le rôle d'« opium du peuple ». Mais qui ne voit pas aussi comment l'islam parvient aujourd'hui à donner, à un « damné de la terre », en France et dans les pays « musulmans », les moyens de rester digne, droit, honnête et juste avec les autres et luimême. L'ignorer, c'est s'enfermer dans un sinistre sentiment de supériorité, personnel et civilisationnel. On peut préférer que le soutien moral soit procuré aux opprimés par autre chose que la religion. Mais c'est ainsi. Il est clair en conséquence qu'il nous faut repenser les rapports entre religions et politique et entre religions et États. Les mantras « laïques », issus d'idées en général très éloignées de la réalité de ce que fut réellement la séparation de l'Église catholique de France et de l'État en 1905, ne peuvent tenir lieu de pensée de ces questions.
- 5. L'islam, ou plutôt l'affichage de ses signes extérieurs : habillement, interdits alimentaires, ramadan, devient alors, pour beaucoup de ceux qui en sont culturellement issus quoique devenus largement agnostiques, un mode d'expression de leur solidarité avec les damnés de la terre qui le pratiquent et de leur vive opposition aux traits les plus odieux du règne croissant de la marchandise, dont la pornographie.
- 6. Enfin l'islam est, pour beaucoup, le nom actuel de l'oppression multimillénaire de la femme par l'homme. À les en croire, c'est l'islam qui serait le grand responsable de ce que les femmes du monde entier ne soient pas encore parvenues au degré de liberté et d'égalité des femmes européennes. Ne commentons même pas, dans ces propos, l'incapacité de distinguer la religion des structures sociales plus ou moins patriarcales sous-jacentes, qui interdit de voir les différences pourtant très réelles entre pays musulmans. Il n'en reste pas moins évident qu'en tant que religion l'islam va devoir, en effet, s'adapter à la modernité, en particulier sur la question des droits et du statut des femmes. Mais c'est aujourd'hui dans les pays musulmans eux-mêmes que cette tension entre religion et modernité est la plus vive : en Iran, au Maroc, en Tunisie, au Kurdistan, en Indonésie, en Malaisie, par exemple. C'est de ces pays, des femmes mais aussi des hommes de ces pays, que viendront les évolutions, bien plus que des pays d'Europe, pour la raison simple que dès la seconde ou au plus la troisième génération, ces questions ne s'y posent plus.

En Europe, les « musulmans », quels qu'ils soient et même quand ils ne le sont pas, mais que leurs parents l'étaient, sont cependant « sommés » de s'expliquer, en vrac, de rendre des comptes sur ces supposés crimes et oppressions de l'islam. On leur affirme cependant derechef que, puisque dans l'islam César obéit à Dieu, ils vont avoir le plus grand mal à les séparer. Qu'en vérité, c'est

impossible, puisqu'il n'existe pas dans l'islam de pape pour trancher sur l'orthodoxie et faire trancher la gorge des hérétiques (les papes de la sainte Inquisition, bien sûr). L'islam est donc un cancer proliférant et mutant en permanence. La seule solution est l'opération : ablation totale indispensable. « Sortez l'islam de vos têtes, vous deviendrez peut-être tolérables », voilà le discours qu'on tient à quiconque se prénomme Mohamed ou Aïcha. Pour ma part, je trouve que ces derniers font preuve d'une très grande patience.

Il faut donc commencer par détruire l'amalgame opéré sous le nom de l'islam. Il faut donner un nom aux choses. Sérier les questions, débattre parmi les gens de la manière de pratiquer l'hétérogène, cas par cas, au niveau pertinent. C'est l'enjeu : comment traiter, en les ayant reconnues, les différences concrètes qui existent parmi les gens et qui sont ressenties comme des agressions par certains ? Toutes les analyses démographiques et sociologiques le montrent, et Todd le rappelle dans le livre cité, les minorités immigrées veulent « s'intégrer » et adhérer aux « valeurs » de la majorité, se fondre dans la culture dominante. Encore une fois, en France le taux élevé de mariages mixtes en témoigne. L'« intégration », en France, est encore en marche, comme elle l'était du temps des Italiens, des Polonais, des Portugais. Son échec est toujours le fait de la majorité qui la refuse.

Par exemple, sur la question emblématique du port du foulard à l'école, fallait-il vraiment que l'État impose partout une solution « de principe », prétendument fondée sur le respect des « valeurs fondatrices de la République » ? En quoi est-ce satisfaisant, sinon pour les dogmatiques de la « laïcité », qui sont en général ignorants de ce qu'elle fut quand le « problème » pour les « républicains » était l'Église catholique ? Ces prétendus « principes républicains » furent l'expression d'une politique étatique historiquement datée (1905) visant la cohabitation pacifique d'une France profondément coupée en deux partis d'égale importance numérique. Comment ne pas voir qu'il est absurde de se référer à eux quand il s'agit de traiter une tout autre hétérogénéité, qui ne concerne, de plus, que 5 % de la population ? S'agissant du foulard à l'école, n'aurait-il pas été préférable qu'école par école, ou du moins quartier par quartier, les gens (enseignants, parents, élèves) en débattent eux-mêmes, décident, expérimentent, fassent le bilan, ajustent ? Dans ces débats, le seul critère de jugement devrait être l'intégration des jeunes filles en prenant en considération les conséquences des décisions sur toute leur vie : que se passerait-il si elles sont rejetées dans des écoles coraniques ? Que l'on discute des concessions raisonnables des deux côtés. Que les inévitables contradictions soient soumises à des procédures d'arbitrage à un niveau plus élevé. Qu'ainsi se constituent progressivement, par un débat élargi entre unités de base, des éléments de doctrines généralisables, transformées en lois. Cela prendrait du temps, mais du temps serait gagné : le débat aurait enraciné les compromis. Cependant ce processus doit être organisé en dehors des partis-États, puisqu'ils ne sont plus « pour tous » ; ou plutôt indépendamment d'eux, libre bien sûr à chacun d'y participer. Il faut donc que des militants s'y consacrent.

Sur toutes les questions qui divisent, dans les écoles, les quartiers, les entreprises, en déchirant ainsi le voile que veulent nous imposer les militants des politiques de guerre civile, on pourra dans le même mouvement aborder les enjeux véritables, les enjeux les plus profonds d'une politique

inventive : les causes de l'inutilité et des inégalités croissantes et les prescriptions qui s'en déduisent, une fois l'objectif décidé.

Mais comment organiser cette politique inventive, hétérogène aux partis-États ? Si on résume le bilan des initiatives politiques du début du nouveau cycle politico-étatique où nous sommes entrés, qu'en retenir ? Tout d'abord, considérons les initiatives de « déconnexion » et de « zone libérée », géographique ou virtuelle. Elles incluent la possible autonomisation, à l'égard des circulations capitalistes, d'une « économie sociale et solidaire », autre forme de contournement de la question de l'État. Ces initiatives ne disent rien d'autre sur l'État comme « mal nécessaire » que : « il faut s'en tenir éloigné ». Elles peuvent être très utiles à des fins d'expérimentation des méthodes et formes d'organisation. En ce sens, la « déconnexion » ne doit pas être négligée, d'autant qu'une bonne partie de la jeunesse « indignée » est tentée de s'y retirer, ne trouvant pas pour quoi et comment « militer », du moins quand elle refuse de s'engager simplement dans le réformisme écologique de terrain ou de médias. Mais elle ne peut constituer la forme adéquate d'organisation et de prescription envers les États.

Il faut donc se tourner vers les autres initiatives inventives de ces dernières décennies : le long travail des « militants » et les soulèvements d'« indignés ». Sont absolument nécessaires des organisations de militants, indépendantes des partis-États et de leurs appendices, pour stimuler en permanence des débats organisés parmi les « gens », pour donner un « nom » aux « choses » et formuler des prescriptions s'adressant aux États, avec des formes adéquates de représentation fondées sur une démocratie directe donnant cependant leur « juste » place aux « activistes ». On objectera que c'est là une utopie, que c'est beaucoup trop demander aux gens. On répondra qu'en effet il n'y a pas de politique sans que beaucoup de gens la veuillent et en fassent. Il se pourrait qu'il existe en vérité beaucoup plus d'impatience à s'y consacrer que les gouvernements et les partis-États ne l'imaginent. De plus, les militants et ceux qui participent activement aux débats n'ont pas besoin d'être très nombreux. Ils créent des laboratoires de pensée politique. Il suffit que les « possibles » qu'ils formulent en termes simples convainquent une grande masse d'« indignés ».

La seconde forme de la politique inventive aujourd'hui est en effet le recours au « soulèvement des indignés » quand l'État ne se plie pas de bon gré. Ces situations, qui vont de la simple manifestation de quelque importance à des « occupations », voire à des affrontements avec la police, ne sont nullement, comme dans le cycle précédent, de simples effets des propositions élaborées dans le sérail des organisations militantes et transmises par les « courroies de transmission » des « organisations de masse ». Elles sont en elles-mêmes inventives. Elles se donnent leurs propres structures organisationnelles, en général plus temporaires, elles précisent, sanctionnent, trient, régénèrent les idées issues des laboratoires militants. Elles renouvellent les troupes des militants euxmêmes, ouvrent la voie à des formes d'activisme originales, souvent moins permanentes mais non moins engagées.

La question reste ouverte de la représentation d'une telle politique par un parti-État parlementaire. Elle n'est pas d'actualité, sauf peut-être en Grèce et en Espagne, où les plans d'épreuve

des nouveaux partis seront leurs politiques d'intégration et d'éradication de l'inutilité. Partout ailleurs en Europe, il faut d'abord que cette politique simplement existe, avec des formes de coordination entre pays à trouver.

Telles seraient les innovations politiques susceptibles, du même mouvement, avec les mêmes méthodes organisationnelles et inspirées des mêmes idées, d'œuvrer à la paix civile et à la mise en œuvre, par des États européens réformés, des politiques économiques minimales et théoriquement parfaitement praticables que j'ai préconisées.

Épilogue

Nous sommes partis d'un constat : il existe de plus en plus d'hommes inemployés, piégés dans les trappes du travail précaire, dans l'extrême pauvreté, réduits à l'inutilité à soi et aux autres. Entrer dans l'analyse du monde contemporain par « l'homme inutile » est nouveau. Pour l'économie et la politique, l'inutilité est encore largement un point aveugle. Nous les avons requises, d'abord de s'y intéresser, puis d'expliquer l'inutilité croissante et de concevoir les moyens de l'éradiquer. L'épreuve d'une réalité jusqu'ici négligée exige de l'économie de changer de modèles et d'en cerner le bon usage. Elle exige de la politique de redéfinir ses concepts et d'inventer d'autres voies d'action sur les États. Dans cet épilogue, je récapitulerai comment économie et politique sortent transformées de cette épreuve de réalité et quelles sont les pistes de recherche et d'action qui ont ainsi été ouvertes.

Keynes disait des hommes politiques qu'ils étaient toujours sous influence inconsciente d'économistes morts. Les économistes quant à eux se laissent souvent orienter, dans leurs recherches, par les modèles et les bases de données construits pour résoudre des « problèmes » de l'époque antérieure. Il faut – on l'a montré au cours de ce livre – changer de modèles pour analyser ce qui provoque la violence et les souffrances des hommes et non pas broder avec élégance sur les questions techniques qui passionnent les seuls économistes. Les modèles économiques sont indispensables à l'analyse des symptômes de nos sociétés où le règne de la marchandise et de la monnaie s'étend tandis que les formes de propriété, privée, commune et publique, s'entrechoquent, la première gagnant du terrain. Pour comprendre l'inutilité, il faut construire et valider de nouveaux modèles, débarrassés des œillères que nous imposent les anciens. L'économie en est fort capable : elle a l'échine beaucoup plus souple que ce que beaucoup de ses critiques imaginent. Je pense l'avoir montré en m'appliquant à réinterpréter mes travaux de recherche sur le capital naturel, les globalisations et la finance à la lumière de la question de l'inutilité. Quant à l'exercice de prescription : « Que devraient faire les États pour éradiquer l'inutilité ? », l'économie s'en tire aussi sans grande difficulté. En effet, du moment qu'elle a construit les modèles explicatifs adéquats, les prescriptions s'ensuivent. Après le diagnostic, s'il est bien posé, un programme de politique économique destiné à éradiquer l'inutilité n'est pas si

ardu à concevoir. Je me suis livré à l'exercice sans états d'âme, en m'en tenant bien entendu aux grandes lignes.

On aura bien du mal à caractériser le programme que je préconise selon l'axe traditionnel libéral-étatique. Il relève des deux. L'idée principale en est cependant donnée par le « triangle d'incompatibilité de l'homme inutile », que j'introduis. Il n'existe que deux stratégies pour éradiquer l'inutilité. La première est la révolte des « multitudes » contre les « seigneurs de l'Empire ». J'ai privilégié la seconde : renforcer le pouvoir des États et des régions à condition que cela n'affaiblisse pas les États. La grande question est alors celle de la coopération entre États et pour les Français celle de l'Europe : quelle Europe ? avec ou sans l'Allemagne ? Plus généralement : « Affrontements mercantilistes ou paix entre les nations ? », telle est la question. J'ai dit ce que j'en pensais. Quant aux politiques internes, elles visent pour l'essentiel à rétablir une forme renouvelée d'« État pour tous ». Mais j'ai souligné qu'il ne nuirait certainement pas aux hommes aujourd'hui inutiles de bousculer quelques monopoles et d'aérer ainsi un peu les trappes avant de les ouvrir. On pourra, si l'on veut, qualifier de libéral ce dernier aspect des politiques. Le programme que je préconise est une proposition. On peut y objecter et en débattre. C'est ce que je souhaite. Les analyses présentées dessinent aussi des pistes de recherche, que j'ai précisées et dans lesquelles je suis, avec d'autres fort heureusement, engagé.

L'exercice a également permis de cerner le « bon usage » de l'économie. L'économie ne peut en aucune façon établir des lois générales qui s'imposeraient aux hommes comme des lois de la nature. En matière de production et de distribution des richesses, incluant notre rapport à la nature, les sociétés se sont organisées très différemment dans l'histoire, y compris récente, et ce que l'homme a fait, il peut le refaire autrement. L'économie ne peut pas se substituer à la politique pour définir les fins de l'action collective, tout au plus peut-elle nous éclairer sur les moyens. Il faut critiquer sans relâche toute prétention universelle et normative de l'économie

Venons-en maintenant à la politique. Les questions sont plus difficiles. Tout d'abord, ce n'est pas simplement parce qu'être réduit à l'inutilité est une souffrance que son éradication doit être désignée comme l'objectif prioritaire d'une politique économique. Bien d'autres souffrances pourraient être candidates. On pourrait par exemple, et je l'ai fait dans le passé, se donner comme objectif la diminution des inégalités de revenus (et donc de patrimoine). Choisir l'éradication de l'inutilité doit donc être justifié par une théorie de ce que doit être une société économiquement non seulement efficace, mais « juste ». C'est pourquoi nous avons convoqué Pareto, Rawls et Sen.

Il a donc été nécessaire de donner une définition économique de l'inutilité, qui nous a en même temps permis de préciser ses deux autres dimensions, morale et politique. Ainsi définie, l'inutilité a été confrontée aux critères d'efficacité économique et de justice de nos trois auteurs. Il résulte de cet examen que l'éradication de l'inutilité est dans la plupart des cas une « amélioration parétienne », c'est-à-dire, rappelons-le, où personne ne perdrait et où certains gagneraient, du moins au plan strictement économique c'est-à-dire en termes de revenus actuels ou futurs. En conséquence, tous les économistes devraient préconiser l'éradication de l'inutilité, identifier les imperfections de marché

qui en sont la cause et dessiner des moyens d'intervention étatique pour y parvenir.

Une partie des hommes inutiles, en particulier les plus pauvres, paysans misérables en autarcie ou très pauvres des *slums*, ne dispose même pas du panier de « biens premiers » dont, dans une société juste au sens de Rawls, tout le monde devrait disposer. En conséquence un aspect de l'inutilité, la très grande pauvreté, viole un des critères de justice de Rawls. Mais surtout, l'inutilité, dans la définition que nous en avons donné : « être inutile non seulement aux autres mais à soi en ceci qu'on n'a aucun moyen de progresser », s'analyse comme la privation d'une « capacité élémentaire » au sens de Sen. La capacité de progresser est même la plus importante des capacités élémentaires, avec celle d'avoir une espérance de vie moyenne. Elle subsume en effet : l'accès à l'éducation de base, la liberté politique, l'égalité homme-femme et jusqu'à l'accès à la formation permanente.

Nous avons donc adopté cette norme, inspirée de Sen, pour fonder au plan de l'éthique le choix de notre objectif. Nous avons fait remarquer que cette norme est individualiste. Il ne s'agit pas ici du bonheur collectif. Elle requiert de donner à chacun, toute sa vie, les capacités de parvenir, par son effort propre, à la vie « qu'il a raison de vouloir », comme le dit Sen. Voilà donc notre objectif justifié pour des raisons moins spontanées et affectives que la révolte devant la violence et la souffrance du rejet dans l'inutile. Il l'est d'une part pour des raisons purement économiques et d'autre part pour au moins deux raisons tirées des définitions contemporaines d'une société minimalement juste. De plus, cette analyse inspirée de la philosophie politique anglo-saxonne confère à l'objectif un caractère prioritaire et théoriquement consensuel, puisque minimal, comme l'ont été en 2000 les Objectifs du millénaire pour le développement.

J'ai dit que j'avais adopté un critère de Sen minimal : les hommes doivent pouvoir sortir des trappes d'inutilité où ils n'ont aucun autre avenir que la répétition du même. Cependant, au-delà, je n'ai pas précisé jusqu'où il faudrait leur donner les capacités de progresser. Or la pensée de Sen a un horizon « communiste » qui s'ignore (ou peut-être pas). Sa définition des capacités élémentaires peut en effet s'entendre de façon extensive jusqu'à : « À chacun selon ses besoins, afin que chacun puisse vivre la vie qu'il a raison de vouloir. » Le problème ouvert par cette discussion est donc bien celui du degré d'inégalité politiquement « tolérable », au-delà de celui du degré d'inégalité économiquement efficace (vieille question, celle de Rawls). Deux questions liées mais différentes. J'ai dit aussi que le degré d'inégalité politiquement tolérable pourrait s'avérer très différent entre les sociétés, et que l'organisation des globalisations devrait laisser à chacune les moyens de le choisir, de même qu'il faut les laisser librement choisir, dans un premier temps, leur objectif propre de lutte contre le changement climatique. Les questions des degrés tolérables et efficaces des inégalités sont désormais des questions de recherche et de débat politique de la plus grande actualité, puisque les gouvernements disent vouloir se pencher sur le problème des inégalités « excessives » et « inefficaces ».

Ce que l'examen de l'homme inutile au prisme de la pensée de Sen nous enseigne, c'est d'abord qu'il existe une hiérarchie des inégalités. Celles qui sont à la racine de tout, celles sur lesquelles il faut agir, sont les inégalités de moyens, la privation des « capacités » d'agir sur son destin, et non leurs conséquences en termes d'inégalités de revenus et de patrimoine (lequel n'a de valeur que par

les revenus qu'il promet). La seconde leçon de Sen est que nous ne pouvons nous dispenser d'un débat proprement politique sur ce que devraient être les libertés substantielles, autrement dit les capacités « élémentaires ». Le débat sur les inégalités, s'il se confirme qu'il revient désormais sur le devant de la scène, a encore beaucoup à faire pour se conformer à cette exigence. Pour le moment, on ne parle que des inégalités « inefficaces », celles qui entravent la « croissance ».

Bien qu'ayant ainsi pleinement justifié la priorité de l'éradication de l'inutilité dans le champ de la philosophie politique, à savoir de la pensée de ce qu'est une société juste, nous avons aussitôt précisé que la raison essentielle de notre choix est certes politique, mais dans un autre sens. En effet, de considérer un homme comme inutile à le persécuter puis à l'éliminer, il n'y a qu'un pas que certains franchissent s'ils disposent d'assez de gens aveugles et gorgés de haine pour les soutenir. Or l'analyse économique a confirmé ce que tout le monde sent bien. Avec la globalisation, les conflits économiques directs deviennent errants. Ils ont disparu pour les hommes réduits à l'inutilité. Ils sont métamorphosés par la finance globalisée en conflits dévastateurs. Au moment même où seuls les États apparaissent encore capables de les maîtriser, ces États se déclarent incapables de le faire. Le cercle vicieux est bouclé. Il ouvre la voie aux identifications ethniques, culturelles et religieuses réactives et à terme à la guerre civile.

Nous avons donc deux priorités politiques : éradiquer l'inutilité et apaiser les tensions de guerre civile. Or les États sont tout de même sous influence de certains « seigneurs de l'Empire », surtout depuis la disqualification politique du modèle étatique concurrent, qui intervient en 1968, soit plus de vingt ans avant son effondrement final. Si bien que les États ne font rien pour réduire l'inutilité, au contraire. La question politique reste inlassablement celle popularisée par la boutade de Staline à propos du Vatican : « Combien de divisions 1 ? » Quelles forces opposer aux États pour qu'ils redeviennent des « États pour tous » ? Certes, il n'est plus question d'aligner les bataillons des partis bolcheviques. Il faut sortir radicalement du vieux couple réformisme-révolution. Alors que faire ? J'ai tenté de répondre en m'appuyant sur un bilan de la politique inventive depuis la fin du cycle précédent, soit depuis 1968. Puisqu'on ne peut désormais compter en rien sur les partis-États parlementaires, qui ont organisé le délitement de l'État pour tous, puisqu'il y a beaucoup à craindre des partis de guerre civile auxquels les premiers ont ouvert la voie et qui se renforcent partout en Europe, il s'agit d'inventer. D'inventer une articulation entre d'une part des organisations de militants (moins hiérarchisées et plus en réseau), et d'autre part des mouvements d'indignés, l'ensemble coordonné pour déclencher des moments particuliers de soulèvement contre l'impéritie et la corruption des États, et tous se saisissant et débattant des questions de programme concernant d'éradication de l'inutilité et le traitement pacifique des hétérogénéités au sein des gens.

À titre d'utopie réaliste, réaliste parce que les moyens organisationnels d'y parvenir ne sont pas *a priori* hors d'atteinte, utopie parce que les consciences n'y sont peut-être pas encore tout à fait prêtes en nombre suffisant, voici ce qu'on pourrait imaginer. Sur la base de structures organisationnelles indépendantes des actuels partis-États, en plusieurs cercles, allant des militants à temps plein et présents sur les « terrains » aux indignés bien connectés, organisons d'abord l'écriture de « cahiers de

doléances et de prescriptions » sur les questions d'inutilité et d'hétérogénéité, Internet relayant largement et structurant des réunions publiques locales, indispensables car il faut que les gens se parlent. Puis bâtissons progressivement par les mêmes moyens des éléments de programme, en attirant les experts dans les réseaux. Enfin convoquons, toujours dans une imbrication de réunions publiques et de forums sur Internet, des « états généraux » sur ces questions. Certes l'histoire ne se répète pas. Il y aura des inventions, à savoir de la politique, que nous ne pouvons prévoir. Cependant, l'allusion à la Révolution française, surtout à ses débuts, me semble pertinente, puisque nous sommes bien devant une crise de régime.

Nous voilà donc placés devant deux exigences : de pensée et d'initiative politique. Après cinquante ans d'expériences et de bilan du cycle politico-étatique précédent, il se pourrait que nous y soyons presque prêts. L'optimisme n'est qu'affaire de décision. Puisque nous avons commencé avec René Descartes, reculons de quelques décennies jusqu'à Guillaume d'Orange, le Taciturne : « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer », disait-il. Admirable maxime d'une âme d'élite habitée par une grande mélancolie. Ne nous laissons pas gagner par la mélancolie, la « bile noire » qui ravagea les moines du Moyen Âge. Nous savons depuis Descartes, Spinoza et les philosophes des Lumières que l'homme ne rencontre de questions que celles qu'il a posées et qu'il en possède toujours les clefs. À Guillaume nous pouvons donc répondre : aujourd'hui, nous avons de bonnes raisons d'espérer pour entreprendre et nous réussirons si nous persévérons. Seul pourrait nous faire mentir que nous perdions un temps précieux à nous haïr et à nous entre-tuer pour des questions de couleur de peau et de croyance en des dieux, ce qui ne peut être exclu.

C'est parce que je suis, malgré les extrêmes tensions à venir que je n'ai pas dissimulées, raisonnablement optimiste que j'ai dédié ce livre à une très jeune femme et, au-delà, à toutes celles et ceux qui aujourd'hui ont 20 ans.

Remerciements

Je ne remercierai pas ici nommément toutes celles et ceux avec qui j'ai discuté des idées de ce livre et qui m'ont permis de les formuler. Elles et ils sont fort nombreux et ce genre d'exercice s'apparente trop à mes yeux à du *name dropping*. Je remercie les jeunes chercheurs en économie qui travaillent avec moi à modéliser ces idées et qui m'ont aidé à écrire ce livre : Lisa Giffon, Philippe Frocrain, Antonin Pottier, ainsi qu'Odile Jacob qui m'a incité à l'écrire, Gaëlle Jullien pour son excellent travail d'édition, enfin les très proches qui ont lu et relu avec exigence le manuscrit et Pierre Audoux qui en a assuré la correction et la bibliographie.

Paris, le 23 juin 2015

Τ

Titre

Copyright

Dédicace

Introduction

Chapitre I - Du bon usage de l'économie

L'économie : autoréalisatrice, moquée, faillie, honnie

L'objet de l'économie : les inégalités

Naissance et développement de l'économie

La méthode de l'économie

Bons et mauvais usages de l'économie

Vraies questions et faux débats

Conclusions

Chapitre II - L'adieu à Malthus

« Notre mère, la Terre »

Le modèle de Malthus

La thèse et les conjectures de Malthus

Ce que n'avait pas prévu Malthus

Le modèle de Malthus est-il périmé ?

	Notre avenir démographique et technique	
	Les consommations prévisibles de capital naturel	
	Où sont donc les limites ?	
	Des conjectures en temps d'incertitude scientifique	
	Conclusions	
Chapitre III - Globalisations et inégalités		
	Les globalisations dans l'histoire	
	Des globalisations aux effets différenciés	
	Un nouveau modèle, le modèle « nomades/sédentaires »	
	Les emplois nomades, or moderne	
	Données chiffrées	
	Les inégalités spatiales et la porte étroite de l'émergence	
	Urbanisation et villes globales	
	Quelles conséquences ?	
	L'errance des conflits économiques	
	Prospective	
	Conclusions	
Chapitre IV	- L'instabilité de la finance	
	Ce que certains économistes savaient, n'en déplaise à la reine	
	Formation et évolutions du prix d'un titre financier	
	Le mistigri	
	Ce qu'on a appris avec la crise de 2008 et que savait très bien la reine	
	Réformons!	
	L'errance accrue de la conflictualité économique	
	Prospective	

La société « juste » selon Rawls et Sen		
Objectifs consensuels récents		
L'« inutilité »		
Les hommes inutiles aujourd'hui		
Inutilité et migrations		
Inutilité et politique		
Justification du choix du critère		
Chapitre VI - Préconisations		
Les objectifs intermédiaires et les niveaux d'action		
Avec quels indicateurs ?		
La nature, préconisations		
La globalisation, préconisations		
La finance, préconisations		
Conclusion générale : le triangle d'incompatibilité de l'homme in	utile	
Chapitre VII - Une ouverture vers la politique		
La politique comme invention et pensée organisée		
Le cycle politico-étatique		
Mutations des guerres, crise de l'« État pour tous »		
Les initiatives politiques		
Qu'avons-nous appris ?		
La guerre civile		
Les partis de guerre civile		
La politique possible		
Épilogue		

Épilogue

Remerciements

Éditions Odile Jacob

Des idées qui font avancer les idées

Retrouvez tous nos livres disponibles en numérique sur odilejacob.fr Retrouvez-nous sur Facebook Suivez-nous sur Twitter





Du bon usage de l'économie

Les « damnés de la terre » aujourd'hui, ce sont les hommes inutiles : non pas ceux qui sont surexploités et dont la force de travail est sous-payée, mais ceux qui ne trouvent pas à l'employer ou si peu, ceux qui – chômeurs, travailleurs précaires, paysans sans terre – sont réduits à survivre de l'assistance publique ou familiale et n'ont aucun moyen d'améliorer leur sort.

L'inutilité, dénonce Pierre-Noël Giraud dans ce livre, est la pire forme des inégalités, car elle enferme dans des trappes dont il devient impossible de sortir. En comprendre les mécanismes et proposer des politiques économiques permettant de l'éradiquer, tel est le propos de cet ouvrage.

Pour ce faire, Pierre-Noël Giraud ouvre la boîte noire de l'économie, exposant sa méthode, ses objectifs et ses outils. De là un certain nombre d'interrogations, décisives pour les trente années à venir : Malthus est-il redevenu pertinent pour définir notre rapport à la nature ? En quoi les différentes globalisations – numérique, des firmes, financière – conduisent-elles à engendrer de l'inutilité ? Et comment faire revenir sur notre sol les emplois « nomades », or noir du XXI° siècle ?

Exigeant dans sa démarche, ambitieux dans ses objectifs, ce livre passionnant entend montrer qu'il y a moyen de faire un « bon usage de l'économie ».

PIERRE-NOËL GIRAUD

Pierre-Noël Giraud est professeur d'économie à Mines ParisTech et à Dauphine, PSL-Research University. Il est l'auteur d'ouvrages d'économie qui ont fait date, dont L'Inégalité du monde, Le Commerce des promesses et, plus récemment, L'industrie française décroche-t-elle ?. 1. Gallimard, « Folio actuel », 1996 (rééd. prévue en 2016).

2. J. D. Ostry, A. Berg, C. G. Tsangarides, « Redistribution, inequality, and growth », *IMF Staff Discussion Note*, 2014, SDN 14/02; et F. Cingano, « Trends in income inequality and its impact on economic growth », *OECD Social*, *Employment and Migration Working Papers*, 2014, n° 163.

3. J. Robinson, *Philosophie économique*, trad. B. Stora, Gallimard, 1967.

1. M. Callon (dir.), *The Laws of the Markets*, Oxford University Press, 1998.

2. Voir N. N. Taleb, *Le Cygne noir. La puissance de l'imprévisible*, trad. C. Rimoldy, Les Belles Lettres, 2010. En un mot : l'avenir n'est jamais entièrement probabilisable, donc « calculable ».

3. Respectivement, ouvrages de V. Forrester (Fayard, 1996), E. Todd (Gallimard, 1999), J.-L. Gréau (Gallimard, 2008), S. Keen (L'Atelier, 2014) et article de M. Fourcade, É. Ollion et Y. Algan (*Journal of Economic Perspectives*, 2015, vol. 29, n° 1).

4. Voir B. Maris, *Houellebecq économiste*, Flammarion, 2014.

5. Voir A. Maddison, *L'Économie mondiale*. *Une perspective millénaire*, OCDE, 2001.

6. Potlatch: pratique de dons et de contredons de valeur subjective croissante, hors des échanges marchands, fréquente dans de nombreuses cultures. Il a été étudié en particulier par l'anthropologue Marcel Mauss dans: « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », 1923-1924, *Année sociologique* (PUF, « Quadriges Grands textes », 2007).

7. Voir A. O. Hirschman, Les Passions et les Intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée, trad. P. Andler, PUF, 1980.

9. Un domaine où Jean Tirole (prix Nobel en 2014) et Jean-Jacques Laffont se sont illustrés.

10. Un domaine où se sont illustrées, en particulier, des chercheuses françaises travaillant dans des universités américaines : Esther Duflo et plus récemment Pascaline Dupas. Elles ont ainsi « testé » des politiques de lutte contre la pauvreté.

11. A titre d'exemples de ces tentatives, voir V. Levy-Garboua, G. Maarek, *Capitalisme*, *finance*, *démocratie*. *Le nouveau malaise*, Economica, 2014 ; *Macropsychanalyse*. *L'économie de l'inconscient*, PUF, 2007 ; R. Major, *Au cœur de l'économie*, *l'inconscient*, Galilée, 2014. Voir aussi, G. Dostaler et B. Maris (éd.), *Capitalisme et pulsion de mort*, Albin Michel, 2009.

12. Aujourd'hui, les économistes qui adoptent ces hypothèses constituent la vaste majorité des économistes universitaires et font partie de ce qu'on appelle familièrement l'économie *main stream*.

13. Sur la nécessité de chiffres pour agir, voir par exemple C. Riveline, *Évaluation des coûts*. *Éléments d'une théorie de la gestion*, Presses des Mines, 2005.

14. J. M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi*, *de l'intérêt et de la monnaie*, trad. J. de Largentaye, Payot, 1942, chap. XXI, 3.

15. Antonin Pottier, économiste, m'a fait la remarque suivante : « Si les difficultés épistémologiques sont les mêmes pour toutes les sciences sociales, et si la tendance naturelle est l'internalisation, comment expliquer que seule l'économie soit impérialiste ? » Je pense que c'est en raison de sa mathématisation, nettement plus intense que dans les autres sciences humaines, combinée à la conviction épistémologique générale que toute science doit être mathématisée. Joue aussi certainement la puissance « économique »

des économistes, dont les centres de recherche sont mieux financés, en particulier par le secteur privé, qu'en sociologie, psychologie ou sciences politiques. 16. S. D. Levitt, S. J. Dubner, *Freakonomics*, trad. A. Muchnik, Gallimard, « Folio Actuel », 2007. Le livre traite de questions telles que : Quel lien entre la législation de l'avortement et la baisse de la criminalité aux États-Unis ? Pourquoi les revendeurs de drogue vivent-ils plus longtemps chez leur mère ?

17. Un exemple brillant en est donné par l'article suivant, publié dans l'une des plus prestigieuses revues d'économie. Peut-être inspiré du titre du roman de Peter Handke L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, il analyse à l'aide de la théorie des jeux la question de savoir de quel côté le gardien doit plonger au moment du tir : P.-A. Chiappori, S. Levitt et T. Groseclose, « Testing mixed-strategy equilibria when players are heterogeneous: The case of penalty kicks in soccer », The American Economic Review, 2002, vol. 92, n° 4,

p. 1138-1151.

1. Voir C. Lévi-Strauss, « La difficulté croissante de vivre ensemble... », *Le Nouvel Observateur*, 9 juin 2005. On trouve des propos similaires dans un entretien avec Didier Éribon, *Le Nouvel Observateur* du 10 octobre 2002 (n° 1979). En vérité, cette crainte quant au nombre d'hommes ne date pas de la fin de la vie de Claude Lévi-Strauss, même si elle s'y exprime plus fréquemment. On la trouve déjà dans *Tristes Tropiques*.

2. Voir J. Diamond, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, trad. A. Botz et J.-L. Fidel, Gallimard, 2006.

3. Voir T. Malthus, *Essai sur le principe de population*, trad. P. et G. Prevost, Flammarion, 1992.

4. Après William Petty et les grands auteurs « classiques ». Marx ayant cependant significativement approfondi la théorie de la « valeur travail », certains de ses épigones, dont les rédacteurs du « programme de Gotha », en avaient oublié que la terre est aussi un facteur de production.

5. Il s'agit d'un programme du Parti socialdémocrate allemand, dont Marx critiqua certains aspects. 6. On pourra par exemple, pour une brève discussion, voir P.-N. Giraud et T. Ollivier, *L'Économie des matières premières*, La Découverte, 2015, chap. II.

7. Sur ce point, voir également *L'Économie* des matières premières, op. cit.

8. C'est-à-dire que le stock ne diminue pas simplement du montant de prélèvement « excessif » pour se reconstituer naturellement si cet excès cesse. Non, les prélèvements (ou les rejets) excessifs affectent la dynamique même de renouvellement du stock et peuvent le faire basculer, au-delà d'un certain seuil, dans une dynamique qui le détruit.

9. Après une grande épidémie comme celle de la peste noire du milieu du XIV^e siècle en Europe, les rendements agricoles et donc la consommation par tête a fortement augmenté, puisque les hommes moins nombreux se sont concentrés sur les meilleures terres.

10. Voir C. Doré, F. Varoquaux (coord.), *Histoire et amélioration de cinquante plantes cultivées*, INRA, 2006.

11. Selon Ester Boserup (Évolution agraire et pression démographique, trad. J. Métadier, Flammarion, 1970), c'est la pression démographique qui a engendré l'amélioration des rendements et des techniques agricoles. C'est elle qui explique, par exemple, l'intensification précoce des agricultures asiatiques ainsi que le caractère très extensif et à faible rendement des agricultures africaines, qui perdure aujourd'hui.

12. On peut ainsi considérer que le pétrole, dont le premier usage fut le pétrole lampant, substitut des huiles animales dans l'éclairage, a sauvé les baleines de l'extermination au xix^e siècle.

13. Voir le projet allemand Desertec, qui a étudié et chiffré la possibilité d'approvisionner entièrement l'Europe et l'Afrique du Nord en énergies renouvelables à partir de l'éolien en mer du Nord et du solaire au Sahara (http://www.diieumena.com).

14. A. Sen, *Poverty and Famines: An Essay on Entitlements and Deprivation*, Oxford University Press, 1983.

15. Par exemple, la consommation d'énergie moyenne par habitant était en 2011 de 0,2 tonne d'équivalent pétrole au Bangladesh et de 7 tonnes aux États-Unis : 35 fois plus (source : Banque mondiale).

16. Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Transition_démograph

17. Voir le rapport de l'ONU World Population Prospects : The 2012 Revision (http://esa.un.org/wpp/).

18. De telles bactéries existent, mais les rendements de la production d'hydrogène sont encore trop faibles.

19. Nous y sommes presque, voir ci-dessus : on compresse de l'hydrogène à 700 bars.

20. Voir J. Rifkin, *L'Économie hydrogène*. *Après la fin du pétrole, la nouvelle révolution économique*, trad. N. Guilhot, La Découverte, 2002.

21. Voir le rapport *World Agriculture Towards 2030/2050 : The 2012 Revision* (http://www.fao.org/docrep/016/ap106e/ap106e.pd

22. M. Griffon, *Pour une révolution doublement verte*, Odile Jacob, 2006.

23. Par exemple, voir J. Klatzmann, *Nourrir dix milliards d'hommes ?*, PUF, 1975.

24. Pour plus de détails, voir *Économie des* matières premières, op. cit.

25. Dans le rapport Resources to Reserves 2013 : Oil, Gas and Coal Technologies for the Energy Markets of the Future (http://www.iea.org/publications/freepublications/p

26. Voir H. Prévot, *Trop de pétrole! Énergie fossile et réchauffement climatique*, Seuil, 2007.

27. MBTU: *Millions of British Thermal Units*. Le BTU est une unité de mesure courante aux États-Unis pour le gaz, 1 BTU= 1 054 joules. 1 baril de pétrole équivaut en pouvoir calorifique à 5,55 MBTU.

28. G. Hardin, « The tragedy of the Commons », *Science*, 1968, vol. 162, n° 3859, p. 1243-1248.

29. Voir : « Pour une "révolution doublement verte" en Afrique », dans P. Jacquet, L. Tubiana (dir.), *Regards sur la Terre 2008*, Presses de Sciences Po, 2007.

30. Gilles Rotillon (dans *Faut-il croire au* développement durable ?, L'Harmattan, 2009, p. 149) cite les chiffres suivants. En matière de microparticules (moins de 10 microns), la norme à Paris est de 50 µg/m³. Dans les pics de grande pollution (moins de 1 jour sur 100), elle atteint 150 μg/m³. Au Kenya, la grande majorité des enfants vit quotidiennement dans une atmosphère qui contient plus de 500 µg/m³, avec des pointes à 5 000. Cela est dû à la cuisson des aliments avec des combustible solides (bois, feuilles, charbon, bouse de vache) dans des foyers rudimentaires sans cheminée, aussi bien à la campagne que dans les bidonvilles urbains.

31. J'analyserai les politiques urbaines au chapitre VI.

32. Voir par exemple : H. Welzer, *Les Guerres du climat. Pourquoi on tue au xxr^e siècle*, Gallimard, 2009.

1. Voir mon ouvrage *La Mondialisation*. Émergences et fragmentations, Sciences humaines, 2008 (rééd. 2011). 2. Voir F. Braudel, *Civilisation matérielle*, *économie et capitalisme*, *xv^e-xv*1111^e siècle, Armand Colin, 1979.

3. Voir E. Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes*. *Histoire du court xx^e siècle*, trad. anonyme, Complexe, 1999.

4. Je préciserai ce terme et cette thèse au chapitre VII.

5. Le triangle d'incompatibilité de Mundell pose qu'un système monétaire et financier international ne peut, des trois faits suivants, en admettre deux sans nier le troisième : liberté de circulation des capitaux ; autonomie des politiques économiques et monétaires des États ; change fixe entre les monnaies. J'y reviendrai au chapitre VI.

6. Réponse de Charles Erwin Wilson, ancien président de General Motors, lors d'une audition devant le Congrès des États-Unis avant sa nomination comme ministre de la Défense par Roosevelt en 1953. Il répondait à la question : « Que ferez-vous si les intérêts des États-Unis divergent de ceux de la firme dont vous étiez président ? »

7. En France, « l'école de la régulation » a théorisé ces mécanismes dès la fin des années 1970, avec les ouvrages fondateurs de : M. Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme*, Calmann-Lévy, 1976 ; M. Boyer et J. Mistral, *Accumulation*, *inflation et crises*, PUF, 1978 (2^e édition en 1983) ; B. Coriat, *L'Atelier et le Chronomètre*, Christian Bourgois, 1979.

8. Les négociations dans le cadre du GATT avaient lieu par cycles (ou *rounds*), désignés par le nom de la ville ou du pays où le cycle avait été lancé. En 2015, nous sommes dans le cycle de Doha, inauguré en 2001.

9. Tel est le cas en Russie, signe que c'est un pays rentier stagnant, certainement pas un pays émergent, pour le moment.

10. Discussion initiée en ce qui me concerne dans *L'Inégalité du monde* (*op. cit.*) et poursuivie dans mes essais ultérieurs.

11. R. B. Freeman, « Are your wages set in Beijing ? », *Journal of Economic Perspectives*, 1995, vol. 9, n° 3, p. 15-32.

12. Voir P. R. Krugman, « Europe jobless, America penniless? », *Foreign Policy*, 1994, n° 95, p. 19.

13. P. R. Krugman, *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, trad. A. Saint-Girons et F. Vergara, La Découverte, 1998.

14. Voir D. Cohen, *Richesse du monde*, *pauvreté des nations*, Flammarion, 1997.

15. Samuelson dans l'article « Where Ricardo and Mill rebut and confirm arguments of mainstream economists supporting globalization » (Journal of Economic Perspectives, 2004, vol. 18, n° 3, p. 135-146) et Krugman sur son site, où il déclare en 2007 : « It's no longer safe to assert that trade's impact on the income distribution in wealthy countries is fairly minor. There's a good case that it is big, and getting bigger », dans l'article de 2007 : « Trade and inequality, revisited » (http://www.voxeu.org/article/trade-andinequality-revisited).

16. Le cadre analytique, le modèle et la thèse prospective ont été introduits dans *L'Inégalité du monde* et développés dans *La Mondialisation*. *Émergences et fragmentations*, *op. cit*.

17. Voir l'annexe de *La Mondialisation*. *Émergences et fragmentations*, op. cit.

18. Dans un modèle dynamique de rattrapage entre deux blocs, *n* et *s* ne seraient pas indépendants, au sein de chaque territoire et entre territoires. Cette modélisation est une recherche en cours, qui dépasse le cadre de ce livre. Nous utilisons ici le modèle comme simple cadre analytique et observerons les évolutions de *n* et *s* dans différents blocs.

19. Voir p. 163 la citation d'une lettre de Colbert à Louis XIV.

20. GGDC 10 sectors data base. Groningen Growth and Development Centre (http://www.rug.nl/research/ggdc/).

21. Le degré d'ouverture internationale d'un secteur est : 100.(exportations + importations) / 2.PIB.

22. Nous avons également fait les calculs à partir de la base STAN de l'OCDE. Le nombre des secteurs est plus grand, mais la base est limitée à l'OCDE et à l'année 2008. Pour les pays de l'OCDE, elle confirme pleinement les évolutions décrites ci-dessous.

23. Voir La Mondialisation. Émergences et fragmentations, op. cit.

24. Cité par P. Deyon, *Le Mercantilisme*, Flammarion, 1969, p. 101-102.

1. Rappelons qu'Elizabeth II s'est étonnée publiquement qu'aucun économiste en son royaume n'ait « prévu » la crise de 2008.

2. Dont je fus ; voir mon ouvrage *Le Commerce des promesses*, Seuil, 2001 (rééd. augmentée, « Points économie », 2009).

3. Par exemple, V. Levy-Garboua et G. Maarek en France, G. Sorros, W. Buffet, A. Greenspan...

4. On en trouvera une distrayante illustration dans la célèbre série télévisée des années 1970 *Les Rois maudits*, d'après Maurice Druon.

5. Voir, par exemple, C. P. Kindleberger, *Histoire mondiale de la spéculation financière*, trad. P.-A. Ullmo et G. Russell, Valor, 2005.

6. La « médiane », par exemple des revenus individuels dans une population donnée, est le revenu tel que la moitié de la population gagne plus et l'autre moins. Le revenu « médian » est en général différent du revenu « moyen ».

7. Séances d'explication des résultats et de communication des projets que les directions d'entreprise organisent à l'intention de leurs actionnaires et des investisseurs potentiels.

es titres
E

9. On parle maintenant, pour évaluer précisément les capacités des banques à résister à des crises systémiques de ce genre, de « tests de stress bancaire ».

10. Voir la figure 3.4 sur les inégalités entre nomades et sédentaires en Europe au chapitre précédent.

11. On trouvera une analyse plus détaillée des innovations financières des années 2000 et de la rationalité des acteurs dans mon ouvrage : *Le Commerce des promesses*, *op. cit.*

12. A. Greenspan, *Le Temps des turbulences*, trad. T. Piélat et G. Nicolas, J.-C. Lattès, 2007.

13. Voir par exemple R. Major, *Au cœur de l'économie, l'inconscient, op. cit.*

1. J. Rawls, *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Seuil, 1987.

2. . A. Sen, *Un nouveau modèle économique*. *Développement*, *justice*, *liberté*, trad. M. Bessières, Odile Jacob, 2000, p. 65.

3. *Ibid.*, p. 42.

4. On trouvera à l'adresse http://www.un.org/fr/millenniumgoals/toutes les données relatives à chaque objectif et à leur degré d'achèvement, ainsi que les nouveaux objectifs proposés pour 2030.

5. D. Hardoon, *Insatiable richesse : toujours plus pour ceux qui ont déjà tout*, 2015, Oxfam (http://oxf.am/ZiW6).

6. L'« inutilité » de certains hommes est un concept ancien chez les historiens et les sociologues. Bronislaw Geremek (dans Truands et misérables dans l'Europe moderne (1350-1600), Gallimard, 1980) cite une ordonnance du Moyen Âge qualifiant les vagabonds, ceux qui n'entraient pas dans les cadres normaux du travail de l'époque (paysannerie et corporations d'artisans) de pondus inutile terrae, des « poids inutiles sur terre ». Robert Castel reprend les termes d'« inutiles au monde » et « surnuméraires » dans *Les Métamorphoses* de la question sociale, une chronique du salariat, Fayard, 1995. Pour Castel, ils apparaissent de nouveau aujourd'hui en raison du processus de « désaffiliation » qu'engendre la destruction progressive de l'« État social », c'est-à-dire la disparition des droits sociaux et de la stabilité attachés à l'exercice du travail salarié et le développement de la précarité.

7. C'est plus généralement le cas de celles et ceux qui cherchent à se « déconnecter » de la société marchande et à vivre, sobrement, dans ses marges « économiques ». Nous y reviendrons au chapitre VII.

8. Source: OECD Stat, Labor force (https://data.oecd.org/emp/labour-force.htm).

9. Source : US Bureau of Labor Statistics, *A Profile of the Working Poor, 2012*, BLS Report, 2014. Définition des *working poors* : « Personnes qui ont passé 27 semaines ou plus dans l'année dans la "force de travail" soit à travailler, soit à rechercher du travail mais dont les revenus tombent en dessous du seuil de pauvreté. »

10. Source: US Department of Justice, « Correctional populations in the United States, 2012 » (http://www.bjs.gov/content/pub/pdf/cpus12.pdf).

11. Voir la note 30, du chapitre II.

12. Source: ONU Habitat, pour la population en bidonvilles, 2003 (http://ww2.unhabitat.org/programmes/guo/docum et ONU Population, 2012 Revision, projection centrale, pour la population urbaine (http://esa.un.org/wpp/).

13. Source : International Fund for Agricultural Development (IFAD), agence de l'ONU.

14. On sait que les candidats à l'émigration ne sont pas les plus pauvres dans leur pays. Certains y vivent sans aucune assistance. Pourquoi alors les qualifier d'inutiles ? Parce que, s'ils veulent émigrer, même au péril de leur vie, c'est qu'ils se sentent pris dans une trappe, inutiles à eux-mêmes. Pour eux, et pour ceux qu'ils aideront en leur envoyant de l'argent, l'aventure de l'émigration est le seul moyen d'avoir « la vie qu'ils ont raison de vouloir », comme dit Amartya Sen.

15. OCDE, « Is migration good for the economy ? », *Migration Policy Debates*, mai 2014, n° 2.

1. . « Empreinte écologique » : voir la définition et les mesures sur le site du « Global Footprint Network » (http://www.footprintnetwork.org/fr/).

2. Notons que le coût sortie usine était en 2009 de 179 dollars. La différence avec le prix payé par le consommateur final, plus du double, allait pour l'essentiel à la firme Apple et rémunérait la conception et la commercialisation. Source : Andrew Rassweiler, IHS iSuppli Market Research, (2009) (http://www.isuppli.com).

3. Victimes de la hausse du niveau des mers et d'ouragans de plus en plus fréquents et violents, ces îles de l'océan Pacifique sont un exemple des territoires qui devront probablement être abandonnés vers la fin du siècle, comme l'île de Pâques le fut, selon Jared Diamond.

4. Emmanuel Todd, Jacques Sapir, suivis de nombreux autres, parmi lesquels les « Économistes atterrés ».

5. Dans mon université, le service du personnel a été amené à refuser d'examiner les candidatures, à un poste de manutentionnaire à la bibliothèque, de titulaires de doctorats...

6. P.-N. Giraud et T. Weil, *L'industrie française décroche-t-elle ?*, La Documentation française, « Doc en poche », 2013.

7. . L. Gallois, *Pacte pour la compétitivité de l'industrie française*, La Documentation française, 2012.

8. ETI: entreprises de taille intermédiaire (entre PME et grandes entreprises), employant entre 250 et 5 000 salariés et ayant moins de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Elles sont relativement plus nombreuses en Allemagne où elles constituent le *mittel stand*.

9. X. Bouton, H. Dereux, A. Hollocon, *Les Industries du luxe*, mémoire d'Ingénieur-élève, Mines ParisTech, juillet 2015.

10. Entreprise de mise en contact par Internet de chauffeurs indépendants, utilisant leur propre voiture, et de clients. Concurrent direct des entreprises de taxis traditionnelles.

11. Voir chapitre V.

12. Firme chinoise dont le C919 est un concurrent direct de l'Airbus A320.

13. Jean-Marie Cour et Michel Arnaud, que je remercie ici des passionnantes conversations que j'ai eues avec eux sur ces sujets.

14. World Energy Council, *Energy and Urban Innovation 2010* (https://www.worldenergy.org/publications/2010/e and-urban-innovation-2010/).

15. T. Piketty, *Le Capital au xxi^e siècle*, Seuil, 2013.

16. J'en ai proposé une explication dans *Le Commerce des promesses* (*op. cit.*) : c'est l'arrivée au pouvoir, dans les années 1990, des enfants du Baby Boom de l'après-guerre. Dans leur jeunesse, ils se sont endettés et avaient intérêt à l'inflation. À l'âge mûr, ils ont accumulé une épargne financière et ont voulu la protéger de l'inflation.

1. Voir *Anthropologie du nom*, Seuil, 1998 et *L'Intelligence de la politique*, Al Dante, 2013.

2. Ce terme recouvre en vérité une assez grande variété de pensées et pratiques politiques. Je parle ici de l'anarchisme ouvrier du xix^e siècle, théorisé par Proudhon et Blanqui, dont le thème central est l'autoorganisation du peuple. Très différents seront l'anarchisme des nihilistes russes, à la fin du siècle, avec leurs attentats terroristes, celui de la bande à Bonnot ou encore l'anarchisme « de guerre » et de gouvernement des « zones libérées » de la colonne Durruti, en Espagne, en 1936.

3. J. Marseille, *Empire colonial et capitalisme français*. *Histoire d'un divorce*, Albin Michel, 1984.

4. Sur l'inévitabilité de la guerre, étant donné les passions politiques de l'époque, le roman de Thomas Mann *La Montagne magique* est absolument fascinant.

5. Les différences des subjectivités politiques sont à mon sens bien reflétées dans les hymnes. Celui de la révolution de 1917 est *Les Partisans* : « Par le froid et la famine, dans les villes et dans les champs, à l'appel du grand Lénine, se levaient les partisans... » (https://www.youtube.com/watch?

v=L6MuBslefto) ; celui de l'Union soviétique est issu de l'hymne du parti bolchevique et son texte en 1944 devient une ode à la terre russe, aux peuples de l'Empire soviétique et à la guerre contre l'envahisseur (https://www.youtube.com/watch?v=LnIWl-

N31EM); celui des partis de la III^e Internationale restera *L'Internationale* (https://www.youtube.com/watch? v=n3ed1E0OwvA).

6. Il ne s'agit pas ici du Parti communiste marxiste-léniniste de France, copie « prochinoise » du PCF et simple agent de propagande du gouvernement chinois, ni des trotskistes, éternellement figés dans leur entrisme oppositionnel au PCF, mais des organisations réellement indépendantes du PCF et imaginatives, qui, si elles conservent en apparence la forme partidaire, cherchent à inventer sur le plan de l'organisation et du « rapport aux masses ».

7. Sauf peut-être quelques essayistes et politiciens, tels Alain Minc en France, qui, l'année même de la chute du mur de Berlin, nous alertaient du grave danger d'une « finlandisation » de l'Europe occidentale entière (voir *La Grande Illusion*, Grasset, 1989).

8. On sait qu'en France certains communistes entrèrent cependant dans la résistance armée, avec bien d'autres non-communistes, avant juin 1941.

9. Pas par tous cependant; voir par exemple C. von Hirschhausen, *Du combinat à l'entreprise capitaliste*. *Une analyse des réformes industrielles en Europe de l'Est*, L'Harmattan, 2000.

10. Voir chapitre III.

11. Mot issu d'une enquête auprès des ouvriers de Renault-Billancourt publiée en 1986 par S. Lazarus et N. Michel, voir S. Lazarus, *L'Intelligence de la politique*, *op. cit*.

12. Par exemple, en Grèce et à propos de Syriza, exiger la renégociation de la dette est bien sûr nécessaire et légitime, mais la question de fond n'est pas là. Voir chapitre IV.

13. Nous traiterons plus loin du FN, dans la mesure où la question reste ouverte de savoir si c'est un parti-État parlementaire.

14. La caricature en la matière est le droit de vote des étrangers aux élections locales, au programme des socialistes depuis les années 1980, ou la « profonde réforme fiscale » promise par tous les partis.

15. Il existe, par exemple, des millions d'ONG en Inde, qui d'après beaucoup d'observateurs jouent un rôle essentiel dans la stabilité politique du pays.

16. De plus de 50 % dès la seconde génération. Voir E. Todd, *Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse*, Seuil, 2015.

